★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9346 — 40 PAGES — SAMEDI 1er FÉVRIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F
Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.
Tarif des abonnements page 26
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

En échange de biens d'équipement

La France achètera davantage de charbon polonais

LIRE PAGE 37

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une ombre dissipée entre Paris et Bonn

Comme l'y invitait le ministre de la justice de Bonn, le Bundestag vient de « tirer un trait sur une sombre période de l'histoire allemande », en ratifiant, après bien des tergiversations, l'accord conclu avec Paris, le 2 février 1971 sur la « compétence judiciaire allemande pour la répression de certains crimes ». Il s'agissait du cas d'anciens nazis, dont certains, comme Kurt Lischka, sont tristement célèbres, et qu'une faille de législation avait étrangement préservés de poursuites judiciaires dans leur pays. Mais, au-delà même de leur sort, il s'agissait surtout du dernier litige donnant lieu à ressentiment et à passion entre la France et la République fédérale. En tenant, avec un mois de retard, la promesse faite à M. Giscard d'Estaing, le chancelier Schmidt a permis de lever une hypothèse de plus en plus lourde dans les rapports franco-allemands.

Le différend tenait à ce que M. de Lipkowski, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, appelait, le 23 novembre 1970, à la tribune de l'Assemblée nationale, l'« effet diabolique » de l'article 3 de la convention signée en 1954 entre la France et la République fédérale. Craignant de voir « blanchir » des condamnés et oubliant que le mieux est l'ennemi du bien, les Français avaient tenu à faire spécifier que les tribunaux allemands ne pourraient en aucun cas se saisir d'affaires déjà jugées en France. Fâcheuse disposition : il suffisait, en effet, d'avoir été condamné par contumace par un tribunal français pour pouvoir reparaître, en toute quiétude, en République fédérale, et connaître, pour seul châtiment des crimes commis, la privation de vacances dans le pays voisin. Quelques grands noms de l'armorial SS auront joui trente années durant de cette tranquillité. Les scandales à répétition organisés, avec un rare sens de l'*efficacité*, par Mme Beate Klarsfeld, devaient les tirer de l'oubli général et inciter les chancelleries à ne pas classer les dossiers.

Aucune nation n'acceptant d'extrader ses nationaux — ce qu'interdit, au demeurant, l'article 16 de la Constitution de Bonn, — les anciens nazis en cause seront jugés en Allemagne. Rien ne permet d'affirmer qu'ils bénéficieront de complaisances. En effet, si les magistrats allemands se montrent, dans les procès de ce genre, méticuleux et exigeants sur les preuves — ce qui sert les accusés en raison de l'éloignement des faits, — leur rigueur et leur volonté d'appliquer la loi peuvent rarement être mises en cause.

L'impunité de certains criminels avait créé en France, et d'abord dans les milieux d'anciens résistants et déportés, une exaspération que le comportement du président de la commission des affaires étrangères du Bundestag, *aujourd'hui* déchargé de ses fonctions, avait portée à son comble. M. Achenbach, ancienne « tête politique » de l'ambassade du Reich à Paris et signataire à ce titre d'ordres proprement monstrueux, appelait benoîtement ses collègues à l'« amnistie », au nom de « principes humanitaires et religieux » dont on le savait moins soucieux au temps des déportations de juifs français. Le sabotage délibéré de la ratification par ce personnage au passé encombrant finissait par faire partager largement en France des préventions injustes contre Bonn.

« Nous sommes prêts à oublier, pourvu que les Allemands n'oublient pas », disait il y a déjà près d'un quart de siècle le président Vincent Auriol. Le temps écoulé depuis lors permet de constater que nos voisins, même lorsqu'ils disposent des arguments juridiques estimables dont se réclamaient au Bundestag les adversaires de la ratification, ont l'intelligence de poursuivre une politique qui a isolé moralement les anciens nazis et a réduit à néant leurs équipées politiques. Elle dissipe aujourd'hui la dernière ombre tenace dans les rapports franco-allemands. »

(Lire nos informations en page 3.)

LE GOUVERNEMENT EST REMANIÉ

M. Yvon Bourges remplace M. Jacques Soufflet à la défense

et le général Bigeard devient secrétaire d'État chargé de la condition militaire

- *M. Norbert Ségard est promu ministre du commerce extérieur*
- *M. Aymar Achille-Fould succède à M. Lelong aux P.T.T.*
- *M. Jean-François Deniau est nommé secrétaire d'État à l'agriculture*

Plusieurs fois annoncé, longtemps attendu, le remaniement du gouvernement, décidé vendredi matin 31 janvier, a quand même surpris. M. Chirac n'avait-il pas démenti le 15 janvier dernier « toutes ces supputations ridicules » ? Si certains départs étaient prévisibles, voire réclamés, ceux de MM. Jacques Soufflet, ministre de la défense, remplacé par M. Yvon Bourges, député U.D.R. ; Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, auquel succède M. Aymar Achille-Fould, vice-président du C.D.P., une autre nomination était moins attendue, celle du général Bigeard, promu secrétaire d'Etat à la défense, chargé de la condition militaire et du service national (défense). La promotion de M. Norbert Ségard, de secrétaire d'Etat au ministre du commerce extérieur, se justifie largement par la place prise par les échanges commerciaux. Enfin, M. Jean-François Deniau revient au gouvernement comme secrétaire d'Etat à l'agriculture ; ancien membre de la Commission économique européenne ; il épaulera efficacement le ministre, M. Christian Bonnet, dans la négociation de Bruxelles.

Après l'annonce par M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général à la présidence de la République, du remaniement, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, porte-parole de l'Elysée, a expliqué que la date de cette décision avait été prise en fonction de deux contraintes. D'une part, la visite du président Sadate : M. Giscard d'Estaing souhaitait que M. Soufflet puisse mener à bien les entretiens. D'autre part, la rencontre franco-allemande prévue pour le 3 février. « M. Soufflet, *a précisé le porte-parole de l'Elysée*, avait lui-même demandé à partir, et le président de la République avait accepté de donner suite à cette demande avant le 1er février. » *Il souhaitait que le ministre de la défense ait achevé les travaux en cours sur la condition militaire.*

M. Gouyou-Beauchamps a ajouté que la promotion de M. Ségard, qui, a-t-il dit, devient ministre du commerce extérieur, en gardant ses attributions, s'expliquait par deux raisons : « La première est que le président de la République attache beaucoup d'importance à notre action en matière de commerce extérieur. La seconde est qu'il était nécessaire que le responsable français du commerce extérieur ait, dans ses conversations avec les dirigeants étrangers, l'autorité attachée au rang de ministre. »

La nomination de M. Deniau a pour objet « de mieux assurer la défense des intérêts français dans les négociations européennes ».

Le porte-parole de l'Elysée a précisé que MM. Lelong et Soufflet étaient démissionnaires. Il a ajouté que les nouveaux ministres avaient été reçus mercredi soir par le chef de l'Etat.

Des erreurs à réparer

Quittant ses fonctions après sept mois et demi à la tête de l'institution militaire en France, M. Jacques Soufflet ne pourra pas prétendre, comme il le proclamait dans son récent message de vœux aux armées, avoir été le *ministre* qui devait réussir à resserrer les liens entre les militaires et les autres citoyens, ni même le ministre qui aura maintenu, envers et contre tout, la discipline et le goût de servir, comme il se le proposait.

M. Soufflet doit céder la place à M. Yvon Bourges, assisté du général Bigeard, alors que le mécontentement des appelés a éclaté dans certaines casernes et même dans la rue, que les partis politiques — y compris ceux de la majorité — réclament des réformes urgentes parce que le feu est au château, comme le dit M. Albin Chalandon, et que les officiers ou les sous-officiers ne sont pas aussi joyeux que le ministre se plaisait à le dire.

Appelé à ce ministère, sans doute, parce qu'il était ancien colonel et compagnon de la Libération, ce qui pouvait apaiser les inquiétudes des militants U.D.R. devant les perspectives d'un changement préconisé par M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Soufflet était surtout un ami du premier ministre, mais resté si discret — durant son mandat de sénateur — que, pas une fois, on ne l'entendit vraiment se prononcer officiellement, à la tribune, sur des problèmes militaires de fond. Du reste, certains de ses collaborateurs actuels — la formation du cabinet du ministre a été difficile et improvisée — ont parfois regretté, en privé, que M. Soufflet n'ait pas porté aux dossiers l'intérêt soutenu qu'ils méritaient.

Prudent au début, le ministre de la défense a paru attendre — avant de se prononcer clairement lui-même — que le chef de l'Etat, nouvellement élu, analyse les problèmes de défense et arrête ses choix sur les orientations stratégiques à long terme. Ce temps de réflexion, ou d'indécision, a donné l'occasion à des chefs militaires de préparer leurs dossiers particuliers et leurs propres études, au point que certaines des décisions prises finalement par le président de la République ont semblé avoir été assez directement inspirées par les suggestions d'une partie du haut commandement.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 8.)

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, avait renforcé le démenti de M. Chirac aux rumeurs de remaniement en assurant : « *Il n'y a rien de vrai là-dedans. Ce sont des histoires de journalistes.* » La discrétion, sans doute nécessaire à ce genre d'initiative, n'exigeait pas tant de contre-vérités. La décision de procéder à quelques changements ministériels ne *date pas d'hier. M. Achille-Fould* s'était, par exemple, entendu proposer la succession de M. Soufflet avant celle de M. Lelong. Les propositions que cet ancien secrétaire d'Etat à *la* défense avaient alors faites dans le domaine militaire ont, sans doute, paru un peu trop audacieuses. Toujours est-il qu'on lui a confié les postes et télécommunications.

Le caractère « personnel » des démissions de MM. Soufflet et Lelong, traditionnellement invoqué lors des remaniements, ne trompe personne. Jacques Isnard expose ci-contre les véritables motifs de l'éviction du ministre de la défense et de la nomination du général Bigeard.

Quant à M. Lelong, il avait prévu son sort en déclarant au lendemain du conflit qui durant six semaines avait paralysé les P.T.T. : « *Cette grève n'a fait que des vaincus.* » Le secrétaire d'Etat se retrouve parmi les vaincus et paie personnellement des erreurs d'appréciation dont il n'est qu'en partie responsable et des maladresses dont il supporte toute la responsabilité.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Au sommaire du supplément
EUROPA
publié dans
Le Monde
de lundi
(daté 4 février)

- DEUX MINISTRES DES FINANCES confrontent leurs vues : MM. Jean-Pierre Fourcade (Paris) et Hans Apel (Bonn).
- UN DOSSIER sur les choix énergétiques en Europe.
- UNE ETUDE comparative sur les positions de Paris, de Bonn, de Rome et de Londres face à la politique agricole commune.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa, The Times* et *Die Welt.*

AU JOUR LE JOUR

Recyclique

Un journaliste écrivait récemment qu'on allait manquer de chiffonniers. C'est exact. Mais la terminologie est inadéquate. Ce qui était une activité artisanale est appelé à devenir une industrie hautement spécialisée, fondée sur une technologie de pointe. Il faut lui trouver un nom. Je propose la recyclique.

Dès maintenant, il faut former des recyclistes de l'enseignement technique et des techniciens supérieurs de la recyclique dans les instituts universitaires de technologie.

Restera à théoriser cette science. Les universités devront consacrer des U.E.R., et le C.N.R.S. des laboratoires, à la recyclique générale et comparée. Il y aura là un débouché tout trouvé pour les professeurs de littérature, dont l'art a toujours été justement de faire du neuf avec du vieux.

Il suffira de les recycler eux aussi.

ROBERT ESCARPIT.

Jouer les docteurs Knock ?

Les nerfs de la société industrielle sont-ils devenus si fragiles ? On passe sans coup férir de l'état dépressif à l'euphorie.

par PIERRE DROUIN

Il n'était question que de crise longue. Voici déjà que l'on croit entrevoir le bout du tunnel et l'âge d'or de la forte expansion. Les Bourses ont la fièvre.

Ce coup d'accordéon psychologique est en soi un phénomène digne d'attention. Le sang-froid paraît décidément la chose du monde le moins bien partagée. Il est inquiétant que l'opinion se laisse ainsi remuer à tout vent. C'est sans doute parce qu'on n'attire plus aujourd'hui son attention qu'en *forçant la dose d'informations* et de commentaires.

La concurrence des *mass media* (il n'est que de consulter les programmes quotidiens de « tribunes » à la radio et à la télévision) est devenue féroce et, pour faire passer un « message » quel qu'il soit, on croit qu'il est indispensable d'enchérir, de souligner, de dramatiser. Pour pousser à la consommation des nouvelles on noircit ici, on rosit là, et surtout on joue de plus en plus sur les mots qui déclenchent les réflexes élémentaires de peur, de passion.

La nuance n'est plus considérée que comme un luxe désuet. Au reste, permet-elle l'engagement ? Or, tout maintenant a tendance à passer sous la toise politique. L'indice le plus banal d'une série conjoncturelle prend du même coup coloration étrange : ses « connotations » — comme on dit — rendent beaucoup plus difficile la pesée sereine des faits.

Revenons au chassé-croisé pessimisme-optimisme des affaires économiques de la France. Les prévisions de certains experts, dans la phase difficile du dernier trimestre de 1974 avaient été alarmistes. Il faut reconnaître que les signes étaient peu encourageants : maintien d'une forte hausse des prix, montée graduelle du chômage, épuisante grève des postes, *etc. Giscard*, à qui l'on trouvait en outre une maladie de langueur, avait décidément perdu la barre. Le voici qui bondit tel un diable de sa boîte avec un programme de six mois découpé « à la Mendès », un excellent indice de commerce extérieur en décembre et un « bon chiffre » de hausse des prix.

(Lire la suite page 36.)



A LA BASTILLE

La foire où l'art s'achète

Le marché de l'art prend la Bastille pour la seconde fois. Cette année, la foire où « l'art s'achète », comme dit le slogan, a promis du « happening ». Le premier soir, les visiteurs venus pour le vernissage ont sans doute dégusté le meilleur.

Des « *artistes* » nus qui se roulent dans des draps sanguinolents, se couvrent de viscères d'animaux, jusqu'à la nausée, dans un cérémonial extatique du plus pur « rétro-maso », que stimule une étrange musique d'orchestre. De cet événement il restera des photos, les « œuvres d'art », que les amateurs pourront acquérir pour en parer les murs de leurs salons. « Intéressant », disait une dame envisonnée. Puis ce fut l'incident.

Au *même moment*, d'autres « artistes », et les « habitants du Marais », se livraient à un autre « happening », parcourant les allées de la foire d'un stand à l'autre, avec leurs banderoles, qui protestaient contre l'exode des pauvres au bénéfice d'un projet artistique, l'installation de Maeght au cœur du Vieux-Paris (« le Monde » du 21 janvier). Atmosphère exacerbée : le simulacre de la violence a fait place à la violence réelle... Venus pour acheter des œuvres d'art, — *pour réaliser une affaire d'amour ou une affaire tout court,* — les visiteurs ont ainsi approché d'autres réalités de l'art contemporain.

Les foires de l'art, phénomène récent, ne sont pas seulement des places où s'échangent des objets esthétiques contre des billets de banque. Elles informent sur l'état de l'activité artistique et sur ses innovations. Et cette fois l'« innovation », c'est l'école du Body art, l'art corporel, dont la « Documenta » de Kassel *nous avait donné la primeur,* en 1972. Elle fait le simulacre de la violence sur soi et de la fortification régressive.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 28.)

EUROPE

Tandis que les manœuvres de l'OTAN ont lieu au Portugal

L'annulation de leur manifestation populaire est un nouvel échec pour les dirigeants socialistes

Lisbonne (A.F.P.). — Le parti socialiste et le parti communiste portugais ont annoncé, dans des communiqués publiés le 30 janvier, qu'ils renonçaient aux manifestations qu'ils avaient prévu d'organiser chacun de leur côté le vendredi 31 janvier dans le centre de Lisbonne. En revanche, le Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat (M.R.P.P. maoïste) devait, en principe, passer outre la décision du Mouvement des forces armées d'interdire toutes les manifestations de ce jour (« le Monde » du 31 janvier).

Le communiqué du parti communiste a été publié presque aussitôt après l'annonce officielle de l'interdiction, faite le 30 janvier, en fin de matinée, par le commandant Victor Alves, membre du comité des Vingt du M.F.A. Celui du parti socialiste a été beaucoup plus tardif. On laisse entendre que la discussion au sein du parti a été orageuse.

L'aile gauche du P.S. souhaitait en effet renoncer à la manifestation, qu'elle considérait comme une marque d'hostilité aux forces révolutionnaires. Huit militants de cette tendance, dont MM. Armando de Castro, membre du comité directeur, et Evaristo Cultilheiro, du conseil national, ont d'ailleurs publié un communiqué en ce sens, assurant qu'il y avait « une offensive du P.S. contre le Mouvement des forces armées en vue de le diviser ». Les courants plus modérés du parti souhaitaient au contraire avoir la possibilité de démontrer que « la rue n'appartient pas seulement aux communistes et aux gauchistes ». Un grand meeting de soutien au programme du M.F.A. a, en conséquence, été annoncé pour le 7 février.

Avec la décision du Mouvement des forces armées, la plupart des observateurs, à Lisbonne, estiment que les socialistes ont subi un grave revers. Le parti de M. Mario Soares avait annoncé le premier une manifestation pour le 31 janvier. Le M.F.A. et le gouvernement s'étaient prononcés, contre son avis, en faveur d'une centrale syndicale unique. Il entendait alors organiser une démonstration de force populaire susceptible d'infléchir vers des positions plus libérales les thèses des organes supérieurs du Mouvement des forces armées.

La décision communiste de convoquer une manifestation séparée le même jour et à la même heure a provoqué l'interdiction de cette démonstration. Ces événements ont également affaibli la position de l'aile dirigeante modérée au sein du parti.

On indiquait, d'autre part, le 30 janvier à Paris, dans les milieux compétent — confirmant en cela les propos tenus un peu plus tôt à Lisbonne par le commandant Vitor Alves. — que les actuelles manœuvres de l'OTAN au Portugal, auxquelles, exceptionnellement, la France participe, étaient des exercices de « routine » prévus dès avant le renversement du régime de M. Marcelo Caetano. Elles ne signifient donc pas qu'il y ait une pression quelconque sur le gouvernement portugais. De sources proches du quartier général de l'OTAN, à Bruxelles, on apprend, d'autre part, que les onze mille militaires engagés dans ces manœuvres ont vu leur permission de se rendre à terre, à Lisbonne, supprimée. L'Union démocratique populaire, organisation d'extrême gauche portugaise, avait, le 30 janvier, distribué, dans la capitale, des tracts invitant la population à la vigilance contre les manœuvres de l'OTAN.

L'évolution de la situation au Portugal est également suivie avec attention dans les pays de l'Est.

Dans le triangle planétaire

Personne n'a sérieusement cru que les onze mille hommes engagés dans les manœuvres aéronavales de l'OTAN, qui se déroulent au large des côtes portugaises, pourraient éventuellement être chargés de rétablir l'ordre dans les rues de Lisbonne le 31 janvier. L'état-major de l'Organisation atlantique n'a pas pour habitude de déplacer ses troupes de choc au milieu des embouteillages. Mais l'émotion des milieux politiques portugais est parfaitement compréhensible. Trente-cinq navires de guerre, sept sous-marins, dont un nucléaire, le porte-avions américain *Saratoga*, avec cinq mille « marines » à bord : la force de dissuasion qui croise près de la mer de Paille jusqu'au 7 février est spectaculaire. Aucun débarquement ne doit avoir lieu près de Lisbonne, mais une opération amphibie est programmée sur la côte, non loin de Porto, et des attaques aériennes fictives contre des objectifs civils et militaires sont prévues. Nom de code des manœuvre : « Porte fermée 1975. »

Le Portugal est membre de l'OTAN. M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du parti socialiste, l'a rappelé à plusieurs reprises depuis le 25 avril 1974. M. Alvaro Cunhal, ministre d'Etat, secrétaire général du parti communiste, l'a écrit dans la revue soviétique *Kommounist* en ajoutant qu'il n'était pas question de remettre cette participation en cause. Mais les nouveaux dirigeants portugais ont également précisé qu'ils ne souhaitaient pas être associés aux démonstrations de force de l'Organisation atlantique.

Le Portugal de Salazar et de M. Caetano recevait de l'OTAN des armes et des équipements nécessaires à la poursuite de la guerre coloniale en Afrique. Le Portugal du 25 avril a lui-même offert l'indépendance aux peuples de ses territoires africains. Le gouvernement Caetano avait instamment demandé à assister aux débats du comité des plans nucléaires de l'OTAN. Quand la réponse favorable est arrivée, les « capitaines » avaient pris le pouvoir à Lisbonne et les communistes figuraient au gouvernement. Veto des Etats-Unis : les officiers du M.F.A. ont pris cette rebuffade avec le sourire. « *Nous ne sommes pas intéressés aux querelles des Super-Grands.* » Ils se sentent très proches de leurs anciens adversaires africains et des nations du tiers-monde. Si l'aile marchante du M.F.A. devait finalement l'emporter dans la lutte pour le pouvoir qui se développe à Lisbonne, elle choisirait probablement une diplomatie non alignée.

Les Portugais seraient moins soucieux si l'opération « Porte fermée » n'intervenait après plusieurs « *mises en garde* » publiques ou discrètes. Depuis la démission, le 30 septembre, du général Spinola et la dénonciation par l'ancien chef de l'Etat du péril d'« *une dictateure de gauche* », des porte-parole de l'OTAN ont exprimé leur « *préoccupation* ». Après les incidents de Porto, ou des manifestants gauchistes ont « empêché » par la force le congrès du C.D.S. (Centre démocratique et social), le Conseil de l'Europe a envisagé l'envoi d'une « *mission d'enquête* » à Lisbonne. Le président de l'Union européenne des démocrates-chrétiens reprend le cri d'alarme du général Spinola. La presse nord-américaine s'émeut. L'Europe occidentale se passionne pour la querelle entre communistes et socialistes portugais, ignorant que cette controverse n'est qu'un élément du grand débat qui s'est instauré à Lisbonne entre révolutionnaires et réformistes, et dans lequel le Mouvement des forces armées a une voix prépondérante. La presse soviétique fait l'éloge du parti communiste portugais comme s'il était à peu près la seule force engagée dans le processus démocratique déclenché le 25 avril. Pékin dénonce les intrigues du « *social-fascisme* » et du « social-impérialisme » à Lisbonne. Le cercle est fermé. L'expérience portugaise, exemplaire, originale, est suivie avec la plus grande attention dans le monde entier. Elle est un objet de laboratoire, un espoir, un enjeu ou une menace dans le débat planétaire.

Les Etats-Unis ont été surpris par le soulèvement du 25 avril. Dans les semaines qui ont suivi, le renforcement des équipes des services de renseignements américains à Lisbonne a été spectaculaire. La personnalité du général Spinola rassurait. L'orientation prudente qu'il donnait à la décolonisation, particulièrement en Angola, son entretien avec M. Nixon au cours duquel le chef d'Etat portugais dénonçait le « danger communiste », sa compréhension pour le renouvellement des accords permettant aux forces américaines d'utiliser la base de Lajes, aux Açores : autant de notes positives pour Washington. Les événements du 28 septembre ont ravivé l'inquiétude américaine. M. Kissinger a laissé dire qu'il n'était pas question d'intervenir au Portugal « *sauf situation exceptionnelle* » et le Comité des 40, auteur d'un plan opérationnel au Chili, s'est penché, en 1974, sur le « cas portugais ». C'est une politique de *wait and see* jusqu'aux élections qui a été fixée par Washington à la suite des visites aux Etats-Unis du général Costa Gomes, chef de l'Etat, de M. Mario Soares et de M. Sa Carneiro, secrétaire général du P.P.D. (parti populaire démocratique), reçu avec une chaleur particulière par le secrétaire d'Etat américain. Un premier crédit de 70 millions de dollars a été débloqué. Geste symbolique. Le département d'Etat espère encore que les élections illustreront la force réelle de la « majorité silencieuse » prise de court le 28 septembre.

Le Pentagone estime que la base de Lajes est essentielle dans son dispositif. L'utilisation intensive de cette base pendant la guerre du Kippour, alors que les autres alliés européens s'opposaient à l'utilisation des bases situées sur leur sol, a permis la mise en place rapide du pont aérien vers Israël.

Dans l'hypothèse d'un nouveau conflit au Proche-Orient, les responsables militaires américains ont absolument besoin de garder le contrôle de Lajes. Or, les successeurs du général Spinola manifestent, semble-t-il, moins de bonne volonté. « *Nous avons adopté une position ferme dans les négociations sur Lajes* », dit un ministre militaire. Tout est suspendu jusqu'en avril. Mais les Etats-Unis prennent des précautions. C'est un ambassadeur « de choc », M. Frank Carlucci, qui a été nommé à Lisbonne. Il remplace M. Stuart Scott, dont les rapports « optimistes » ne coïncidaient pas avec ceux du général Walters, ancien attaché militaire à Paris, présentement directeur adjoint de la C.I.A., envoyé en mission spéciale à la fin de 1974. Dans les milieux bien informés de Lisbonne, on affirme que l'équipe de M. Frank Carlucci comprend un certain nombre de diplomates « musclés » dont les états de service montrent qu'ils ont déjà été à l'œuvre dans d'autres points chauds du globe. Rien n'a été négligé pour que « l'intérêt » de Washington ne soit pas mis en doute.

Un accord à Vladivostok ?

Il est d'autant moins, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, que Soviétiques et Américains seraient tombés d'accord le 23 novembre, lors du « sommet » de Vladivostok. On est convaincu à Lisbonne que M. Ford a « persuadé » M. Brejnev que le Portugal se trouvait dans « *la zone d'influence occidentale* ». Moscou n'avait cependant pas attendu vingt-quatre heures pour se féliciter du soulèvement du 25 avril, et les relations diplomatiques ont été renouées avec le Portugal démocratique en juin 1974. L'entrée dans le nouveau gouvernement de Lisbonne de communistes membres d'un parti dont la fidélité à l'égard de Moscou a été sans faille, même au moment de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, était une « heureuse surprise ».

M. Mario Soares, de passage dans la capitale soviétique au début de la brouille entre le P.C. et le P.S. portugais, a été reçu avec une froideur remarquée, alors que les Roumains, très actifs à Lisbonne, réservaient un accueil chaleureux et symbolique au secrétaire général du parti socialiste. Mais M. Cunhal, lors de sa première visite à Moscou comme ministre d'Etat, n'a pas obtenu des promesses d'assistance très importantes. Venant après la défection grecque, un affaiblissement du flanc sud-ouest du dispositif de l'OTAN ne serait certes pas pour déplaire à Moscou. Dans l'ensemble pourtant, les Soviétiques sont perplexes et prudents. La « leçon du Chili » n'a pas été oubliée au Kremlin où l'on sait que le P.C.P. est une « force d'appoint » et non pas l'élément moteur dans le processus révolutionnaire contrôlé par les jeunes officiers progressistes du Mouvement des forces armées. « *L'U.R.S.S.*, disent ces derniers, *ne serait pas disposée en Afrique à défendre la carte du Mouvement populaire de libération de l'Angola du docteur Agostinho Neto s'il y avait crise internationale...* » Peut-on déjà affirmer que cette « option » vaut aussi pour le Portugal ?

La Chine n'est pas encore représentée à Lisbonne. Pourquoi ? La diplomatie portugaise a multiplié les avances, publiques et discrètes, pour inciter le gouvernement de Pékin à renouer des relations diplomatiques normales. Macao, Formose, ne sont pas des problèmes : il n'y a aucun obstacle, disent les Portugais. Alors ? « *Nous trouvons que les Soviétiques sont trop présents à Lisbonne pour y venir nous-mêmes* », ont fait savoir les dirigeants chinois aux émissaires portugais. « *Le seul adversaire, la véritable obsession de Pékin, c'est Moscou...* », dit-on encore à Lisbonne. Les dirigeants portugais voient une illustration de cette attitude dans les efforts déployés par Pékin en Afrique pour faire pièce à l'influence soviétique. Si Pékin soutient la F.N.L.A. de Holden Roberto et envoie des instructeurs dans les camps d'entraînement du F.N.L.A. au Zaïre, apportant une aide complémentaire et précieuse aux « alliés » objectifs des Etats-Unis, c'est pour barrer la route aux prétentions soviétiques dans ce secteur névralgique du tiers-monde.

Washington, Moscou, Pékin : le petit Portugal, européen, atlantique, africain, est aussi un pion important de l'échiquier international.

MARCEL NIEDERGANG.

La presse des pays de l'Est reste discrète sur la querelle entre les partis de gauche

De notre correspondant

Vienne. — A quelques jours d'intervalle deux pays d'Europe de l'Est, la R.D.A. et la Hongrie, viennent de signer des accords économiques à moyen terme (cinq ans) avec le Portugal. Deux autres, la Pologne et la Roumanie, ont fait connaître leur intention de conclure prochainement avec Lisbonne des projets de coopération à plus longue échéance (dix ans). Ces contacts, dont la portée dépasse le domaine commercial, confirment l'intérêt que le camp socialiste porte aux changements intervenus depuis le 25 avril 1974 sur les rives du Tage. Cette attention n'exclut toutefois pas la prudence.

La réserve à laquelle les pays socialistes paraissent se tenir a été particulièrement marquée dans les comptes rendus consacrés par la presse aux derniers événements politiques à Lisbonne. L'affrontement de cet automne entre le général Spinola et la gauche avait donné lieu à des commentaires d'un ton vivement polémique. Aujourd'hui les journaux est-européens se montrent discrets sur la controverse entre les socialistes et les communistes portugais. Ni à Varsovie, ni à Budapest, ni encore moins à Bucarest, on ne souhaite pour le moment prendre parti. M. Soares, ministre socialiste des affaires étrangères, a pu s'entretenir avec M. Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, lors du passage de ce dernier à Lisbonne le 17 janvier, et il a été accueilli chaleureusement au début de ce mois en Roumanie, où les « bonnes relations » avec le P.S. portugais sont soulignées. L'agence de presse polonaise a noté de son côté, le 9 janvier, que le parti de M. Soarès « *déclarait fonder sa politique entre autres choses, sur les principes scientifiques du marxisme* ».

Il n'est donc guère étonnant que l'attaque lancée par *l'Humanité* contre le P.S. portugais n'ait pas encore eu d'échos en Europe de l'Est. Apparemment les communistes français ont, pour critiquer les amis de M. Soarès, des raisons que leurs homologues du pacte de Varsovie ne partagent pas. Ces derniers ne veulent pas jeter de l'huile sur le feu ; ils s'efforcent, au contraire, de réduire la portée de la querelle socialiste-communiste. Il y a eu des divergences entre les partis de la coalition en place à Lisbonne, notait mercredi 29 janvier *Trybuna Ludu*, organe du parti polonais.

« *Et alors ? C'est normal, c'est le coût inévitable de la vie démocratique, compte tenu surtout du fait que celle-ci surgit après un demi-siècle de régime dictatorial.* »

Ce ton rassurant n'empêche pas le même journal de constater, comme le *Rude Pravo*, organe du parti tchécoslovaque, que la situation au Portugal est « extrêmement compliquée ». Les forces réactionnaires, remarque *Zycie Warszawy*, quotidien polonais, peuvent encore « *s'appuyer sur les structures économiques inchangées et sur le haut degré d'analphabétisme dans la campagne où l'Eglise, dont la hiérarchie penche nettement à droite exerce une influence considérable sur les esprits* ».

Préserver le statu quo en Europe

Le pessimisme de *Rude Pravo* est encore plus grand. Soulignant que l'héritage de quarante années de fascisme est une « lourde charge » pour les nouveaux dirigeants, le journal pragois ajoute : « *Le sabotage économique organisé par les forces réactionnaires de l'intérieur et de l'étranger, représente une menace sérieuse pour le développement démocratique du pays.* »

A ce danger s'ajoute celui de l'ultra-gauche comme l'ont montré les événements de Porto, mais curieusement *Neues Deutschland*, organe du parti est-allemand, a été le seul des journaux centraux à reprendre assez largement lundi la vigoureuse condamnation des manifestations par le P.C. portugais.

Ce mélange d'attentisme et d'intérêt, de réserve et de sympathie, d'espoir et de scepticisme, reflète les incertitudes. S'il est évident que les Européens de l'Est ne peuvent qu'être satisfaits de l'évolution en cours actuellement à Lisbonne et surtout du rôle dominant que le P.C. tend à y jouer, rien ne dit d'autre part qu'ils soient prêts à remettre en cause l'équilibre européen, simplement pour faire aboutir ce mouvement de démocratisation à l'autre bout du continent. Il est significatif par exemple que l'appartenance du Portugal à l'OTAN ne soit pas remise en cause et ne soit même pas mentionnée comme un obstacle à la réalisation des objectifs du mouvement né le 25 avril.

MANUEL LUCBERT.

Allemagne fédérale

Bonn estime à une centaine les criminels de guerre pouvant faire l'objet de poursuites

De notre correspondant

Bonn. — Lors de la dernière réunion « au sommet » franco-allemande, au mois de juillet, le chancelier Schmidt s'était engagé auprès de M. Giscard d'Estaing à tout mettre en œuvre pour que la convention juridique franco-allemande de 1971 fût ratifiée par le Bundestag avant la fin de 1974. La promesse a été tenue avec un mois de retard. Le Bundestag a en effet adopté le jeudi 30 janvier un projet de loi portant ratification de la convention juridique du 2 février 1971.

Ce texte permet de poursuivre devant les tribunaux allemands les criminels de guerre nazis condamnés en France par contumace. Selon des sources allemandes, il s'agirait d'une centaine de personnes, dont la moitié auraient été condamnées à mort par les tribunaux français. On ne sait pas combien d'entre elles sont encore en vie. Mme Beate Klarsfeld, qui se bat depuis des années pour que la convention soit ratifiée et que les procès des anciens nazis vivant tranquillement en R.F.A. soient rouverts, estime que quelque neuf cents personnes sont concernées par la convention. Avec ses amis des associations françaises de déportés et prisonniers de guerre, elle tient avant tout à ce que certaines personnalités, comme Kurt Lischka, chef adjoint de la Gestapo en France de 1940 à 1943, ne restent pas impunies.

Au cours du débat, M. Vogel, ministre fédéral de la justice, a demandé aux députés d'adopter « *à une très large majorité* » le projet de loi. Néanmoins, la C.D.U.-C.S.U. a voté contre la ratification, bien que, selon son porte-parole, « *son attitude vis-à-vis du projet ne soit pas totalement négative* ». L'opposition chrétienne-démocrate aurait souhaité que l'application de la convention fût limitée aux cas où la peine de mort avait été prononcée en France.

Malgré les assurances réitérées de l'ancien chancelier Brandt à Georges Pompidou, la ratification traîne depuis quatre ans, pour des raisons qui ne sont pas toutes à l'honneur du Parlement ouest-allemand. Le rapporteur de la loi devant la commission juridique du Bundestag n'était autre en effet que M. Ernst Achenbach, qui fut directeur des services politiques de l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1940 à 1943. M. Achenbach, membre du parti libéral, avait été imposé à ce poste par ses amis, à un moment où les députés libéraux voyaient leurs rangs décimés par de nombreux abandons. Pour que M. Achenbach ne quitte le F.D.P., les dirigeants du parti avaient cédé à cette exigence. Adversaire de la ratification, il dut abandonner son poste de rapporteur à l'automne dernier.

Cependant, la présence de M. Achenbach à la commission juridique du Bundestag était un alibi commode pour les députés ouest-allemands, dont bien peu souhaitent en effet, pour des raisons différentes, que des dossiers délicats soient rouverts.

Mme Klarsfeld a qualifié le vote de « *premier succès* ». Elle avait été condamnée, en juillet dernier, à deux mois de prison ferme pour avoir « *participé, en mars 1971, à une tentative d'enlèvement de Kurt Lischka* » et avait à plusieurs reprises attiré l'attention sur une « *situation scandaleuse* ».

DANIEL VERNET.

Union soviétique

Un hebdomadaire moscovite affirme que le nombre de Juifs candidats à l'émigration « ne cesse de décroître »

De notre correspondant

Moscou. — Il faut s'attendre à voir diminuer le nombre des juifs soviétiques quittant l'U.R.S.S. pour Israël. Tel est le sens d'un article publié jeudi 30 janvier par l'hebdomadaire *Novoïé Vremia* (Temps nouveaux). C'est le premier commentaire autorisé sur la question depuis que Moscou a suspendu l'application de l'accord commercial soviéto-américain pour protester notamment contre les prétentions du Congrès de lier l'octroi du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à une libéralisation de la politique d'émigration.

Selon *Novoïé Vremia*, qui cite pour la première fois à notre connaissance, quelques chiffres précis, le nombre de juifs soviétiques demandant à émigrer « *ne cesse de décroître depuis 1973, du fait de la misère, du chômage, du manque de logements* » qui règnent en Israël, ainsi que du fait de « *l'hostilité dont font preuve les anciens résidents à l'égard des juifs soviétiques* ». « *A l'heure actuelle*, affirme le journal, *mille quatre cent vingt demandes de départ au total sont examinées par les services compétents.* »

Ce dernier chiffre, qu'il est impossible de vérifier, risque de prêter à contestation. S'il est indéniable que le nombre de demandes de visas pour Israël a considérablement diminué depuis plus d'un an, il est fort peu probable qu'il ait « fondu » à ce point. Il y a deux semaines, en recevant M. Whitlam, le premier ministre australien, M. Kossyguine n'avait pas parlé de mille quatre cents demandes en attente, mais de trois mille. Ce chiffre, pourtant, plus de deux fois supérieur à celui cité par *Novoïé Vremia*, avait alors été contesté par plusieurs leaders juifs dissidents.

De nombreux juifs désirant quitter l'U.R.S.S. n'ont toujours pas, d'autre part, déposé une demande formelle. Ils attendaient avant d'accomplir ces formalités de savoir si les autorités soviétiques allaient ou non libéraliser leur politique pour éviter une longue période d'attente pouvant atteindre parfois plusieurs années, cette période d'attente marquée par bon nombre de vexations et de mesures arbitraires.

Novoïe Vremia traite également des refus de visas. Mais alors que l'hebdomadaire cite les chiffres des départs pour 1972 et 1973, il précise seulement que « *de 1945 au 1er janvier 1975, les organismes soviétiques ont satisfait 98,5 % des demandes de visas pour Israël* ». Il est donc impossible, à partir de ces données, de connaître le pourcentage des refus enregistrés au cours des deux dernières années. Rien qu'à Moscou, on aurait recensé environ cinq cents familles qui se sont vu refuser un visa. *Novoïe Vremia*, enfin, nie que les autorités soviétiques créent « *des difficultés aux personnes qui désirent se rendre en Israël* ». Cette affirmation n'est pas contestée par de nombreux dissidents juifs qui reconnaissent cependant qu'il est encore trop tôt pour dire si les autorités soviétiques vont ou non durcir leur attitude. — J. A.

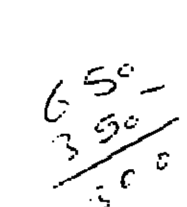
Yougoslavie

L'ANCIEN MINISTRE SERBE DE L'INFORMATION PREND LA DIRECTION DE « POLITIKA »

Belgrade (A.F.P., U.P.I.). — M. Vukoje Bulatovitch, membre du comité exécutif de la Ligue des communistes de Serbie, a été nommé jeudi 30 janvier directeur de la maison d'édition Politika et rédacteur en chef du journal du même nom. Il remplace à ces deux postes MM. Miroljub Lazarevitch et Vojislav Djukitch.

M. Bulatovitch avait exercé jusqu'en avril 1974 les fonctions de ministre serbe de l'information, après avoir été pendant cinq ans correspondant à Rome de « Kommunist », l'organe théorique du parti yougoslave.

Sa nomination à la tête des édition Politika confirme la mainmise du parti sur l'ensemble de la presse yougoslave, désormais « instrument de lutte de la classe ouvrière ». Elle complète la reprise en main de « Politika », journal relativement indépendant jusqu'en 1972, mais qui s'est vu reprocher d'avoir subi l'influence de l'ancienne direction « libérale » du parti serbe.



...geants socialistes

...ys de l'Est reste discrète entre les partis de gauche

Préserver le statu quo en Europe

Yougoslavie

L'ANCIEN MINISTRE SERBE DE L'INFORMATION PREND LA DIRECTION DE « POLITIKA »

MANUEL LUCBERT

EUROPE

Grande-Bretagne

Mme Margaret Thatcher est candidate contre M. Heath au poste de leader du parti conservateur

De notre correspondant

Londres. — Mardi 4 février, les députés conservateurs vont élire — ou réélire — un leader. Depuis octobre l'opposition a été paralysée à Westminster. Au lendemain de la victoire travailliste, la plupart des tories s'accordaient à dire que *« Heath devait s'en aller »*. A la surprise générale cependant, le chef conservateur défend son poste avec une extraordinaire ténacité.

Ceux qui pouvaient être considérés comme les successeurs naturels de M. Heath ont accumulé les maladresses. Sir Keath Joseph, le *« penseur »* le plus respecté des « tories », avocat passionné de la discipline en matière de finances, champion du retour à l' *« ordre »* et aux valeurs traditionnelles, a, ces derniers mois, multiplié les gaffes les plus grossières. Peut-être avait-il raison quand il traitait des problèmes démographiques, mais il a fait scandale en parlant de façon trop méprisante des classes pauvres incapables d'élever leurs enfants. Quelques mots mal choisis ont suffi pour éliminer un candidat dont les chances paraissaient grandes.

M. Heath n'a pas été sauvé pour autant. Depuis quelques semaines, il voit avec inquiétude monter l'étoile de Mme Margaret Thatcher, qui fut son ministre de l'éducation. Elle aussi, il est vrai, a connu quelques épreuves déplaisantes. Dans une interview, n'a-t-elle pas expliqué qu'elle accumulait chez elle des boites de conserve dont les prix ne cessaient de monter ? Cependant, Mme Thatcher a trouvé une occasion de s'illustrer en menant aux Communes le combat contre la politique du chancelier de l'Echiquier. Or elle est parvenue à tenir tête brillamment à M. Healey, ce qui n'est pas un exploit à la portée de tout le monde. Le défaut de la cuirasse est qu'elle présente un peu trop l'image de la lady conservatrice, portant des chapeaux fleuris, arborant l'inévitable collier de perles et défendant toujours la philosophie des classes moyennes, dont l'ambition suprême est d'acquérir un pavillon de banlieue, tandis que leurs enfants fréquenteront une école privée.

Dans l'immédiat, c'est quand même Mme Thatcher qui représente le danger le plus pressant pour M. Heath. Les théoriciens présentent cet affrontement comme une bataille entre le conservatisme « gauchiste » de M. Heath et la droite, dont Mme Thatcher serait la championne. En réalité, cette appréciation est un peu superficielle : à cause de ses origines modestes, sans doute, M. Heath s'est vu attribuer le sobriquet d'« épicier ». Mais comme sa rivale n'appartient pas non plus aux classes aristocratiques ou fortunées, les partisans de l'actuel leader mènent campagne en proclamant qu'ils préfèrent *« un épicier à la fille d'un épicier »*.

Un second tour probable...

Les rivaux de M. Heath, attendent dans les coulisses. M. William Whitelaw, président du parti conservateur, représente le « marais ». Il proclame qu'il n'entrera pas en lice contre son chef respecté. Rien n'exclut cependant qu'il puisse très vite se laisser convaincre lorsque les circonstances lui paraitront favorables. *Il en va de même pour M. Robert* Carr, ancien ministre de l'intérieur, qui bénéficie de l'estime générale mais que beaucoup des tories jugent incapable de planter un poignard dans le dos d'un adversaire.

Autre candidat inscrit au premier tour, M. Hugh Fraser, un député catholique écossais qui représente le « dix-neuvième siècle », ne fera qu'enlever des voix à M. Heath et à Mme Thatcher.

Les règles du jeu pour cette élection ont été conçues de manière à embarrasser M. Heath autant que possible. Autrefois, les conservateurs s'en remettaient à un *« cercle magique »* de personnalités qui, après des consultations secrètes, permettaient à un nouveau leader d'émerger spontanément. Lorsque Sir Alec Douglas Home a été poliment poussé hors de Downing Street, le parti en est venu à élire son chef de file d'une manière démocratique. M. Heath fut le premier leader ainsi désigné.

Aujourd'hui — est-ce une revanche ? — Sir Alec a mis au point un nouveau système d'élection : au premier tour, il faut obtenir non seulement la majorité absolue, mais une avance de 15 % au moins sur le second candidat. Un tel résultat parait exclu aussi bien pour M. Heath que pour Mme Thatcher.

Or les dispositions prises pour le second tour sont dangereuses pour M. Heath. Elles autorisent l'apparition de nouvelles candidatures. Les *« amis, et néanmoins rivaux »*, du leader sortant pourront entrer en lice tout en affirmant qu'ils ont de façon loyale soutenu l'ancien premier ministre aussi longtemps que celui-ci avait une chance.

JEAN WETZ.

LE DIFFÉREND GRÉCO-TURC AU SUJET DE LA MER ÉGÉE

Ankara accepte « en principe » d'aller devant la Cour internationale de justice

De notre correspondant

Ankara. — M. Sadi Irmak, premier ministre turc chargé d'expédier les affaires courantes, a *déclaré, mercredi 29 janvier, que* la Turquie *« accueillerait favorablement »* la proposition grecque de porter leur différend, au sujet de la mer Egée, devant la Cour internationale de La Haye. D'accord sur le principe, la Turquie n'en continuera pas moins de mener dès février ses prospections pétrolières en mer Egée, a-t-il ajouté. Le gouvernement, de toute manière, ne s'est pas prononcé sur le fond de la proposition grecque. On croit savoir que l'acceptation de la Turquie serait conditionnelle.

Le parti républicain du peuple de M. Ecevit a indiqué, pour sa part, qu'avant de porter cette affaire devant la Cour internationale, il fallait définir clairement tous les points de désaccord entre les deux pays intéressés. L'ancien premier ministre propose en conséquence que la Grèce et la Turquie entreprennent d'abord des négociations. Le tribunal international ne serait saisi que si ces conversations échouaient.

La proposition d'Athènes est interprétée ici comme une offensive de paix *« manquant de sincérité »*. Son objectif serait de réduire la tension gréco-turque sur le plateau continental égéen, au moment où Ankara s'apprête à envoyer dans les zones contestées le bateau norvégien de prospection pétrolière, *Longva*. Il semble aussi que les dirigeants grecs veuillent gagner du temps en attendant l'ouverture de la prochaine conférence de Genève sur le droit international maritime. Athènes espère voir la limite des eaux territoriales portée à 12 milles, ce qui pourrait lui donner un argument juridique essentiel, si le différend était un jour soumis à la Cour internationale de justice.

Ankara, pour sa part, avait, dès février 1974, préconisé une solution négociée afin d'aboutir à une délimitation acceptable pour les deux parties. Le gouvernement grec avait répondu alors qu'il acceptait en principe la proposition turque, mais uniquement sur la base de la convention de Genève de 1958. Athènes interprète cette convention comme étendant le plateau continental jusqu'aux îles proches de la Turquie et appartenant à la Grèce. Ankara souhaitait que les deux parties amorcent des pourparlers sans poser de conditions préalables (*le Monde* du 29 mai et du 7 juin 1974) et surtout sans que l'on se réfère à la convention de Genève, dont la Turquie n'est d'ailleurs pas signataire.

Les négociations demandées par la Turquie n'avaient pas eu lieu et le *Candarli*, navire de guerre turc, avait fait un tour très remarqué dans la zone contestée. Il est, pour le moment du moins, peu probable qu'Ankara accepte sans réserves la compétence de la Cour internationale de justice.

Le différend au sujet de la mer Egée n'est pas seulement d'ordre technique et juridique. Il a également une importance stratégique, politique et économique toute particulière pour Ankara. Les dirigeants turcs ne sont pas disposés à laisser l'affaire au jugement de quelques juristes, aussi prestigieux et impartiaux soient-ils. Le procès, en tout état de cause, risque de durer quelque temps. Or, la Turquie voudrait de toute évidence une solution qui donne satisfaction aux deux parties le plus rapidement possible.

Enfin, le différend gréco-turc sur la mer Egée intéresse aussi l'OTAN, les Etats-Unis et l'Union soviétique. L'extension de la limite commerciale ou militaire. L'accès en Méditerranée risquerait de dépendre du bon vouloir d'Athènes.

ARTUN UNSAL.

AFRIQUE

Zaïre

La « radicalisation de la révolution authentique »

La politique de « radicalisation » se poursuit au Zaïre, où, après avoir nationalisé les principales entreprises, le bureau politique du parti unique a ordonné le rapatriement de tous les biens des Zaïrois à l'étranger. Le conseil exécutif (gouvernement) zaïrois a cependant confirmé, le 18 janvier, que « les entreprises étrangères œuvrant au Zaïre sous le régime du code des investissements ne sont pas concernées » par les mesures de nationalisation.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Le jour du départ du président Mobutu Sese Seko pour son deuxième voyage en Chine, le 4 décembre dernier, M. Engulu, un de ses principaux conseillers, fit cette déclaration : *« Le M.P.R.* (le parti unique zaïrois) *doit être considéré comme une Eglise dont la religion est l'authenticité, et son fondateur comme un messie. (...) La colonisation (...) a imposé aux Zaïrois une façon importée de concevoir les relations de l'homme avec Dieu. La nécessité d'une attitude critique s'imposait. (...) Mobutu est venu au nom des ancêtres, et envoyé par eux. Il a apporté le message de la paix, de l'entente et de la fraternité. (...) Il doit être considéré comme notre prophète. »*

Cinq jours plus tard, tandis que le président visitait la Corée du Nord, les cours de religion furent supprimés dans les établissements scolaires, et la fête de Noël disparut du calendrier.

De retour, le général Mobutu fit ajouter son effigie au traditionnel flambeau représenté sur l'insigne du parti, et remplacer dans les hôpitaux les crucifix par son portrait (1). Il déclaré qu'il n'était pas Dieu, mais ne nia pas être le Messie. Et M. Engulu devint officiellement le « numéro deux » du régime. Il est le seul à cumuler les fonctions de commissaire d'Etat (en l'espèce, « chargé des affaires politiques et de la coordination des activités du parti ») et de commissaire politique (c'est-à-dire membre du bureau politique). M. Engulu appartient à la même tribu (Mongo), que le chef de l'Etat.

Le 30 décembre, le général Mobutu décida la *« radicalisation de notre révolution authentique »*. Placée sous le signe de *« la lutte contre la bourgeoisie »*, à laquelle le président assure *« avoir déclaré la guerre »*, cette *« révolution dans la révolution »* permit notamment de nationaliser les principales entreprises du pays, déjà « zaïrianisées » depuis un an (2). La formation et l'encadrement de la jeunesse furent placés sous le contrôle direct du président.

Le chef de l'Etat avait-il été frappé par les modèles chinois et nord-coréen ? Il a fait l'éloge des structures économiques de ces pays, *« où l'inflation est inconnue »* de même que la corruption, *« honte nationale »* au Zaïre. *« Sans adopter l'idéologie de ces pays et sans devenir communiste pour autant, le Zaïre s'inspirera de ces structures pour les adapter aux réalités zaïroises »*, déclarat-il le 4 janvier. *« Dans le domaine de l'éducation*, écrivait peu auparavant l'un des quotidiens du parti, *Salongo*, *« il faut noter qu'en Chine comme en Corée la jeunesse est prise en main dès l'enfance. En ce qui nous concerne, les résultats obtenus demeurent partiels et relatifs. »* Aussi le président a-t-il décidé de *« renforcer désormais le mouvement pionnier »*, d'introduire systématiquement l'instruction civique et politique dans les écoles et, d'une manière générale, de *« renforcer le programme politique et idéologique de la jeunesse dans la fidélité inconditionnelle au président »*.

« Les bourgeois seront écrasés »

Comme le veut la coutume « mobutiste », une *« marche de soutien »* fut organisée le 9 janvier à Kinshasa pour fêter l'événement. Ce genre de manifestation mobilise, sous peine de sanctions, quelques dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, représentant les principaux corps de métiers et les organisations de masse. Ils marchent en bon ordre dans la chaleur moite, trois ou quatre heures durant, parcourent la ville en scandant des slogans, en chantant et parfois en dansant, à l'invitation de groupes d'« animateurs » aux vêtements colorés et à l'entrain communicatif. Ce jour-là, les banderoles brandies par les jeunes portaient des mots d'ordre révolutionnaires du type : *« Tous les bourgeois seront écrasés sous l'enclume des intérêts du peuple ! »* Et le cœur y était.

S'agit-il d'un renversement de politique ? Le *« Guide »* a-t-il pris le parti de la gauche contre la droite ? En décembre, la ville retentissait encore du bruit des scandales financiers qui ravagent, depuis des années, ce pays, où, selon la formule du président, *« le nombre de Mercedes au kilomètre carré est le plus élevé du monde »*. Certains estiment plutôt que, se sentant menacé, le chef de l'Etat a cédé à la pression d'une opinion publique silencieuse, mais présente.

Depuis deux ans, le coût de la vie a augmenté sensiblement plus vite que les rémunérations, et la misère s'aggrave. Le Zaïre, avec ses immenses richesses, est l'un des pays d'Afrique noire où le revenu par tête est le plus faible. Ces bidonvilles, qui s'étendent sur des kilomètres autour du centre de la capitale ne représentent-ils pas un risque, à long terme, pour la stabilité du pouvoir ? L'histoire récente montre que la misère et la corruption peuvent provoquer la colère des jeunes officiers, et il semble que le président Mobutu ait été impressionné par le sort réservé à l'empereur d'Ethiopie. Or les mesures de « zaïrianisation » prises à l'automne 1973 n'ont pas eu les effets escomptés. Elles ont coupé la bourgeoisie en deux fractions inégales : pour un heureux élu, qui se voyait confier la direction d'une entreprise, deux ou trois mécontents surgissaient. Bon nombre d'officiers ou de sous-directeurs ont eu le sentiment d'être laissés pour compte. La tension devint d'autant plus vive que les nouveaux responsables puisaient dans la caisse des entreprises qui leur avaient été confiées.

De même, peut-on s'interroger sur la signification des mesures d'amnistie qui ont été prises en novembre dernier, et qui ont incité un certain nombre d'exilés politiques notoires à rentrer au pays. Fallait-il y voir la soudaine générosité d'un chef d'Etat consolidé, ou l'effet d'une nécessité politique ? Quel meilleur moyen, en l'occurrence, de désarmer l'opposition ? Reste à savoir si la parole donnée sera tenue. Certains se rappellent l'histoire du chef rebelle Mulele, qui, après avoir été officiellement « pardonné », et avoir reçu publiquement toutes les assurances, fut assassiné immédiatement après son retour. Dans ce pays où tout repose sur la seule volonté du chef de l'Etat, les garanties individuelles restent minces.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) *Le Monde* des 29 et 30 décembre 1974.

(2) En novembre 1973, les dirigeants étrangers des principales entreprises du pays ont été remplacés, du jour au lendemain, et sans préavis, par des Zaïrois, choisis surtout parmi les cadres de l'administration et de l'armée. Un certain nombre d'entreprises étrangères restent cependant implantées dans le pays.

Tunisie

Le gouvernement souhaite associer la France à des projets industriels

La grande commission de coopération franco-tunisienne s'est réunie à Paris, jeudi 30 janvier, en présence de MM. Habib Chatti et Abdelaziz Lasram, respectivement ministres tunisiens des affaires étrangères et de l'économie, et de MM. Sauvagnargues et Fourcade. Les deux ministres tunisiens ont d'autre part été reçus, dans l'après-midi, par M. Giscard d'Estaing. En quittant l'Elysée, M. Chatti a déclaré qu'il avait demandé au président de la République que l'aide financière de la France soit augmentée. *« Nous pensons*, a-t-il dit, *que l'aide française doit être réajustée et réaménagée en fonction du plan de développement tunisien. »* M. Chatti a assuré la France du soutien de la Tunisie au projet de conférence sur l'énergie. A propos des travaux de la commission, le ministre tunisien des affaires étrangères a déclaré : *« Nous avons dit au président de la République combien nous en étions satisfaits. Ils se sont déroulés dans une atmosphère très amicale. »*

M. Lasram a, de son côté, déclaré au *Monde* que son gouvernement s'efforçait de redresser la balance commerciale, qui *« se détériore gravement »*. *« La France étant notre premier partenaire commercial*, a ajouté le ministre tunisien de l'économie, *nous pensons qu'elle peut faire beaucoup en ce sens. Nous souhaitons, d'autre part, intéresser la France à certains de nos grands projets industriels, notamment dans le domaine des phosphates et des hydrocarbures. Ces projets supposent des investissements considérables au regard desquels les quelque 200 millions de francs de l'aide publique française ne représentent pas grand-chose. Les Etats arabes producteurs de pétrole sont prêts à nous avancer les fonds nécessaires, et nous pensons que la France pourrait y participer, de son côté, pour les études de viabilité, l'apport technologique et la commercialisation des produits. C'est en ce sens que nous parlons de coopération triangulaire. »*

Une commission financière mixte se réunira prochainement pour étudier ces questions. Une autre commission mixte aura pour mission d'étudier les problèmes posés par les cent cinquante mille Tunisiens qui travaillent en France.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● LA LIGUE DES ETUDIANTS NATIONAUX DEMOCRATIQUES a *été dissoute*, jeudi 30 janvier, par le gouvernement, et la réunion qu'elle devait tenir pour marquer le quarante-deuxième anniversaire de la nomination de Hitler comme chancelier du Reich a été interdite. La dissolution a été décidée aux termes du traité de 1955, qui interdit toute activité néo-nazie en Autriche. — *(U.P.I.)*

Belgique

● LES SIX CENT QUARANTE TRAVAILLEURS des cristalleries du Val-Saint-Lambert à Liège occupent leur usine depuis mercredi 29 janvier. Ils entendent maintenir une production limitée, afin d'alimenter leur fonds de solidarité. Les ouvriers ont rejeté les propositions patronales qui tendaient, soit à une réduction du nombre du personnel, soit à la fermeture définitive de l'entreprise dans laquelle l'Etat occupe une position majoritaire. — *(A.F.P.)*

Dahomey

● LE LIEUTENANT-COLONEL MATHIEU KEREKOU, chef de l'Etat dahoméen, a nommé mercredi 29 janvier le lieutenant de gendarmerie Fewéis Kouyami — qui est membre du bureau politique national — ministre de la fonction publique et du travail. Il remplace à ce poste le capitaine Janvier Assogba, relevé de ses fonctions à la suite de l'annonce — le 23 janvier — par le chef de l'Etat de la découverte d'une tentative de coup d'Etat.

Danemark

● M. KARL SKYTTE, président du Parlement danois, a été chargé d'une mission d'exploration par le reine Margrethe qui venait de recevoir la démission du gouvernement libéral minoritaire de M. Hartling (*le Monde* du 30 janvier). M. Skytte est chargé d'explorer les possibilités de formation d'un gouvernement de coalition majoritaire ou jouissant d'un appui parlementaire plus important que celui de M. Hartling (42 députés sur 179). — *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

● LE DUC DE NORFOLK, *le* titulaire du plus vieux titre nobiliaire en Grande-Bretagne, est mort vendredi à l'âge de soixante-six ans. Premier duc du royaume et comte-maréchal d'Angleterre, il avait la charge d'organiser toutes les cérémonies royales depuis vingt-sept ans. — *(A.F.P.)*

● UNE CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE sur l'indépendance des Seychelles aura lieu à Londres, du 14 au 27 mars prochain. Ce territoire britannique de l'océan Indien dispose d'un statut d'autonomie interne et possède une assemblée législative. — *(Reuter.)*

Guinée

● M. DIONDA, gouverneur de la province de Kankan, et deux autres hauts fonctionnaires de cette province, ont été arrêtés le mercredi 29 janvier pour *« malversations et trafics »*. Le président Sekou Touré a annoncé le lendemain que *« tout fonctionnaire reconnu coupable de trafic sera exécuté »*. *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande

● LES ESPOIRS DEJA FRAGILES D'UN NOUVEAU CESSEZ-LE-FEU en Irlande ont reçu un coup sévère, jeudi 30 janvier, à la suite de la publication à Londres d'un rapport sur l'internement, dont les conclusions vont directement à l'encontre des exigences des « provos ». Ce rapport suggère la suppression du statut spécial de détenu politique en Ulster et le maintien, dans l'immédiat, de la détention préventive des suspects. — *(A.F.P.)*

Maroc

● M. AHMED OSMAN, premier ministre marocain, se rendra en visite officielle en Union soviétique durant la première moitié de février, apprend-on à Moscou. *(Reuter.)*

Mexique

● LA POLICE a attribué aux « guérilleros communistes les attentats à la bombe qui ont eu lieu le lundi 27 janvier. Les attentats visaient des banques et des bâtiments publics. Cinq bombes ont explosé à Mexico et à Oaxaca sans faire de victimes. A San-Luis-Potosi, au nord-ouest de la capitale, les explosions ont fait cinq morts et dix-neuf blessés. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● LE LIEUTENANT-COLONEL THELEN, arrêté le 18 janvier à Munich, a reconnu, mercredi 29 janvier, qu'il avait tenté de recruter des mercenaires pour la Rhodésie, annonce le parquet de Munich. Edgard Thelen, ancien légionnaire, avait offert, par voie de petites annonces publiées par la presse anglaise, ouest-allemande et suisse, deux cents à trois cents emplois de « guide pour safari en Rhodésie » à de « jeunes hommes célibataires », et avait établi son « quartier général » dans un grand hôtel de Munich. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● M. BHUTTO, premier ministre du Pakistan, a lancé, mercredi 29 janvier, un appel au peuple pakistanais et aux « Cachemiris du monde entier » leur demandant de se mettre en grève pour vingt-quatre heures si un accord était signé (*le Monde* du 22 janvier) entre le premier ministre indien, Mme Gandhi, et le chef autonomiste cachemiri, M. Mohamed Abdoullah, sur l'avenir constitutionnel du Cachemire sous administration indienne. M. Bhutto a affirmé que le Pakistan *« s'opposerait à toute conspiration contre le droit des habitants du Cachemire à l'autodétermination »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

CARNETS DE ROUTE EN ÉTHIOPIE « SOCIALISTE »

III. — L'empereur savait...

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Un abîme sépare l'Ethiopie de sa capitale haut perchée, occidentalisée, fraîchement politisée : celui qui sépare une révolution bavarde d'un silencieux Moyen Age. Jean-Claude Guillebaud, qui a fait le voyage d'Addis-Abeba en Erythrée, nous ouvre, en cinq articles, ses carnets de route (« le Monde » des 30 et 31 janvier).

Dessié (capitale du Wollo) — C'est encore la famine qui domine les conversations que l'on peut avoir dans cette capitale de province grouillante et sale comme à l'accoutumée. Certes, en février 1974, la rébellion militaire est partie d'Asmara (Erythrée) et de l'Ogaden avec la révolte des 2e et 3e divisions de l'armée éthiopienne. Ce qui devint progressivement une « révolution » et aboutit le 12 septembre 1974 à la destitution du Roi des rois, ne saurait cependant s'expliquer sans la famine.

C'est elle en définitive qui fut le vrai détonateur, le scandale subitement révélé dans lequel s'abîma l'ancien régime. « *La famine,* nous disait un intellectuel, *ce fut la preuve brutale que le vieil équilibre agraire, l'immobilité moyenâgeuse dont l'Ethiopie tirait un certain orgueil, n'était plus possible, même plus supportable.* »

A ce titre, Dessié, qui fut la « capitale de la famine » peut bien être considérée aujourd'hui comme la « capitale de la révolution ». Et le Wollo de 1975 reste la province douloureuse, le test principal sur lequel le nouveau régime attend et craint d'être jugé un jour. Que se passerait-il si, demain, tout recommençait ? Tout, c'est-à-dire les morts, les mendiants, les réfugiés... Cette perspective paraît obséder les membres du « Deurg ». Aussi viennent-ils de placer le Wollo sous l'administration directe de l'armée.

Au début du mois de janvier sont arrivés à Dessié le nouveau gouverneur, les nouveaux chefs de districts et de sous-districts, tous militaires. En même temps qu'eux s'installaient sur place les membres de la « commission d'enquête sur la famine » que dirige un professeur de faculté considéré jadis comme « contestataire » : M. Messfin Wolde Mariam. Sa mission n'est simple qu'en apparence : il s'agit de découvrir exactement qui fut responsable de cette famine et comment les choses se sont réellement passées. Pour ce faire, la commission épluche des tonnes de documents, perquisitionne dans le plus petit bureau du district, interroge des témoins, par dizaines.

Le souci est double. On veut d'abord éviter à tout prix que les mêmes causes ne puissent reproduire les mêmes effets. Il s'agit aussi, et d'une certaine manière, d'exorciser cette tragédie qui restera comme une tache noire sur l'Ethiopie.

L'enquête n'est pas simple. Le colonel Getahum Ijiru, nouveau gouverneur du Wollo, nous reçoit dans un bureau littéralement envahi par des cartons de dossiers, des piles d'archives, qu'il désigne en soupirant. Une certitude paraît cependant acquise : l'ancien régime porte d'écrasantes responsabilités dans ce drame qu'il chercha si longtemps à dissimuler. Non seulement le palais n'a pas « ignoré » à l'origine l'étendue de la catastrophe comme on a pu le croire mais il en fut averti beaucoup plus tôt qu'on ne l'a dit.

Voici plus de six années le dejazmatch Mamo Seyoum, qui faisait alors office de gouverneur du Wollo (1) avait, semble-t-il, adressé des rapports écrits au ministre de l'agriculture et au premier ministre, puis averti oralement l'empereur lui-même qu'une famine était à craindre. Il réclamait la construction urgente de silos à grains qui auraient permis de constituer des stocks en prévision. Réponse négative du palais : « *Les silos coûteraient trop cher.* » La clairvoyance de Mamo Seyoum est aujourd'hui reconnue par le « Deurg » qui l'a nommé gouverneur du Shoa. Par contre les deux gouverneurs qui, après lui, se sont succédé à Dessié et y ont fait preuve d'irresponsabilité ont été fusillés. Il s'agit des dejazamath Salomon Abraha et Leguesse Bezu. L'enquête continue. De nouvelles arrestations — nous dit-on — sont probables. De nouvelles exécutions également.

Mais ne paraît-elle pas un peu vaine cette volonté d'expliquer par quelques « fautes » un événement qui participa en réalité d'un état d'esprit général, d'une sorte d'immanence de l'injustice. « *A Dessié,* nous raconte un jeune médecin, *les pauvres mouraient sous les yeux des riches. Les paysans mouraient de faim à côté des stocks de grains, sans penser à y toucher. Et à l'église les prêtres parlaient de la famine comme d'une punition divine.* »

***

Kobo, jeudi. — Voici l'un des villages les plus misérables de la « grande route ». Kobo, plus bas en altitude que le reste de la vallée, se trouve au milieu d'une sorte de savane desséchée, bordée à l'est par le désert des Danakils. Poussière rouge en tourbillons, grappe de charognards qui sautillent sur les bas-côtés comme des dindons ; au nord, les montagnes d'Alamata couronnées de brumes... La route est coupée par des bandes de bourricots en liberté mais dont les flancs sont à vifs, ouverts par le frottement du bât. Au milieu de ce grouillement de misère, les chamas des petites lycéennes font de surprenantes taches immaculées.

C'est avec un prêtre éthiopien, Aba Michael, que nous aurons l'une des conversations les plus inquiétantes de ce voyage. Aba Michael est un colosse aux manches retroussées qui manie la pioche pour bâtir un orphelinat. Un de ces acharnés solitaires comme on en rencontre partout dans le monde, là où souffrent des hommes. Avec lui ce n'est pas de la famine précédente dont nous parlons. Mais des famines à venir... Il n'est pas optimiste.

« *Toutes ces régions là-bas,* dit-il en désignant l'ouest, *et les montagnes forment le district de Lasta. Trois cent mille personnes y vivent et n'ont plus rien à manger depuis plusieurs semaines. Si des distributions ne sont pas organisées très rapidement, les paysans vont descendre de leurs montagnes et tout recommencera. Cela, c'est sûr...* »

Aba Michael estime que, déjà, le banditisme se développe d'une façon effrayante dans le district de Lasta. Ici, bien des gens ne savent plus très bien qui gouverne l'Ethiopie. Depuis six mois, le sentiment s'est répandu d'une sorte de vacance du pouvoir qui encourage le « *chacun pour soi* » et l'illégalité. On signale des vols de troupeaux, des conflits sanglants à propos de la terre, des incendies de récolte. Les événements prendraient-ils, parfois, une coloration politique ? Il est difficile de le savoir. Toutes ces régions ne sont accessibles qu'à dos de mulet (2) et les témoignages de seconde main sont fragiles.

Mais pour les risques de famine en tout cas, le district de Lasta et le Wollo lui-même ne sont plus des cas uniques. Une nouvelle catastrophe menace l'Ethiopie tout entière et plus particulièrement les régions du Sud (Ogaden, Harrar, Sidamo, Gemu-Gofa). A la fin de l'année 1974, trois provinces sur quatorze seulement (Begemder, Godjam, Shoa) ont disposé de surplus agricoles exportables vers le reste du pays. Les onze autres connaissent un déficit alimentaire qui ne pourra être compensé que par des secours extérieurs. Au total, l'Ethiopie aurait besoin d'un minimum de 278 000 tonnes de céréales pour 1975, dont 87 000 pour le seul Wollo (3). Où les trouvera-t-elle ?

La sécheresse n'explique pas à elle seule cette situation. Dans les montagnes de l'ouest du Wollo par exemple (districts de Wag et de Lasta) une bonne récolte en 1973 avait permis aux paysans de rembourser leurs dettes et de reconstituer des réserves après les terribles années 1965-1966 au cours desquelles — déjà — beaucoup de gens étaient morts de faim. Pour cette raison, la partie ouest du Wollo n'avait pratiquement pas souffert de la dernière famine en 1973. Hélas ! en 1974, les récoltes ont été détruites à 80 % par les chenilles et par les rongeurs. Dans certains villages les paysans ont semé trois fois de suite. En vain.

Ailleurs, c'est une maladie (la trypanosomiase) qui a décimé le bétail ou un parasite (« Ladybird beetle ») qui s'est attaqué aux plantations de café. L'Ethiopie se débat désormais dans des calamités conjuguées qu'aucune proclamation « socialiste » ne suffira à conjurer. Déjà dans les districts de Lasta et de Wag des critiques anonymes s'élèvent contre la mauvaise organisation des secours par les militaires...

***

Maichew, vendredi. — Les montagnes d'Alamata dressent une barrière naturelle entre le Wolo et le Tigré. C'est un rendez-vous poignant. Ici la misère noirâtre des Toukouls paraît recroquevillée au milieu d'une beauté démesurée, celle des lacs de montagne environnés d'oiseaux, des escarpements chaotiques que l'on touche du doigt à travers la transparence de l'air. La route en corniche, taillée jadis dans le roc par les Italiens, émerveillerait tous les touristes du monde. A condition qu'ils ne regardent rien d'autre. Surtout pas ces villages aux maisons penchées, entre lesquelles courent des enfants nus. On y croise parfois un paysan revenant d'une marche de plusieurs kilomètres avec une bûche sur le dos. Elle entretiendra le foyer pour la nuit. Un trésor à Maichew...

(1) Le gouverneur en titre était le prince héritier Asfa Wossen, titulaire, en principe, de la couronne éthiopienne depuis la destitution de son père Hailé Sélassié. Soigné en Suisse depuis plusieurs années, il n'a pas rejoint l'Ethiopie.

(2) Le problème des communications est crucial dans cette province. Plusieurs projets routiers viennent d'être entrepris grâce à l'assistance étrangère. Les Chinois notamment ont envoyé plusieurs experts chargés de construire une route entre Woldia et Gondar.

(3) Source « Estimates of relief requirements for 1975 », document publié par l'Ethiopian Nutrition Institute en décembre 1974

Prochain article :

IV. — MAQUIS ET EMBUSCADES ?

CORRESPONDANCE

Le destin de l'Erythrée

La correspondance de M. Jean-Pierre Chrétien (le Monde *du 23 janvier) à la suite de l'article sur l'Erythrée paru dans* le Monde *du 26 décembre, nous vaut la lettre suivante de son auteur, M. Cornevin. Celui-ci, après avoir rappelé qu'il avait volontairement arrêté son exposé au 15 juin 1962 — jour où l'ancienne colonie italienne de l'Erythrée fut proclamée officiellement la quatorzième province de l'empire éthiopien — écrit :*

L'argumentation de M. Chrétien m'a laissé perplexe. Les « compléments » sur le royaume d'Axoum et son déplacement vers le sud n'apportent rien de nouveau, et les précisions qu'il donne sur les conditions de l'implantation italienne me semblent secondaires dans un abrégé historique sur l'Erythrée. Mais il y a beaucoup plus grave. Lorsqu'il écrit que « l'entité tigrinya est radicalement différente du phénomène « érythréen » moderne », M. Chrétien fait à mon avis un contresens de taille en refusant aux tigrinya de l'Erythrée la place qui est la leur, celle de l'ethnie numériquement la plus importante. J'ai justement montré dans mon article que pour des raisons historiques différentes les tigrinya (chrétiens de rite éthiopien) et les divers groupes musulmans manifestaient un commun sentiment de vive animosité contre la suprématie amhara.

Certes, la politique des pays arabes et la présence américaine à Asmara ont constitué des éléments essentiels dans la lutte du Front de libération, mais ce sont des questions qui ont été développées par vos collaborateurs Jean de la Guerivière et J.-C. Guillebaud.

Il m'a paru plus intéressant de rechercher les conditions de formation d'un nationalisme érythréen dans l'histoire de ce pays, si mal connu du grand public.

PROCHE-ORIENT

TÉMOIGNAGE

Choses vues et entendues en Israël

par EUGÈNE IONESCO,
de l'Académie française

J'arrive d'Israël, après avoir été à Bonn, où je suis passé devant l'ambassade israélienne : une forteresse entourée de hauts murs qui nous cachent les locaux de l'ambassade. Des fils de fer barbelés sur le haut des murs. Dans le mur, une porte fermée, sans doute blindée. Je suis passé également devant d'autres ambassades gracieuses, accueillantes, ouvertes. L'ambassade d'Israël, c'est déjà et de nouveau le ghetto, un ghetto en armes. Dans d'autres villes, également, les offices de tourisme israéliens baissent le rideau de fer sur leurs vitrines et filtrent un par un les visiteurs, qui, une fois entrés, se trouvent devant des gardiens munis de mitraillettes. *« C'est la guerre »,* dis-je. *« Nous n'avons pas le choix », me répondit-on.* Ils ne l'ont pas, en effet.

Je croyais trouver une atmosphère de ce genre en Israël, mais déjà dans l'avion qui nous y conduisait l'ambiance était autre ; contrairement à ce que je croyais, les fouilles n'étaient pas trop minutieuses, l'avion n'était pas armé et, durant le vol, l'amabilité un peu conventionnelle des hôtesses de l'air était semblable à celle qui règne dans tous les avions qui ne sont pas maudits.

L'effort et l'angoisse

A Lod, l'aéroport devenu tristement célèbre par le carnage qui y fut perpétré, il me semblait qu'il était difficile d'empêcher un commando de répéter l'exploit sinistre. Dans les rues de Jérusalem et de Tel-Aviv, la tranquillité d'esprit et l'insouciance semblent régner. Cependant, il y eut deux attentats, à Jérusalem, durant mon séjour. Mais cela s'était passé dans une rue éloignée, dans un autre quartier, quelque part dans la ville.

Moins de victimes par attentat que par accidents d'auto et d'autres sortes. C'était à peu près comme à Paris pendant la guerre d'Algérie. Plutôt, moins de fièvre encore. Je n'ai pas vu de patrouilles dans les rues de Jérusalem ni dans celles de Tel-Aviv, sauf une fois, deux civils portant un fusil, à un tournant. Les Arabes de Gaza viennent toujours travailler en Israël parce qu'ils sont mieux payés. D'autres viennent de la Jordanie. A l'hôtel où j'habitais, un jeune maître d'hôtel, libanais, passait la moitié de l'année à Jérusalem, où il travaillait, afin de pouvoir, pendant l'autre moitié de l'année, poursuivre ses études à Beyrouth.

Il y a à peu près deux ans, un vendredi saint, j'ai vu déambuler, côte à côte, et sans se marcher sur les pieds, des Arabes, des juifs, des chrétiens, qui allaient, les uns et les autres, vers leurs lieux de prière. Durant mon dernier séjour, une même paix régnait apparemment, sinon dans l'amitié, du moins dans l'indifférence. En ville, les promeneurs flânent, les gens occupés vont à leur travail, les automobilistes se querellent et provoquent des embouteillages comme partout ailleurs, les étudiants portent des barbes, les amoureux s'embrassent ; au campus de l'université de Tel-Aviv ; d'autres étudiants sont allongés sur l'herbe sous le soleil éclatant, en hiver pourtant, d'autres vont aux cours et remplissent les salles.

Une grande salle comble m'écoutait parler, imaginez-vous, du « théâtre de l'absurde ». Beaucoup de monde dans les restaurants, beaucoup de monde au cinéma, malgré le danger. Au bar-dancing de l'Hôtel Hilton, des gens jeunes et moins jeunes consommaient et dansaient. Là aussi, n'importe qui aurait pu entrer, jeter des grenades au milieu du public nombreux, n'importe qui aurait pu monter dans n'importe quelle chambre pour s'attaquer aux habitants de l'hôtel. Comme il est impossible de tout surveiller, on ne surveille guère. On compte sur la statistique.

Par ailleurs, les projets se réalisent, on construit, on travaille, on s'invite, on rit. De temps à autre, une angoisse perce : Est-ce qu'il y a, en France, un revirement en notre faveur ? » Ce sont surtout les personnes un peu plus âgées qui posent ce genre de questions. Les jeunes ne nous en parlent pas, mais ils se sentent tous seuls, perdus, et le moindre signe d'amitié que vous leur donnez est reçu avec reconnaissance. Un signe d'amitié ? Venir les voir, par exemple, et leur parler.

En effet, sous l'insouciance apparente, il y a l'inquiétude, l'angoisse : *« On ne nous aime plus. »* Ils savent, évidemment, et nous le savons, nous aussi, que l'Etat d'Israël est menacé, *que ses jours* sont peut-être comptés. Massacrés, persécutés, chassés de partout, ils fondent un pays pour y vivre, ils risquent d'y trouver un cimetière. J'essaie de me mettre dans la peau de toute une grande partie de la population, les gens jusqu'à trente ans qui ont vécu, contrairement à leurs parents, dans un Etat libre et indépendant, un Etat et un pays qu'ils ont admirablement construit, fait surgir du néant, bâti sur le désert... sur du sable, hélas ! *« Ils s'aperçoivent,* me dit un interlocuteur, *que les mêmes réalités, honorées ailleurs, sont dénigrées chez eux. »* Un vocabulaire différent, utilisé par leurs ennemis, nomme différemment des choses identiques. On parle beaucoup dans le monde, depuis quelque temps, du droit d'un peuple de choisir son destin, de lutter pour son indépendance nationale. *Mais quand* on parle du nationalisme ou du patriotisme des juifs, on appelle cela du chauvinisme.

Si les Suisses veulent se débarrasser des ouvriers nord-africains qu'ils avaient pourtant acceptés ; si, dans le sud de la France, une partie de la population, au milieu de laquelle, d'ailleurs, se trouvent des pieds-noirs chassés d'Algérie, marque son hostilité profonde vis-à-vis des Algériens qui s'y trouvent, on appelle cela, à juste raison sans doute, du racisme ou une incapacité condamnable d'accepter l'autre. Par contre, des gens de bonne foi, même des amis d'Israël, victimes du vocabulaire, considèrent que si les Arabes ne peuvent accepter Israël, il s'agit là d'un « rejet biologique » tout à fait compréhensible ; demander aux Arabes d'accepter « l'autre », cela n'est pas admissible, car « l'autre », n'est-ce pas, c'est-à-dire Israël, c'est le colonisateur, c'est l'impérialiste. Quel impérialisme qui se contente d'un bout étroit de terre au bord de la mer, quelques arpents face à des dizaines de millions d'hectares de terre et de désert qui appartiennent aux Arabes !

Fois de plus ? Ils croient également que les activistes palestiniens ne sont pas préoccupés vraiment par le retour de leurs sujets en Palestine. Un des membres du commando de l'aéroport de Lod, un Japonais, est prisonnier. On considère que c'est un malheureux. Ses chefs lui avaient dit qu'il était un combattant de la révolution mondiale. Lui-même ne savait pas dans quel pays on l'emmenait. N'est-ce pas là un inconcevable abus de confiance ?

Le jeune terroriste japonais n'avait pas eu la liberté de comprendre, de comparer, de choisir. Il n'aurait pas eu le choix. On avait fait d'un homme un objet, un instrument fanatisé. C'est pour cela qu'on le plaignait. Mais cela veut bien dire que le terrorisme palestinien a d'autres buts que ceux qu'il avoue. Les émirs utilisent ces fanatiques, parce qu'ils pensent bien que, lorsque l'Etat d'Israël aura été détruit, ils viendront à bout des révolutionnaires.

« *Il est évident,* déclara un troisième *interlocuteur, que nous ne pouvons ni ne voulons nous dispenser des Arabes. Et, si nous dénonçons certains abus de langage, les slogans de la propagande, c'est pour que les citoyens du monde réfléchissent et prennent parti au-delà des clichés. Il est évident que le peuple palestinien souffre. Il est évident aussi que sa souffrance n'émeut pas les chefs des grands Etats qui prennent parti pour lui pour des raisons de stratégie, de politique mondiale et non pas par commisération ni par esprit de justice. Naguère, la Russie a pris parti pour nous, non pas pour des raisons de morale. Ce n'est pas pour des raisons de morale qu'elle prend aujourd'hui parti contre nous. Cela doit se savoir, mais il est bon* *de le répéter. Nous savons que la politique n'est pas la morale ni la justice, il est bon de le répéter également, incessamment. Les Palestiniens et nous-mêmes, nous ne sommes que les pions d'un vaste jeu d'échecs planétaire.* »

La vision de Bosch

Par la suite, je fus invité par des intellectuels et des hommes de science à Tel-Aviv. L'un *d'entre eux, un professeur, était* spécialiste du Moyen Age. Parfait connaisseur des langues romanes, modernes et anciennes, il était aussi très intéressé par l'œuvre de Hieronymus Bosch. Il avait remarqué que chez ce peintre le diable, avec sa queue et ses cornes, le diable du Moyen Age, n'apparaissait pas. C'étaient les hommes qui se transformaient en animaux monstrueux. La mal ne vient pas de l'extérieur. Il est en nous. Il m'a montré, reproduite, une partie d'un tableau de Bosch : au paradis. Dieu est là, entre Adam et Eve. Des crabes, des scorpions, avancent déjà vers Adam et Eve, dès la création. Il semblait d'accord avec ce qui ressortait de la vision de Hieronymus Bosch : l'enfer n'est pas ailleurs, l'enfer est ici, il est en nous, nous sommes l'enfer.

Dans les œuvres de Hieronymus Bosch, il y a presque toujours, tout en haut du tableau, sur 10 centimètres, une image du paradis terrestre, lointaine, inaccessible, et le reste, toute la composition, vaste, monstrueuse, le monde infernal, notre monde.

Le professeur de physique, un des grands noms de la science d'aujourd'hui, essayait de vulgariser, pour que je le comprenne, de m'expliquer l'anti-monde et l'anti-matière, ce qu'étaient les particules, les neutrons, les protons. Il me parla du macrocosme et du microcosme. Il me dit que les savants espéraient aboutir à la découverte du point ultime du microcosme, ultime et ferme, à la base de la matière, la matière de base. S'il y a une limite du microcosme, pensai-je, c'est sans doute qu'il y en a une dans ce qu'on ne pourra plus appeler l'infiniment grand.

De ce point de vue, aucune importance ne pouvaient plus avoir, en ce moment, l'histoire, les passions, les massacres, les guerres exterminatrices : même pas des rixes entre des bandes adverses au coin d'une rue, même pas des batailles de fourmis. Mais si l'on est fourmi...

Un vaste jeu d'échecs

« Les prolétaires et les paysans des pays arabes n'ont rien à perdre, rien à gagner, me dit mon interlocuteur, *si l'Etat d'Israël existe ou s'il n'existe pas. Il n'est pas sûr, également, que les Palestiniens veuillent ou non vivre en Palestine. Nous savons tous qu'ils ont été maintenus dans des camps afin d'exercer une pression politique constante. Auraient-ils refusé qu'on leur donne des terres, disponibles, vacantes, et des logements dans les pays arabes qui sont de même race, de même langue, de même religion ? On ne se souvient pas des millions de paysans russes envoyés en Sibérie. On trouve normal de chasser d'Afrique du Nord des « colonialistes » d'origine française qui étaient pourtant chez eux, puisqu'ils y vivaient depuis plusieurs générations. » « Ce qui est très grave,* me disait un autre, *et très significatif, c'est le fait que des commandos aient tué, dans les écoles, des enfants juifs. Cela veut bien dire que c'est notre peuple qu'ils veulent détruire. »* Je répondis que les bombes israéliennes et les obus avaient provoqué la mort d'enfants syriens, libanais, égyptiens. On me répliqua que la chose était terrible mais qu'ils n'avaient pas choisi ces victimes-là comme les autres l'avaient fait.

Un autre me fit remarquer que les Arabes ont accepté consciemment de servir d'instrument aux Russes pour détruire *l'Occident,* au moins pour le satelliser, c'est-à-dire le coloniser. Mais, après, les Russes ne feraient qu'une bouchée des pays arabes, encore insuffisamment armés pour s'opposer à eux.

Les Israéliens savent donc qu'une nouvelle guerre armée est imminente. Peut-être disparaîtraient-ils, peut-être non. Ils ne croient pas aux *offres de* paix que semblent leur proposer les chefs palestiniens ; ils savent que le génocide les menace. Peut-être un certain nombre survivra-t-il une fois de plus ?

POINT DE VUE

Quelle politique arabe ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LA coïncidence de la réunion des exportateurs de pétrole à Alger, la visite du président Sadate à Paris, le prochain voyage officiel du président de la République en Algérie, indiquent la politique arabe qu'il conviendrait que la France adopte résolument.

Elle aurait tort de n'avoir pour politique arabe qu'une politique du pétrole ; dans la péninsule arabique, elle ne sera jamais entendue ni comprise comme elle l'est sur les bords de la Méditerranée ; les « fabuleux contrats » qu'elle peut ou pourra y conclure, d'autres qu'elle en emporteront aussi, M. Michel Jobert le sait qui a été vite suivi de ses collègues italien et allemand, dans des palais hantés par le cynisme et les mises en garde de « dear Henry ».

La politique arabe de la France ne doit pas être non plus — dans l'actuel état des rapports de force mondiaux — une simple politique de paix. Les pays exportateurs de pétrole se soucient davantage d'un interlocuteur capable de tenir des engagements *pour le maximum de ses vassaux* et pendant le maximum de temps que d'une multiplicité d'interlocuteurs de poids et de situations diverses. L'OPEP aurait pu casser la structure bipolaire souhaitée par l'Amérique, en pratiquant des tarifs avantageant l'Europe occidentale.

A cette acceptation implicite par les exportateurs arabes de la manière américaine, la France s'est malheureusement elle aussi résignée. A la Martinique, M. Giscard d'Estaing a accepté cette structure bipolaire pour régler la question énergétique, même si c'est la France qui cachète et timbre les invitations à la conférence sur l'énergie, invitations libellées et sélectionnées ailleurs, bien entendu...

Ce mouvement propre auquel la France a renoncé dans la question énergétique internationale, elle peut le retrouver dans la question du Proche-Orient. La visite du président Sadate comme les gestes accomplis en faveur des Palestiniens le laissent prévoir.

Les Etats-Unis ont au Caire un champ d'autant plus libre qu'eux seuls semblent capables de faire entendre certaines raisons à Jérusalem. Le jeu éventuel de la France doit donc intégrer la partie américaine, et si possible la déborder en relançant la concertation à Quatre ; mais cette fois comme instrument à la disposition des parties israélienne et surtout arabes et non plus comme une décision en dehors d'eux.

Si ni le pétrole ni la paix ne sont les objectifs fondamentaux de notre politique arabe, quels sont-ils donc ?

Ce sont les plus simples : de part et d'autre de la Méditerranée, il existe une même nostalgie d'une civilisation moins matérialiste que celle qui nous étreint, plus sensible, moins utilitaire que celle d'outre-Atlantique, plus métaphysique que celle forgée dans les universités des pays de l'Est. Entre la France et les Arabes, il existe une essentielle communauté de vue sur l'idée, la réalité, la passion nationales. Ce qui a fait la décolonisation outre-Méditerranée, ce qui a noué la solidarité des plus importants exportateurs de pétrole, c'est la renaissance de la nation arabe.

Cette idée nationale motrice d'un programme d'indépendance économique et culturelle de l'Atlantique au Golfe, de Nouakchott à Koweït, est fondamentalement la même qui tendit l'effort du général de Gaulle pour que notre pays retrouve la grandeur et l'indépendance, c'est-à-dire la foi en lui-même.

Quand l'outil européen, qui aurait pu être celui des indépendances nationales en Europe, devient manifestement le moyen américain de nous incliner à la dilution atlantique, la politique arabe de la France, fondée sur une telle affinité humaine et une telle pérennité de l'identité nationale, deviendrait le moyen essentiel pour s'émanciper de l'oppressante Amérique. Car, à bien lire l'entretien accordé par M. Kissinger, le 2 janvier, à *Business Week,* l'essentiel, pour l'Amérique, dans le renchérissement du pétrole, n'est pas de réorganiser les marchés et les prix, mais d'*« établir des bases concrètes de coopération entre les nations industrialisées ».* Ce que ni le plan Marshall ni les négociations tarifaires Dillon, Kennedy et Nixon ne sont parvenus vraiment à réaliser s'obtiendrait sous la menace d'une désagrégation politique et économique des Etats européens par la flambée des prix de l'énergie. Les Etats de l'Europe occidentale, sous cette menace que les Etats-Unis peuvent doser par personnes interposées dans le camp des exportateurs, accepteraient l'hégémonie américaine dans la réorganisation économique planétaire en cours. Ils accepteraient, par le biais du fonds de solidarité occidental, un droit de regard germano-américain sur leurs finances extérieures et bientôt intérieures. Ils accepteraient, par la mise en commun de leurs réserves énergétiques en cas d'embargo frappant l'un d'eux, plus mal noté dans le tiers-monde, une accélération de l'intégration économique et commerciale d'une communauté atlantique déjà bien plus vivante politiquement et monétairement que l'illusoire Communauté des Neuf.

En poussant à fond le dialogue avec Le Caire et avec Alger, en acceptant réellement de jouer, en dehors du jeu américain, un jeu français, M. Giscard d'Estaing n'engrangerait peut-être pas d'immédiates moissons, mais il rouvrirait une fenêtre que de Gaulle, après *Suez* et après la guerre d'Algérie, avait redonnée à la France, et dont M. Michel Jobert — à l'automne de 1973, — s'était souvenu envers et contre tant de sceptiques. Cette fenêtre est peut-être aujourd'hui, pour la France, la seule qui ouvre sur l'air libre... c'est-à-dire la dégage de l'envoûtement monétaire et énergétique américain et des aventures que ne refuserait pas M. Kissinger.

PROCHE-ORIENT

Troisième client du Mirage F-1 au Proche-Orient après le Koweït et la Libye

L'Égypte recevra ses premiers avions de combat français environ vingt-huit mois après la signature du contrat

L'Egypte sera le troisième pays du Proche-Orient à acquérir des Mirage F-1 après le Koweït et la Libye. Ces intercepteurs Mirage F-1 du groupe privé Dassault-Breguet sont équipés du réacteur Atar 9 K-50 de la SNECMA, comme le sont les avions de ce modèle déjà en service dans l'armée de l'air française. Mais, à la différence du Koweït, qui a passé commande de vingt exemplaires, et de la Libye, qui vient de signer pour trente-huit avions, l'Egypte n'a pas conclu de contrat ferme avec la France. La récente visite du président Sadate à Paris a été l'occasion pour les deux pays d'arrêter un accord de principe, les modalités pratiques devant être réglées ensuite par des missions d'experts. A la société Dassault-Breguet, on affirme en effet qu'il n'y a pas eu, à ce jour, de contrat définitivement conclu, ni d'acompte versé comme c'est le cas à la signature de commandes étrangères.

Depuis plusieurs mois, l'Egypte avait fait savoir que l'intercepteur Mirage F-1 9 K-50 intéressait les responsables de ses forces aériennes qui avaient évalué leurs besoins à quatre-vingt-quatre appareils, dont quarante-quatre devaient faire l'objet d'une première commande. Puis, les militaires égyptiens, ayant appris la construction par la France, pour les besoins de quatre pays européens, d'un Mirage F-1 équipé d'un réacteur plus puissant, le M-53 de la SNECMA, avaient alors demandé au gouvernement et aux industriels français une documentation technique sur le nouvel avion baptisé Mirage F-1 E (E pour exportation).

L'influence de l'Arabie Saoudite

Actuellement aux essais, le Mirage F-1 E ne peut être disponible en série qu'à partir de 1979, et il est apparu que l'Egypte souhaitait avoir le plus vite possible dans ses escadres opérationnelles un intercepteur de conception française. C'est la raison pour laquelle l'armée de l'air égyptienne a finalement fixé son choix sur le Mirage F-1 9 K-50 déjà vendu ferme à six pays : la France (cent cinq exemplaires pour l'instant), la République d'Afrique du Sud (quarante-huit), la Grèce (quarante, le premier de ces avions ayant été livré mardi 29 janvier), la Libye (trente-huit), le Koweït (vingt) et l'Espagne (quinze). Les délais de livraison du Mirage F-1 9 K-50 étant actuellement de l'ordre de vingt-huit mois, la délégation égyptienne à Paris ne peut donc pas escompter — si le contrat est définitivement conclu sous peu — recevoir des Mirage F-1 inférieur à ses besoins

Il y a tout lieu de croire que, sous l'influence de l'Arabie Saoudite, qui est le commanditaire de l'Egypte en la circonstance, et sous celle de la France, qui tient à respecter un certain équilibre des livraisons d'armes au Proche-Orient, l'Egypte achètera un nombre de Mirages F-1 inférieur à ses besoins initiaux.

Selon des informations de source informée à Paris, la commande égyptienne en négociation porte, dans un premier temps, sur vingt-deux exemplaires du Mirage F-1 9 K-50. Ultérieurement, l'Egypte prévoit d'acquérir un lot de vingt-deux avions supplémentaires qui pourraient être dotés, selon la date de la conclusion de ce second contrat, du réacteur Atar 9 K-50, comme les vingt-deux modèles précédents, ou du réacteur M-53, plus puissant, s'il est disponible en série. Au total, l'armée de l'air égyptienne aurait donc quarante-quatre Mirage F-1. Ces avions seront armés, notamment, du missile air-air de combat aérien Magic conçu par la société privée Matra. L'Arabie Saoudite a déjà passé commande à la France de trois cents missiles de ce modèle qu'elle installera sur les trente-huit avions de combat Mirage III achetés en octobre 1973 et en cours de livraison. Sur les trois cents missiles Magic commandés par l'Arabie Saoudite, une centaine environ sont, en fait, destinés aux Mirage F-1 égyptiens.

Des achats aux États-Unis ?

L'achat des intercepteurs français par l'Egypte pourrait être complété par l'acquisition, aux Etats-Unis, de quarante à cinquante avions de combat F-5 Northrop, si bien que l'armée de l'air égyptienne recevrait, en fin de compte, mais de deux fournisseurs différents, le nombre d'appareils militaires dont elle estimait, au départ, avoir besoin. Cette combinaison de deux types de matériels semble avoir été suggérée par l'Arabie Saoudite. Le commanditaire de l'Egypte dispose, en effet, d'avions Mirage III et F-5 Northrop. En conseillant à l'Egypte de choisir également un avion américain, sauf décision contraire de Washington, l'Arabie Saoudite, qui demeure un client important des industries de l'armement outre-Atlantique, peut envisager d'appliquer avec Le Caire une politique d'entretien en commun de certains de leurs matériels de guerre.

Comme souhaiterait pouvoir le faire l'Etat d'Israël, les pays arabes du Proche-Orient tentent aujourd'hui de diversifier leurs sources d'approvisionnement militaire, afin de ne plus dépendre d'un seul fournisseur. Les Israéliens en sont empêchés pour des raisons d'isolement diplomatique et parce que les États-Unis leur livrent des armements aux termes d'un règlement — assez avantageux — qui s'étale parfois sur quinze ans à 3 % de taux d'intérêt annuel. En attendant, Israël met progressivement sur pied une industrie autonome de l'armement.

A terme, c'est aussi la voie qu'ont retenue les pays arabes, en réclamant des transferts de technologie ou une assistance industrielle sur place. Le refus des Soviétiques de fournir certaines catégories de matériels, l'insuffisance de leur service après vente ou leur decision de bloquer — comme ce fut le cas pour l'Egypte — la livraison des pièces de rechange d'armes déjà achetées mais pas toujours payées dans les délais, ont incité la clientèle arabe à se tourner vers l'Europe et les Etats-Unis, même si cette formule est la plus chère. Avant le Koweït, l'Irak, l'Arabie Saoudite ou l'émirat d'Abu-Dhabi, qui se sont depuis adressés à la France, la Libye avait donné l'exemple, dès 1970, en achetant cent dix Mirage III et des hélicoptères français, sur les conseils du président Boumediène, qui avait recommandé au colonel Kadhafi de ne pas l'imiter en commandant exclusivement des avions soviétiques.

JACQUES ISNARD.

M. ABIE NATHAN POURSUIT SA GREVE DE LA FAIM

M. Abie Nathan, le « pilote de la paix » israélien, entame la quatrième semaine d'une grève de la faim commencée le 9 janvier. Son état de santé suscite de l'inquiétude.

M. Nathan, qui se trouve à Marseille, nous a fait la déclaration suivante :

« Je jeûne parce que, faute de fonds, je ne peux pas continuer à faire fonctionner ce navire-radio qui était le seul instrument de paix dont je disposais pour protester contre le massacre insensé d'innocents de part et d'autre de la frontière libanaise ; pour protester contre ceux qui ne font rien pour résoudre un problème qui menace la sécurité du monde entier ; pour protester contre l'envoi continuel d'armes de toutes sortes au Proche-Orient, alors que tout un chacun s'attend à une autre guerre. Je jeûne parce que c'est le seul moyen dont je dispose pour manifester ma solidarité avec les victimes de Maalot et celles des villages libanais. »

Israël

CHARGÉE D'ENQUÊTER SUR LES « DÉFAILLANCES » AU COURS DE LA GUERRE D'OCTOBRE

La commission Agranath passe sous silence les responsabilités du gouvernement

De notre correspondant

Jerusalem. — L'opinion israélienne avait tort de s'imaginer que la troisième et dernière partie du rapport de la commission Agranath — chargée d'enquêter sur le deroulement de la guerre d'octobre — allait produire l'effet d'une ultime secousse du « tremblement de terre » de 1973. La partie du rapport dont la diffusion a été autorisée a provoqué la déception des partis politiques, qui n'y ont pas trouvé de quoi alimenter leurs polémiques, et la perplexité du grand public, qui éprouve quelque peine à se retrouver dans la longue énumération des constatations et des conclusions des doctes commissaires. La radio et la télévision ont consacré plusieurs heures de leurs émissions de la nuit de jeudi à expliquer ce texte, avec le concours de juristes, d'hommes politiques de tous bords, d'experts militaires et de quelques-uns des principaux acteurs du drame d'octobre 1973.

Le général Sharon a eu raison de désobéir

Entre des projections de films sur les terribles combats du 8 octobre (la contre-offensive israélienne, qui s'est soldée par un échec), deux personnalités ont particulièrement retenu l'attention. Le premier est le général « Arik » Sharon, au sujet duquel le rapport indique qu'il avait eu raison de refuser d'obéir à un ordre de son supérieur, le général Shmouel Gonen, commandant le front égyptien. Le bouillant général paraissait fortement emu par cette réhabilitation. De manière assez inattendue, il rapporta un fait qui, semble-t-il, est révélé pour la première fois et qui plaide assez curieusement en faveur du général Gonen : « *Gonen avait donné à un autre que moi l'ordre d'attaquer ce même 8 octobre. Mais l'attaque n'a pas eu lieu. Si Gonen avait été obéi ce jour-là la guerre était déjà gagnée.* » Cet hommage au chef militaire qui est chargé de toutes les fautes explique peut-être que la commission Agranath ait rapporté sa recommandation précédente de ne lui confier aucune fonction dans l'armée.

Après le général Sharon, un colonel de réserve qui commandait une section de blindés le deuxième jour de la guerre a été interrogé. Le colonel Assaf Yagouri avait reçu l'ordre d'attaquer les lignes de la IIe armée égyptienne, dans la région d'Al Quantara. Un appui de l'aviation et de l'artillerie lui était promis. Mais, parvenu au milieu du dispositif de la IIe armée, il s'est rendu compte qu'il n'avait plus de contact avec ses arrières et qu'il ne pouvait compter sur aucun appui. Il a été fait prisonnier après que les quatre tanks de son groupe eurent été détruits. Jeudi, sur le petit écran, en Israël, il était aussi émouvant qu'à la télévision égyptienne, où il avait été longuement interrogé quelques jours après la fin des combats. « *Ce rapport*, a-t-il déclaré tristement, *n'est pas ce que nous attendions dans le feu des combats et la détresse de l'internement.* »

La commission d'enquête s'est bornée aux aspects techniques du problème qui lui était soumis. Désignee par le gouvernement que présidait Mme Golda Meïr, la commission s'est réunie pour la première fois le 23 novembre 1973. Elle comprenait le président de la Cour suprême, M. Shimon Agranath, M. Ytzhak Nebenzahl, contrôleur général de l'Etat, M. Moshé Landau, juge à la Cour suprême, et deux anciens commandants en chef des forces armées, les généraux Ygaël Yadin et Haïm Laskov.

La commission a déposé son premier rapport le 1er avril 1974. Ce rapport a aussitôt entraîné la démission du commandant en chef, le général David Elazar, et du général Elie Zeïra, chef du deuxième bureau à l'état-major général. Un deuxième rapport a été remis au gouvernement le 10 juillet 1974. Enfin, jeudi 30 janvier, la commission Agranath a terminé sa mission en remettant à M. Rabin un document de 1 700 pages dactylographiées. Pour des raisons de sécurité, 43 seulement de ces 1 700 pages sont portées à la connaissance du public. Le reste demeurera sous le sceau du secret pendant trente ans.

Des charges accablantes pour le général Gonen

Ce qui ressort des conclusions connues de al commission d'enquête, ce sont des charges accablantes pour le général Gonen, « *qui n'a pas su dominer la situtaion au niveau qui était le sien* », mais qui, cependant, peut rester dans l'armée. D'autre part, le général Sharon n'est plus le soldat indiscipliné que l'on avait décrit.

Le rapport ne souffle mot des responsabilités ministérielles qui sont à l'origine des négligences graves de la guerre d'octobre.

Contre toute attente, le nom du général Dayan ne figure pas dans le rapport. Cette absence réduit à néant les spéculations de ces derniers jours sur les répercussions que ce texte pourrait avoir sur l'avenir politique de celui qui était ministre de la défense de 1967 jusqu'au lendemain de la guerre de 1973. Mais cela n'empêchera pas amis et adversaires du général Dayan de poursuivre et même d'amplifier un affrontement qui, plus ou moins ouvertement, est déjà engagé.

ANDRE SCEMAMA.

● *Une « Journée de solidarité avec les enfants palestiniens »* se déroulera en France le 2 février. A cette occasion, l'O.L.P. organise ce jour-là dans la grande salle de la Mutualité (5, rue Saint-Victor, Paris-5e), de 16 heures à 22 heures, une manifestation culturelle (expositions, poèmes, chants et projection de films).

AMÉRIQUES

Brésil

Le ministre de la justice annonce une série d'arrestations dans les rangs du parti communiste

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les Brésiliens ont eu droit dans la soirée du 30 janvier, en ouvrant leurs postes de radio et de télévison, à un discours peu commun. Le ministre de la justice, M. Armando Falcao leur a dit pourquoi il avait décidé une série d'arrestations dans les rangs de la « *subversion* ». Grâce à cette explication, le pays a pu savoir que le principal ennemi du régime était désormais le parti communiste brésilien, l'organisation que dirige de Moscou le vieux *lider* Luis Carlos Prestes. S'exprimant avec une extrême violence, M. Falcao a donné de nombreux détails sur la vague de répression qui vient de frapper le P.C.B.

Les services de sécurité, a dit le ministre, ont démantelé à Rio et à Sao-Paulo un système clandestin d'imprimerie qui travaillait pour le P.C. Dans une imprimerie de Rio ont été découverts, toujours selon M. Falcao, des exemplaires de *Voz Operaria*, le bulletin de l'organe central du parti, ainsi que de nombreux tracts, affichettes et fascicules destinés « *à l'agitation et à la propagande* ».

Cette découverte a permis de vérifier la « *participation du P.C. aux élections parlementaires du 15 novembre* », a poursuivi le ministre, et « *l'intense effort développé par les communistes en faveur de certains candidats* ». Elle a également permis d'identifier « *plusieurs dirigeants du P.C. sur tout le territoire national* », ainsi que « *les personnes qui contribuent financièrement aux activités du parti* ».

M. Falcao a ajouté que de nombreux emprisonnements avaient été faits « *en accord avec la loi* ». Cela est en contradiction avec les informations que nous avons recueillies, notamment à Sao-Paulo. Dans cette ville, de nombreux militants ont, en effet, été torturés. C'est le cas, en particulier, d'un couple de militants syndicaux, M. Graciano et Mme Bruna Fernandes, maltraités pendant une semaine dans les locaux des services de sécurité de la IIe armée (DOI) ; d'un imprimeur, M. José David Dib, arrêté le 3 décembre par les militaires et actuellement emprisonné dans les locaux de la police politique de Sao-Paulo (DOPS), où opère le commissaire Sergio Fleury ; de M. Jurandi Guimaraes, propriétaire d'une librairie qui importe des livres soviétiques, gardé au secret pendant un mois et torturé ; de la femme de M. Iran de Lima Pereira, ancien collaborateur de M. Miguel Arrais au gouvernement de Pernambuco, arrêtée par les militaires de la IIe armée et soumise à des chocs électriques pendant deux jours.

D'autres militants communistes ont purement et simplement « disparu ». Le plus connu d'entre eux, M. Marco Antonio Coelho, ancien député, arrêté le 17 janvier à Rio, qui appartiendrait au comité central du P.C. On ne sait où il est détenu. A Sao-Paulo, deux militants du P.C., MM. Raimundo Alves de Souza et Elson Costa, ont été enlevés entre le 12 et le 15 janvier et ont également disparu.

Le ministre de la justice a précisé que des « *instructions judiciaires* » seraient ouvertes, lesquelles aboutiraient à des procès. Il a ajouté qu'une note officielle serait distribuée, indiquant les adresses des imprimeries clandestines découvertes.

A plusieurs reprises, M. Falcao a rappelé que le P.C.B. était hors la loi, et l'a présenté comme une organisation qui « *recevait ses directives et ses fonds de l'extérieur* » et ne visait qu'à « *empoisonner les esprits* », à « *travailler contre la paix du peuple brésilien* », à « *interrompre la marche du pays vers le progrès* ». Tout en affirmant que le Brésil était une « *île de tranquillité* », il a déclaré que ce serait une « *erreur de croire que la subversion ״ était morte* ». « *La vigilance maintenue depuis 1964 ne cessera pas*, a-t-il conclu. *Le P.C. n'aura plus jamais aucune chance dans ce pays.* »

L'allocution du ministre de la justice appelle plusieurs remarques. M. Falcao promet que des garanties judiciaires seront accordées aux personnes emprisonnées — ce qui a rarement été le cas jusqu'à présent.

La violence de la diatribe montre d'autre part que le P.C. s'est considérablement renforcé ces derniers mois. Le fait qu'elle ait été prononcée sous la forme d'un avertissement aux Brésiliens met à jour le sens de l'opération. Le gouvernement Geisel entend continuer la normalisation démocratique déjà amorcée. Pour y parvenir, il a besoin d'une opposition légale, qui accepte les postulants du régime, et agisse à visage découvert. S'il veut imposer sa politique d'ouverture à la droite militaire — minoritaire, mais puissante, — il lui faut prouver qu'il sait se garder à l'extrême gauche. C'est ce qu'il vient de faire, de la façon la plus classique, en confiant le rôle de croquemitaine à son ministre de la justice. Une telle méthode n'est payante qu'à court terme. Le plus difficile reste à faire : construire une société suffisamment ouverte pour ne pas rejeter les opposants vers la clandestinité. Et, en attendant, se montrer capable de mettre fin aux tortures et à l'arbitraire policier, comme le président de la République en a fait maintes fois la promesse, sans être toujours obéi.

CHARLES VANHECKE.

Argentine

Des rumeurs de remaniement ministériel sont démenties par M. Lopez Rega

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter*). — Des rumeurs relatives à un prochain remaniement ministériel se font de plus en plus insistantes dans la capitale argentine. Elles sont étayées par plusieurs faits qui tendent à montrer une certaine perte d'influence de M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social et secrétaire privé de la présidente, Mme Isabel Peron.

L'un des indices relevés a été la brusque installation de Mme Peron, le 24 janvier, à l'école des sous-officiers de la marine nationale, près de Mar-del-Plata, « *à l'invitation spéciale du commandant de cette arme* », a-t-il été précisé. La présidente, jusqu'alors, prenait des vacances d'été dans une ville située à une dizaine de kilomètres de l'école des sous-officiers. M. Lopez Rega, qui, d'ordinaire, est toujours auprès de Mme Peron, ne s'est pas installé en sa compagnie. Il a simplement été reçu en audience au même titre que d'autres ministres. La présidente a, d'autre part, reçu ces dernières quarante-huit heures les chefs d'état-major des trois armes. Le quotidien du soir *la Razon* du 29 janvier a, enfin, publié une photo de Mme Peron entourée du commandant de l'armée de terre, le général Anaya, et du ministre des affaires étrangères, M. Alberto Vignes, sur laquelle, exceptionnellement, le ministre du bien-être social ne figure pas. Celui-ci a démenti ces rumeurs dans la nuit du 29 au 30 janvier, tout comme l'avait fait un peu auparavant M. Alberto Rocamora, ministre de l'intérieur.

D'autre part, quatorze personnes accusées de faire partie de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP, d'inspiration trotskiste) ont été arrêtées, le 28 janvier, à La Plata. Parmi elles figurent deux citoyens français, MM. Floréal Canalis, vingt-sept ans, et Roberto Sanchez, vingt-cinq ans, et quatre Paraguayens. Ces personnes sont soupçonnées d'être mêlées à plusieurs assassinats politiques, dont celui du colonel Jorge Ibarzabal.

L'ERP a annoncé, le 30 janvier, qu'elle exécuterait dans les soixante-douze heures des fonctionnaires si les autorités ne fournissaient pas la preuve que dix-neuf membres de l'organisation, récemment arrêtés, sont toujours en vie.

INDOCHINE

La demande de crédits pour Saigon et Phnom-Penh

Les démocrates accusent M. Ford de recourir à une tactique d'intimidation

De notre correspondant

Washington. — L'offensive de l'exécutif pour obtenir du Congrès les 522 millions de dollars de crédits d'aide militaire à Saigon et à Phnom-Penh se heurte à une vive résistance. Pourtant, la Maison Blanche n'a pas ménagé ses efforts. Mardi 28 janvier, M. Ford avait dit que, si les crédits n'étaient pas votés, il fallait craindre un « désastre » dans les six mois. Mercredi, le vice-président Rockefeller déclarait : « *Si les communistes l'emportent et si un million de personnes sont liquidées, nous saurons qui en portera la responsabilité.* » Jeudi 30 janvier, le sénateur Scott, chef de la minorité républicaine, a pris le relais en déclarant que « *la parole et la bonne foi* » des Etats-Unis étaient en cause ; il a ajouté que si le Congrès refusait les crédits au régime de Phnom-Penh, il porterait la responsabilité de son effondrement.

Ces interventions ont provoqué une réaction vigoureuse des démocrates du Congrès, qui ont accusé la Maison Blanche de recourir à une tactique d'intimidation et de menace. Le sénateur Kennedy, évoquant « *les mêmes vieux arguments et la même controverse sur la même vieille guerre* », a ajouté : « *Cet interminable conflit sanglant mérite davantage un effort diplomatique que des munitions supplémentaires.* » Le sénateur Byrd a nié à l'avance la responsabilité du Congrès, qui fait preuve seulement de « *bon sens* » ; il a ajouté que, si les Vietnamiens et les Cambodgiens demandaient du matériel supplémentaire, ils pouvaient l'acheter... « *Nous n'avons pas à le leur donner* », a-t-il conclu.

Les milieux proches de la Maison Blanche soulignent que le président est décidé à tenir tête au Congrès. L'augmentation des dépenses militaires, le blocage et la limitation des dépenses « sociales », sont autant de mesures qui s'inspirent d'une philosophie politique conservatrice. Mais le président n'entend pas reculer, quitte à solliciter directement le soutien du pays par-dessus la tête du Congrès.

HENRI PIERRE.

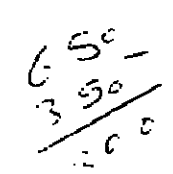
Les révolutionnaires cambodgiens conseillent aux diplomates de quitter la capitale

M. Khieu Samphan, vice-premier ministre et ministre de la défense du gouvernement révolutionnaire cambodgien, a lancé, le jeudi 30 janvier, l'appel suivant à la population de Phnom-Penh : « *Soulevez-vous, attaquez les dépôts de riz des traîtres, menez la lutte sous toutes ses formes, en coordination avec les forces armées populaires de libération, et notre peuple, dans tout le pays, pour renverser le régime des traîtres.* » M. Samphan a invité les ressortissants étrangers à participer à la lutte, et les diplomates à évacuer leurs familles et à partir eux-mêmes, car les révolutionnaires « *ne répondent pas des graves conséquences* » qu'ils pourraient subir. M. Khieu Samphan a annoncé, enfin, la « *libération* » de la capitale « *dans un proche avenir* ».

Les attaques contre l'aéroport de Phnom-Penh se multiplient : vendredi, un bombardier a été détruit au sol et trois autres appareils ont été endommagés. Trois avions avaient déjà été atteints jeudi. Les liaisons avec l'étranger ne sont plus assurées que par Air Cambodge.

● AU VIETNAM DU SUD, le gouvernement de M. Thieu a décidé de dissoudre les milices populaires de la communauté religieuse hoa-hao, une secte qui a plusieurs centaines de milliers de fidèles dans le Delta. Ces milices assurent la sécurité des villages contre les communistes. Deux dirigeants hoa-hao auraient été arrêtés, indique l'agence Reuter.

A GENEVE, M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral et président de la conférence sur le développement du droit humanitaire, qui s'ouvrira le 3 février, a été saisi d'une demande de Mme Nguyen Thi-Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P. sud-vietnamien, précisant que les deux gouvernements du Sud doivent « *être traités sans discrimination : ou les deux participent, ou personne ne participe* » à la conférence. Pour le moment, seule la délégation de Saigon en est membre. Au cours de la première session de février et mars 1974, un vote avait exclu, à une voix près, la participation du G.R.P. Il y eut 37 voix pour, 38 contre et 33 abstentions.



LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

LES NOUVEAUX MINISTRES

MINISTRE DE LA DÉFENSE

M. Yvon Bourges : un fonctionnaire d'autorité

Bien que n'ayant jamais servi sous l'habit militaire, M. Yvon Bourges a l'allure d'un officier en civil. Cet aspect lui vient sans doute de son passage dans l'administration de la France d'outre-mer, où il a laissé le souvenir du fonctionnaire d'autorité, de l'administrateur colonial-type, pratiquant encore à la veille de l'indépendance des territoires d'Afrique une politique davantage inspirée par le cartiérisme que par l'esprit de Brazzaville.

Il avait commencé sa carrière dans une autre administration d'autorité, le corps préfectoral, où il était demeuré de 1942 à 1947, avant d'être mis à la disposition du *ministère de la France d'outre-mer*, d'exercer des commandements africains et avec l'instauration de la Vᵉ République de devenir le représentant du général de Gaulle, président de la Communauté à Brazzaville.

Lorsque M. Roger Frey, à la veille du putsch des généraux d'Alger en avril 1961, devient ministre de l'intérieur par intérim, il appelle M. Bourges pour diriger son cabinet auprès de M. Sanguinetti, chargé, lui, de la lutte anti-O.A.S., dans cette période difficile. Il reçoit à cette occasion le titre de gouverneur général alors qu'il n'est âgé que de quarante et un ans. Une nouvelle carrière s'ouvre alors pour ce haut fonctionnaire : la politique. Elu en 1962 maire de Dinard et député U.D.R. de la 6ᵉ circonscription d'Ille-et-Vilaine, où il sera sans cesse et aisément réélu, il acquiert en 1964 un mandat de conseiller général.

En 1965, voulant notamment accorder une faveur à la Bretagne, Georges Pompidou, alors premier ministre, nomme M. Bourges secrétaire d'Etat auprès de lui et le charge de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. L'année suivante il se rapproche un peu plus du général de Gaulle et de Georges Pompidou en devenant le porte-parole du conseil des ministres avec le portefeuille de secrétaire d'Etat chargé de l'information. A ce titre, il décide d'interdire le film de Jacques Rivette *la Religieuse*, d'après l'œuvre de Diderot, estimant que cette adaptation « *porte atteinte à la dignité et à l'honneur* » d'un ordre religieux, ce qui provoque des protestations nombreuses mais sans effet.

Au secrétariat d'Etat à la coopération, en 1967, M. Bourges retrouve ses interlocuteurs africains de jadis, mais, vers l'extérieur, il a tendance à pratiquer une politique du secret qui irrite parfois. Il y demeurera toutefois dans les gouvernements de MM. Couve de Murville et Chaban-Delmas, et c'est M. Messmer, originaire comme lui de la France d'outre-mer, qui l'élève au rang de ministre, en 1972, avec la responsabilité du commerce et de l'artisanat, qu'il détiendra jusqu'en mars 1973. Il doit, pendant cette période, affronter notamment les revendications de M. Gérard Nicoud et les manifestations du CID-UNATI.

Le nouveau ministre aura besoin de toute son autorité naturelle pour montrer au général de Boissieu qu'il peut quand même diriger les armées bien que le chef d'Etat-major de l'armée de terre ait assuré : « ... A d'autres qui sont plus jeunes et qui nous donnent des conseils sur la façon de réformer les institutions militaires, nous nous permettons de dire : « *Où, quand et comment » avez-vous fait votre service mi- » litaire ?* » (*le Monde* du 28 janvier).

M. Bourges sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Jean Hamelin, né en 1916, directeur d'une usine d'engrais et maire de Dol-de-Bretagne. — A. P.

[M. Yvon Bourges est né à Pau le 29 juin 1921. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, il débute en 1944 comme chef de cabinet du préfet de la Somme, puis est nommé, l'année suivante, directeur de cabinet du préfet du Bas-Rhin, et, en 1947, sous-préfet d'Ernstein. De 1948 à 1961, M. Yvon Bourges dirige le cabinet de M. Bernard Cornut-Gentille, successivement haut commissaire en Afrique-Equatoriale française (1948), puis en A.-O. F. (1951), gouverneur de la Haute-Volta (1956), haut commissaire de la République en A.-E. F. (1958) et haut commissaire général à Brazzaville (1960-1961). En 1961, M. Yvon Bourges s'engage dans une carrière directement plus politique.

Directeur de cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur, il est élu en 1962 conseiller municipal et maire de Dinard (mandat qu'il détient toujours), puis député U.N.R. d'Ille-et-Vilaine (sixième circonscription, Saint-Malo), circonscription qu'il représentera jusqu'à ce jour, à l'exception du temps de sa présence dans plusieurs gouvernements. M. Bourges, à partir de février 1965, sera en effet successivement secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique (deuxième cabinet Georges Pompidou, 1965-1966), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'information (troisième cabinet Pompidou, 1966-1967), secrétaire d'Etat chargé de la coopération (quatrième cabinet Pompidou, 1967-1968), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (cabinet de M. Couve de Murville puis de M. Chaban-Delmas, juillet 1969-juillet 1972), ministre du commerce et de l'artisanat (premier cabinet de M. Messmer, juillet 1972-mars 1973).

Aux dernières élections législatives de 1973, M. Bourges avait été réélu député U.D.R. de Saint-Malo-Dinard. Il est conseiller général de Dinard depuis 1964 et membre de la Commission de développement économique régional (CODER) depuis 1965. M. Bourges sera remplacé à l'Assemblée par M. Jean Hamelin, qui a déjà occupé son siège de député pendant près de huit ans.]

SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA DÉFENSE

Le général Bigeard : un guerrier gouailleur

Le soldat de deuxième classe Bigeard Marcel, né le 14 février 1916 à Toul, a fait son service militaire de 1936 à 1938 sur la ligne Maginot. Il en est sorti « antimilitariste », assure-t-il, avec les galons de caporal-chef pour devenir employé à la Société générale dans sa ville natale.

Pas de guerre, pas de guerriers Bigeard est au comptoir. Il a du bagout et plus que du culot, du courage et l'art et la manière d'entraîner les hommes. 1939 lui en donne l'occasion : des corps francs, il sort adjudant en quelques mois ; et, capturé après la signature de l'armistice, il s'évade et en « reprend » au Sénégal

En 1944, l'ex-caporal-chef est chef de bataillon à titre fictif. Parachuté dans le maquis, il se retrouve à la libération capitaine. En route pour l'Indochine, il y passera cinq ans en trois séjours.

La « longue marche »

En 1951, c'est sa « longue marche » : parachuté en haute région thaï avec son bataillon, il se retrouve coupé de ses bases par la chute du poste de Nghia-Lo. A dix jours de marche de nos lignes, poursuivi par deux régiments vietminh, il réussit à galvaniser ses hommes et, après quinze jours et quinze nuits, à ramener tout son monde. C'est la gloire : la photo de Bigeard, déguisé épuisé mais triomphant, paraît dans d'innombrables journaux. Il est, avec sa famille, la providence des reporters : « *Tu ne croyais pas que j'allais me laisser faire aux pattes ?* »

On n'a pas beaucoup de combattants de ce genre en Extrême-Orient. Alors on l'utilise dans tous les coups durs. Jusqu'à Dien-Bien-Phu, en 1954, où on l'envoie en renfort. Et où, après avoir mené maintes contre-attaques, il est fait prisonnier.

Libéré par les accords de Genève, il se retrouve instructeur à l'Ecole d'état-major. Pas sa vocation. On lui donne un commandement : le 3ᵉ régiment de parachutistes coloniaux. Il en fera son régiment, le régiment Bigeard. Avec une casquette de brousse qu'il a inventée, des tenues léopards retaillées — il en portera une pour une soirée à l'Opéra, — manches retroussées. Avec surtout une méthode de combat minutieuse, rapide, hors des règles, efficace ; il mène sa bataille au meilleur endroit, par radio, poussant ses pions.

Sa popularité est au zénith. Il suffit d'aller voir Bigeard pour être sûr d'en revenir avec une série de boutades, d'appréciations sans tendresse pour ses supérieurs. Le 3ᵉ R.P.C. et son chef sont jalousés par toute l'armée d'Algérie et mal acceptés par des généraux qu'ils trouvent trop gras.

Un « mé ier de flic »

L'ennui est que la guerre d'Algérie n'est pas une guerre comme les autres. Et Marcel Bigeard, comme d'autres, va déraper dans la boue. Avec ses hommes il va lui falloir livrer la « bataille d'Alger ». Un « métier de flic », comme il dira. De l'efficacité, il y en aura A quel prix ! On arrête, on torture, on fait disparaître à Sidi-Ferruch les cadavres encombrants.

Bigeard, s'il fait le travail et s'efforce, comme partout, d'avoir le meilleur « tableau de chasse », finit par être écœuré, comme une partie de ses officiers. Il demande à quitter Alger et l'obtient. Une cure de combats à ciel ouvert, dans les confins sahariens. Mais il a mis le doigt dans l'engrenage. On a déjà tenté de faire du héros un député. Il répugne encore aux tentations de la politique, mais la guerre d'Algérie est une guerre politique. Il devient commandant d'une école d'entraînement à la lutte contre la guerre subversive, bizarrement baptisée Jeanne-d'Arc. M. Chaban-Delmas, ministre de la défense nationale au début de 1958, le fait sonder, en vue d'une opération dirigée contre la IVᵉ République. Mais, le 13 mai, Bigeard ne sera pas « dans le coup », et il en pleurera. Il paiera, peu après, ses attaques contre les généraux — et notamment contre le général Salan, — et, en août 1958, sera renvoyé « en congé » en France. Avec prière de se taire : « *Ah non ! si je continue, je sens que je vais finir en taule !* », dit-il à Orly.

Bien entendu, il s'ennuie, et Salan, magnanime, l'autorise à revenir en Algérie et lui confie en janvier 1959 le secteur de Saïda. Là encore la « *méthode Bigeard* » est redoutable. Le « *commando Georges* », qu'il a créé, se livre à des exactions redoutables. Le colonel « *ni de droite ni de gauche* » se laisse aller à avoir une opinion — sur la politique du pouvoir. En janvier 1960, lors de l'affaire des barricades, il adresse à Alger un message : « *Je pense en toute bonne foi que les hommes des barricades représentent effectivement le peuple d'Algérie et n'ont agi que par désespoir.* » Il démentira. Trop tard.

C'est la disgrâce. Alors que le groupe des « colonels » — dont il n'a jamais fait partie — renoue les fils de ses complots, Bigeard, qui a agacé de Gaulle, se morfondra à Toul. En août 1960, son purgatoire terminé, on l'expédie au fond de l'Afrique, à Bangui, à la tête du 6ᵉ régiment d'outre-mer. Il fait du camp de Bouar un camp modèle, et, lors du putsch d'avril 1961, après une nuit de débats avec le colonel Barberot, qui est, lui, ambassadeur en République Centrafricaine, il prend position pour le pouvoir et défile pour bien le marquer, dans Bangui, à la tête de ses hommes.

L'Ecole de guerre comme « auditeur libre », un retour à Bangui comme conseiller, avec comme interlocuteur le commandant Jean-Edel Bokassa, futur président de la République Centrafricaine.

Et toujours le silence. On reparlera un peu de Bigeard lorsque, enfin promu général — en 1967, — il commandera la 10ᵉ brigade aéroportée à Pau, puis, à Madagascar, les troupes françaises de l'océan Indien. Lui ne parlera guère. Mais on ne peut forcer son tempérament. Lorsque, en juin 1973, il est nommé adjoint au gouverneur militaire de Paris, il annonce qu'« il y a beaucoup à faire : recréer un esprit, retrouver un idéal ».

Des souvenirs trop récents rendent ces propos pour le moins inopportuns. Le général fait une cure thérapeutique. Et une cure de silence. Avant de retrouver à Pau ses parachutistes. Et les photographes. Car il reste l'officier le plus célèbre. Désormais sa gouaille, ses propos sans détours, mais qui valent plus par leur ton et leur vigueur que par leur profondeur, passent sur les antennes. Et c'est lui, à la veille de sa nomination à la tête de la région militaire de Bordeaux, qui reçoit le groupe d'universitaires censés « découvrir » l'armée. Le « numéro Bigeard » fait son effet habituel : bonhomie, franchise apparente. Il passe l'écran. A côté des généraux compassés, il donne de l'armée une image populaire, dans tous les sens du terme.

Une doctrine ? Ce n'est pas son « boulot ». Simplement, il veut de l'idéal. Les « petits gars », le tout est de savoir les prendre. Au fond, tout le monde est d'accord. Et il faudrait peu de chose pour que tout s'arrange. Marcel Bigeard est un excellent agent de publicité. Il peut tenter de vendre une image de marque nouvelle de l'armée. Mais probablement pas de construire une armée nouvelle.

JEAN PLANCHAIS.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : « non » à l'armée de métier.

Lors d'un débat public avec des officiers de réserve du Poitou-Charente (*le Monde* daté 26-27 janvier), le général Bigeard avait déclaré : « *Vous voyez la tête des deux cents généraux de l'armée de terre si on leur dit que demain il y a la guerre. C'est idiot, la guerre. Ça ne mène nulle part quand tout est fini. Alors, il vaudrait mieux qu'il n'y en ait plus, mais la France est entourée d'armées et de menaces.* »

« *(...) L'armée est une force de troisième catégorie. Après les C.R.S. et la gendarmerie. Elle n'a pas à intervenir contre des travailleurs en France. Il y a des C.R.S. qui font bien leur travail, car, en mai 1968, ils sont intervenus sans tuer personne. Ce serait le dernier recours de la nation, cette force de troisième catégorie. Mais je ne me vois pas tirer contre des Français. Ce n'est pas pensable.* »

Le général Bigeard a parlé également de « *ces généraux de plus de cinquante ans qu'on fait chevaliers de la Légion d'honneur à l'ancienneté* », et il s'est déclaré « fanatique » du service militaire féminin, « *à condition qu'il n'y ait pas trop de femmes, parce qu'on serait débordé* ».

« *L'armée de métier ? Si je m'écoutais, oui, j'y serais favorable. Parce que tout est simple pour un professionnel. Mais je vous dis « non » parce qu'on ne trouve pas assez d'engagés, qu'il faut les payer, qu'une armée de métier est coupée de la nation.* » Des manifestations de Draguignan et de Karlsruhe, il dit : « *C'est l'œuvre de groupes organisés. C'est net.* »

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX P.T.T.

M. Aymar Achille-Fould : un grand bourgeois progressiste

M. Aymar Achille-Fould, qui est né à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 17 juillet 1925, appartient à une famille dans laquelle on compte, depuis 1834, sept députés et plusieurs ministres et secrétaires d'Etat. Il avait rallié les Forces françaises libres en 1942 et était demeuré dans la marine nationale jusqu'en 1949. En 1956-1957, il avait repris du service en Algérie comme commandant de compagnie à la demi-brigade de fusiliers marins.

Elu pour la première fois député de la Gironde en 1962, il appartenait alors au Centre national des indépendants et paysans. Réélu en mars 1967 et en juin 1968, il avait été, en juin 1969, de ceux des centristes du groupe Progrès et Démocratie moderne qui avaient rallié le candidat Geroges Pompidou. Avec MM. Jacques Duhamel et Jacques Barrot, il avait participé alors à la fondation du Centre Démocratie et Progrès qui devait regrouper les centristes de la majorité et en était devenu un des vice-présidents.

C'est après sa réélection (au deuxième tour) à son siège de député de la Gironde en mars 1973 que M. Achille-Fould était entré pour la première fois au gouvernement. Nommé le 12 avril secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, il devait conserver ce poste jusqu'en mars 1974, date à laquelle il devait prendre, pour quelques semaines, les fonctions de secrétaire d'Etat aux transports.

Grand, le verbe haut, la voix volontiers gouailleuse, M. Aymar Achille-Fould se veut un libéral et un homme de contact. Pendant son passage au secrétariat d'Etat auprès du ministre des armées, il s'employa à faire avancer un certain nombre de dossiers délicats. En particulier, il réussit à relancer l'activité de la commission armées-jeunesse, qui avait cessé de se réunir en mars 1973 et pour onze mois, après les diverses manifestations d'étudiants contre la réforme du service national voulue par M. Michel Debré. Il s'appliqua aussi à développer la pratique du sport dans les casernes

En juillet 1973, alors que la thèse officielle du gouvernement français était que la France ne procédait à aucune expérience nucléaire en surface, le secrétaire d'Etat avait fait allusion devant la presse à l'explosion nucléaire à laquelle il venait d'assister. A la suite de cet aveu, le Pérou avait rompu ses relations diplomatiques avec la France, et M. Achille-Fould avait reconnu « s'être fait piéger par les journalistes ».

Devenu secrétaire d'Etat aux transports le 1ᵉʳ mars 1974, M. Achille-Fould, comme les autres membres du troisième gouvernement Messmer, n'eut guère le temps, avant le 27 mai de la même année, de marquer son ministère de son action. La mort de Georges Pompidou, l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing et le choix fait par le C.D.P. de soutenir M. Jacques Chaban-Delmas au premier tour ouvraient une période difficile pour les centristes de l'ancienne majorité. Le C.D.P. ne comptait que deux représentants dans le gouvernement de M. Chirac, MM. Jacques Barrot et Pierre Lelong. L'entrée de M. Achille-Fould compense le départ de M. Lelong. Au cours des récentes tentatives de regroupement centriste, le vice-président du C.D.P. avait participé, aux côtés de MM. Durafour, Rossi, Stasi et Caro, à l'entreprise visant à la constitution d'un Mouvement de la gauche réformatrice.

Propriétaire exploitant viticole en Gironde — certains médoc de son domaine sont de bonne renommée, — M. Achille-Fould exerce aussi des fonctions directoriales dans plusieurs sociétés françaises et étrangères. Il est notamment gérant-directeur général de la Société commerciale de matériel industriel et président de la société Nigeria Marine and Trading Co depuis 1960 (il avait d'ailleurs en février 1969 conduit une délégation parlementaire française au Nigéria, après les combats du Biafra).

Une certaine image de « grand bourgeois » progressiste n'est sans doute pas étrangère au choix de M. Valéry Giscard d'Estaing en faveur de M. Achille-Fould.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'AGRICULTURE

M. Jean-François Deniau : un fin négociateur

M. Jean-François Deniau a le style décontracté qui doit plaire à M. Giscard d'Estaing. Il avance dans la vie avec cette élégance de ne jamais paraître pressé par le travail ou par le temps. L'Europe lui a servi, depuis le début, de plaque tournante. Ses premières classes administratives, il les fit au « S.G.C.I. », l'un des meilleurs postes d'observation dont un jeune fonctionnaire puisse rêver. C'est sans doute à ce secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique internationale, en effet, que les contacts « horizontaux » avec l'ensemble des cabinets sont les plus féconds. Tout naturellement, M. Deniau se trouvait ainsi préparé à faire partie de la conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom, puis de 1959 à 1963 à assumer les fonctions de directeur général à la Commission du Marché commun. Il eut là une première occasion de déployer ses talents de négociateur dans cet extraordinaire enchevêtrement des conversations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun que le général de Gaulle devait brusquement interrompre.

Après quatre ans de Bruxelles, trois ans d'Afrique. M. J.-F. Deniau, ambassadeur de France en Mauritanie, peut mesurer sur place l'ampleur des problèmes d'un continent qu'il qualifiera plus tard de « tiers-monde de tiers-monde ».

Intermède parisien assez court (coordination interministérielle pour la télévision en couleurs, président de la commission mixte franco-soviétique), puis M. Deniau est nommé, en juillet 1967, membre de la Commission des Communautés européennes. Le plus jeune de cet aréopage, il aura la charge des questions du commerce extérieur, participant aux négociations du GATT, et prenant ainsi très vite la mesure de la force de résistance des Etats-Unis vis-à-vis de certains développements du Marché commun.

Ses attributions s'élargissent en juillet 1970 au sein de la Commission de Bruxelles puisqu'il se voit conférer à la fois la coordination des négociations avec les pays candidats à l'entrée dans le Marché commun et la responsabilité de l'aide au développement d'outre-mer.

Changement de décor le 10 mai 1973 où M. Deniau retrouve une carrière parisienne comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. Il a notamment la mission de négocier les accords franco-malgaches. Moins d'un an plus tard, en mars 1974, c'est un autre secrétariat d'Etat qui lui est confié : celui de l'agriculture, qu'il retrouve précisément aujourd'hui. Il n'y entrera pas les mains vides : le gouvernement venait de lui confier une mission de réflexion à moyen terme sur la politique agricole. — P. D.

[Né le 31 octobre 1928 à Paris, M. Jean-François Deniau est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié ès lettres. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Deniau est inspecteur des finances. Chargé de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne en 1955, puis en 1957 conseiller technique au cabinet du président du conseil et au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, M. Deniau a fait partie en 1958 de la délégation française là l'O.C.D.E. et à la conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom avant de devenir en 1959 directeur général chargé des négociations d'adhésion à la Communauté. Avant d'être responsable de la coordination interministérielle pour la télévision en couleurs (procédé SECAM) en 1967, il a occupé les fonctions d'ambassadeur de France en Mauritanie de 1963 à 1966.

M. Deniau était membre de la commission des Communautés européennes, chargé plus spécialement depuis 1970 des discussions sur l'adhésion des nouveaux candidats à la C.E.E., et des relations avec l'Afrique quand M. Pierre Messmer l'appela le 12 avril 1973 au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, poste accupé alors par M. Michel Jobert. Après le remaniement intervenu en février 1974, M. Deniau a occupé les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural (M. Raymond Marcellin) jusqu'à la démission de M. Messmer le 27 mai 1974.]

M. JARROT SUR LA MARNE

Invité par France-Culture, dans le cadre d'une émission « Deux cents minutes sur la qualité de la vie », le ministre, M. André Jarrot, a eu cette formule : « La lutte contre la pollution, c'est la bataille de la Marne. Nous ne reculons plus. A présent, nous devons reconquérir le terrain perdu. »

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., qui est hospitalisé à Lariboisière depuis le 14 janvier, quittera l'hôpital « *dans un avenir proche* », a précisé, jeudi 30 janvier, un bulletin de santé publié par le professeur Yves Bouvrain. Il a ajouté : « *L'incident coronarien qui a nécessité l'hospitalisation de M. Marchais évolue normalement sans complication et de façon satisfaisante. La sortie de l'hôpital sera nécessairement suivie d'une période de convalescence.* »

POLITIQUE

Le remaniement du gouvernement

M. Yvon Bourges remplace M. Jacques Soufflet

(Suite de la première page.)

La situation dans les centres de tri postaux parisiens d'où, à la mi-octobre, partit le mouvement qui s'étendit peu à peu dans l'ensemble du pays et dans la plupart des secteurs des P.T.T., M. Lelong en avait, dès son arrivée au secrétariat d'Etat en mai 1974, apprécié la gravité. Il en avait averti le gouvernement et réclamé les moyens de commencer à y remédier.

Apparemment sans résultat comme cela parut dans son projet de budget. Il règne depuis plusieurs années dans les P.T.T. un malaise certain qui tient à de nombreuses raisons : incertitude sur la mission et les structures de cette administration, crise des effectifs, surabondance des auxiliaires, inadaptation de la grille des rémunérations « collée » à celle de la fonction publique, etc. De tout cela, peut-on tenir M. Lelong pour responsable ? Mais ce sont sans doute ses maladresses durant la grève et la façon peu reluisante dont celle-ci se termina qui coûte aujourd'hui son poste au secrétaire d'Etat.

Déclarer publiquement que dans les P.T.T. « c'est vrai, certains se la coulent douce » ou que le tri postal est « un travail idiot » ne pouvait, quelles que soient les atténuations apportées par la suite, que blesser les postiers et encourager les grévistes. Rechercher un accord avec deux seules organisations syndicales ne pouvait, quelle que soit l'issue finale du conflit, que ressouder l'unité syndicale. Refuser enfin, lorsque le travail a repris et quels que soient les aménagements accordés, de discuter le paiement des jours de grève ne pouvait que renforcer la rancœur des 355 000 agents des P.T.T. qui ne sont pas encore remis du plus long conflit qu'ait connu leur administration depuis 1953. M. Lelong s'en va. Son successeur devra d'abord panser les blessures qu'il n'a pas su apaiser.

Lors de la première réunion du conseil des ministres, le 29 mai, peu après son accession à la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing avait déclaré aux ministres et secrétaires d'Etat : « *Vous serez jugés et appréciés sur le succès ou l'échec de votre gestion personnelle* ». C'est cet avertissement qui reçoit aujourd'hui son application : d'un côté la sanction d'erreurs ou de carences constatées publiquement, de l'autre la récompense allant à la réussite. Celle-ci s'applique à M. Ségard. Le succès du secrétaire d'Etat a été reconnu, comme l'a souligné récemment M. Maurice Schumann, de l'Académie française : « *Nous sommes entrés*, a-t-il dit, *dans un monde nouveau gouverné par un type nouveau d'hommes publics, tels que M. Norbert Ségard, « commis voyageur » de la France* ». De fait, ce docteur ès-sciences physiques, qui avouait lui-même ne pas connaître, avant son arrivée quai Branly, certains des sigles du commerce extérieur a, en sept mois, visité quinze pays et parcouru 100 000 kilomètres. Il a également rencontré quelque 400 dirigeants d'affaires et compte s'entretenir prochainement avec les responsables syndicaux de la nécessité des bienfaits de la croissance des exportations françaises.

Se révélant un infatigable animateur et un habile négociateur, M. Ségard a grandement facilité la conclusion de nombreux contrats industriels entre les industriels français et plusieurs pays étrangers, notamment producteurs de pétrole. Pour mener à bien les négociations avec des responsables politiques souvent très haut placés, le titre de ministre lui était d'ailleurs apparu nécessaire. Pourvu de cette dignité M. Ségard a l'intention de poursuivre ses activités dans la même foulée, puisqu'il compte, au cours des dix premiers mois de 1975, visiter quinze pays, et espère signer cette année un montant global de contrats industriels et agricoles au moins égal au déficit prévisible du commerce extérieur.

En faisant appel à M. Jean-François Deniau, M. Giscard d'Estaing a choisi un expert européen pour seconder M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, dans les négociations de Bruxelles. Se nomination procède d'un souci de renforcer le gouvernement.

En même temps qu'il revient au pouvoir, M. Deniau fait une entrée remarquée chez les Républicains indépendants : il devait participer, dès vendredi, à l'ouverture du congrès de cette formation. Les giscardiens renforcent leur présence au gouvernement avec la volonté d'utiliser leurs ministres et secrétaires d'Etat dans la relance de leur action politique. M. Fourcade, minis erde l'économie et des finances, participe lui aussi pleinement au congrès qui doit porter M. Poniatowski à la présidence du parti.

M. Jacques Soufflet, ancien président du groupe U.D.R. au Sénat, est remplacé par M. Yvon Bourges, ancien responsable national du mouvement gaulliste. Pendant la cam- l'actionpagne présidentielle il avait coordonné l'action des comités de soutien de M. Chaban-Delmas. Son entrée au gouvernement, ainsi que le retour à l'U.D.R. de M. Robert Boulin après un entretien avec M. Chirac, montre que le premier ministre est en train de rallier les derniers réfractaires.

Enfin M. Pierre Lelong, qui participait au gouvernement comme C.D.P., est remplacé par M. Achille-Fould, vice-président de cette formation (qui se félicite de ce choix) mais aussi artisan, avec MM. Durafour, Rossi et Stasi, du regroupement de la gauche réformatrice.

Ainsi s etrouvent également encouragés dans leur action de réorganisation de la majorité MM. Jacques Chirac, Michel Poniatowski et Michel Durafour.

ANDRÉ LAURENS.

Des erreurs à réparer

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, le ministre de la défense, prétendant n'avoir pas d'idées sur le sujet, sollicitait publiquement l'avis de tous ceux qui pensaient avoir conçu des remèdes à la crise de l'institution militaire.

L'essentiel de l'« héritage » gaulliste en matière de défense — auquel les chefs militaires sont souvent attachés — ne paraissant pas avoir été radicalement mis en question, M. Soufflet s'est alors préoccupé d'apporter des retouches au service national, de dégager des crédits supplémentaires en faveur de la condition militaire et de rédiger de nouveaux statuts de l'officier et du sous-officier. Sur au moins deux de ces points, les aménagements du service national et les projets de statut des cadres d'active, le travail avait été largement commencé par M. Robert Galley en 1973.

L'erreur politique — car c'en est une — de M. Soufflet aura peut-être été de croire qu'il suffisait de quelques mesures de bonne volonté ou de circonstance pour empêcher la dégradation de l'institution militaire et, en particulier, celle d'un service national vigoureusement combattu — de l'intérieur — par ceux-là mêmes qui n'acceptent plus de servir dans les conditions actuelles. Niant l'existence d'une crise, M. Soufflet a pratiqué la politique de l'autruche.

Les suites de l'« appel des cent », les manifestations d'appelés à Draguignan puis à Karlsruhe, la « campagne » organisée par les mouvements antimilitaristes, le rapport particulier du général de Boissieu sur le moral de l'armée de terre, la « grogne » des cadres qui s'exprime ouvertement, illustrent — s'il en était encore besoin — les graves difficultés qui attendent le successeur de M. Soufflet.

Le choix du général de corps d'armée Marcel Bigeard, au poste de secrétaire d'Etat à la défense, est révélateur des intentions du chef de l'Etat de donner, désormais, la priorité à « l'aggiornamento » nécessaire du service national et à la nécessité de rassurer les cadres de l'armée qui « *sont tendus et inquiets* » pour reprendre les termes du nouveau secrétaire d'Etat. A Niort, lors d'un récent débat public, le général Bigeard avait expliqué qu'« *il y a des choses à changer dans les armées* » et qu'il fallait y mettre notamment davantage « *de chaleur humaine et de contacts* ». « *Les jeunes*, avait-il ajouté, *sont disponibles, mais ils ne veulent pas perdre de l'argent ni leur temps, et surtout ils veulent apprendre une technique militaire et ne plus jouer les boys.* »

Sans doute, les partis de l'opposition retiendront que le général Bigeard prend volontiers des accents guerriers et que son action passée, notamment en Algérie, ne donne pas de lui une image de libéral, bien qu'il ait mal supporté à la longue le rôle de « flic » que l'abdication du pouvoir civil lui faisait remplir.

Certes, ce parachutiste est un partisan de l'ordre et de la discipline — il ne le cache pas, — mais c'est aussi un officier qui doute et qui le manifeste, souvent, avec la gouaille d'un « *homme du peuple* » — comme il le dit lui-même — ou avec un ton définitif qui n'interdit pas la discussion : « *De Bigeard*, a-t-il expliqué récemment, *n'attendez pas grand-chose ; je ne détiens pas la vérité. A cinquante-huit ans, ce que je sais, c'est que je ne sais rien.* » Et puis, observant que les « *soldats communistes sont toujours parfaits et aiment l'ordre* », il a ajouté : « *S'il y avait un jour un ministère communiste de la défense, il n'y aurait plus de balades dans les rues* », faisant allusion aux défilés de Draguignan et de Karlsruhe.

Le P.C.F. pourra faire valoir, aujourd'hui, qu'il existe un secrétaire d'Etat à la défense parachutiste, mais farouchement opposé à l'armée de métier et volontiers sévère pour ses pairs dont il est aujourd'hui le supérieur...

JACQUES ISNARD.

UN TÉMOIGNAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing a adressé une lettre à M. Jacques Soufflet dans laquelle il indique que l'ancien ministre de la défense avait fait des réserves d'ordre personnel dès sa nomination, l'an dernier. Voici le texte de cette lettre :

« Mon cher ministre,

» Lorsque je vous ai demandé, voici huit mois, de devenir ministre de la défense, vous m'avez fait part des réserves qu'appelait pour vous, sur un plan personnel, une telle nomination. Vous l'avez acceptée. Je vous en remercie.

» Vous m'avez indiqué, en décembre dernier, que les mêmes considérations vous conduisaient à souhaiter mettre un terme à l'exercice de cette fonction. Il a été décidé que vous l'assumeriez jusqu'à la fin du mois de janvier. J'accepte aujourd'hui votre démission.

» Au cours de cette période, et malgré certaines difficultés, un grand effort a été accompli sous votre direction. Une réflexion approfondie a été engagée sur la conception stratégique et tactique de notre défense. Vous avez mené à son terme l'élaboration des améliorations indispensables de la condition militaire. Dans la journée d'hier, vous en avez assuré vous-même la présentation.

» Dans cette fonction, comme dans d'autres circonstances, vous avez témoigné de votre attachement à la sécurité et à la défense de la France. Comme chef des armées, je vous en donne témoignage », conclut le président de la République.

M. Soufflet : les projets de statuts des cadres de carrière feront apparaître une amélioration importante des soldes

M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, avait réuni, jeudi 30 janvier, à Paris, avant sa démission du poste de ministre de la défense, l'ensemble des hautes autorités militaires des trois armées et de la gendarmerie (chefs d'état-major, inspecteurs généraux, directeurs, commandants des régions militaires, maritimes ou aériennes) pour leur présenter et leur commenter la réforme des statuts militaires des officiers et des sous-officiers de métier (*le Monde* des 22 et 31 octobre, 3 et 28 décembre 1974 et 16 janvier 1975).

« *Cette réforme aura des conséquences marquantes sur les conditions d'avancement et sur le déroulement de la carrière des intéressés*, avait déclaré le ministre. *Elle se traduit aussi par une amélioration importante des rémunérations. Je souhaite, avant que cette réforme devienne définitive, que l'ensemble des bénéficiaires en soient largement informés et puissent faire part de leurs observations. J'ai pu constater que les militaires d'active ignorent trop souvent les mesures prises par le législateur, par le gouvernement, dans le domaine de la condition militaire.* »

Des groupes de travail se réuniront dans chaque région militaire, indique-t-on au ministère de la défense, afin d'associer, directement, les intéressés à la réalisation des projets qui les concernent. Le président de la République.

Interrogé jeudi 30 janvier à TF 1 sur le sens de sa présence au sein du conseil permanent du service militaire, nouvellement créé (*le Monde* du 31 janvier), le général de corps d'armée Marcel Bigeard a expliqué : « *Si je prête mon nom à cette affaire-là, il faut que ça débouche sur quelque chose, alors je me donne trois ou quatre mois. Ce délai m'est nécessaire pour sentir vraiment si je peux quelque chose, autrement ce n'est pas la peine. je n'ai pas le droit de trahir mes camarades.* » Cette déclaration avait été faite, bien sûr, avant le départ de M. Soufflet du ministère de la défense et la nomination du général Bigeard au poste de secrétaire d'Etat à la défense.

S'adressant à M. Charles Hernu, président de la commission de la défense nationale du parti socialiste, qui participait également à l'émission, le général a lancé un appel à l'opposition. « *Il faut qu'elle soit avec nous, faites un effort M. Hernu* », a-t-il dit.

Pour sa part, M. Charles Hernu, évoquant « *le malaise de l'armée* », en a rendu « *responsable le pouvoir politique* », à cause duquel « *il y a une dislocation de la conscience de la défense dans notre pays.*

L'OUVERTURE DU CONGRÈS DU P.S.

LE P.C. : le refus d'engager une lutte généralisée.

Le bureau politique du parti communiste, réuni jeudi 30 janvier, a examiné la situation économique, sociale et politique. Il a déclaré :

« *L'action commune d'envergure nationale proposée au parti socialiste dès septembre dernier est plus nécessaire que jamais. Quatre mois après que ces propositions ont été faites, et à la veille du congrès du parti socialiste, il estime gravement préjudiciable à la lutte contre le pouvoir de Giscard d'Estaing la persistance dans le refus de cette action.*

Le premier secrétaire du parti socialiste tente de motiver ce refus en prétextant les formes de l'action. En vérité, il s'agit du refus d'engager une lutte vigoureuse et généralisée sur le fond des problèmes qui concernent les travailleurs : pour récuser l'idée de la fatalité de la crise, pour refuser l'austérité, pour faire payer les milliardaires, pour expliquer et mettre plus que jamais en valeur la portée des réformes fondamentales du programme commun.

» *Si des échecs peuvent être infligés au pouvoir, ce n'est pas dans le cadre de la politique de Giscard d'Estaing, mais en la combattant et en imposant des reculs à cette politique foncièrement antisociale et antidémocratique.* »

« L'HUMANITÉ » : l'attitude équivoque du P.S.

Dans *l'Humanité* de vendredi René Andrieu écrit :

« *Au moment où (...) le gouvernement aggrave les conditions de vie des Français et tente de les persuader que la crise est fatale et l'austérité inévitable, il n'y a pas d'autre issue que de riposter à cette campagne et de constituer un rassemblement majoritaire autour du programme commun.*

» *Sans doute la motion présentée par François Mitterrand au congrès se réfère-t-elle à ce programme, mais elle ne prévoit, à ce sujet, aucune campagne d'ampleur nationale. (...)*

» *Sans doute la motion a-t-elle abandonné l'idée — avancée par plusieurs dirigeants socialistes — de la constitution d'un gouvernement de gauche avant les législatives à l'appel de M. Giscard d'Estaing. Mais huit mois après l'élection présidentielle elle admet comme naturelle l'hypothèse d'une cohabitation harmonieuse de la gauche avec l'hôte de l'Elysée, devenu miraculeusement libéral. Comme si ce dernier n'était pas le représentant des forces du grand capital, le chef de file de la droite, et comme si l'on pouvait, sans risquer de semer des illusions, accréditer l'idée qu'il pourrait demain adorer ce qu'il a brûlé et participer à la mise en œuvre du programme commun. (...) En fait, l'attitude équivoque des dirigeants socialistes nourrit les espoirs de la droite.*

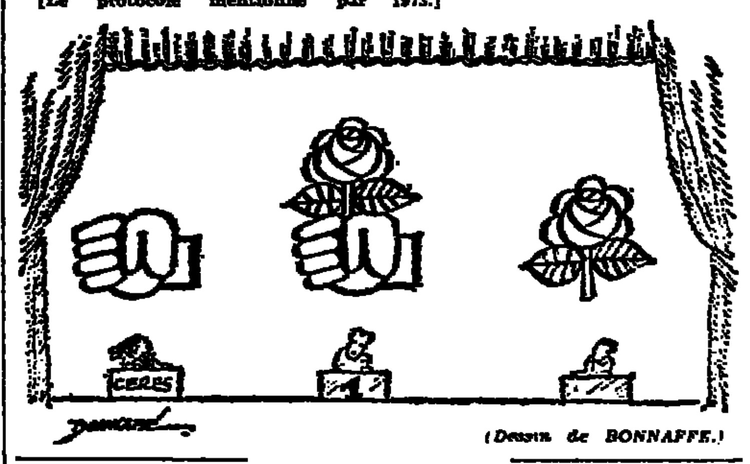
(RENÉ ANDRIEU.)

Controverse au sujet de l'existence d'un « protocole secret » P.S.-P.C. sur l'autogestion

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du parti socialiste et animateur de son « aile gauche », le CERES, a affirmé, jeudi soir 30 janvier, dans une interview du journal parlé de France-Culture, que socialistes et communistes avaient signé au mois de juin 1973, en marge du programme commun, un protocole secret portant sur la gestion de l'entreprise. « *Dans ce protocole*, a-t-il précisé, *figure le mot d'autogestion... L'autogestion n'est donc pas un moyen de diviser la gauche.* »

Faisant état de cette information, *l'Humanité* réplique, dans son numéro du 31 janvier : « *Selon J.-P. Chevènement, ce « protocole » concernerait la gestion des entreprises et le mot « autogestion » y figurerait. Précisons formellement qu'un tel « protocole » n'a jamais existé.* »

[Le protocole mentionné par M. Chevènement est un accord négocié entre le parti communiste, le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche au lendemain des élections législatives de mars 1973. A cette époque, cinq groupes de travail avaient été mis en place en vue de réactualiser certains chapitres du programme commun. L'un de ces groupes étudiait notamment la gestion de l'entreprise, afin de faire disparaître le seul désaccord officiellement inscrit dans le texte du programme commun, puisque le P.C. se prononçait pour une gestion démocratique et le P.S. pour l'autogestion. L'accord auquel est parvenu le groupe de travail n'a jamais été validé par les directions politiques des trois formations de l'Union de la gauche, car la campagne présidentielle a surgi avant que l'ensemble des travaux soit terminé, et, depuis, la controverse entre le parti communiste et ses alliés a empêché la reprise des travaux engagés en 1973.]



(Dessin de BONNAFFE.)

Au conseil général de la Haute-Garonne

LES COMMUNISTES VOTENT CONTRE LE BUDGET APPROUVÉ PAR LES SOCIALISTES

Toulouse. — Le budget départemental de la Haute-Garonne, fixé à 480 millions de francs (ce qui entraîne une augmentation de la fiscalité de 18,65 %) a été adopté par quarante-deux conseillers généraux sur quarante-sept votants. Les trois conseillers communistes ont voté contre, tandis que M. Pierre Baudis, maire de Toulouse et député apparenté républicain indépendant et M. Armand Ducap, U.D.R., s'abstenaient.

Les communistes, estimant que leurs collègues socialistes et radicaux de gauche n'avaient pas été logiques avec eux-mêmes en suppléant aux carences de l'Etat, ont déclaré : « *Nous nous refusons à porter le chapeau en augmentant la pression fiscale* ». De leur côté, les socialistes et les radicaux de gauche ont affirmé qu'ils ne voulaient pas interrompre l'effort d'équipement de la Haute-Garonne afin de ne pas « *pénaliser* » le département-pilote d'une région déjà trop sous-équipée.

« *Dans son souci d'économie, le gouvernement a sacrifié cet effort public sur le plan national*, a estimé M. André Méric, sénateur socialiste.

● A QUIMPER, M. Léon Goraguer, maire (div. gauche), a précisé au cours d'une séance du conseil municipal, tenue le mercredi 29 janvier, qu'il adresserait sa démission de maire au préfet du Finistère le 31 mars 1975. Les responsables de la section du parti socialiste de Quimper ont annoncé qu'ils étaient décidés « *à dépasser les querelles qui sont faites à leur parti (...) et à se présenter aux prochaines élections partielles dans le cadre de l'union de la gauche* ».

PLUSIEURS MILITANTS DE L'U.J.P. REJOIGNENT L'U.D.R.

A la suite de la décision de l'Union des jeunes pour le progrès d'affirmer son indépendance politique à l'égard de l'U.D.R., et après la réélection à sa présidence de M. Jean-Paul Fasseau, M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, président des centres Egalités et Libertés, estime que « *les jeunes donnent l'exemple de la fidélité aux principes fondamentaux du gaullisme en s'opposant aux compromissions et aux combinaisons de partis* ».

Un certain nombre d'adhérents à l'U.J.P. ont néanmoins décidé de quitter cette formation pour rejoindre l'U.D.R., ainsi que les y incite M. Robert Grossmann, ancien président et fondateur de l'U.J.P., nommé par M. Chirac délégué national à la jeunesse au secrétariat général de l'U.D.R. C'est le cas, notamment, après la fédération de Haute-Normandie, proche de M. Tomasini, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, de la section du Bas-Rhin, dont M. Grossmann est originaire, du délégué régional de l'U.J.P. d'Aquitaine, de M. Michel Barnier, ancien membre du bureau national de l'U.J.P. et conseiller général U.D.R. de Savoie.

Quinze anciens responsables de l'U.J.P., deux délégués régionaux actuels (Aquitaine et Haute-Normandie), huit délégués départementaux (Cantal, Côte-d'Or, Dordogne, Haute-Garonne, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Somme et Haute-Vienne), annoncent leur départ de l'U.J.P. et leur adhésion à l'appel de l'U.D.R. en lançant un « appel aux jeunes gaullistes » et en estimant : « *La chance des jeunes consiste à démontrer leur capacité d'exercer des responsabilités aux côtés de leurs aînés.* » S'en prenant avec agressivité aux actuels dirigeants de l'U.J.P., les signataires de cet appel expriment leur confiance à M. Chirac ainsi qu'à M. Grossmann pour quil obtienne « *un rajeunissement effectif de l'U.D.R. sur tous les plans* ».

Le Centre démocrate veut associer le C.D.P. à la relance du Mouvement réformateur

Le Centre démocrate, dont le comité directeur s'est réuni le 30 janvier, est décidé à accélérer la procédure d'unification des formations qui, avec lui, composent le Mouvement réformateur (parti radical, Centre républicain, Mouvement démocrate et socialiste de France) en y associant le Centre Démocratie et Progrès. C'est, d'ailleurs, avec le C.D.P. que la tentative de rapprochement est, actuellement, le plus prometteuse. L'objectif est de parvenir à une organisation fédérale du Mouvement réformateur élargi dans le courant du mois de mars. Aucune des formations intéressées n'a accepté de disparaître complètement au profit d'un ensemble plus vaste. Chacune veut conserver son originalité avec l'espoir de rester ainsi plus attractive. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pense aux retrouvailles éventuelles de la famille radicale, M. Max Lejeune, président du M.D.S.F., aux socialistes qui se détacheraient de l'union de la gauche, tandis que les dirigeants du Centre républicain, MM. Durafour et Rossi, encouragent, à l'échelle des départements, le regroupement de la gauche réformatrice qu'ils ont lancé au niveau national. Les plus disponibles, bien qu'ils ne veulent pas non plus se sacrifier, sont les dirigeants du C.D.P. dont les liens avec l'U.D.R. se sont distendus avec l'effacement de M. Chaban-Delmas.

M. Lecanuet est toujours partisan, à titre personnel, de passer un accord politique avec les républicains indépendants, mais il estime que la question devra être posée à l'ensemble du Mouvement réformateur. — A. L.

Le comité directeur a préparé la réunion du conseil politique du 22 février et a procédé à un examen de la situation économique et sociale. « Nous avons enregistré les résultats des efforts faits pour lutter contre l'inflation et qui prouvent que cette action peut réussir et reste prioritaire », *a déclaré M. Lecanuet. Le problème de l'emploi reste sérieux, mais des tendances plus favorables sont observées. Le Centre démocrate souhaite que les efforts soient accrus pour les jeunes. Il porte un « jugement positif » sur les orientations européennes du gouvernement (réunions « au sommet » des chefs d'Etat et de gouvernement et élection d'une Assemblée au suffrage universel).*

Le Centre démocrate souhaite que la politique agricole s'inspire des conclusions de son récent colloque sur les ruraux. Il agira en faveur des réformes de l'entreprise, de la législation foncière et de la fiscalité. M. Lecanuet a parlé de la situation politique en ces termes : « Le Centre démocrate a joué un rôle décisif dès le premier tour de l'élection présidentielle. Depuis, le président de la République a prouvé sa volonté réformiste. Nous nous trouvons confirmés dans le choix que nous avons fait. Nous maintenons notre soutien, comme force d'entraînement pour la réalisation et la compréhension des réformes.

» Nous devons renforcer ce courant en contribuant à l'organisation d'un mouvement réformateur unitaire, communautaire, de conception collégiale. Depuis l'élection présidentielle, tout est changé. L'ensemble des réformateurs apporte maintenant son soutien à M. Giscard d'Estaing. Tout recommande de favoriser l'unité d'action des réformateurs. L'unité doit-elle être celle de la fusion et de la disparition des partis ? Nous ne le pensons pas. Il en va de même de nos partenaires. Notre intérêt est de conserver une certaine diversité. La situation de la gauche nous y encourage et particulièrement celle des socialistes, dont le problème est de savoir s'ils sont révolutionnaires ou réformistes. »

● *Au conseil des ministres* du 29 janvier, ce n'est pas le ministre de l'industrie, comme l'a fait écrire une erreur de transmission, qui a rendu compte de son voyage en Côte-d'Ivoire, mais le ministre de l'éducation nationale.

POLITIQUE

« LE VIEUX, LA CRISE, LE NEUF »

Jean-Pierre Chevènement ou le socialisme peut-il être gai ?

Dans le petit monde politique, Jean-Pierre Chevènement fait figure d'original : fils d'instituteurs et petit-fils de paysans, il n'échappe pas au charme discret de l'ouvriérisme ; ancien élève de l'ENA, il fulmine contre les technocrates ; député, il redoute par-dessus tout le « *crétinisme parlementaire* » ; socialiste, il considère son parti comme une sorte de convalescent qu'il faut perpétuellement protéger des rechutes ; théoricien, il sait à l'occasion se montrer tacticien redoutable quand il s'agit des intérêts de sa tendance, le CERES. Cet homme jeune, qui brûle les étapes, se méfie comme de la peste des notables en herbe ; ce marxiste pourfend les inquisiteurs qui « *révèrent la baisse tendancielle du taux du profit comme d'autres l'Immaculée Conception* ». Bref, c'est un peu le Huron au Palais-Bourbon.

Mais c'est en tout cas un écrivain de bonne race et un essayiste qui a du talent, du mordant et de l'insolence à revendre. Le nouveau livre qu'il vient de publier, sous le titre savamment symbolique *le Vieux, la Crise, le Neuf*, en témoigne une fois de plus.

La première partie, la plus personnelle et la plus littéraire — « le Vieux » — s'ouvre sur une idée qu'il qualifie de saugrenue : son adhésion, en 1964, à la S.F.I.O., qu'il dépeint discréditée par la guerre d'Algérie, relevant à peine de ses compromissions avec le gaullisme, et encore empêtrée dans ses *alliances centristes. Mais il se* sent un tempérament de militant et fait le pari que, pour régénérer le socialisme français, c'est de l'intérieur de la « vieille maison » qu'il faut agir.

Le jeune militant de la quatorzième section de Paris qu'il est alors vient de l'UNEF. Il sort de Sciences Po et de l'ENA, qu'il n'aime pas. Il rentre de la guerre d'Algérie, la grande affaire de sa génération, dont il parle très bien, toujours sardonique mais plus sensible qu'à d'autres passages du livre. Il ne veut ni de la carrière de haut fonctionnaire « *réglée comme du papier à musique* », ni d'une société dont les compromissions, les hypocrisies et les injustices lui soulèvent le cœur, ni du communisme. Il veut du neuf.

Pour l'heure, il milite, il fournit quelques dossiers à François Mitterrand, dont il parle avec plus de considération que de chaleur, pendant la campagne présidentielle de 1965. Et puis, en janvier 1966, il se lance, et, avec une poignée d'amis, fonde le CERES. Il veut rendre la S.F.I.O. au socialisme. Pour commencer, il faut écrire, publier — notamment dans *Combat* et *le Monde*, — lancer une revue, organiser des colloques, se faire connaître. Alors, il ferraille avec les gaullistes qui, Georges Pompidou aidant, se mettent à adorer le Veau d'Or. Il brocarde la F.G.D.S. (Fédération de la gauche) et ses ambiguïtés. Il étrille férocement la bourgeoisie de gauche et notamment le Club Jean-Moulin, les « moulins », comme il les appelle : les hauts fonctionnaires qui lorgnent vers les cabinets ministériels tout en posant aux professeurs de vertu constituent d'ailleurs sa cible favorite. Et même aujourd'hui il commente de façon fort acidulée les renforts que le parti socialiste reçoit de ce côté-là. La social-technocratie, c'est le diable. Peut-être parce que ce sont des cousins.

Mais l'originalité du CERES de l'époque, ce sont d'abord ses positions politiques. Dès sa fondation, il bataille pour l'union de la gauche, pour un programme commun, pour un parti socialiste revigoré et retrouvant ses brebis errantes, pour l'exorcisme et la conjuration du démon centriste. Comme le CERES se montre aussi rien moins qu'atlantique et plutôt soupçonneux à l'égard du Marché commun, il se trouve fort isolé et manque d'être exclu à plus d'une reprise.

Et pourtant, il progresse. Par des méthodes d'ailleurs fort critiquées par les autres courants et dont Jean-Pierre Chevènement ne parle guère. Mais il progresse. Mai 1968 le prend moins de court que les autres. La fédération de Savoie puis celle de Paris sont conquises de haute lutte. A Issy-les-Moulineaux, en 1969, le CERES n'a pas 5 % des voix. A Epinay, en 1971, il en compte 8,5 %, et sait les négocier de telle manière qu'il impose la représentation proportionnelle comme mode d'élection interne et obtient deux sièges de secrétaires nationaux (dont un pour Jean-Pierre Chevènement) à la direction, aux côtés de François Mitterrand. En 1973, il en a 20 %, et le prochain week-end, à Pau, sans doute 25 %.

Une longue crise de mutation

En neuf ans, les objectifs apparemment utopiques dont il avait fait sa stratégie ont triomphé. Le parti socialiste aujourd'hui a, dit Jean-Pierre Chevènement, trois composantes : une structure politique bien ancrée, qui s'incarne en Pierre Mauroy, un grand leader, François Mitterrand, et un apport idéologique, le CERES. Jean-Pierre Chevènement est satisfait, mais aussi terriblement méfiant, car il craint que la métamorphose ne soit encore qu'une couche épaisse de peinture.

La deuxième partie du livre, « la Crise », est moins littéraire mais aussi vigoureuse et polémique. Ni crise finale ni « a-crise », c'est d'une longue crise de mutation qu'il s'agit : d'un nouveau stade de la concentration, d'un nouvel équilibre de pouvoirs au bénéfice accru de l'hégémonie américaine et des sociétés multinationales. Rien de très neuf dans ce constat, on le voit. Le diagnostic l'est plus. Pour Jean-Pierre Chevènement, il y a en effet deux issues possibles à la crise : soit le « *compromis historique* », soit la « *stratégie de rupture* ». Le premier passe par l'accentuation de l'« *américanisation* » de la France, qu'incarne à ses yeux Valéry Giscard d'Estaing : époussetage des anachronismes sociaux, réduction relative des inégalités sous l'aile des Etats-Unis. L'autre voie, c'est celle de la rupture : c'est le renversement des pôles de domination économique contenu dans le programme commun, avec notamment un programme de nationalisations présenté de façon très maximaliste. C'est le rapprochement d'une Europe indépendante et des pays riches du tiers-monde pour équilibrer la puissance américaine.

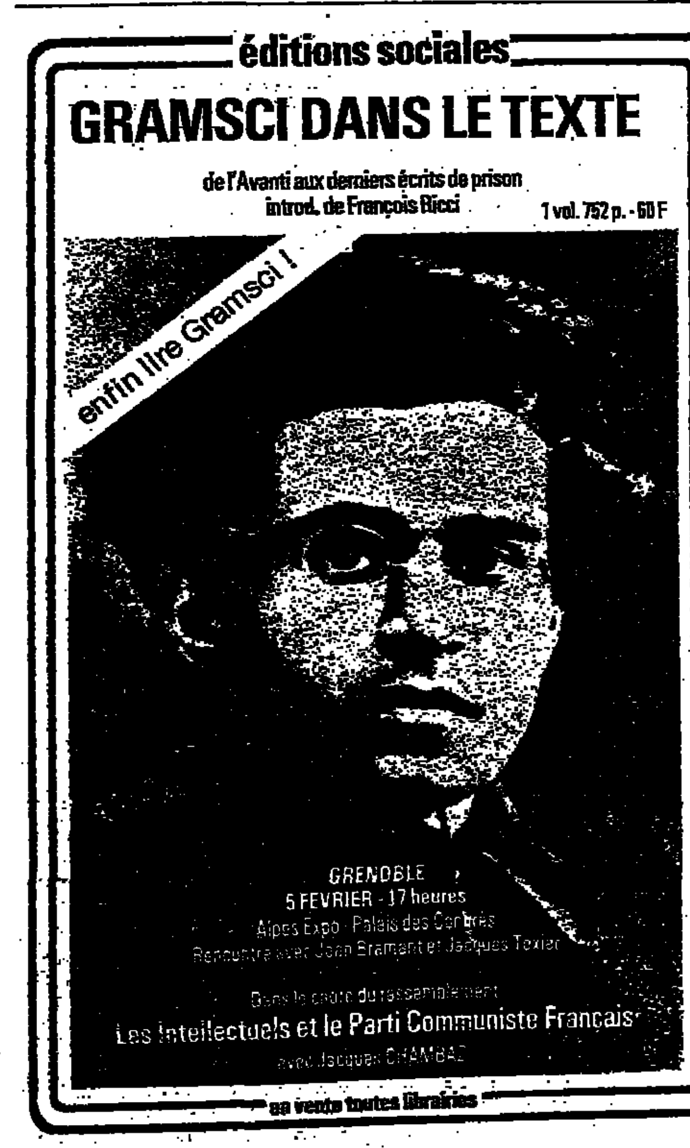
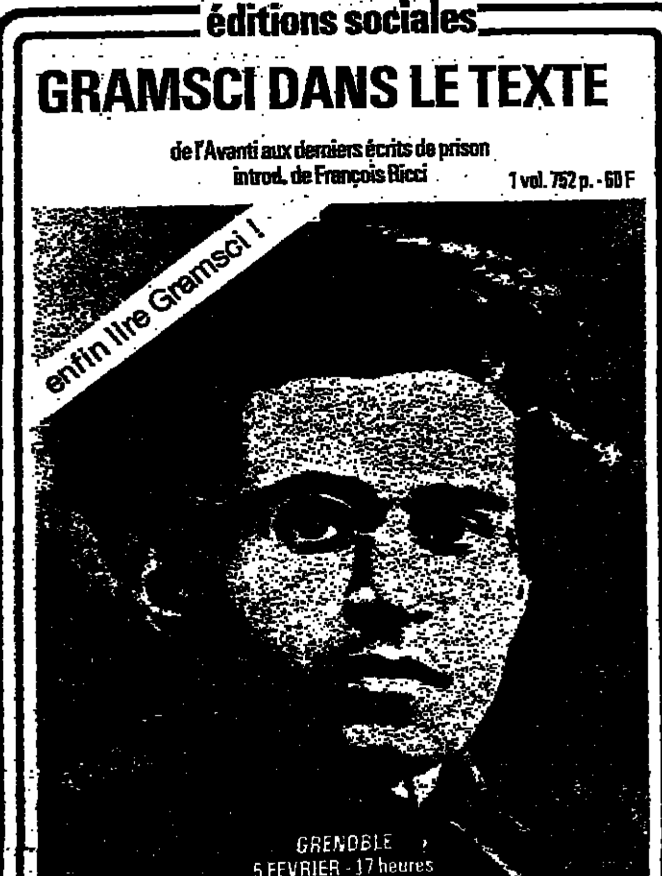
En attendant que la gauche soit au pouvoir et l'Europe indépendante, Jean-Pierre Chevènement a le temps de préparer l'avenir : il l'ébauche dans sa troisième partie, « le Neuf », ou encore « Deux ou trois choses que je sais de l'autogestion ». Elle est meilleure que les pages qui précèdent, à la fois plus chaude et plus serrée. Au départ, une conviction : la génération qui lève est celle du refus des autoritarismes-trompe-l'œil de la société capitaliste avancée, refus des idéologies autoritaires (la démonstration, sur ce point précis, est un peu rapide), échecs du socialisme bureaucratique. Car Jean-Pierre Chevènement ne se le cache pas : le premier problème de l'autogestion, c'est celui de la crédibilité. Tout est à inventer. Jusqu'à présent le socialisme existant n'a pas détruit la hiérarchie, mais remplacé une hiérarchie par une autre. Il y a toujours des gouvernants et des gouvernés. Le préalable indispensable, c'est-à-dire la socialisation des moyens de production, a bien été accompli. Mais l'autoritarisme n'a pas reculé. Il s'est simplement déplacé.

Autogestionnaire de longue date, Jean-Pierre Chevènement ne rêve donc pas éveillé. Il sait bien que son modèle de société n'est pas pour demain, ni même pour après-demain. Qu'il ne se décrète pas mais postule le plus difficile, c'est-à-dire la participation effective. Pourtant il croit à cette « utopie concrète ». Il pense même que le programme commun l'amorce avec le « contrôle ». Et il indique ses premières recettes : d'abord, nationaliser. Ne pas, surtout, se borner à l'entreprise : l'autogestion commence avec l'école, avec la famille, se prolonge dans la commune, dans la région, en même temps que dans l'entreprise ou l'administration. Convaincre les pays voisins. Et, dans l'entreprise *elle-même, prévoir le non-*cumul des mandats syndicaux, politiques et professionnels, le transfert de la source du pouvoir à l'assemblée générale des travailleurs élisant le conseil de direction (avec liberté de candidature...), et deux limites : la persistance de responsables mais contrôlés, et la création, parallèlement au « conseil de direction », de « conseils de surveillance » où pourraient siéger les représentants des usagers, des entreprises clientes, des collectivités territoriales, des planificateurs, etc. C'est, on le voit, une tentative pour sortir un peu du flou sentimental où se confinent souvent les apôtres de l'autogestion.

En somme, ce livre acéré, optimiste, tranchant, qui fourmille de formules et de « mots », ce livre brillant, sait souvent être novateur sans naïveté, confiant sans candeur. Il veut démontrer que le socialisme peut être gai. Certaines pages en donnent l'impression.

ALAIN DUHAMEL.

★ Jean-Pierre Chevènement : *le Vieux, la Crise, le Neuf*. Flammarion, collection « La rose au poing », 284 p., 30 F.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

SOCIÉTÉ

L'Europe des femmes

V. — ITALIE : Au pluriel du nord au sud

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

1975 sera l'Année internationale de la femme. Nous avons demandé à nos correspondants des pays de l'Europe des Neuf et de la Suède quel est le « poids » des femmes dans la vie sociale, économique et politique.

Après la Grande-Bretagne et l'Irlande (28 janvier), le Danemark et la Suède (29 janvier), vier), la Belgique et les Pays-Bas (31 janvier), voici l'Italie.

Rome. — De qui parle-t-on ? De la jeune Romaine, élégante et blasée, qui se laisse conduire par son scooter sur les pentes du Parioli ? De l'ouvrière d'Alfa-Romeo, à Milan, qui vient de former un groupe féministe avec des camarades de travail ? Ou de la paysanne de Lucanie qui se tient encore debout pendant le déjeuner de son mari ? En Italie, plus encore qu'ailleurs, il est difficile de parler de la femme au singulier. Entre Nord et Sud, entre beaux quartiers et *barracati*, les différences sont telles que les statistiques globales n'ont souvent guère de signification. Seuls peuvent vraiment retenir l'attention les chiffres les plus saillants, ceux qui indiquent une tendance trop générale pour être contestés.

Le travail salarié, par exemple, est toujours considéré par la majorité des Italiens ou des Italiennes comme une activité masculine. Les femmes adultes — qui

Les jeunes paysannes du Sud restent obsédées par la recherche de l'époux. Aliénation ? Sans doute. Mais c'est précisément le mariage qui les libère d'une emprise familiale très forte en leur permettant d'acquérir tout à la fois une certaine autonomie et un statut social, à l'intérieur d'une nouvelle famille cependant, dont elles deviendront bien plus que l'homme le véritable pilier.

sont plus nombreuses que les *hommes* (51 %) — ne représentent que 20 % de la population active. Et si la proportion a tendance à diminuer, ce n'est pas seulement parce que le sexe féminin fait les frais de la crise de l'emploi : quatre femmes sur cinq se déclaraient prêtes à renoncer à leur travail en 1967 si elles pouvaient disposer de 25 000 lires supplémentaires chaque mois. Une récente enquête faite par l'Institut DOXA pour le compte de la Shell a montré que 84 % des femmes italiennes n'attendaient guère de leur mari qu'il les aide dans les tâches ménagères. Elles se déclarent heureuses en général d'être femmes, s'estiment mieux loties que leurs mères, pensent que le mariage et la maternité sont des éléments essentiels du bonheur et considèrent que leur couple est plus réussi que *celui de leur voisine.*

On n'a d'ailleurs pas fini de s'interroger sur l'importance du modèle maternel dans la psychologie individuelle et collective des Italiens. Sans aller jusqu'à parler de matriarcat — bien que le chômage des hommes dans certaines régions le favorise, — *force* est de reconnaître que c'est la femme qui règne à la maison.

Est-ce pour cela que la politique ne l'intéresse pas ? Dans ce domaine aussi, les résultats des sondages d'opinion sont suffisamment nets pour que l'on puisse y faire référence : 72 % des Italiennes déclarent ne pas s'intéresser à la politique ; 5 % seulement sont inscrites à un parti. Aucune femme ne figure parmi les sept cents ministres que l'Italie a connus depuis la seconde guerre mondiale, et au lieu de croître régulièrement le pourcentage de femmes siégeant au Parlement a diminué. Personne n'entend d'ailleurs parler de la trentaine d'« onorevole » (honorables parlementaires) en jupons qui siègent aux côtés de neuf cents *hommes* au Sénat *et* à la Chambre des députés. Même au parti communiste, les femmes jouent un rôle très discret. Il est troublant de constater que des vedettes comme Maria Antonietta Macciocchi, ancien député de Naples, ou Rossana Rossanda se trouvent aujourd'hui excommuniées pour un gauchisme auquel leur féminité n'est peut-être pas tout à fait étrangère.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions qu'une loi sur « *les droits de la femme* », visant à accorder aux femmes le même statut que les hommes, traîne depuis 1971 dans les cartons des parlementaires, malgré son caractère peu subversif. Elle devrait permettre d'abolir des normes désuètes, inspirées du code napoléonien, et légalisant l'inégalité des sexes devant la jouissance des biens, la séparation des époux ou les enfants adultérins. Injuste, la loi actuelle est surtout injustement appliquée, et la sévérité des juges à l'égard des femmes n'est pas seulement vraie dans les régions du Sud.

Affirmer que la nouvelle loi ne suffira pas à changer les mentalités est pour beaucoup de conservateurs un bon prétexte à ne rien changer du tout. Car, malgré les apparences, on assiste à des modifications importantes dans le comportement individuel. Dans un pays où seulement 7 % des femmes affirment ne jamais entrer dans une église, la morale catholique traditionnelle n'est plus suivie à la lettre. On l'a encore vu en mai dernier, avec l'échec du référendum tendant à abolir le « *petit divorce* ».

Selon l'enquête de DOXA, 61 % des femmes désobéissent à l'Église en matière de contraception et 68,3 % sont favorables à l'avortement en cas de malformation grave de l'enfant à naître. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que les proportions seraient plus fortes encore si l'on devait poser aujourd'hui, à deux ou trois ans d'intervalle, les mêmes questions aux personnes interrogées. Signe parmi d'autres : la revue populaire *Grand Hôtel* (près d'un million d'exemplaires), qui ne publiait jusqu'à présent que des romans-photos moralisateurs, vient d'organiser un service d'« *assistance sexuelle* ». Outre une abondante documentation sur les choses de l'amour, elle offre aux plus méritantes de ses lectrices des consultations gynécologiques et des produits contraceptifs à prix réduit. Le succès de l'opération est, paraît-il, impressionnant.

Non au « gallismo »

La radiotélévision italienne, dont plus de 95 % des journalistes sont des hommes, vient d'être le théâtre d'un incident significatif : estimant que l'information était trop « sérieuse », un chef de service a refusé que des inondations à Naples soient commentées par une voix féminine. Les informations ne s'adressent-elles d'ailleurs pas essentiellement aux hommes ? Sur trois lecteurs de journaux, on ne *compte* en Italie *qu'une* seule représentante du sexe faible.

Les associations féminines traditionnelles — liées à la démocratie chrétienne ou au parti communiste — ont vu surgir, ces dernières années, de petits groupes plus radicaux, décidés à en finir avec le « gallismo » (l'esprit de coq) du sexe mâle et de le briser. Ils sont aujourd'hui une bonne centaine, disséminés de Syracuse à Brindisi, sous sept ou huit appellations différentes. Ils comptent une forte proportion d'enseignantes et d'étudiantes. Certains, comme le Mouvement de libération de la femme, proche du parti radical, ont concentré leurs efforts sur une libéralisation de l'avortement, d'autres, comme Lotta Feminista, implanté surtout en Vénétie et en Toscane, réclament un salaire pour les mères de famille. Mais la plupart ont des revendications plus diversifiées qui s'expriment depuis novembre 1973 dans le mensuel *Esse* (cinquante mille exemplaires, sans publicité).

Un millier de féministes italiennes avaient manifesté sur la piazza Farnese, à Rome, le 27 avril 1974, pour crier « non » à l'abolition du divorce. Le succès de cette manifestation leur a donné courage : jusqu'alors elles avaient peur de descendre dans la rue, car leurs revendications suscitent des réactions extrêmement vives dans un pays où la « donna » n'est vraiment autorisée à se « libérer » que sur les écrans de cinéma ou dans les revues pornographiques, qui prolifèrent.

[Le mercredi 13 novembre 1974, près de cinquante mille femmes, venues de toutes les régions d'Italie, défilaient à Rome pour réclamer un « nouveau droit de la famille ». La journée de protestation était organisée par l'Union des femmes italiennes (U.D.I.). *Les revendications* étaient les suivantes : « La tutelle des enfants nés hors du mariage, la propriété et l'administration commune des biens acquis pendant celui-ci et la modification des normes réglant la séparation » (« le Monde » du 15 novembre 1974).]

FIN



TÉMOIGNAGE

En cherchant du travail à Pau

L'annonce disait de se présenter à partir de neuf heures. Je suis arrivé un peu en avance, vers neuf heures moins le quart. Le hall était déjà plein de monde. Arabes, Noirs, Yougoslaves, quelques Français, quelques femmes... Une quarantaine de personnes, et ça augmentait sans cesse. Pour combien de places ? Nul ne le savait. Tout ce que l'on savait, c'est que la société voulait des gens pour des travaux de nettoyage.

L'attente. Un Japonais me déclare, optimiste : « Ils vont peut-être nous prendre tous. »

« Ça m'étonnerait ! » *Un Français ajoute, décourageant :* « Au maximum dix, et encore ! »

Il est neuf heures passées. Las d'attendre, quelqu'un ouvre la porte des bureaux et entre. On lui explique que c'est réservé au personnel de l'entreprise. Il discute, puis ressort. Derrière lui, on ferme la porte à clé : c'est plus sûr comme ça, on ne sait jamais avec ces travailleurs immigrés !

Toujours l'attente. Le hall se remplit de plus en plus : il doit maintenant y avoir au moins soixante candidats. Un employé apparaît, l'air regardez-moi-j'ai-des-responsabilités : « Sortez ! sortez ! On ne peut plus respirer ici ! Allez dehors ! Allez à l'extérieur ! » *Quelques-uns s'en vont.*

De nouveau, l'attente. Dix heures moins vingt. On s'impatiente. L'annonce avait bien dit : neuf heures. Et, jusqu'à présent, personne pour s'occuper de nous ! L'employé j'ai-des-responsabilités réapparaît ; cette fois, il s'égosille : « Tout le monde dehors ! Allez, sortez ! De toute façon, on ne commencera pas avant qu'il ne reste cinq ou six personnes dans le hall. Dégagez le guichet ! Allez !... En quelle langue faut-il que je vous parle ? Dehors ! dehors !... »

Finalement, la moitié des gens sortent et attendent dehors. Arrive un second employé, qui conclut : « Messieurs, pour l'annonce, nous ne prenons aucune personne de couleur. Compris ? Alors ce n'est pas la peine de rester. Partez ! »

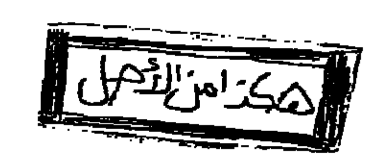
J'avais donc perdu mon temps.

ALAIN JUST COLY.









SOCIÉTÉ

A CRÉTEIL (VAL-DE-MARNE)

DES MÉNAGÈRES A L'UNIVERSITÉ

Mme Colette G. a plus de quarante ans et n'envisage pas d'attendre sagement pendant vingt-cinq ans, seule à la maison, que son époux, ingénieur en informatique, prenne sa retraite. Il y a quinze ans qu'elle n'a *pas exercé* d'autre *métier que celui* de mère. Ses trois enfants seront bientôt en mesure de se débrouiller par eux-mêmes dans la vie. Comme tant d'autres femmes qui arrivent au seuil du « deuxième âge », Colette a peur de s'enfoncer pour toujours dans la vie domestique, ne recueillant que par son mari les échos du monde extérieur.

Après avoir travaillé aux P.T.T. pendant cinq ans, de 1954 à 1959, en province, il lui fallut sacrifier son emploi pour suivre son mari, nommé à Paris. Aujourd'hui elle refuse le sacrifice du reste de sa vie. Elle a participé pendant deux mois et demi à un stage intensif de « réactivation » proposé par le service de la formation permanente de l'université de Paris-Val-de-Marne (Créteil). Peu désireuse de reprendre, après quinze ans, un métier de standardiste dont les charmes ne lui apparaissent plus, Colette n'avait pas d'idée précise sur le genre de métier qu'elle pouvait préparer. Il lui fallait d'abord, comme les vingt-quatre autres stagiaires de Créteil, « se retrouver », se retremper dans une atmosphère de travail non ménager et, surtout, reprendre confiance. L'affaire était sérieuse : à raison de deux heures et demie de trajet chaque jour, le stage a représenté pour Colette une contrainte réelle quatre jours par semaine.

Cela l'a obligée à s'absenter de son domicile de 11 heures du matin à 18 heures. « *Avant de venir ici*, raconte-t-elle, *j'étais complètement dans le cirage, ne sachant pas ce que j'étais capable de faire sur le plan professionnel. Je n'osais pas me lancer. J'avais beaucoup d'activités dans ma commune de banlieue, notamment au niveau des parents d'élèves, mais j'éprouvais l'impression d'être grignotée de partout. Il fallait que je fasse quelque chose pour moi. Etre seule à la maison me déprimait de plus en plus.* »

Aujourd'hui Colette a trouvé — ou retrouvé — une grande assurance, même si elle ne se fait pas trop d'illusions sur les chances qu'elle a d'obtenir un emploi intéressant dans quelques mois. Elle reconnaît avoir « *une carrière scientifique rentrée* ». Elle aurait aimé faire de la recherche, mais « *les jeunes ont déjà suffisamment de problèmes, ce n'est même pas la peine d'essayer* ». Elle se rabattra donc sur une formation de secrétaire médicale. Mais on ne lui ôtera jamais de l'idée que, parce qu'elle est une femme, « *il y a peut-être des métiers à côté desquels je suis passée* ».

Autour de Colette, dix autres femmes, à la fois différentes et semblables. Pour chacune d'elles la féminité n'aura eu, pendant des années, qu'une expression : la maternité. Aujourd'hui, cinq ans, dix ans, vingt ans après leur mariage, elles paraissent sortir d'un long sommeil. Toutes reconnaissent que c'est le désir d'échapper à un univers confortable mais clos qui les a poussées à s'inscrire à ce stage. L'une n'avait « *aucune envie de continuer à rencontrer des voisines autour d'une tasse de thé* », l'autre voulait vérifier qu'elle n'avait pas perdu sa « *qualification professionnelle* », une troisième sentait qu'elle « *s'enfonçait* » progressivement dans une vie presque vide.

Une fois vaincue la timidité des femmes au foyer, qui s'imaginent incapables de prendre une initiative, une fois désarmée l'opposition (souvent passive) de maris ironiques, les stagiaires de Créteil se sont soumises avec constance et régularité au fonctionnement du stage.

Destinés à « derrouiller » les esprits des stagiaires, à leur apporter une information assez large sur le monde du travail, la législation, et à les rendre plus sûres d'elles-mêmes, les stages organisés à Créteil ne visent pas à donner une formation professionnelle. On y insiste sur le développement de l'expression écrite et orale, sur l'étude des problèmes d'actualité, les travaux personnels de recherche documentaire dans le domaine de l'orientation professionnelle, la rédaction de fiches, la fabrication d'un journal du stage, la simulation d'entretiens d'embauche, etc. Loin de former des femmes à un métier, les animatrices du stage ont cherché à les « armer » psychologiquement et intellectuellement pour leur permettre, ensuite seulement, de participer à des stages de formation.

Dans la mesure où pour toutes ces femmes — qui sont issues des classes moyennes — la recherche d'un emploi n'est pas une nécessité économique immédiate, ce temps de « réactivation » se justifie. A la fin du stage, les animatrices ont veillé à ce que chacune ait trouvé une occasion de se former à un métier particulier (secrétariat, comptabilité, assistance vétérinaire, bibliothèques, enseignement des langues).

Les stagiaires auront eu, à l'université, la révélation que l'insatisfaction qui les y avait conduites était partagée par d'autres. Une fois lancées dans l'aventure individuelle de la recherche d'un métier, elles n'auront peut-être pas partout ce même sentiment de la force collective des femmes.

BRUNO FRAPPAT.

LA SEMAINE DE LA PENSÉE MARXISTE

Le travail des femmes

Contrairement à ce que croient les hommes, le travail féminin n'est pas une idée neuve en France. « *On ne retiendra pas plus la femme dans son intérieur que le paysan à sa terre* », écrivait en 1913 Marie Guillot, militante ouvrière. Cette citation a été rapportée jeudi, à la Mutualité, lors de la deuxième soirée de la Semaine de la pensée marxiste consacrée à « *travail professionnel, travail domestique* ». « *Les femmes du peuple ont toujours travaillé* », put ainsi affirmer Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du parti communiste français, qui insista sur la perfidie du capitalisme en la matière : « *Il a su exploiter des arguments pour sortir les femmes de chez elles et d'autres arguments pour les y maintenir. Cela a permis de justifier la surexploitation dont sont victimes les femmes tout en maintenant une réserve de travailleuses ou de chômeuses.* »

Pour Mme Marcelle Devaux, présidente du comité du travail féminin, « *le fait nouveau c'est que le travail professionnel devient un travail plus qualifié* ». Ainsi le sort des femmes, en dépit de la contradiction persistante entre travail extérieur et travail à la maison, se serait-il amélioré au point que Mme Devaux « *commence à percevoir une lumière, celle de la libération par le travail* ».

Nul ne contestera, au cours de ce débat, la nécessité du travail « *source de toute valeur et de vie sociale* », selon la formule de M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F. Mais on s'interrogera, avec Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T., sur les raisons qui font qu'on oppose volontiers deux catégories de femmes, « *celles qui travaillent et celles qui élèvent leurs enfants* », comme si les premières n'élevaient pas, aussi, leurs enfants.

Il reviendra à M. Marcel Gonin, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., d'attirer l'attention sur l'ambiguïté d'une revendication qui consisterait à réclamer « *le droit à la femme, en tant que femme, et non pas seulement en tant que mère, de ne pas travailler* ». « *Cette idée fonde*, rappela-t-il, *toutes les discriminations, favorise la dépendance de la femme, réduit son autonomie et sa capacité à exister.* »

Après que Mme Guilbert, de l'université de Tours, eut vanté le travail « *moteur essentiel sinon unique de l'évolution de la condition féminine* », un court débat s'engagea entre Mmes Bertrand et Devaux pour savoir si les femmes sont plus ou moins exploitées aujourd'hui qu'hier. « *L'exploitation est de plus en plus poussée* », estiment la première et les responsables en sont le pouvoir et le patronat. « *Beaucoup de femmes occupent aujourd'hui des postes de responsabilité* », répondit Mme Devaux, qui rappela qu'en Union soviétique, où l'égalité dans le travail est un fait, « *dans la famille c'est encore la femme qui a en charge les tâches familiales* ». Certes, admit Mme Bertrand, « *mais tout ce qui subsiste de l'inégalité est un vestige du capitalisme* ». — Br. F.

RELIGION

Les jésuites se prononcent pour la suppression des catégories de membres dans leur Compagnie

De notre correspondant

Rome. — Le pape est contre et ne l'a pas caché : les jésuites sont pour et viennent de le montrer : à une majorité de deux tiers environ, les deux cent trente-sept délégués de leur congrégation générale, *réunis à Rome depuis le 1er décembre* dernier, se sont prononcés pour la suppression des catégories de membres dans la Compagnie. Ils ne veulent plus distinguer entre « *frères* » et « *pères* », d'une part, entre « *prêtres-profès* » et « *prêtres coadjuteurs* », d'autre part. Les raisons de cette attitude ont été consignées dans un document qui sera remis dans quelques jours au Vatican. Il ne s'agit pas d'une décision soumise au pape pour approbation mais d'un vote indicatif.

En s'en tenant à cette timide procédure, les jésuites veulent éviter un conflit ouvert avec le Saint-Siège, dont nul ne peut prévoir les conséquences. Le conflit, en fait, existe déjà et il est public dans la mesure où la congrégation générale a choisi de jouer loyalement le jeu de l'information.

La question sur laquelle l'instance suprême de la Compagnie de Jésus se trouve en désaccord avec le Saint-Siège, peut paraître mineure. Elle ne l'est pas aux yeux des intéressés. En voulant supprimer les trois « degrés » qui les diversifient, les jésuites mettent indirectement en question le caractère même de leur ordre. C'est surtout à vrai dire le problème des frères — eux aussi appelés coadjuteurs — (ils sont près de quatre mille six cents sur vingt-neuf mille quatre cents membres au total) qui crée des difficultés ; intégrer ces religieux non prêtres, les autoriser à prononcer le quatrième vœu d'obéissance spéciale au pape, reviendrait à relativiser sinon à nier le caractère sacerdotal de la Compagnie. Or celui-ci est jugé essentiel par le pape.

Les membres de la congrégation générale auraient pu adopter une attitude moins radicale : demander, par exemple, que, sans changer de statut, les frères participent à certaines instances. Ils n'ont pas voulu de cette demi-solution, mais peut-être y seront-ils contraints.

C'est au Père Pedro Arrupe qu'il reviendra maintenant de trouver un compromis avec Paul VI. Les deux hommes éprouvent l'un pour l'autre de la confiance et de l'estime, mais ils ne parlent pas le même langage. Paul VI est un diplomate qui s'exprime à demi-mot et s'étonne de n'avoir pas été compris. Le Père Arrupe est un libéral qui laisse faire les jésuites, même quand il ne les comprend pas.

Les rapports personnels entre Paul VI et le Père Arrupe sont loin cependant d'expliquer les tensions entre le Saint-Siège et la Compagnie de Jésus ; on serait tenté de dire que les jésuites ont choisi le plus mauvais moment pour suggérer leur petite révolution : un durcissement se manifeste au Vatican dans tous les domaines. On n'encourage pas les innovations, on freine et on maintient.

La congrégation générale n'en est pas encore à l'heure des bilans, puisque ses travaux devraient durer *jusqu'aux alentours du 20 février*. Les partisans doivent décider en particulier de quelques modifications dans le gouvernement de la Compagnie. Le nombre des assistants généraux (quatre actuellement, dont un Français, le Père Jean-Yves Calvez), sera probablement augmenté. Les membres de la Congrégation mettront au point, d'autre part, le document central de leurs travaux consacrés à la « mission ».

D'ores et déjà, ils ont écrit quelques notes sur le thème de la pauvreté. Une nouvelle législation verra le jour : plus simple, plus souple, moins uniforme et favorisant davantage la communication des biens. A *la fin de chaque année fiscale les* communautés remettront, par exemple, leurs surplus aux instances provinciales qui les répartiront de manière équitable.

La distinction entre « communautés » et « institutions apostoliques » a été adoptée. Les premières vivront sur le régime de la pauvreté, tandis que les secondes pourront posséder des biens et même les faire fructifier.

Rien de très spectaculaire dans tout cela. Beaucoup de jésuites continueront à vivre comme par le passé. De manière paradoxale : dans de belles propriétés, avec, souvent, le traitement d'un ouvrier non qualifié.

ROBERT SOLÉ.

SPORTS

OMNISPORTS

Les fédérations exigent du gouvernement qu'il se donne les moyens de sa politique

« C'est à l'Etat à s'engager à fournir au sport les moyens de la politique qu'il préconise », ont affirmé l'ensemble des fédérations sportives, réunies sous l'égide du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) le jeudi 30 janvier à Paris. Après un débat animé et parfois âpre, l'assemblée a adopté une motion de synthèse qui déclare péremptoirement et à plusieurs reprises que si les pouvoirs publics ne s'engagent pas de façon précise à assurer le financement des activités sportives, les fédérations reverraient les accords passés entre le C.N.O.S.F. et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Depuis l'assemblée extraordinaire des 4 et 5 janvier, le C.N.O.S.F. et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ont revu un par un les articles du *Recueil de propositions tendant à la promotion du sport »*, dont la rédaction définitive devrait servir de projet de loi. De part et d'autre. on s'est efforcé de parvenir à des compromis, parfois sur des points importants, comme celui du comité du sport de haute compétition, dont la Rue de Châteaudun a fini par abandonner l'idée. On mesure ici l'importance des concessions qui ont été faites, puisque, dans le texte qui a été soumis au comité interministériel du 9 décembre, le secrétariat d'Etat développait longuement l'idée d'un office national du sport de haute compétition.

Cette atmosphère de compréhension a été soulignée par les représentants du C.N.O.S.F., qui n'en ont pas moins posé un préalable à tout accord, en exigeant que les pouvoirs publics définissent clairement les moyens de leur action. De ce fait, une bonne partie des discussions du 30 janvier ont tourné autour de la taxe parafiscale que le secrétariat d'Etat veut établir sur le prix des places d'entrée aux stades.

L'abandon des concours de pronostics

Cette taxe affectera essentiellement les fédérations qui *« font du spectacle »*, comme le football, le rugby, l'automobilisme ou le basket-ball. Les représentants de ces fédérations ont déploré que le spectateur se trouve pénalisé. Pour bien montrer que c'était là son principal souci et qu'on ne saurait lui prêter d'arrière-pensée, le président de la fédération de football. M. Fernand Sastre, a annoncé qu'il abandonnait l'idée des concours de pronostics, dont certains membres de son entourage avaient jusqu'ici fait leur cheval de bataille.

Et s'il fut question de cheval, c'est que le C.N.O.S.F. subordonne son accord définitif au « projet Mazeaud » à la « *signature d'un décret rendant le C.N.O.S.F. attributaire d'un prélèvement de l'ordre de 2 % sur les enjeux des paris mutuels* ». De même escompte-t-il un « *engagement garanti par le premier ministre, au nom du gouvernement, sur l'amélioration du budget de la jeunesse et des sports* ».

Les fédérations sportives ne sont pas seules à participer aux consultations sur le « projet Mazeaud », le haut comité de la jeunesse et des sports, les syndicats, etc., ayant eux aussi leur mot à dire. On ne saurait donc tenir pour définitif le protocole d'accord qu'elles ont établi avec le secrétariat d'Etat.

Un langage nouveau

Ce qui compte, aujourd'hui, c'est moins la teneur des textes que l'attitude des représentants des fédérations, qui semblent sortir d'une longue léthargie pour affirmer leur existence ; et ce, en un langage nouveau qui affirme la priorité des moyens sur les objectifs. Si certains présidents hésitent encore à se montrer à visage découvert, d'autres ont acquis, semble-t-il, une nouvelle dimension et revendiquent enfin une autonomie réelle.

Il devient évident que l'élaboration d'un projet de loi contraint les milieux sportifs à mieux se définir, et même à s'unir, comme l'ont réclamé maints participants de l'assemblée du 30 janvier ; unité précaire qui doit faire taire des intérêts souvent divergents et dont le mouvement sportif ne peut encore mesurer les bienfaits, tant le mot indépendance lui fut si longtemps étranger.

FRANÇOIS SIMON.

(Voir la chronique sportive en page 21.)

En Allemagne fédérale

13 MILLIONS D'AIDE EN 1974

Hambourg (A.F.P.). — L'organisation ouest-allemande de l'aide au sport a, pour l'année 1974, réparti 7,2 millions de deutschemarks (environ 13 millions de francs) entre les trente et une fédérations spécialisées qu'elle subventionne, révèle son rapport annuel.

L'organisation de l'aide au sport est une association de caractère semi-privé qui tire ses ressources de dons divers, et notamment d'une surtaxe spéciale affectant certains timbres postaux.

Le ski, l'athlétisme, la natation et l'escrime sont parmi les fédérations qui ont le plus bénéficié de ces subventions.

Rugby

QUATRE-VINGTS CLUBS EN PREMIÈRE DIVISION ?

Le bureau de la Fédération française a étudié, jeudi 30 janvier, un projet visant à créer deux groupes de quarante clubs pour le championnat national de première division. Ce projet, qui répond aux préoccupations des clubs les moins connus ou les plus mal classés, correspondrait à une augmentation de seize équipes pour la première division. En 1973, le championnat réunissait deux groupes de trente-deux clubs, et, en 1974, la décision avait été prise de revenir à la formule de huit poules de huit clubs.

Patinage artistique

LE SOVIÉTIQUE VLADIMIR KOVALEV CHAMPION D'EUROPE

Champion d'Europe le 30 janvier à Copenhague, Vladimir Kovalev, vingt et un ans, est le premier Soviétique vainqueur de cette compétition individuelle. Auparavant Kovalev s'était surtout fait connaître en se classant troisième, en 1972, du Championnat du monde remporté par l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann. Blessé, Hoffmann avait dû déclarer forfait pour les championnats d'Europe.

MESSIEURS

1. Kovalev (U.R.S.S.), 233,49 pts *(11 pl.)* ; 2. *Curry (G.-B.)*, 229,42 pts (20 pl.) ; 3. Ovtchikinov (U.R.S.S.), 227,36 pts (27 pl.) ; 4. Volkov (U.R.S.S.), 225,85 pts (32 pl.) ; 5. Vajda (Hong.), 222,22 pts (45 pl.) ; 6. Pazdirek (Tch.), 215,26 pts (57 pl.) ; 7. Wunderlich (R.D.A.), 215,80 pts (61 pl.) ; 8. Schulz (R.D.A.), 209,82 pts (81 pl.) ; 9. Gailhaguet (Fr.), 207,18 pts (82 pl.) ; 10. Koppelent (Aut.), 208,65 pts (87 pl.), etc.

DAMES

Classement individuel après les « imposées ». — 1. K. Iten (Suisse), 72,97 pts (21 pl.) ; 2. D. de Leeuw (P.-B.), 72,31 pts (34 pl.) ; 3. I. de Navarre (R.F.A.), 72,23 pts (26 pl.) ; 4. C. Errath (R.D.A.), 71,50 pts (29,5 pl.) ; 5. A. Poetzsch (R.D.A.), 71,23 pts (36,5 pl.) ; ...20. M.-C. Bierre (Fr.), 58,25 pts (178,5 pl.), etc.

BASKET-BALL. — *En Coupe d'Europe des clubs champions, l'équipe féminine du Clermont Université Club (CUC) a battu le 30 janvier, à Milan, en match « aller », l'équipe italienne Geast Sesto San Giovanni par 70 à 59.*

Dans les compétitions masculines, à Berck, le Real Madrid a pris l'avantage sur Berck, en match « aller », par 103 à 86.

HIPPISME. — *Le prix de Langeas, disputé le 30 janvier à Vincennes et servant de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été remporté par Coppet (16), devant Bailly II (15), et Casaque bleue (18). La combinaison gagnante est donc 16 - 15 - 18.*

ÉDUCATION

A Nîmes

UN PROFESSEUR SUSPENDU EST RÉINTÉGRÉ DANS SON POSTE

M. Maurice Bas, professeur de dessin à Nîmes, qui avait été suspendu de ses fonctions le 23 septembre dernier, vient d'être réintégré dans son poste. Aucun grief ne lui avait été adressé officiellement. Apparemment on lui reprochait d'avoir fait exécuter par des élèves de sixième des fresques sur les murs de leur classe (*le Monde* daté 13-14 octobre). M. Bas nous avait précisé dans une lettre que « *les dessins, exécutés à la craie ordinaire, peuvent très facilement être effacés d'un coup de chiffon. Une fresque dessinée ne saurait être assimilée à une souillure* ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), auquel appartient M. Bas, proteste, dans un communiqué, contre la procédure de suspension « *qui permet de maintenir pendant quatre mois un professeur en dehors de l'enseignement* ».

La documentation en mutation

Une nécessaire revalorisation de la profession

Le premier congrès national français sur l'information et la documentation qui s'est réuni récemment à Paris a rassemblé plus de cinq cents personnes venues aussi bien de France que de l'étranger (Luxembourg, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Brésil, Togo, entre autres).

Cette confrontation internationale aura permis de constater l'évolution d'une profession orientée de plus en plus vers l'automatisation et qui réclame, de ce fait, des spécialistes de haut niveau.

Or, actuellement, les élèves formés soit par les I.U.T., soit par l'Institut national des techniques documentaires (I.N.T.D.), soit à l'Ecole des sciences politiques, pour ne parler que des centres de formation à la documentation les plus connus, sont essentiellement des littéraires qui, déçus par l'enseignement ou abandonnant en cours de route une licence de lettres, s'orientent vers la documentation.

De plus, on apprend à ces jeunes les techniques traditionnelles avec, dans le meilleur des cas, une simple teinture d'informatique, et ils sont ainsi condamnés à des tâches subalternes auxquelles leurs études universitaires ne les ont pas préparés psychologiquement.

Ce grave problème n'est pas nouveau mais devient crucial dans la crise traversée. La carrière de ces jeunes est d'autant plus compromise que bien des entreprises considèrent encore que la documentation n'exige pas de spécialistes et n'engagent pas des diplômés de cette discipline. Une réforme des études mais également une campagne d'information des employeurs et des futurs élèves devraient être envisagées.

Le *programme* de ce congrès, organisé par l'A.D.B.S. (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés) et l'A.N.R.T. (Association nationale de la recherche technique), avec l'aide du B.N.I.S.T. (Bureau national de l'information scientifique et technique) et de la D.R.M.E. (Direction des recherches et moyens d'essais), comportait trois thèmes essentiels :

— L'organisation des réseaux d'information ;

— La recherche en science de l'information ;

— Les systèmes multilingues.

La première journée du Congrès consacrée à l'organisation des réseaux a permis de voir un certain nombre de réseaux en cours de création ou déjà opérationnels dans différents domaines : agriculture, bâtiment, énergie nucléaire, ainsi que ceux organisés par les bibliothèques et les chambres de commerce... D'autre part, les problèmes psychosociologiques qui, souvent, amènent l'échec de certains projets ont été abordés dans une mise en garde adressée aux « décideurs » et « concepteurs » de réseaux sur leurs motivations profondes.

La recherche en science de l'information a permis de voir que, si la France a encore bien du chemin à parcourir, un certain nombre de recherches originales commencent à voir le jour. Le B.N.I.S.T. organise actuellement une enquête sur les recherches en cours dans les sciences de l'information. La linguistique est une des disciplines qui peut apporter le plus dans la création des systèmes documentaires automatisés. Les recherches dans le domaine de la composition automatique sont également prometteuses (ce thème devrait être inscrit dans les programmes de formation à la documentation).

L'étude des systèmes multilingues a permis d'aborder essentiellement les problèmes de thésaurus — le système Titus de l'Institut textile de France, qui permet la traduction automatique de résumés, montre une voie nouvelle dans ce domaine. Après le bel enthousiasme des années 60, la traduction automatique semblait se heurter à des problèmes insolubles, l'approche du système Titus montre l'intérêt des recherches dans ce domaine. Il faudrait, en réalité, citer tous les exposés qui, malgré (ou grâce à) leur brièveté, ont donné envie d'approfondir des thèmes nouveaux pour la majorité des documentalistes présents.

Les chiffres donnés sur l'augmentation de la production documentaire sont tellement vertigineux qu'il semble que seule la crise du papier apportera un peu de modération. Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, c'est la pénurie de matière première qui permet une prise de conscience, bénéfique pour tous.

DANIÈLE DEGEZ-VATAIRE.

★ **Le texte des communications est en vente au prix de 90 F, soit à l'A.D.B.S., 63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, soit à l'A.N.R.I., 44, rue Copernic, 75016 Paris.**

● *L'Institut national d'administration scolaire et universitaire* (INAS) vient d'éditer un numéro de sa revue *les Cahiers de l'INAS* consacré à un « essai de bibliographie » sur l'administration de l'éducation, établi par M. J. Minot et Mlle M. Delclaux. Cette publication répertorie mille deux cent six livres, études, rapports ou articles, et plus de sept cents auteurs. Le classement fait apparaître notamment les divers ordres d'enseignement, les catégories d'« usagers » (élèves, enseignants, personnel non enseignant), des thèmes généraux tels que planification ou économie de l'éducation ; un chapitre est consacré à mai 1968. L'INAS avait déjà publié (mai 1974) un *Lexique des termes en usage dans l'administration de l'éducation.*

★ **INAS, 4, rue Danton, 75270 Paris Cedex 06.**

PRESSE

● *La « table ronde » sur l'aide de l'Etat à la presse* se réunira, le jeudi 13 février, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de MM. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des problèmes de presse, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

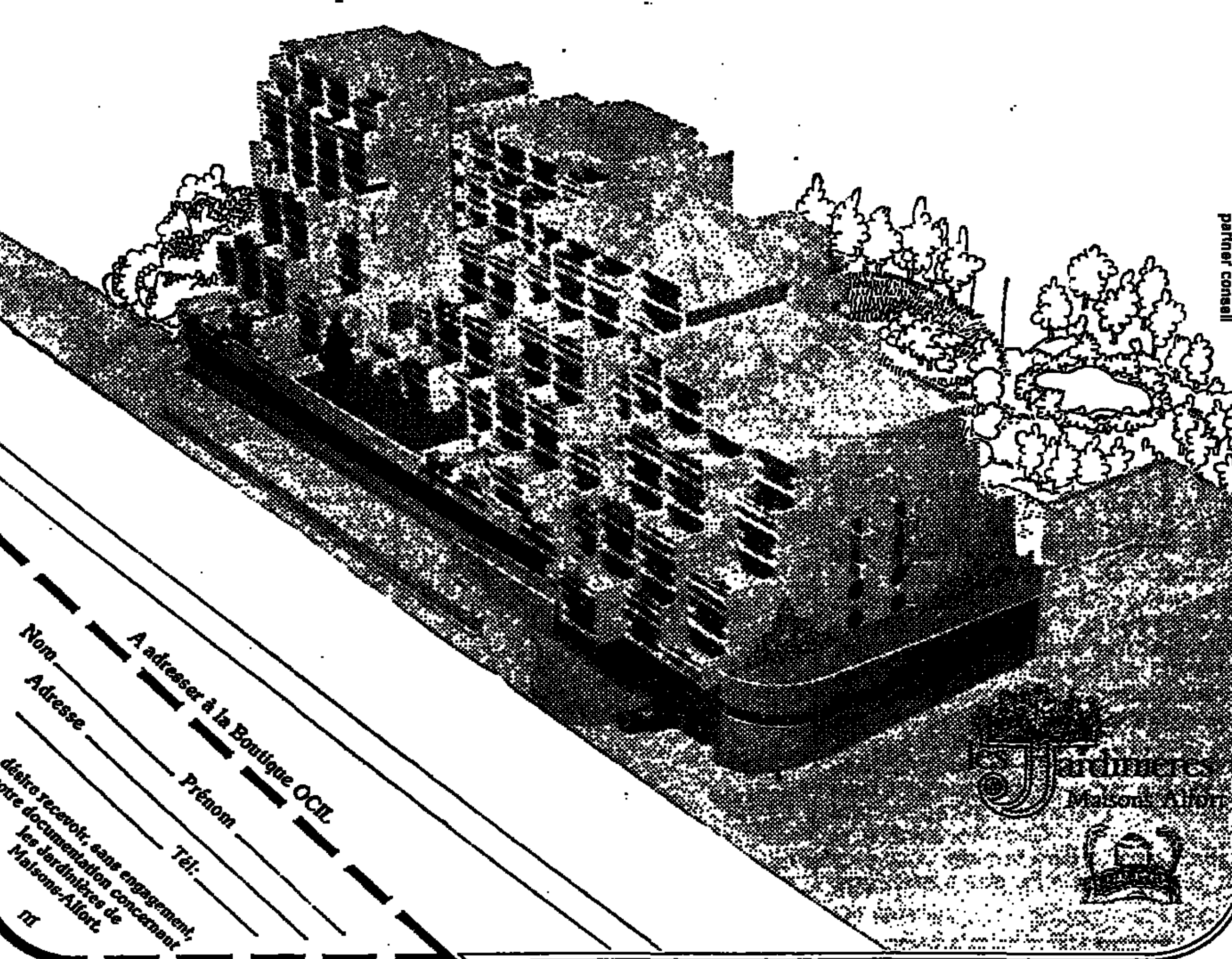
Cette « table ronde » doit exclusivement examiner les aspects fiscaux de l'aide de l'Etat à la presse. Ses conclusions doivent être déposées avant le 2 avril prochain.

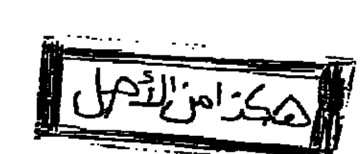
● *Les quotidiens de Suisse romande* ont décidé d'augmenter leur prix de vente — ... 60 centimes — à partir du 1er février

SCIENCES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu jeudi après-midi 30 janvier une délégation du bureau des longitudes, qui lui a remis son annuaire 1975 (décoré, sur sa tranche, des lettres V.G.E.). Le bureau des longitudes — que préside M. François Denisse — est une « académie » spécialisée dans les sciences astronomiques et les sciences de la terre. Il publie un annuaire, recueil encyclopédique des lois et définitions des sciences astronomiques et terrestres, et des éphémérides astronomiques.







Plusieurs organisations d'enseignants et d'étudiants se déclarent hostiles à la réforme du baccalauréat

Diverses organisations d'enseignants et d'étudiants ont fait connaître leurs premières réactions à l'égard des projets de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. C'est surtout, présentement, le projet de classe terminale optionnelle et de baccalauréat en deux parties, précisé par M. Soisson (« le Monde » du 23 janvier), qui provoque les commentaires.

● LE SNES ET LE SNE-SUP : de nouvells formes de ségrégation sociale

Dans un communiqué commun, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES-Sup), tous deux affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, *« refusent la décision »* d'une classe terminale entièrement optionnelle sanctionnée par un examen portant sur trois options : ce système, estiment-ils, étant *« délibérément contraire aux propositions qu'ils ont faites »*.

« Cette décision conduira à de nouvelles formes de ségrégation sociale dans l'enseignement supérieur ; dans le second degré, s'instaurera plus encore la pratique d'une ségrégation entre établissements scolaires (selon le nombre et le niveau des options) articulés sur la hiérarchie des universités dans le supérieur. Dès à présent, cette décision conduit à une rupture dangereuse entre des options ultra-spécialisées en terminales, transformées en fausses propédeutiques et une information générale s'achevant en classe de première, amputée pour des secteurs importants de la pensée et de l'activité humaine, affaiblie quant aux éléments fondamentaux de la formation. Désormais, l'orientation reposerait de façon ponctuelle sur un choix d'options, rendant difficile les réorientations. Pour leur part, le SNES et le SNE-Sup. rappellent qu'ils ont proposé, en fonction de larges secteurs d'activités, une orientation progressive et continue tout le long du second cycle du second degré et des deux premières années universitaires. »

● LA C.N.G.A. : des règles nationales

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) exprime *« son opposition résolue au démantèlement de l'enseignement secondaire que semblent impliquer les projets de réforme préparés par le ministère de l'éducation »*, et son refus d'une « primarisation » du premier cycle du second degré. Pour la C.N.G.A., *« le second cycle doit être un cycle d'approfondissement organisé selon un système de plus en plus optionnel agoutissant à un « baccalauréat par matière ». Les modalités de contrôle des connaissances, précises et chiffrées, ainsi que les trois quarts au moins des programmes doivent être fixés par des règles nationales afin d'assurer l'unité de la formation scolaire et l'égalité des chances entre tous les élèves »*.

● LES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS SPÉCIALISTES : l'année terminale dénaturée

La conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes — qui regroupe dix-sept associations — *« a pris fermement parti contre un baccalauréat qui sanctionnerait l'année terminale du second cycle secondaire par les seules épreuves de trois options à horaires gigantesques »*.

« Un tel examen, estime la conférence, dénaturerait complètement l'année terminale. Il la détournerait de sa fonction réelle, qui est de couronner et d'achever un cycle organique de trois années, progressivement diversifié, mais conservant jusqu'au bout un caractère équilibré. Il la remplacerait par une année d'hyperspécialisation, dans la seule optique d'une préparation à des enseignements supérieurs.

» Outre le risque évident que l'hyperspécialisation conduise à l'hyperbachotage, un tel examen serait d'autant plus paradoxal qu'il préluderait à des DEUG (diplômes de premier cycle universitaires) *à caractère largement interdiciplinaire, ou à des classes préparatoires aux grandes écoles sur la spécialisation desquelles il renchérirait encore (que l'on songe, par exemple, au souci qu'ont de grandes écoles à orientation mathématique et physique de recruter des élèves n'ayant négligé ni le français ni les langues vivantes).*

» Un baccalauréat raisonnable doit être un examen à valeur nationale, ouvert à l'ensemble de la population scolaire du second cycle et non réservé aux seuls élèves qui se destinent aux études universitaires, et sanctionnant une véritable classe terminale du second degré. »

● LA FNEF : une volonté de sélection

La Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) a proposé que la classe terminale devienne *« une classe intermédiaire entre le lycée et l'université »*. Elle estime toutefois que la séparation entre les lycées d'enseignement professionnel et les lycées d'enseignement général et technologique *« est condamnable »* et *« démontre »* — ainsi que le mode de contrôle des connaisasnces envisagé — *« une volonté manifeste de sélection »*. La FNEF *« ne cautionnera pas un tel système préjudiciable à la fois aux jeunes, à l'université et à la nation tout entière »*.

● LES ÉTUDIANTS SOCIALISTES : désaccord fondamental

Les Etudiants socialistes (parti socialiste) *« constatent leur déssaccord fondamental »* avec les projets ministériels. Ceux-ci, déclarent les étudiants socialistes, conduisent à *« l'aggravation de la ségrégation sociale résultant de la mise en place d'un baccalauréat en deux parties, et de la sélection établie à l'entrée de l'enseignement supérieur, en particulier par la possibilité offerte à chaque université de fixer ses critères d'admission »*. Ils condamnent, d'autre part, *« le développement de la concurence entre les universités résultant du mode de sélection à l'entrée (système analogue à celui des grandes écoles) »*.

A Brest

UNE « ÉCOLE BRETONNE » DU MERCREDI

(De notre correspondant.)

Brest. — *Cent quatre-vingt-quinze enfants de six à quatorze ans suivent depuis deux semaines, à Brest, les cours d'une « école bretonne » du mercredi :* « Skol vrezoneg ar merher. » *Créée par la Fédération des œuvres laïques du département, cette école a pour but d'initier les enfants à la langue de leurs pères. L'apprentissage du breton se fait grâce à la méthode audiovisuelle récemment éditée par l'université de Bretagne occidentale. Cette méthode permet une adaptation aux différents niveaux d'étude. Les jeunes de six à sept ans apprennent la langue uniquement par l'oreille, tandis que les plus âgés commenceront dans quelques semaines à avoir recours aux textes.*

Cette initiative de la Fédération des œuvres laïques, qui a reçu une large adhésion, intervient au moment où une enquête a été ouverte, en Bretagne, en Occitanie et en Corse, sur les besoins de l'enseignement des langues et cultures minoritaires de France. Cette enquête a été confiée à M. Jean-Louis Bruch, ancien recteur de l'académie de Créteil.

Curieuse coïncidence : le jour de la naissance de l'école bretonne de Brest avaient lieu, dans un quartier périphérique, les premiers cours d'une école portugaise du mercredi. Sans aide officielle, des familles d'immigrés et une association de solidarité ont engagé plusieurs professeurs chargés, huit heures par semaine, d'apprendre ou de réapprendre aux petits Portugais qui vont à l'école française leur langue maternelle, pour qu'« ils ne soient pas, lors d'un éventuel retour, des étrangers dans leur propre pays ». — J. R.

● *Les « doubles inscriptions » autorisées au B.E.P. et au C.A.P.* — Les élèves des collèges techniques vont pouvoir se présenter à la fois au brevet d'études professionnelles (B.E.P.) et au certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.). Un projet de décret les y autorisant dorénavant a été approuvé le 25 janvier par le conseil de l'enseignement général et technique. Depuis 1969, les « doubles candidatures » étaient interdites, mais à la demande des élèves de B.E.P. et des syndicats de professeurs des collèges techniques, qui estimaient légitime d'accorder cette possibilité de « rattrapage », des dérogations avaient été accordées chaque année.

CORRESPONDANCE

La séance « simulée » du conseil général des Yvelines

Mme Denise Lemasson, professeur au lycée Jean-Philippe-Rameau de Versailles (Yvelines), nous écrit à propos de notre compte rendu de la séance « simulée » du conseil général des Yvelines par trente-trois élèves de quatrième de ce lycée (le Monde du 25 janvier). *Mme Lemasson, qui est leur professeur d'instruction civique et a préparé avec eux cette séance, dit notamment :*

Vous semblez surpris que les enfants, à treize ans (en moyenne), ne fassent pas de la grande presse leur lecture quotidienne ; — qu'ils *« n'abondent guère en détails sur leurs connaissances »* et que *« le jeune préfet ait retenu bien peu de choses de son rôle »*. Les notions qu'ils ont acquises sont à la mesure de ce qu'il leur était nécessaire de savoir pour « tenir » cette séance ; le temps qui nous a été donné pour la préparer n'a pas permis de les approfondir davantage. Ma propre phrase : *« Ce sont certainement les trente-trois élèves de France qui connaissent le mieux le conseil général »* signifiait qu'ils sont sans doute les seuls pour qui c'est maintenant une réalité concrète et sensible. Je m'étonne aussi de l'accusation de cabotinage portée contre ces enfants : il leur a été demandé de « jouer le jeu », ils l'ont joué ; les *« chers collègues »* abondent aussi au cours de vraies séances de cette sorte...

(...) Je m'étonne enfin de votre assurance à affirmer qu'il s'agit d'une *« activité prétendument pédagogique sans lendemain »* : les élèves ont déjà apporté un démenti à cette affirmation en me demandant de les emmener à une séance du conseil général, ce qui ne leur serait pas venu à l'idée il y a deux mois et leur aurait fait faire la grimace si je leur avais proposé ce qui leur serait apparu comme une corvée.

M. HABY AU CERCLE MILITAIRE

« La discipline formelle est une notion dépassée »

M. René Haby, ministre de l'éducation, participait, jeudi 30 décembre, au Cercle militaire de Paris, à un dîner-débat organisé par l'Association des anciens cadres et auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale sur le thème : « Education et défense. »

Un instant, on avait pu croire que M. Haby s'était trompé de débat, lorsqu'il asséna, sans sommations, à ses interlocuteurs un discours fleuve sur la jeunesse. Un de ces « bons » discours ministériels d'autant moins sujets à contestation qu'ils demeurent allusifs et généraux.

Ainsi, l'ancien recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, volontiers pascalien, pouvait-il donner une explication à la crise de société par *« l'effroi de l'homme devant le silence des espaces infinis »*, sans que personne n'y trouve à redire. A moindre propos, moindre danger.

En réalité, la suite allait le prouver, non seulement M. René Haby ne s'était pas trompé sur la nature du débat, mais ne craignait pas de s'avancer « en terrain découvert » et était capable de démontrer à ses interlocuteurs que c'était surtout eux qui se trompaient de procès.

Une affaire de société

Procès, en effet, que ce débat, mené par un avocat général membre de l'association : procès de l'éducation, coupable de ne savoir *« faire renaître et propager l'esprit de défense chez les jeunes »*. Et procès que M. René Haby, avocat brillant, retournera contre les accusateurs. Au général Morin, chef d'état-major des armées, qui demandait : *« L'éducation ne devrait-elle pas* [nous] *aider à préparer les jeunes à l'acceptation de la discipline »*, M. René Haby dira : *« Je vous répondrais, en plaisantant, que vous êtes en train de nous demander de faire ce que vous ne pouvez pas faire vous-même. »*

« Si l'esprit de défense se perd, si les jeunes refusent des valeurs que nous considérons comme absolument prioritaires, c'est que l'instruction civique est mal faite dans les écoles », diront au ministre de l'éducation ses interlocuteurs. Réponse de M. Haby :

« Il se peut que l'instruction civique doive être révisée, et peut-être l'école a-t-elle fait preuve, en ce domaine, de trop de pudeur. Mais l'idée de défense est indissociable d'un consensus populaire. Ce consensus n'existe pas. C'est donc une affaire de société, pas d'éducation. »

Mais, répond le général Morin, *l'école est là pour préparer la société de demain, elle est la société de demain.*

— *Non*, dira M. Haby, reprenant le vieux débat de l'œuf et de la poule, *l'esprit retransmis par l'école est un reflet de l'esprit de la société. Une école qui commande les comportements est de type totalitaire. Autant j'interdis à l'école d'être antimilitariste, autant je ne peux l'engager dans une croisade en sens inverse. »*

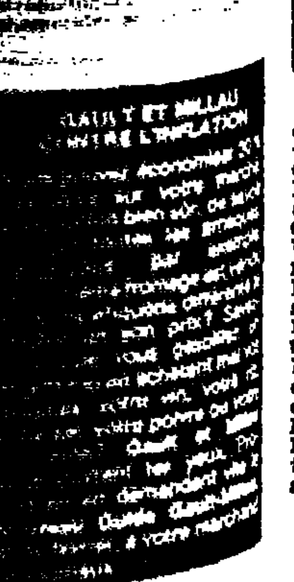
Faute d'être affaire d'instruction civique, le maintien d'un esprit de défense passe-t-il alors par un meilleur enseignement de l'histoire du pays ? *« L'histoire ne justifie rien. »* En fait, affirme M. Haby, *les ressources de défense existent chez les jeunes. Les jeunes sont plus sensibles que nous aux notions de liberté, d'égalité et de fraternité. Il n'est donc pas besoin de remonter à 1789. Seulement, nous ne le voyons pas. »*

Serait-ce alors un problème de communications, avec *« ce fléau qu'est le dialogue de sourds »*, demandera un intervenant ? *« Sans aucun doute, car les jeunes sont peut-être sourds, mais les adultes sont souvent muets. »* Ou encore un problème d'apprentissage à la discipline dans les écoles ? *« Le problème n'est pas celui de la discipline, mais de la façon dont elle est imposée et de la façon dont elle est interprétée. La discipline fait partie de ces valeurs qu'on ne transmet pas comme une leçon d'histoire. La notion d'une discipline formelle, lorsqu'une autorité a été ou s'est décrétée autorité, n'est qu'une notion dépassée. Le problème est de faire de la discipline une valeur comprise et acceptée. »*

Quand un libéral prend peur de son ombre

« La sauvegarde d'un esprit de défense est affaire de société et non simplement d'école », répéta le ministre de l'éducation. Pourquoi alors crut-il nécessaire, en dernière analyse, de faire à la presse un procès qu'il refusait qu'on lui fît. En reprochant aux journalistes, eux aussi reflets de la société, *« de parler trop de politique et pas assez de défense »*. Sans doute par crainte d'être allé trop loin au goût de la majorité de ses auditeurs et, il le dira lui-même, d'avoir donné, à tort, l'impression de fuire ses responsabilités. Il vient toujours un moment où un libéral prend peur de son ombre et craint de passer pour permissif.

PIERRE GEORGES.





CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Tunisie et Mme Hédi Mabrouk ont offert, jeudi soir, une réception à l'occasion de la réunion de la grande commission franco-tunisienne.

— L'ambassadeur de Pologne a offert, jeudi soir, une réception à l'occasion de la visite à Paris de M. Mieczyslaw Jagelski, vice-président du conseil des ministres et chef de la délégation à la commission polono-française de coopération économique.

Naissances

— Armando Isibasi-Araujo et Mme, née Marie-Thérèse Pouchin, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Alejandra,
le 8 janvier 1974, à Mexico.
Medellin 14.801,
Colonia Roma,
Mexico 7. D. F.

— Nisa et Jean-Pierre Chevènement sont heureux d'annoncer la naissance de
Jean-Christophe,
le 27 janvier.
6, rue du Bois-Joli,
90000 Dorans.

— Jean-Claude et Nicole Lattès sont heureux de faire part de la naissance de
Dominique, Alice,
le 28 janvier 1975.

— Robert Montagut et Catherine Aribaud ont la joie de faire part de la naissance de
Jean-Baptiste.
Toulouse, le 29 janvier 1975.
5, rue du Sénéchal,
31000 Toulouse.
Domaine de Paudoss. Cornebarrieu.
31700 Blagnac.

— M. Jean-Jacques Poisson et Mme, née Friess, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sandrine,
le 22 janvier 1975.
7, rue de la Gare.
94 Nogent-sur-Marne.

Fiançailles

— M. et Mme Gilbert Sergent,
M. et Mme Max Cointreau,
sont heureux de faire part des fiançailles de
Martine et Jean-Pierre.

Mariages

— M. et Mme Charles Le Berre,
Mme Marcel Dreyfuss,
M. et Mme Roger Worms,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants
Michèle et Roland,
qui a été célébré dans l'intimité à Lamorlaye-Lys-Chantilly, le 29 janvier 1975.
8, rue de Fonteny,
Nantes.
18, rue Daru,
75008 Paris.
180, rue de la Pompe,
75116 Paris.

Décès

JULES-FRANÇOIS BLONDEL

Mme Jules-François Blondel,
M. et Mme Roger Blandel,
Mlles Françoise et Roselyne Blondel,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Jules-François BLONDEL,
ambassadeur de France,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu le 23 janvier, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Nicolas en Cité, à Arras, sa ville natale, selon la volonté du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
74, rue de la Faisanderie.
75116 Paris.

[M. Jules-François Blondel, né en 1887 à Arras, avait commencé sa carrière diplomatique comme attaché d'ambassade à Saint-Petersbourg, en 1913, puis à Londres et à Washington. Chargé d'affaires à Mexico de 1921 à 1923, il occupe ensuite divers postes à Constantinople, Athènes, Buenos-Aires, etc. En 1942, il est directeur du Comité national français à Londres, puis, en 1942-1943, délégué du Comité français de la libération nationale à Rio-de-Janeiro. En 1945, il est nommé ambassadeur de France à Oslo jusqu'en 1950, date à partir de laquelle il appartient à la délégation française aux Nations unies. En 1952, il est admis à la retraite.]

— Mme François Albertini,
Mme et M. Raymond Courtiade,
M. et Mme Pierre Albertini et leurs enfants,
Les familles Albertini, Acquaviva, Frassato, Santini, parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté
M. François ALBERTINI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
survenu le 24 janvier 1975 à Ajaccio, après une brève maladie.
Les obsèques ont été célébrées le 26 janvier à Albertacce.

— Le président et les membres du bureau,
Les membres du jury,
Les anciens lauréats et les amis du prix Albert-Londres,
Ainsi que sa famille et ses amis, ont le regret de faire part de la mort, survenue le 28 janvier, de
Florise ALBERT-LONDRES,
veuve de l'amiral André Martinet,
munie des sacrements de l'Eglise.
Un service sera célébré, corps présent, mardi 4 février à 10 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, sa paroisse, 77, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vichy (03), chemin des Bartins, le mercredi 5 février à 10 heures.
12, rue Clairaut,
75017 Paris.

— Les familles Bricout, Luce, Bidet et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BRICOUT,
rappelé à Dieu le 28 janvier 1975, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 8, rue de l'Assomption, 75016 Paris, le lundi 3 février.
On se réunira à l'église à 10 h. 30 précises.

— L'association Tarn et Paris fait part à ses adhérents du décès de son président
Michel LAFON,
survenu subitement le 28 janvier 1975.

— Mme Max Levy-Soussan, née Adiba,
M. et Mme Albert Levy-Soussan et leurs enfants,
M. et Mme Jean Levy-Soussan,
M. et Mme Guy Levy-Soussan et leurs enfants,
M. et Mme Bernard-Levy Soussan et leurs enfants,
M. et Mme Charles Levy-Soussan,
M. et Mme Jacques Levy-Soussan, leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Max LEVY-SOUSSAN,
leur époux, père, grand-père et frère, survenu le 29 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu le 31 janvier 1975, à Monaco.
Résidence Escorial,
Avenue Hector-Otto,
Monaco.

— Mme Alexandre Markovitch,
Le docteur et Mme Pierre Markovitch, ainsi que Stéphane et Laurence,
Mme Mila Markovitch,
M. Hubert Legeon,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. Alexandre MARKOVITCH,
survenu le 26 janvier 1975 en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en la cathédrale Saint-Alexandre-Newski.
10, rue Hélène,
Paris (17e).
9 ter, rue Paul-Féval,
Paris (18e).
31, rue Lemercier,
Paris (17e).

— Nous apprenons le décès de
M. Emile MINOST,
ancien inspecteur des finances
et
président d'honneur de la Banque de l'Indochine,
survenu le 30 janvier à la suite d'une longue maladie.

[Né le 3 octobre 1893 à Provins (Seine-et-Marne), M. Minost avait accédé en 1945 à la présidence de la Banque d'Indochine. Il avait été nommé ensuite président du Crédit foncier immobilier, puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas, et vice-président des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan. Membre du comité consultatif de la Compagnie financière de Suez et de l'Union parisienne, M. Minost était commandeur de la Légion d'honneur et croix de guerre 1914-1918.]

— Nontron - Baussac.
On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-dix-septième année, de
M. Joseph MOUSNIER-LOMPRE
ingénieur agronome.
De la part de
Mme Joseph Mousnier-Lompre, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Mousnier-Lompre et sa fille,
M. et Mme Jean Mousnier-Lompre, leurs enfants et petits-enfants,
Des familles Verguin, Pelpel et Rochette.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 29 janvier à 14 h. 30, en l'église de Nontron.
Inhumation au cimetière de Baussac.

— M. et Mme Marcel Renard,
M. et Mme Bernard Gravot et leur fils François,
Leurs familles et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
docteur André-Maurice RENARD,
de la Faculté de médecine de Lyon,
lauréat
de l'Académie de médecine de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur du Mérite social,
décédé accidentellement à l'âge de soixante-sept ans, le 10 janvier 1975, à Agadir (Maroc).
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Rémy, place de la République, à Vanves (Hauts-de-Seine), le lundi 3 février à 10 h. 45, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière Intercommunal de Clamart, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
89190 Lailly,
par Villeneuve-l'Archevêque,
27, rue Ledion,
75014 Paris.

— Clermont-Ferrand - Orcines.
Mme J.-F. Tavernier, née Hospital,
Marie-Hélène et Jean-Pierre Ayel,
Jean-François et Jean-Philippe Ayel,
Pierre-Boris et Bernadette Tavernier,
Dominique et Véronique Tavernier,
Ainsi que toutes les familles alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-François TAVERNIER,
ingénieur civil des Mines,
ancien combattant 14-18,
croix de guerre,
survenu le 21 janvier 1975, à son domicile à Orcines.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, au sein de sa terre natale, à Sauvessanges, le 23 janvier 1975.
34, rue Albert-Joly.
78000 Versailles.
3, rue de la Cour-des-Noues.
75020 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raymond TROCHERIE,
survenu le 28 janvier 1975, dans sa soixante et unième année.
De la part de
Mme Raymond Trocherie.
Ses parents, ses amis et camarades.
L'inhumation aura lieu le samedi 1er février 1975 à 9 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

[Raymond Trocherie faisait partie de l'équipe de l'imprimerie du « Monde » depuis 1958.

Nous adressons à sa femme et à toute sa famille nos condoléances émues.]

— Mme René Van de Ven,
La société Tailleur Fils et Cie,
ont le regret de faire part du décès subit de
M. René VAN DE VEN,
survenu à Rio-de-Janeiro le 26 janvier 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 3 février à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, 75015 Paris.
53, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.
91, rue du Cherche-Midi,
75279 Paris Cédex 06.

Anniversaires

— Le 2 février, premier anniversaire de la mort de
Mme Andrée JEUNOT,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue.

Offices religieux

— Le dimanche 2 février, la messe de 11 h. 15, en l'église Saint-Médard (métro Censier-Daubenton ou Gobelins), sera dite à l'intention de
Mme Robert FICHEUX,
née Marguerite Rey,
pour le premier anniversaire de sa mort.

— Les prières de huitaine à la mémoire de
Mme Eugénie NATAF,
née Sarfati,
seront dites le samedi 1er février 1975, à 11 heures, à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.
De la part des familles Nataf, Petigny, Slama, Slakmon, parentes et alliées.

Communications diverses

— Samedi 1er février, à partir de 21 heures, 119, rue de Grenelle, Pierre Cara et Patrick de Rostov recevront leurs amis scouts.

— Dimanche 2 février 1975 sera la journée d'amitié-rencontre de la paroisse aveyronnaise de Paris, avec ses stands de kermesse, ses repas aux spécialités rouergates, à 12 h. 30 et 19 h. 30, avec la participation des Poppys qui animeront la messe de la P.A.P., à 17 heures, en l'église Saint-Joseph des Epinettes et donneront ensuite un concert choral dans la salle de la kermesse.
Tous sont invités à cette journée à partir de 10 heures le matin jusqu'à 21 heures, au 30, cité des Fleurs, 75017 Paris. Métro Brochant. (Il ne sera pas envoyé d'invitation personnelle.)

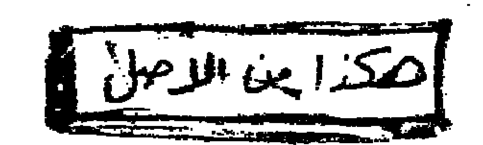
— Lundi 3 février, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Zlatka Descles : « Présentation critique du modèle applicationnel de S. K. Saumjan ».

Visites et conférences

SAMEDI 1er FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, métro Chambre-des-Députés, Mme Pennec : « Le Palais-Bourbon ». — 11 h., hôtel des Monnaies, 11, quai de Conti, Mme Zujovic : « Exposition Louis XV ». — 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bouquet-des Chaux : « Hôtel Marmottan ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 23, quai de Conti, Mme Pennec : « L'Institut de France ». — 15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Souvenirs et dessins de Victor Hugo dans son musée ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, Me Daniel Bécourt : « Protection de la vie privée »; M. Toulat : « Avortement, crime ou libération ? »; M. René Thomas : « Equilibre social et problème de l'emploi » (Club du Faubourg). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. A. Jacquard : « Génétique des populations humaines ». — 17 h., bibliothèque-discothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, M. Michel Briguet : « Une heure avec Georges Bizet », entrée gratuite. — 15 h. et 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Mongolie ». — 17 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Simone Lasorthes, M. Michel Priteau : « Sur les vallées du Kulu et de Kangra rarement visitées » (Association française des amis de l'Orient).



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

AUX MENUIRES

La neige pour ceux qui ne la connaissent pas

C'EST vers les années 60 que commence l'histoire des Ménuires, qui ressemble fort à celle de la plupart des stations de la jeune génération. Des « prospecteurs » repèrent un site, des skieurs chevronnés l'étudient en fonction du domaine skiable qu'on en peut espérer, et crayonnent sur une carte le tracé idéal des pistes et des futures remontées mécaniques. Après quoi, on se met en quête... de financiers. En l'occurrence, c'est la Sodevab (Société d'équipement de la vallée des Belleville) qui endossera les responsabilités : société d'économie mixte dans laquelle la Caisse des dépôts tiendra le rôle des investisseurs privés, le département (la Savoie) celui des bailleurs de fonds officiels, elle sera chargée d'orchestrer l'affaire.

Une fois acquise — la maîtrise foncière des terrains — des alpages et de petites propriétés privées, des terrains communaux aussi, — la Sodevab lance, en 1963, un concours d'architecture, d'où l'équipe de M. Philippe Douillet sortira victorieuse. Si elle n'est pas totalement terminée, la station n'en montre pas moins aujourd'hui un visage suffisamment achevé pour qu'on en puisse juger.

Architecture de bon aloi, où la sobriété marque plus volontiers que l'originalité, volumes raisonnables (seuls, les détracteurs des Ménuires ont pu évoquer des « tours » qui n'en sont pas, à propos des deux immeubles hauts ponctuant à la manière de deux « signaux » les extrémités de l'ensemble), matériaux désormais classiques où le bois prédomine, toitures à pans d'ardoise : une station fort adroitement équilibrée, où rien ne choque le regard, et qui se lie sans heurts à un site lui-même aimable.

Au chapitre des références, la station se flattera d'abord d'offrir à ses visiteurs sportifs l'un des plus beaux domaines skiables d'Europe. Trois vallées alpines, immédiatement voisines — et, partant, communiquant entre elles — dont les deux versants sont praticables, et qui s'appellent vallées de Courchevel, de Méribel et des Belleville, toutes trois situées au pied du parc national de la Vanoise, autre argument de taille pour la saison sans neige... Avec un ensemble skiable de plus de 200 kilomètres carrés, fort bien nanti en remontées qui les relient entre elles, les trois vallées se sentent, à l'heure de la concurrence, fortes de leurs arguments.

Aujourd'hui, les Ménuires totalisent plus de 7 000 lits, partagés entre la parahôtellerie, la multipropriété, la location simple, l'accession à la propriété, ou l'hôtellerie classique. Les équipements collectifs se développent et l'on note déjà un cinéma de 450 places, une salle polyvalente (350 à 500 places, selon modalités d'utilisation), trois garderies d'enfants, etc.

L'événement

Si l'on parle déjà des projets d'extension (on devrait réaliser, dans une seconde tranche, quelque 6 000 lits nouveaux), avec l'urbanisation du lieu-dit Reberty, lui-même scindé en trois opérations distinctes, respectivement désignées par l'altimètre — Reberty 1 700, 1 850 ou 2 000 mètres, — on parlera longtemps encore de l'une des caractéristiques essentielles d'une station où le tourisme social a joué plus que nulle part ailleurs dans nos montagnes un rôle prépondérant. La venue de V.V.F. aux Ménuires, la place qu'elle y tient sont un « événement » qui ne saurait laisser quiconque insensible.

Bâti en 1962 pour loger le personnel des entreprises chargées de construire la station, et, de ce fait, premier immeuble des Ménuires, le Solaret devait connaître un destin peu banal, en devenant sept ans plus tard village de vacances, sous la bannière de V.V.F.

Classé dans la catégorie quatre étoiles des villages de vacances, l'ensemble compte 105 appartements (8 deux-pièces de 6 places, 82 deux-pièces de 4 places et 15 studios de 2 places), 195 chambres, soit un potentiel-lits de 343 unités, représentant 406 places.

Construit en 1967, le Neige et Ciel, immeuble-tour primitivement destiné à la seule clientèle de V.V.T. (Villages-Vacances-Tourisme, aujourd'hui absorbée par V.V.F.), totalise pour sa part 164 appartements (68 studios de 2 places, 91 deux-pièces de 5 places et 5 trois-pièces de 7 places), et 265 chambres.

Durant l'exercice 1973-1974, les deux installations V.V.F. des Ménuires ont respectivement reçu 4 344 et 7 525 personnes (soit 11 859 au total), et compté, uniquement pendant la saison d'hier, la première 35 867 journées-vacances, la seconde 57 821. A ces résultats intéressant la seule période des sports d'hiver, il convient d'ajouter encore les fréquentations de l'été. Ainsi, 42 483 journées-vacances y ont-elles été prises entre juin et septembre.

Dans un proche avenir, c'est à Saint-François, en Guadeloupe, et à Tartane, en Martinique, que V.V.F. inaugurera ses deux nouveaux villages de vacances. Après la campagne, les soleils exotiques, la mer et la montagne. Le tourisme social aura fait la preuve qu'il ne doit plus connaître de frontières ni de limites.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ V.V.F. : 5, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 734-26-06 et 45-02.

★ Office de tourisme : 73 Les Ménuires, par Moutiers. Tél. : le 208, le 212 ou le 216.

★ L'association Villages-Vacances-Familles (V.V.F.) a été créée en 1959 par la Caisse des dépôts, en association avec le commissariat général au tourisme, la Caisse nationale de sécurité sociale, l'Union nationale des caisses d'associations familiales et la Fédération française de tourisme populaire.

78 installations (20 villages, 50 villages de gîtes familiaux et 8 campings-caravanings), totalisant 40 600 lits ; un chiffre d'affaires passé de 239 000 F lors de sa première année d'existence à 110 000 000 de francs l'an dernier ; 4 400 000 journées-vacances (300 000 personnes reçues) en 1974, contre 24 000 (1 600 personnes reçues) en 1959. L'expérience de V.V.F. montre la part que le tourisme social pourrait prendre partout en France si les moyens se multipliaient d'en assurer les structures financières et d'en faciliter les installations.

LES NOUVELLES DIRECTIVES DE L'ÉQUIPEMENT

Des haltes pour les vagabonds de la plaisance

DES ports de plaisance moins gigantesques et mieux intégrés dans le littoral, tel est l'objectif désormais fixé par le ministère de l'équipement. Récemment, au Salon de la navigation de plaisance, le ministre, M. Robert Galley, a précisé les nouveaux aspects que devait prendre l'aménagement des rivages : limitation de la taille des ports, qui ne dépassera pas six cents places pour se rapprocher de l'optimum de quatre cents places ; recherche de toutes les formes possibles d'aménagement léger : multiplication des abris, aide accrue à la création de postes gratuits ou peu coûteux destinés à des clubs de jeunes ou à des organisations à caractère social ; lutte contre la pollution. Enfin, contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, l'octroi d'une subvention et la possibilité de recourir à l'emprunt ne sont plus liés.

Coup de vent

Ces nouvelles dispositions seront bien accueillies de tous ceux pour lesquels la possession d'une embarcation pose un problème de logement, et ils sont nombreux. L'effectif des bateaux de plaisance, évalué actuellement à trois cent vingt mille, a triplé en dix ans. Dans le même laps de temps, quelque cinquante mille postes à quai ont été créés. Si important que soit l'effort accompli, il apparaît en plusieurs régions comme insuffisant par rapport aux besoins qui se manifestent à la belle saison. En outre, bien des réalisations suscitent des critiques sérieuses.

Tout d'abord, les prix demandés sont élevés. Pour héberger un bateau de 9 mètres de long, il faut compter à peu près 5 000 F par an en Méditerranée. En Bretagne, les tarifs sont inférieurs d'environ 20 % à ceux pratiqués dans le Midi. Il paraît utile de signaler que les ports créés par des collectivités locales et ceux qui sont dus à l'initiative privée affichent des barèmes assez voisins.

Certes, la gratuité est généralement accordée pour un séjour de vingt-quatre heures, mais ce délai devrait être prolongé quelque peu. Un coup de vent peut obliger un navigateur à différer son départ. Le gigantisme de certains ensembles, qui comportent jusqu'à mille cinq cents places, leur donne un caractère peu accueillant et ne s'accommode pas toujours de services adéquats. Compte tenu des prix exigés, il n'est pas admissible par exemple que la recharge des batteries soit impossible pendant la nuit, le courant électrique ayant été coupé. Les installations de quatre cents places, désormais considérées comme optimum, se montreront sans doute plus accueillantes et plus humaines.

L'avenir semble appartenir surtout à l'aménagement léger. De nombreux bateaux habitables de dimensions modestes, transportables par la route, sont utilisés par des amateurs qui, désirant naviguer dans des régions différentes, ne tiennent pas à choisir une base aussi définitive que coûteuse. La mise à l'eau peut alors être envisagée grâce à la seule remorque ou à l'aide de dispositifs peu onéreux que l'on devrait pouvoir trouver en de nombreux points.

Port dû et port payé

Si évident qu'apparaisse ce rapprochement, on pourrait dire qu'il en est de la plaisance comme des hébergements de tourisme. Le pluralisme et la diversité doivent régner en ces domaines. L'hôtel, l'auberge et le camping jouent chacun son rôle. Contrairement à ce qu'on a pu affirmer, toutes les installations existantes ne sont pas extraordinaires, mais ceux qui les utilisent ont le droit d'exiger des prestations correspondant aux tarifs pratiqués : pour les usagers de postes à quai, le port dû s'écarte beaucoup du port payé...

Il convient de développer l'emploi de formules plus souples et moins chères que l'imagination et la technique peuvent mettre au service des amateurs moins favorisés, des jeunes et de tous les « vagabonds », qui jugent la belle étoile plus attachante... qu'un port d'attache.

YVES ANDRÉ.

NOIRMOUTIER-LES-MIMOSAS

A Noirmoutier, les mimosas ont paru sur les tables du réveillon, à Noël et à la Saint-Sylvestre. Ils ont fleuri un mois plus tôt qu'à l'ordinaire.

Sous l'influence, contestée par certains, des courants chauds du Gulf Stream, les mimosas, plantés le siècle dernier, poussent en pleine terre... Comme dans une île exotique, leurs massifs embaument le bois de la Chaize, cette colonne dorsale en granit qui jaillit de la baie de Bourgneuf, et recouverte aussi de chênes verts. Ces arbres de Méditerranée ne remontent guère plus haut en France, sauf en quelques baies de Bretagne.

D'où sont-ils venus ? Les uns parlent des navigateurs phéniciens, pratiquant le cabotage au long des côtes de l'Atlantique ; d'autres évoquent les moines, rapportant des croisades les quelques boisseaux de glands nécessaires pour ensemencer en parcs d'agrément les terres entourant les abbayes, qu'ils protégeaient aussi contre les vents d'ouest et l'avance des sables.

Un écrivain hongrois, Aladar Kuncz, mort en 1931, interné comme ressortissant étranger dans le vieux château de l'île, en 1914-1916, a évoqué, au sujet de ces mimosas, ses souvenirs émus dans un livre : le Monastère noir. « Il faisait bon marcher... Nous prîmes le chemin qui mène aux champs, dans les bois et au bord de la mer. Nous sentions perceptiblement que nous approchions d'une contrée plus douce et plus chaude, car, au fur et à mesure que nous avancions, l'herbe était plus verte et plus drue ; des souffles d'air embaumé nous apportaient des parfums de fleurs. (...) Lorsque, peu après, nous pénétrâmes dans la forêt, c'est à peine si nous pouvions marcher : tout était si beau, si frais, que c'en était effrayant, accablant. Le ciel riait à travers le tamis zigzaguant des feuilles mortes et l'affolante fragrance du mimosa, douce comme le miel. Sous nos pieds, la mousse était du velours. Et le bois tout entier vibrait du chant des oiseaux. Il nous semblait marcher dans un autre monde. » — V. R.

PORTUGAL : « un nouveau climat »

LES Portugais auraient actuellement, on s'en doute, d'autres chats à fouetter que de s'intéresser à la destinée touristique de leur pays si ce pays justement ne trouvait avec l'arrivée des visiteurs étrangers sa seconde source de devises. Plaisanter avec l'industrie touristique est un luxe que ne peut se permettre aucun pays pauvre, même pris sous les giboulées révolutionnaires. Les Portugais le savent, qui ont fait les comptes de la dernière saison, eux et le ministère de l'industrie, eux et les professionnels ; comme celui-ci, hôtelier à Lisbonne, qui, déjà à la mi-juillet, murmurait : « Touristiquement parlant, l'année 1974 est morte, et nous préparons les funérailles de 1975... »

Funérailles est un mot de commerçant déçu et peut-être aujourd'hui ruiné. Les nouveaux hommes de confiance lancés sur les places internationales par le régime actuel pour représenter le Portugal sorti des chaînes tiennent un autre langage. Naturellement.

Raisonnable

Pas de funérailles pour 1975, pire : des difficultés. Mais, au moins seront-elles à la hauteur des ambitions toutes neuves qu'on s'est fixées du côté de Lisbonne ; elles ménagent le raisonnable et le réalisable, le rêve et l'utopie.

« La fête, c'est contagieux », expliqueront les slogans de la prochaine campagne publicitaire. « Un peu de patience... », « Bienvenue à bord », « Un nouveau climat », bref, « Au Portugal tout prend un goût de liberté ». Cette liberté justement que de toutes parts on souhaite venir goûter en n'ignorant pas que le pays d'Henri le Navigateur avait choisi une autre voie et surtout des visiteurs d'un tout autre profil que ceux qui aujourd'hui s'inscrivent sur les listes de départ. Luxe et calme, prix forts et dépaysement distingué, tels étaient les principes et les règles qu'avaient édictés les anciens dirigeants.

Avec qui Turismo Estudantil, organisme actuellement chargé des relations avec l'étranger a-t-il passé l'un de ses premiers contrats importants ? Tourisme et travail : soixante mille nuitées réservées entre juin 1975 et mars 1976 payées cash à des tarifs négociés sans complaisance par l'acheteur français ; pas l'Algarve ni Madère, Lisbonne et ses environs.

Patience

Ainsi le Portugal devra-t-il consentir un effort important pour tenter de satisfaire les exigences de ces nouveaux voyageurs qui viendront, sous le soleil et au bord de la mer, voir comment s'édifie la démocratie. Personne n'est dupe : la nouvelle clientèle débarquera avec beaucoup moins de devises que les golfeurs américains. Mais le « brassage » doit se faire, et pourquoi pas le tourisme comme un élément de développement régional ?

Il aurait été absurde de ne plus s'efforcer d'entretenir les greens des hôtels de Faro, en Algarve, dans le sud. « Il faut que le pays continue à tourner » : cassée, la machine touristique devra être remise en marche, avec d'autres objectifs et d'autres moyens. Une autre mentalité aussi. La TAP, la compagnie aérienne, par exemple, est encore trop chère pour beaucoup. Compagnie régulière, il conviendrait de la mettre en concurrence avec un transporteur à la demande plus libre pour baisser ses prix. Certains y pensent.

C'est une des conditions qui pourraient faire en sorte que les « Portugais de France » (ils sont près d'un million) ou ceux d'Allemagne viennent régulièrement dans le pays, et pour y pratiquer, pourquoi pas, un tourisme intérieur qui manque encore dans de nombreuses régions.

« Un peu de patience... » Il en faudra. Le Portugal sans doute le mérite.

Tourisme

LA CAPITALE AVEC DU TEMPS A PERDRE

Au rendez-vous des communistes

LA rue de M. Louis Blanc (1812-1882, socialiste révolutionnaire) ayant franchi les quais de Jemmapes et Valmy (les plus révolutionnaires victoires de la Révolution), on arrive place du Combat pour découvrir qu'un jeu a chassé l'autre. Car il ne faut pas se fier aux apparences guerrières de l'ancien nom de cette place — rebaptisée « Colonel-Fabien » en 1945.

Il ne s'agissait aux origines ni de batailles ni d'insurrection, mais simplement de combats de coqs et surtout de taureaux. Au dix-huitième siècle, et jusqu'en 1850, des foules purent se régaler au spectacle d'affrontements sanglants entre taureaux et chiens, chiens et sangliers, chiens et ours, chiens entre eux, etc. Une fois même, « on mit aux prises un tigre et un verrat ».

Hier encore, c'était les jeux du cirque romain. Aujourd'hui, un autre jeu — venu lui aussi de Méditerranée, mais plus paisible ! — a pris leur place. Ici, la pétanque est reine. On y joue même sous la pluie, même dans les flaques d'eau. C'est de la passion.

Les bistrots d'Endoume et de la Belle-de-Mai — à Marseille — n'offrent pas plus d'affiches annonçant les concours de demain ni de trophées témoignant des triomphes d'hier que le « Tabac » de ce coin de Paris. Et les platanes — taillés, amputés pour l'hiver — ne sont pas moins présents, malgré leurs moignons affligeants, que sur une place provençale.

Mais dans une échancrure entre la « Carrosserie du Combat » et une morne usine désaffectée, apparait la Tour, la vraie, celle de M. Eiffel : on est bien à Paris. Un métro vieux modèle — l'une des dernières rames archaïques, calamiteuses et tapageuses encore en service — plonge d'un pont métallique, style 1900, comme d'un toboggan et disparait sous la place ovale. On ne le reverra plus.

Entre Buttes-Chaumont et canal Saint-Martin, non, les « beaux quartiers » ne sont pas par ici. C'est dans ce Paris populaire qu'est venu s'installer le nouveau siège national du parti communiste, quand il abandonna le neuvième arrondissement, de plus en plus voué aux affaires. Sur un terrain appartenant naguère à la C.G.T. — et où s'éleva le pavillon soviétique de l'Exposition universelle, ouvert plus tard à l'université nouvelle de Politzer — se dessine maintenant la « maison de verre » et sa courbe élégante tracée par Oscar Niemeyer. Les abords n'en sont pas encore dégagés. La « Bellevilloise » décrépite et un immeuble croulant masquent toujours la façade. Il faudra encore quelques souscriptions et quelques « fêtes de *l'Huma* » avant que l'« espace calme et beau » prévu par l'architecte de Brasilia ne soit aménagé.

« Permanents » et joueurs de boules

Mais déjà l'aspect de la place en est modifié. Le verre et l'acier, les masures qui subsistent, les hauts immeubles en construction, les terrains qu'on éventre alentour donnent à Combat un petit air de Défense.

« *Maintenant, c'est la place du* « *Colonel-Fabien* », rappelle Jean Kanapa, buvant son café, au bar des pétanqueurs, *Pierre Georges, dit Fabien (1919-1944), colonel F.F.I., tué au combat en 1944.* »

A l'heure de la pose, on trouve maintenant dans les cafés plus de dirigeants et de « permanents » du parti que de joueurs de boules. L'ambiance n'en est pas tellement changée. Il faut des circonstances exceptionnelles comme, évidemment, l'annonce du malaise de M. Marchais.

On a vu s'abattre, alors, des nuées de journalistes et de sympathisants. Les « anciens » de la place n'en reconnaissaient plus leur quartier à l'écart. Pour le reste, on ne voit guère sur les murs qu'un affichage densifié au fur et à mesure qu'on approche du haut lieu : « *Mais, qui donc gaspille en France ?* », « *Le pétrole responsable de la crise ?* », « *Discuter avec les communistes ? Tout le monde peut le faire.* »

Au vrai, l'accueil, à l'entrée, est moins sévère qu'à l'ancien « 44 ». On vous invite à descendre « pour tous renseignements » vers la salle en rotonde, où des fauteuils attendent le visiteur. Personne ne ferme la porte. En cas de tension ou de danger, l'électronique s'en chargera.

Dehors, à l'entrée du boulevard de la Villette, un panneau indique la direction de la prochaine place : « Place de Stalingrad », et non pas Volgograd, comme on dit maintenant en U.R.S.S. « *En somme, c'est la Ville de Paris qui n'a pas destalinisé* », commente un pétanqueur, lequel, cela dit, reprend ses boules.

JEAN RAMBAUD.

Un chirurgien sous la Coupole

DE loin, sa coupole fait penser, en plus petit, à celle des Invalides. L'une et l'autre ont veillé aux destinées militaires de bâtiments prestigieux.

Pour le premier, il n'en fut pas toujours ainsi. Issu si l'on peut dire de deux volontés qui s'unirent au dix-septième siècle seulement, le Val-de-Grâce remonte en fait à 1050, date de la fondation à Bièvres, dans la vallée de Chevreuse, d'un monastère bénédictin. Il s'appelle alors le Val-Profond. En 1515, année marquante de notre histoire, il prend le nom de Val-de-Grâce. Il s'achemine lentement vers la ruine ; la constatant, l'abbesse Marguerite Veny d'Arbouse demande son remplacement. Anne d'Autriche, qui a acquis en 1621, dans Paris, la propriété du Petit-Bourbon, jadis terre de Louis II et ancien fief des Valois, décide d'y fixer les religieuses. L'hôpital naît de cette double origine.

La première pierre du cloître est posée par la reine en 1624. Son fils, le Roi-Soleil, pose celle de l'église en 1645. Les grands artistes du royaume se voient confier le reste du travail : à Mansard l'architecture, à Mignard la décoration de la coupole. Les fleurs de lys fleurissent et atténuent la rigide froideur de l'abbaye. Les médaillons royaux, A et L entrelacés, rehaussent portes, grilles et fenêtres, et soulignent les désirs des fondateurs.

« La Providence du soldat »

Le Val-de-Grâce est par la suite voué à la médecine militaire. Il en deviendra un des grands centres, et le lieu privilégié d'instruction de ceux que, jusqu'à la Grande Guerre, on appellera les « majors ». Actuellement, l'Ecole d'application du service de santé militaire y est installée. Toute l'histoire de cette arme se trouve résumée là. Dès la cour d'honneur, la statue de Dominique Larrey vous accueille. Dans son affectueuse manie de surnommer ses maréchaux et fidèles serviteurs, Napoléon n'avait pas oublié le célèbre chirurgien de la Grande Armée ; il le baptisa « la Providence du soldat », et le fit baron.

Un large escalier classique conduit au musée. Bustes, médailles, documents, flacons, instruments aux formes insolites témoignent des efforts, recherches et réussites d'une médecine désireuse de soigner et soulager les combattants, tout au long des conflits. Le cloître offre une autre ferveur que celle d'autrefois. Face à l'alignement des arcades, celui des plaques de marbre noir, où figurent les noms des médecins et infirmiers militaires victimes des guerres, des maladies, de leur dévouement ; inscriptions qui révèlent, par leur résonance, les épopées de l'armée française : champs d'honneur d'Austerlitz, de la Bérézina ; choléra et typhus de la campagne d'Orient ; liste sans fin des morts de 1870.

Dans la cour du grand jardin, une statue blanche commémore une bataille également meurtrière et glorieuse. On passe devant le salon d'Anne d'Autriche, au bout d'une façade solennelle héritée de son siècle fastueux. Derrière, devant les appareils les plus modernes, travaillent les jeunes officiers aux épaulettes amarantes... — D. V.

FOURCHETTE EN L'AIR

Dans les hauteurs

UNIFORME de velours brun, casquette façon garde-chasse et moustache à la Filochard, le préposé à l'ascenseur annonce sans grand enthousiasme que le trajet — direct — du rez-de-chaussée au cinquante-sixième étage durera trente-six secondes très exactement : à peine le temps pour les émotifs de sentir leur cœur s'affoler...

Les portes de la fusée s'ouvrent sur une brève mais redoutable douche de vent glacé — sortie de climatiseur ou manche à air ? — et voilà le Ciel de Paris, « le plus haut restaurant d'Europe au sommet d'une tour habitée ». Serré dans une coque ronde, le bar y fait office de lieu d'accueil, et affiche, en toutes saisons, exception faite pour les jours de brouillard, la tour Eiffel, vieille rivale indéracinable, plantée juste dans l'axe de l'entrée, avec la Défense en toile de fond.

Rouge et bleu-mauve

Nous sommes à 200 mètres au-dessus du pavé de Paname, « à 216 mètres au-dessus du niveau de la mer », précisent des brochures signées Jacques Borel, un homme toujours soucieux d'exactitude. Cent soixante et onze couverts excessivement tassés (l'accès à notre table s'est avéré quelque peu acrobatique) dans un décor dont l'auteur, M. Pierre Gautier-Delaye, a voulu qu'il soit conçu « comme un théâtre, un balcon sur la ville, avec trois niveaux de gradins pour que toutes les tables bénéficient de la même vue ».

Couleurs dominantes, le rouge et le bleu-mauve, qui font mauvais mariage avec les tenues du personnel exclusivement féminin : les « maîtres d'hôtel » blondes et brunes, tout en sourires, étant vêtues d'un chemisier orange tirant sur le rouge et d'une longue jupe rouge orangé, les malheureuses serveuses ayant été gratifiées, elles, d'une robe avec un empiècement mauve figurant un tablier qui serait de meilleure mise du côté de la plonge.

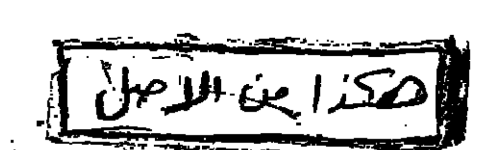
C'est « la tendance nouvelle, une cuisine basée sur des produits de saison et d'une fraicheur parfaite » (sic) — c'est la moindre des choses — qui préside, au dire des maitres de céans, aux destinées de la carte, une carte se flattant de tourner « autour d'une quinzaine de grillades, de provenance et de qualité exceptionnelles ».

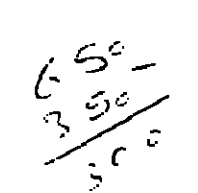
Tarte à l'oignon

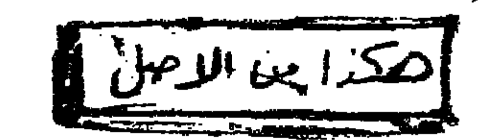
La tarte à l'oignon (entrée du jour à 12 francs) était convenable, la grillade de bœuf « T bone », tranchée à l'américaine, peut-être un peu mince, mais tendre et savoureuse, et accompagnée des trois purées (céleris, carottes, haricots verts) remises en honneur par les jeunes chefs « dans le vent ». Avec une demi-bouteille de chiroubles (18 francs), un dessert, une tasse de café et les 15 % de service à ajouter, cela fera une addition tournant très vite autour des 100 francs, et plus vite encore bien au-delà.

C'est bien cher pour un repas tout entier placé sous le signe de la banalité. Mais il serait malhonnête de ne pas dire que peu de restaurants, à Paris comme ailleurs, peuvent se flatter d'offrir à leur clientèle un tel panorama. De quoi vous faire oublier votre assiette. — J.-M. D.-S.

★ Le Ciel de Paris, 33, avenue du Maine, 75015 Paris. Tél. : 538-52-35 (ouvert tous les jours).







Toujours plus loin
Toujours plus bas

LES MERVEILLEUX FOUS DU MONDE SOUTERRAIN

A l'heure du bilan, la spéléologie, cru 1974, paraît bouillonnante. Du Vieux Continent au Nouveau Monde, l'inventaire des cavités naturelles passionne. En nombre toujours croissant, des jeunes de toutes nationalités scrutent les gouffres de leur pays, ou vont en chercher aux antipodes. Spéléologie sans frontière mais où des styles se dessinent. Exploration à domicile, traditionnelle, et exploration lointaine, à caractère exotique, la spéléologie contemporaine a désormais deux visages.

Au regard de la géographie souterraine, il faut bien reconnaître que les meilleurs résultats ont été obtenus par les équipes pratiquant l'exploration souterraine à proximité de chez elles. Ainsi, au Venezuela, les spéléologues autochtones, sous la conduite du professeur de Belard Pietri, ont-ils commencé l'exploration du fameux gouffre du plateau de Sarisarimama.

Perdu au milieu de la forêt vierge, cet abîme avait été repéré par avion grâce à l'énormité de sa gueule (400 mètres de diamètre). Il vient d'être descendu jusqu'à la cote — 320 et sondé jusqu'à — 370 m. D'ores et déjà, c'est donc le deuxième gouffre d'Amérique du Sud, après la sima de Milpo, située au Pérou, et profonde de 407 mètres. En Autriche, une cheminée verticale, totalisant au moins 410 mètres et peut-être bien plus, semble avoir été découverte dans le Dachstein, mais les informations manquent encore sur la réalité de ce phénomène géologique exceptionnel. Dans la péninsule italienne, un changement est intervenu dans la hiérarchie *des grands gouffres du pays*. Avec 922 mètres de dénivellation, la grotte du Monte Cucco prend la deuxième place devant le gouffre Gortani (— 920 m) après l'exploration effectuée, de bas en haut, dans un réseau nouvellement repéré par le Club alpin italien de Pérouge et le groupe spéléologique Sigillo. Les possibilités d'escalades offertes par ce réseau supérieur sont loin d'être toutes exploitées et laissent même espérer une jonction avec des cavités situées plus haut, dans la montagne de *Cucco*, et, qui sait ? peut-être le record du monde.

En Italie toujours, mais cette fois dans le lapiaz frontalier du Marguarais, les Niçois du Centre méditerranéen de spéléologie, venus en voisins, ont atteint 690 mètres de profondeur dans le gouffre Cappa. *Quant à la plus importante exploration de l'année, elle s'est déroulée* en France, dans les Pyrénées-Atlantiques, où la Société spéléologique et préhistorique des Pyrénées occidentales, qui explore le gouffre André-Touya, est parvenue à la cote — 940 m. Cet abîme prend place *parmi les quatre cavités les plus* profondes de la planète.

Mygales et pumas

A ce palmarès il convient d'ajouter une demi-douzaine de gouffres dépassant les 500 mètres de profondeur : pour la France, le goulet du Pompier (— 510 mètres) et la grotte aux Ours (— 520 mètres), tous deux situés dans le massif des Alpettes, en Savoie, et tous deux explorés par la célèbre équipe de Fontaine-La Tronche; pour l'Espagne, dans *le territoire du parc national* d'Ordesa, mais à peu de distance de la frontière française, le Groupe spéléologique pyrénéen est parvenu à 522 mètres de profondeur dans le réseau Arcaute et a prouvé à la *fluorescéine la communication* existant entre ce réseau et la cascade du Cotatuero ; pour l'Italie, toujours au Marguarais, la descente du gouffre des Perdus jusqu'à — 510 mètres par le Groupe spéléologique piémontais ; enfin, pour le Canada, la profondeur de — 522 mètres atteinte par le Spéléo-Club du Québec dans Antomys-Cave, une grotte des Montagnes rocheuses. Un tel bilan est l'indice d'une bonne santé.

1974 a vu des Canadiens dans les grottes des Bermudes, les Américains de la Mac Master University (Austin, Texas) dans les cavernes de la sierra de Los Cuchumatanes, au Guatemala. Dans ce même pays, mais cette fois dans la région de Chisec, une expédition française, patronnée par la Fédération française de spé*léologie et placée sous la direction* de D. Dreux, explorait la formidable caverne de la Candelaria.

La découverte de vestiges souterrains de la civilisation Maya, de crevettes cavernicoles géantes et aveugles, 9 937 mètres de galeries topographiées et plus du double à inventorier — cette grotte est sans doute la plus étendue de toute l'Amérique du Sud : — voilà des résultats qui nous replongent aux sources mêmes de l'aventure. Sans parler de l'ambiance où baignent ces explorations souterraines en milieu tropical, dans des grottes peuplées d'araignées mygales et de pumas. *« On tire sur tout ce qui bouge »*, avoue l'un des membres de l'expédition.

Mur de glace

Autre climat, mais même esprit d'aventure pour l'expédition anglaise, conduite par le géologue A. Waltham, qui commençait l'année dans les déserts glacés de la province cana*dienne du Saskatchewan*. Là, dans les Montagnes Rocheuses, une grotte qui vomit une grosse rivière en été, s'assèche en hiver à cause du gel. Ses 10 kilomètres de couloirs se développent sous le pic de la Fédération, qu'ils percent de part en part. Mais les explorateurs n'ont pu profiter de cette seconde sortie. L'orifice était obstrué par un formidable mur de glace. Il débouchait dans la masse même du glacier de Saskatchewan. Il fallut faire demi-tour. Mais, ici, le jeu en valait bien la chandelle !

*Il ne faut pas croire que les prati*quants de cette spéléologie en pays lointain diffèrent de leurs camarades restés fidèles au sous-sol de leur pays d'origine. Ils ne sont ni plus riches ni plus entraînés. Une seule caractéristique les réunit : leur âge. *Tous sont des spéléologues* âgés de plus de trente ans. Peut-être la satiété des choses trop connues les oriente-t-elle vers des horizons nouveaux. Sans doute aussi une certaine maturité sociale les conduit-elle à exploiter les facilités offertes pour ces voyages coûteux. Subventions de l'Etat, d'organismes publics ou de grandes associations, réductions de transports, mécénats commerciaux, « combines » de toutes sortes, tiennent lieu de mirage et justifient une année entière de démarches pour financer un mois d'expédition. Fiévreuse course aux subsides, où la spéléologie risque de perdre sa sérénité.

Quoi qu'il en soit, le phénomène semble irréversible. On parle même, pour 1975, d'un projet britannique d'expédition à grande envergure. Objectif : les montagnes calcaires de *la* Nouvelle-Guinée, où aurait été repéré un système hydrogéologique pouvant atteindre 3 000 mètres de dénivellation. L'expédition durerait six mois... Elle coûterait aussi des milliers de livres sterling.

PIERRE MINVIELLE.

Tourisme

Entre la France et l'Espagne

ON A FAILLI PERDRE UNE ILE

SITE historique par excellence, l'île des Faisans, près d'Hendaye, risque d'être atteinte par des affaissements de terrain. Les dégâts causés par les crues de la Bidassoa nécessitent d'importants travaux de consolidation. Il faut de tels méfaits ou bien la célébration d'un anniversaire évoquant son prestigieux passé pour qu'on reparle d'elle. Le reste du temps, elle demeure déserte, pour ainsi dire méconnue, voire ignorée du grand public, bien que des millions de touristes passent à proximité, sur la route des vacances.

Située à une encablure du village frontalier de Béhobie, cette île est toute petite : moins de 3 000 mètres carrés de superficie. « Pas plus grande qu'une sole de moyenne espèce », écrivait Théophile Gautier. On l'appelle aussi l'île de la Conférence. Sa notoriété date maintenant de trois cent seize ans. Victor Hugo parlait d'elle ainsi : « C'est là que l'athlète de l'astuce (traduisez Mazarin) a lutté corps à corps avec l'athlète de l'orgueil (traduisez Louis de Haro). » Ce jour-là, le 7 novembre 1659, les ministres de Louis XIV et de Philippe IV signèrent en ces lieux le traité des Pyrénées, dont une clause donnait à la paix une base solide avec le mariage du roi de France et de l'infante Marie-Thérèse d'Espagne.

Capitaines de frégate

Aujourd'hui, la responsabilité de ce territoire indivis incombe à tour de rôle, tous les six mois, à la France et à l'Espagne. C'est ainsi que la cosouveraineté de l'île appartient actuellement à la France, sous l'autorité du capitaine de frégate Rambourg, commandant la station navale de la Bidassoa, lequel transférera ses pouvoirs, le 1er février prochain et jusqu'au 1er août 1975, à son homologue espagnol, le capitaine de frégate D. Guillermo Guerrero Curbera.

Cette passation de pouvoir se fera sous le signe d'une coopération confiante puisque la commission franco-espagnole des Pyrénées, qui s'est réunie lundi 27 janvier à Handaye, a décidé d'affecter 1 million de francs de crédits à l'entretien de l'île. Depuis douze ans rien n'avait été fait. Tout au plus un jardinier était-il détaché, de loin en loin, pour débroussailler le terrain. L'érosion a détruit le mur de soutènement, la rivière dépose des alluvions sur l'île, sans compter les immondices. Français et Espagnols ont décidé d'y remédier.

Les travaux vont commencer dans les tout prochains jours pour que survive l'île de la Conférence dont le nom est inscrit dans tous les manuels d'histoire.

CHRISTIAN BOMBÉDIAC.

● *Création de l'organisation mondiale du tourisme. « Promouvoir et développer le tourisme en vue de contribuer à l'expansion international et à la paix »*, tel est l'objectif fondamental de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), qui a succédé, à Genève, à l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (U.I.O.O.T.).

Organisme privé, l'U.I.O.O.T. rassemblait exclusivement des offices nationaux de tourisme ; la nouvelle organisation, dont cinquante-quatre pays ont déjà ratifié les statuts, sera elle, très officielle, sa création résultant d'accords intergouvernementaux.



Jeunes

SPÉCIAL

LES congés scolaires de Pâques « tombent » cette année relativement tôt (du samedi 22 mars après la classe au lundi matin 7 avril). Il y a donc de bonnes chances pour que la neige soit encore au rendez-vous. Pour celles et ceux qui envisageraient de passer leurs vacances « au ski » et, bien imprudemment, n'auraient pas encore fait leur choix, nous donnons ici une liste d'associations qui organisent des séjours en montagne. Avec l'espoir que toutes n'affichent pas déjà « complet ».

Pour les autres, différentes propositions. Des séjours linguistiques d'abord. Sans doute cette formule connaît-elle, d'année en année, un succès croissant, puisque la liste des associations et des organismes qui proposent cette formule de vacances éducatives ne cesse de s'allonger. Nous en donnons ici un certain nombre, avec, à titre indicatif, la nature, le lieu, la durée et le prix des séjours qu'elles ont inscrits à leur programme.

Viennent ensuite les stages d'artisanat et d'art, pour la plupart organisés chez des artisans ou des artistes installés dans des villages. Cette forme d'activités connaît elle aussi une vogue croissante. Le nombre de séjours proposés ici en témoigne, alors que, traditionnellement, ces stages n'étaient proposés que l'été, pour des raisons d'accueil et de confort.

Autre activité : les chantiers de travail. En 1975, Année européenne pour la protection du patrimoine architectural, il a semblé logique d'accorder à ceux-ci une place à part, même si beaucoup de stages de Pâques indiqués ici ne sont que préparatoires aux chantiers d'été.

Les listes d'adresses que nous publions dans ces pages « vacances de Pâques pour les jeunes » ont été dressées grâce à la documentation rassemblée par le Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.).

Le C.I.D.J. est en mesure d'apporter aux jeunes des compléments d'information sur les loisirs, mais aussi l'emploi, la formation, le logement, etc. S'y adresser 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 566-40-20.

P. G.

DÉSIR DE PLEIN AIR ET DE LIBERTÉ

UN million cinq cent mille jeunes Français, enfants et adolescents, filles et garçons, choisissent chaque année de passer tout ou partie de leurs vacances dans des centres mis à leur disposition par des associations ou des organismes spécialisés. Ce chiffre est suffisamment important pour que ces associations ou organismes s'attachent à mieux connaître leur « clientèle ». C'est ce qu'a tenté de faire le Centre de coopération culturelle et sociale (C.O.C.S.), à partir d'une enquête réalisée, durant l'été dernier, dans cinquante et un centres de séjours. 1 752 jeunes de onze à dix-huit ans, garçons et filles, étrangers et Français, ont été invités à répondre à un questionnaire. 1 578 l'ont fait. Ce pourcentage tout à fait exceptionnel de réponses (90,06 %) tient d'abord, bien évidemment, à l'intérêt généralement manifesté pour le sujet même de l'enquête. Mais il s'explique aussi par le fait que les jeunes consultés l'ont été alors qu'ils se trouvaient en « situation de vacances ».

Il convient également de souligner que les jeunes Français interrogés étaient, pour la plupart, des citadins originaires de la région parisienne. Les résultats de l'enquête ne permettent donc pas d'apporter une réponse globale à la question posée : « Qu'attendent les jeunes Français de leurs vacances ? » Cette réserve posée, les indications fournies par l'enquête ne manquent pas d'intérêt. Aussi bien pour les responsables des associations que pour les parents. Le premier souci, pour les enquêteurs, était d'amener les jeunes à donner une « définition » des vacances. Cette première partie est assez générale. On en retiendra simplement que la définition des vacances varie avec l'âge des jeunes : pour les onze-quatorze ans, ce sont les notions de repos et de détente, puis de liberté (vie sans contraintes scolaires et familiales) et de jeux qui l'emportent. Pour les jeunes de quinze ans et plus, au-delà de cet aspect « liberté », détente et repos, interviennent d'autres soucis : les vacances comme une rupture dans le rythme de vie et comme moyen de découverte de nouveaux horizons et de connaissance de gens différents.

A partir de ces deux analyses, les jeunes « programment » leurs prochaines vacances. Les onze-quatorze ans souhaitent en majorité pouvoir les partager entre la famille et un centre de vacances. Mais on notera cependant que, dès l'âge de douze ans, beaucoup expriment le désir de passer une partie de leurs vacances « seul ou avec des copains ». Sur ce point, ils rejoignent les quinze-dix-huit ans qui, de façon très nette, indiquent leur préférence pour cette formule, admettant à la rigueur un séjour en centre de vacances, mais refusant presque systématiquement les vacances familiales.

Troisième question : les formules souhaitées pour des vacances en séjour organisé. Là encore, les requêtes varient selon l'âge et le sexe. Les plus jeunes — jusqu'à treize ans — accordent une nette préférence aux centres situés en France, tandis que les quatorze ans et plus « demandent » des séjours à l'étranger. Les plus jeunes — jusqu'à seize ans — accepteraient d'y consacrer quatre semaines — alors que, pour les autres, le séjour idéal ne doit pas dépasser deux à trois semaines.

Tous — onze à dix-huit ans — se retrouvent d'accord sur ce point : le refus des séjours collectifs de masse au profit d'une formule de séjour à effectif réduit, par petits groupes. De même, tous ont du rôle de l'animateur, du responsable, une conception qui dépasse de beaucoup la fonction d'organisateur ou de surveillant. Cet animateur idéal devrait avoir le contact facile et être intégré complètement au groupe pour l'aider. Aux rapports d'autorité vécus pendant l'année, les jeunes entendent substituer, durant leurs vacances, des rapports de confiance et de compréhension.

Restent enfin les formes d'activités souhaitées pendant les vacances. Le choix des jeunes se porte essentiellement sur les sports de plein air, le camping, la baignade, la découverte proche, avec des nuances, selon les âges et le sexe. Pour les onze-quatorze ans, baignade, camping et sports de plein air atteignent des pourcentages élevés. Ensuite viennent les jeux, suivis, pour les garçons, par les sports collectifs et, pour les filles, par les travaux manuels et le bricolage. Les activités de nature « scolaire » ou considérées comme telles — ainsi la lecture — sont refusées.

Chez les quinze-dix-huit ans, les sports de plein air, la découverte proche et le tourisme itinérant sont placés très nettement en tête, alors que sports collectifs (sauf pour les garçons de quinze ans), les jeux, le bricolage et la lecture (exception faite des filles de dix-sept ans) sont très peu cités.

En plaçant en tête de leur choix les sports de plein air, les jeunes en arrivent à formuler des demandes concrètes. Les filles choisissent massivement l'équitation (entre 35 % et 64 % des voix), puis la natation, le vélo (onze-quatorze ans) ou la voile et le tennis (quinze-dix-huit ans). Les garçons donnent leurs préférences à la voile (15 à 34 % des suffrages), puis aux sports collectifs (12 à 25 %), au judo, à l'escalade et à la spéléologie.

Ce sont là des indications qui, en définitive, devraient intéresser au moins autant les responsables des sports et de l'éducation physique en France que ceux des centres de vacances.

POUR PRENDRE LANGUE

● SEJOURS INTERNATIONAUX LINGUISTIQUES ET CULTURELS. — Association spécialisée dans ce qu'on appelle les « bains linguistiques ». Des séjours sont prévus à l'intention des jeunes en Angleterre (East Anglia, Nottingham, Sussex, Londres, Cornouailles) ; Espagne (Saint-Sébastien) ; Allemagne fédérale (Rhénanie, Bavière) ; Italie (Florence). Les tarifs varient selon les pays choisis, le lieu de départ et les formules retenues : séjours avec voyages accompagnés, pour un forfait variant entre 950 F et 1 450 F environ. Possibilités de cours organisés.

★ 56, avenue Jules-Ferry, 16000 Angoulême. Tél. : (45) 95-83-56.

● ORGANISATION CULTURELLE FRANCO-BRITANNIQUE. — S'occupe exclusivement des séjours linguistiques en Grande-Bretagne. Pour Pâques, propose un séjour à Londres, du 23 mars au 4 avril inclus, au tarif forfaitaire de 860 F. Placement des stagiaires dans des familles. Cours le matin, excursions, visites, activités sportives l'après-midi.

★ O.C.F.B., 11, rue de l'Aubette, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 477-59-28.

● AMITIE MONDIALE. — Propose un séjour de deux semaines (23 mars-6 avril) en Angleterre, à Eastbourne, School, près de Newhaven. Hébergement dans les familles, cours de langue (trois heures quotidiennes), excursions, loisirs (en frais supplémentaires). Prix forfaitaire : 850 F, auquel il convient d'ajouter le coût du voyage avec un billet collectif (122 F) ou individuel (238 F).

★ 39, rue Cambon, 75001 Paris. Tél. : 260-90-68.

● AMITIE CULTURELLE INTERNATIONALE. — Cette association propose des séjours linguistiques avec éventuellement un complément d'activités sportives (équitation, voile, ski), en Angleterre (Brighton, Plymouth, Ringwood, Londres), pour des prix variant entre 660 F et 1 150 F ; en Allemagne fédérale (Aschaffenbourg) et en Autriche (Insbrück). Cours de langues et, éventuellement, cours de ski. Ces tarifs s'entendent voyage non compris.

★ 27, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-24-33.

● ORGANISATION DE VACANCES SCOLAIRES A L'ETRANGER. — Fondée par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) ; cette association propose, du 23 mars au 6 avril, des séjours linguistiques en Angleterre (Sussex, Surrey) et en Allemagne fédérale (Bavière), pour des jeunes de onze à dix-huit ans. Hébergement dans les familles. Cours de langue. Forfait, voyage compris, de 1 020 F (Angleterre) à 1 110 F (R.F.A.).

★ 187, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 754-47-69 ou 754-08-91.

● LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE. — Nombreuses formules de vacances de neige et de voyages culturels, en France et à l'étranger, mais aussi de séjours linguistiques, sans cours ou avec cours, dans des familles, en Angleterre, et en Allemagne fédérale.

★ 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 227-11-40.

● ENGLISH HOME HOLIDAYS. — Séjours linguistiques en Angleterre, du 23 mars au 6 avril, dans sept centres différents. Avec une ou deux heures de cours par jour, activités culturelles, sportives. Frais de séjour 924 F. Voyage en sus par bateau (245 F) ou avion (475 F).

★ 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-54-20.

● OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH. — Parmi d'autres formules, deux séjours de langue en Angleterre (Oxford et Reading, trois heures quotidiennes. Activités sportives et culturelles. Forfait tout compris pour deux semaines : Oxford 1 440 F (bateau), 1 630 F (avion) ; Reading : 1 240 F et 1 410 F.

★ 16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris. Tél. : 527-23-09.

● TOURISME SCOLAIRE. — S'occupe essentiellement de séjours éducatifs internationaux. Différentes formules sont proposées, sans cours ou avec cours de langues (deux heures quotidiennes), en Angleterre (Londres, Canterbury), en Allemagne fédérale (Rhénanie, Bavière), en Espagne (Valence), en Italie (Florence). Tarifs variables selon les formules ou les pays retenus.

★ 102, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-53-91 ou 528-20-07.

● SEJOURS COURS DE VACANCES TURGIS. — Organisme spécialisé dans les séjours linguistiques en Grande-Bretagne, dans une quarantaine de centres. Pour Pâques, propose des séjours à l'intention des élèves des classes de troisième, première et terminale. Séjours dans les familles, cours d'anglais (trois heures quotidiennes). Sorties et visites sous la direction des responsables. Tarif forfaitaire : 1 800 francs environ.

★ Château de Villeneuve, 77230 Dammartin-en-Goële. Tél. : 026-53-38. 53-38.

● LOISIRS CULTURELS A L'ETRANGER. — Pour les jeunes de dix à vingt-deux ans, séjours linguistiques en Angleterre et en Allemagne fédérale. Hébergement dans les familles. Activités culturelles et sportives. Cours de langue (jusqu'à trois heures quotidiennes). Tarif forfaitaire : Angleterre, 905 francs ; Allemagne fédérale, 995 francs. En supplément : cotisation annuelle, 60 F et voyage par train, 225 F.

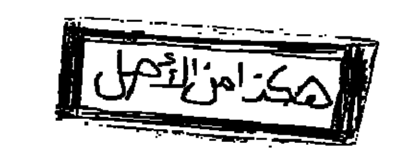
★ 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : 522-28-11.

● EUROPEAN STUDENTS TRAVEL ORGANISATION — Séjours linguistiques pour les élèves du secondaire (6e aux terminales), Angleterre (Londres, Cambridge, Riviera anglaise, Yorkshire) Allemagne fédérale (Bonn, vallée du Rhin, Marbourg, Westphalie, Gottingen, Munster), Espagne (Avila, Ségovie, Valence, Madrid). Cours de langue quotidiens (deux ou trois heures).

★ 14, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Tél. : 225-10-27.

● E.F. VACANCES propose des séjours linguistiques en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Autriche pour les jeunes de dix à vingt ans. Hébergement en famille, cours de langue (trois heures quotidiennes), activités sportives et culturelles. Tarifs forfaitaires 755 F (Grande-Bretagne), 975 F (R.F.A.) et 896 F (Autriche). Ces tarifs s'entendent voyage et frais d'inscription non compris.

★ 9, rue Pasquier, 75008 Paris. Tél. : 266-20-13.





VACANCES PAQUES

Le Perche à cheval

DAMIGNY : autrefois un vrai petit village normand d'un millier d'habitants, devenu aujourd'hui une cité-dortoir de la ville voisine, Alençon, distante de 2 kilomètres. Au milieu des maisons basses qui entourent l'église, une auberge de jeunesse comme il en existe plus de deux cents en France. Une auberge qui serait une simple étape sur la route de la Bretagne si l'Orne ne restait pas un des premiers départements pour l'élevage des chevaux.

A leur vocation première, qui est d'offrir un gîte bon marché aux cent mille « ajistes » adhérents de la Fédération unie des auberges de jeunesse et à leurs homologues étrangers qui parcourent la France, les responsables de ces auberges joignent de plus en plus celle d'organiser des loisirs sportifs ou culturels. Une formule qui permet aux jeunes de quinze à trente ans d'effectuer des stages ou de passer des vacances au meilleur prix, mais favorise aussi l'animation et permet d'améliorer la rentabilité *des auberges.*

Située aux confins du bocage normand et des collines du Perche, au cœur d'une région où le cheval tient encore une grande place dans la vie rurale, l'auberge de jeunesse de Damigny a orienté ses activités vers l'équitation et la découverte du milieu rural en proposant diverses formules de séjours : stages d'initiation et de perfectionnement à la pratique de l'équitation, randonnées équestres, vacances en roulottes, découverte de la Normandie et du Perche en carriole et séjours à la ferme.

Pour certaines de ces activités comme les stages d'équitation ou les randonnées, l'auberge de jeunesse de Damigny doit d'ailleurs composer avec des associations ou des propriétaires du voisinage. Les subventions versées par les collectivités locales ou départementales et par les services de la jeunesse et des sports ne permettent pas en effet l'achat de ces chevaux de selle français autrefois baptisés « demi-sang ».

La multiplicité des centres hippiques autour d'Alençon offre d'ailleurs un éventail de choix assez large à ceux qui veulent pratiquer l'équitation. Pour ses stages équestres, l'auberge de Damigny propose deux possibilités à ses pensionnaires. Ceux qui recherchent une équitation très traditionnelle sont dirigés vers le Cercle hippique alençonnais, où ils peuvent faire essentiellement du manège. Ceux qui désirent monter plus librement ou s'initier peuvent le faire chez un propriétaire, M. Hurel, qui dirige l'Etrier de Chauvigny, où les jeunes cavaliers peuvent disposer du magnifique parc qui ceinture le château.

Grâce au nombre (492 participants, dont 70 % de filles en 1974) et à la concurrence, l'auberge de Damigny peut obtenir des tarifs préférentiels. Ainsi propose-t-elle à l'occasion des vacances de Pâques des séjours équestres, du 23 mars au 6 avril, pour 875 F. Ce prix comprend les vingt-cinq heures d'équitation, l'hébergement à l'auberge dans des chambres de six à huit lits, la nourriture, le prêt de la bombe, l'assurance et la visite d'un haras comme celui du Pin, distant de 40 kilomètres. Un séjour plus bref est prévu, du 29 au 31 mars, avec six heures d'équitation, pour 195 F.

L'accueil dans les fermes

Les cavaliers confirmés peuvent profiter des randonnées équestres pour découvrir les collines du Perche ou les forêts qui entourent encore Alençon, comme celle d'Ecouves ou de Perseigne, à raison de quatre à cinq heures de promenade par jour, en groupes de six à dix. L'hébergement comme les repas peuvent se faire dans certaines fermes de la région. Une semaine revient à 600 F ou 700 F.

Ce réseau d'accueil dans les fermes, mis en place par les *responsables de l'auberge de Damigny*, est surtout utile pour les vacances en roulotte ou en carriole. Cette auberge de jeunesse a pu faire l'acquisition de quatre solides percherons, dont l'un tirait déjà une roulotte de gitans, et a fait construire par un artisan quatre roulottes, prévues pour quatre personnes et aménagées pour la cuisine et l'hébergement.

Aux multiples découvertes de la nature possibles quand on parcourt les routes en flânant à 5 ou 6 kilomètres-heure s'ajoute ici celle du cheval dont on doit prendre soin, tout au long du voyage. La location de la roulotte coûte de 600 à 800 F par semaine selon la période, et il faut prévoir 50 F pour la nourriture du cheval et 10 à 12 F par repas pour ceux qui veulent partager la table familiale des fermiers. Pour les vacances de Pâques, la location de la roulotte revient à 1 150 F pour la période du 23 mars au 3 avril ou à 400 F du 29 au 31 mars.

Pour les plus romantiques, les responsables de l'auberge de Damigny ont retrouvé dans une grange deux carrioles aujourd'hui restaurées. Toutes deux sont munies d'un matériel de camping qui permet, à la belle saison, de dormir non loin du cheval dans un coin de pré. Il faut aussi compter 550 F par semaine ou de 250 à 300 F pour un week-end.

A l'intention de ceux qui désirent s'initier aux travaux des champs ou partager *la vie des fermiers*, l'auberge de Damigny organise enfin deux séjours : du 19 juillet au 1er août et du 1er août au 14 août. Au cours de la première semaine, les « vacanciers » participent aux soins des bêtes ou aux moissons. La deuxième semaine est consacrée à la détente et chacun a droit à deux jours de promenade en roulotte, à quelques séances d'équitation et de canoë sur la Sarthe. Le séjour revient à 400 F. En 1974, cette formule avait été choisie par trente-quatre jeunes..., dont vingt-huit filles.

Il peut paraître paradoxal de constater la présence d'une forte majorité de filles pour toutes les activités proposées et organisées par les auberges de jeunesse, quelle que soit la nature de ces activités. Mais *il est vrai aussi que la proportion est* inversée chez les jeunes de passage à qui les auberges permettent de vivre une autre forme d'aventure.

GÉRARD ALBOUY.

★ Auberge de Jeunesse, 61250 Damigny. Tél. : (34) 26-03-08.

Du cinéma à l'aéromodélisme

● CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE. — Séjours à la campagne et à la mer, pour garçons et filles de 6-14 ans. Stages d'initiation à la voile pour les jeunes de 14 à 16 ans.

★ C.C.C.S., 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

● FEDERATION DU CINEMA EDUCATIF ET DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES. — Deux stages, d'une semaine, permettant une initiation au cinéma non professionnel. A partir de 18 ans.

★ 27, rue de Poissy, 75005 Paris. *Tél. : 633-39-34.*

● SERVICE NATIONAL VACANCES. — Deux stages d'initiation à la voile, l'un pour les 12-16 ans.

★ S.N.V., 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277-11-40.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE DINAN, MOULIN DE MEEN. — Un stage de photographie. A partir de 14 ans.

★ Auberge de jeunesse, moulin de Méen, Vallée de la Fontaine-aux-Eaux, 22100 Dinan.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE SETE. — Apprentissage de la voile et découverte du Languedoc-Roussillon. A partir de 14 ans.

★ A.J. Sète, villa Salis, rue du Général-Revest, 34200 Sète.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE LANNION. — Randonnées pédestres et randonnées cyclistes dans le département des Côtes-du-Nord. A partir de 14 ans.

★ A.J., rue du 73e-Territorial, 22300 Lannion.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE RENNES. — Un stage d'initiation à la photographie pour les jeunes de 14 ans et plus.

★ 40, rue Montaigne, 35000 Rennes.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE BRIVE. — Egalement pour les jeunes de 14 ans et plus, deux stages : équitation et aéromodélisme.

★ 56, avenue du Maréchal-Bugeaud, 19100 Brive.

● FEDERATION NATIONALE D'ASSOCIATIONS CULTURELLES D'EXPANSION MUSICALE. — Stages d'initiation à la musique. A Brain-sur-Longuenée (Maine-et-Loire), pour les plus jeunes (5 à 10 ans). A Pontigny (Yonne), pour les 7-13 ans. Et, enfin, à Fontainebleau où un stage de flûte à bec est organisé pour les jeunes de 18 ans et plus.

★ F.N.A.C.E.M., 69, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : 285-03-24.

● OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE - CANNES. — Stages de voile et de plongée sous-marine. A partir de 18 ans.

★ O.M.J., 2, quai Saint-Pierre, 06408 Cannes.

● RENCONTRES EN PROVENCE — *Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants : session ouverte aux jeunes Français et étrangers de dix-huit à trente ans, au Centre de rencontres internationales de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse), sur le thème « Pâques en Provence ». Prix : 290 F, plus 150 F de transport.*

★ M.I.J.E., 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris. Tél. : 272-99-12.

Jeunes

Artisans, ateliers

● ATELIER DE LA CHEVECHE. — Deux stages de poterie en Eure-et-Loir, d'une durée d'une semaine chacun. Ils sont ouverts aux jeunes de dix-huit ans et plus.

★ Le Mesnil-Simon, 28260 Anet.

● SERVICE TECHNIQUE POUR LES ACTIVITES DE JEUNESSE. — Egalement réservés aux dix-huit ans et plus, différents stages de macramé, tissage, poterie, sérigraphie, organisés en Dordogne, chez des artisans.

★ S.T.A.J., 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62.

● L'ATELIER. — L'Ardèche au printemps, pour trois stages de cinq jours chacun. Différentes activités : tissage, émaux, reliure, bijoux, sculpture, sérigraphie. Egalement à partir de dix-huit ans.

★ L'Atelier, 07320 Le Pouzat-Saint-Agrève. Tél. : (16-75) 30-91-11.

● MOULIN DE MEEN. — Tissage et sérigraphie, mais là, dans les Côtes-du-Nord, près de Dinan. A partir de quatorze ans.

★ Auberge de jeunesse, moulin de Méen, Vallée de la Fontaine-aux-Eaux, 22100 Dinan.

● AUBERGE DE JEUNESSE DE LANNION. — Les Côtes-du-Nord, toujours, pour deux stages de tissage et de mosaïque. Ouverts au quatorze ans et plus.

★ A.J., rue du 73e-Territorial, 22300 Lannion.

● ATELIER NICOLE NOAILLES. — Dans la Corrèze, à Lascaux, un très large choix d'activités : poterie, céramique, cartonnage, abat-jour, reliure, tissage, émaux sur cuivre, sérigraphie, marionnettes, bijoux, gainerie. A partir de seize ans.

★ Renseignements : 36, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 202-10-35 ou 825-13-02.

● CENTRE D'ART ET DE TECHNIQUE ARTISANALES. — Pour ceux qui ne peuvent quitter la région parisienne, une possibilité avec ces stages de poterie, cartonnage, bijoux, marionnettes, organisés l'après-midi seulement. Ouverts aux enfants comme aux adultes.

★ C.A.T.A., 13 bis, rue des Longs-Prés, 92000 Boulogne. Tél. : 604-34-96.

● LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE JEUNESSE. — La ligue propose, dans un centre situé en Alsace, des stages de poterie, d'émaux sur cuivre et de tannerie. Age minimum : dix-huit ans.

★ L.F.A.J., 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84.

● FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE PARIS. — Poterie, céramique, travail du métal et bijouterie, sérigraphie, émaux sur cuivre, décoration de tissus, tissage, dans le centre de vacances dont dispose la Fédération en Ardèche. A partir de dix-huit ans.

★ F.O.L.P., 12, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 526-12-30.

● U.F.O.L.E.A. - LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT. — Stages dans le Morbihan cette fois : travail du métal, émaux, poterie, céramique, vannerie, travail de l'ardoise. Dix-huit ans et plus.

U.F.O.L.E.A., Ligue française de l'enseignement, service artistique, 3, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 548-88-71.

● LA MAISON DU PERE. — Trois stages de céramique, poterie, à proximité de Paris, dans le département de Seine-et-Marne. A partir de dix-huit ans.

★ 6, rue des Montgoins, 77750 Saint-Cyr-sur-Marin. Tél. : 023-81-45.

● ATELIERS DES TROIS-SOLEILS. — A Lyon, l'un des centres les plus connus. Stages de filage, marionnettes, poterie, teinture végétale, tissage, vannerie, cuir, batik. A partir de dix-huit ans.

★ Atelier des Trois-Soleils, 75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon.

● ATELIER TOUILLIER. — Dans l'Ain, à proximité de Bellegarde, un stage spécialisé de sculpture sur *bois. Dix-huit ans et plus.*

★ M. Touillier, Villes, 01200 Bellegarde-sur-Valserine.

● ATELIER ANDRE. — Un stage de reliure, ouvert aux jeunes de dix-huit ans et plus, dans un village de l'Aveyron.

★ Mme Odette André, « La Sauvagère », 12160 Moyrazes.

● ARTISANAT ET NATURE. — Tissage, sculpture, modelage, linogravure et travail de la terre en *Haute-Vienne. A partir de dix-huit* ans.

★ Atelier et Nature, Le Bucsin, 87340 Saint-Laurent-les-Eglises.

● ATELIER GRESCHNY. — Dans le département du Tarn, des stages un peu différents : technique des peintres anciens, icônes, émaillage.

★ Nicolaï Greschny, « La Maurinié », 81570 Marsal par Bellegarde.

Jeunes 

SPÉCIAL VACANCES PAQUES

1975, ANNÉE DES CHANTIERS BÉNÉVOLES

LES chantiers de travaux de volontaires bénévoles, ouverts aux jeunes de dix-huit à trente ans (et, pour certains d'entre eux, aux adolescents à partir de quatorze ans), donnent aux garçons et filles, de toutes nationalités, la possibilité de se rencontrer dans une activité concrète, au service de collectivités publiques ou d'associations privées d'intérêt général.

En 1974, sur plus de quatre cents chantiers en France, près de dix mille jeunes (dont trois mille étrangers) ont participé à des actions très diverses (aménagement rural, équipements touristiques, restauration architecturale, action sociale, aménagement de sites, travaux pour l'environnement, équipements sportifs et socio-éducatifs...).

Pendant les vacances de Pâques 1975, la plupart des associations organisent des stages destinés à former des « cadres », appelés « animateurs de chantiers », futurs responsables des activités d'été.

Ouverts aux futurs animateurs (à partir de dix-huit ans), ces stages vont de la formation d'animateurs de centres de vacances à des formations plus spécialisées destinées aux chantiers : sur le plan « animation » et sur le plan « technique » (bâtiment, artisanat, monuments historiques, environnement...).

En cette année européenne pour la protection du patrimoine architectural, les neuf associations de chantiers, membres de Cotravaux, organisent toutes un ou plusieurs stages durant les vacances scolaires de Pâques. Pour tout renseignement, il est conseillé de s'adresser directement à l'association de son choix ; éventuellement à Cotravaux (Association de cogestion pour le travail volontaire des jeunes, 11, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-79-20).

● ALPES ET LUMIERE. — *Stage de formation pour l'initiation à l'inventaire des richesses artistiques de la région Haute-Provence. Du 23 mars au 6 avril. (A partir de dix-huit ans.)*
★ 2, place du Bourguet, B.P. 37, 04300 Forcalquier. Tél. (15-92) 75-06-36.

● LES COMPAGNONS BATISSEURS. — *Organisent d'abord des chantiers. A Chadenas (Hautes-Alpes), chantier franco-allemand, pour la construction d'un centre polyvalent de vacances populaires. Chantiers également à Adroits-de-Pontis (Alpes-de-Haute-Provence) et Lincou (Aveyron), pour les jeunes de dix-huit ans et plus. Pour les jeunes de seize à dix-huit ans, un chantier est également prévu (du 23 mars au 6 avril).*

D'autre part, les Compagnons bâtisseurs proposent, pendant les vacances pascales, deux stages de formation : un stage technique franco-espagnol à La Pouzagne (Haute-Garonne) et un stage sur le développement du tiers-monde, préparatoire aux chantiers d'été du Maghreb.
★ 5, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris. Tél. : 346-09-50 ou 345-39-30.

● CONCORDIA. — *En collaboration avec les Compagnons bâtisseurs, propose trois stages de formation : préparation de l'encadrement des chantiers d'adolescents, initiation à l'habitat et l'urbanisme, initiation aux techniques du béton.*

En outre, organise, seul, un chantier au Trayas (Var), un stage franco-allemand préparatoire aux chantiers d'été à Coltines (Cantal) et un stage de formation d'animateurs à Anost (Saône-et-Loire).
★ 21, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 231-42-10 ou 231-42-11.

● ETUDES ET CHANTIERS. — *Chantiers (garçons et filles, dix-huit ans révolus), en Corse, à Evry (Essonne), pour l'aménagement d'un atelier dans un centre de prévention pour délinquants, et à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), pour l'aménagement d'un foyer de loisirs en cité H.L.M.*

En Bretagne, deux stages de formation de cadres de chantiers (dix-huit ans révolus), agréés par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. L'un dans la vallée du Scorff, pour l'opération « rivières propres » (23 mars-29 mars). L'autre à Plouvern, pour la restauration du calvaire (29 mars - 5 avril).
★ 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. : 325-15-61 ou 326-99-63.

● MOULIN DES APPRENTIS. — *Stage de formation d'animateurs (du 28 mars au 5 avril inclus), pour les jeunes de dix-sept ans et plus. Jumelage d'un chantier d'études et d'un chantier de volontaires (27 mars-5 avril). Stage d'espéranto (31 mars-5 avril). Documentation sur demande, avec deux timbres pour la réponse.*
★ 23200 Bonnat. Tél. : (15-55) 82-10-05.

● NEIGE ET MERVEILLES. — *Chantier-stage de formation au château de La Cour-Rolland, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), du dimanche 23 mars au dimanche 6 avril, pour l'aménagement d'une base de loisirs et de sports.*
★ 12, avenue du Maréchal-Leclerc, 92360 Meudon-la-Forêt. Tél. : 631-70-95.

● SECTION DES JEUNES DU MOUVEMENT CHRETIEN POUR LA PAIX. — *Stage d'animation « responsabilité et décision collective » à Beauvoisin (Gard), sur les lieux d'un chantier permanent, stages de développement préparatoire à la découverte de l'Afrique et du Maghreb par les chantiers, Lyon (23-30 mars). Stage de découverte du milieu rural (organisation, travail à la ferme), Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).*
★ 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 325-49-70.

● UNION REMPART. — *Différents chantiers (24 mars-5 avril). A Portes (Gard), restauration du château. A Saint-Victor-Lacoste (Gard), « réanimation » d'un vieux village. A Ventadour (Ardèche), restauration du château. A La Chartreuse de Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme), restauration de la Chartreuse. A Blainville-Crevon (Seine-Maritime), fouilles archéologiques, restauration du château.*

Stages de formation et d'initiation à la restauration de monuments, préparation à l'opération du château de Ventadour (Ardèche), dans le cadre de l'année européenne pour la protection du patrimoine architectural.
★ 1, rue des Guillemites, 75004 Paris. Tél. : 887-47-03.

● SERVICE CIVIL INTERNATIONAL. — *Un chantier de travail à Moules (Aveyron). Deux stages d'information et de préparation aux chantiers des Pyrénées (Vallée de Luz-Saint-Sauveur), et un stage de développement préparatoire aux chantiers du tiers-monde (2 niveaux : 25-31 mars et 2-5 avril) à Bièvres.*
★ 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 874-88-15.

SUR LA BONNE PENTE

● LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE. — *Un stage à L'Alpe d'Huez (Isère), réservé aux jeunes de quinze à trente ans. 1 252 F pour les seize jours. Ce prix comprend la pension complète et un forfait ski, remontées mécaniques, piscine, patinoire, navettes, cours de ski (quatre heures par jour). Possibilité éventuelle d'un stage de huit jours pour 728 F.*
★ Auberge de jeunesse Marc-Sangnier, 38750 L'Alpe d'Huez. Tél. : (76) 80-37-37.

● CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE. — *Deux stages de ski alpin. A Tignes (Savoie), 1 130 F, plus 180 F de transport pour quatorze jours. Possibilité de stage d'une semaine pour 570 F, plus les frais de transport. Ces prix comprennent la pension complète et deux heures et demie de leçon de ski par jour. A Saint-Nicolas-de-Veroce (Haute-Savoie), séjours de quatorze jours pour 790 F, plus 180 F de transport ; et sept jours pour 370 F, plus les frais de transport. Ces prix comprennent seulement la pension.*

Un stage de ski nordique, au centre-école de La Chapelle-des-Bois (Doubs). Une semaine pour 510 F, plus 120 F de transport. La pension complète, l'encadrement et la location du matériel sont compris dans ce forfait.

Deux stages de ski de randonnée à Champ-Ebran (neuf jours pour 610 F) et à L'Eurette (neuf jours pour 510 F), dans la vallée du Vénéon.
★ C.I.H.M., 212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 222-55-16.

● ORGANISATION DE VACANCES SCOLAIRES A L'ETRANGER. — *Quatre séjours du 23 mars au 6 avril, réservés aux jeunes de dix à dix-huit ans, en Savoie, à Longefoy-sur-Aime (950 F), Val-d'Isère (1 050 F), en Autriche à Radstadt (1 220 F) et en Italie à San-Georgio (990 F).*
★ O.V.S.E., 187, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 754-47-69.

● MAISON UNIVERSITAIRE ET CULTURELLE. — *Plusieurs formules pour le ski de piste ou le ski de fond dans les Alpes (Les Gets, Super-Sauze, Sainte-Anne, La Condamine, La Giettaz-en-Aravis, Modane Arrondaz), ou les Pyrénées, pour moins de 1 200 F.*
★ M.U.C., 85, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 033-05-80.

● ORGANISATION CENTRALE DES CAMPS ET ACTIVITES DE JEUNESSE ET DU TOURISME POPULAIRE. — *Traversée de la Laponie finlandaise à skis de fond, du 22 au 31 mars, 3 695 F tout compris, au départ de Paris.*
★ OCCAJ, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-23-69.

● FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE. — *Plusieurs formules de stages de douze jours dans les auberges des Alpes, du Massif Central, des Pyrénées et des Vosges. Les prix, qui varient de 608 F à 827 F, comprennent la pension complète, quatre heures d'enseignement du ski par jour, les remontées mécaniques, le prêt du matériel et l'assurance.*
★ FUAJ, 11 bis, rue de Milan, 75009 Paris. Tél. : 874-66-79.

● ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS. — *Dans douze centres de sports d'hiver en Autriche, en Suisse et en France, des séjours, du 23 mars au 5 avril, pour 776 F (voyage au départ de Paris, pension complète, deux heures de cours de ski par jour, assurance), plus 200 F pour les remontées mécaniques, et 120 F pour la location des skis.*
★ A.L.S., 14, rue de Breuvery, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 963-53-07.

● MAISONS EUROPEENNES DE LA JEUNESSE. — *Séjours à Val-d'Isère, Vars, Saint-Salin-d'Arves (Savoie), pour le ski alpin. Prix variant de 838 F à 1 295 F, au départ de Paris, pour quatorze jours.*

Stage de ski nordique à Matemale (Pyrénées-Orientales) pour 940 F, tout compris au départ de Paris, ou 700 F sans le transport. Deux stages de ski alpin, du 22 mars au 5 avril, en Bavière, à Obersdorf, pour 660 F ; et à proximité de Berchtesgaden pour 800 F.
★ M.E.J., 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 824-63-01.

● RENCONTRE ET RANDONNEE. — *Plusieurs formules de séjour à Albiez (Savoie), en appartements, de 670 à 770 F ; ou à l'hôtel, de 970 à 2 190 F.*
★ Rencontre et Randonnée, 39, rue Trébois, 92300 Levallois. Tél. : 939-90-34.

● ARTS ET VIE. — *Séjours en France (Chamrousse, Samoens, Super-Chatel, Argentière, Mont-Dore, La Plagne et Morzine), en Forêt-Noire (Todtmoss) et en Andorre (Ausmal), de 840 F à 1 170 F pour quatorze jours.*
★ Arts et Vie, 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 225-93-19.

● ASSOCIATION MICHEL-DE-MONTAIGNE. — *Séjours pour enfants de cinq à dix-sept ans en Haute-Savoie et en Suisse, du 23 mars au 6 avril, pour environ 1 200 F.*
★ Association Michel-de-Montaigne, 83, boulevard de Montmorency, 75016 Paris. Tél. : 525-58-23.

● ASSOCIATION REGIONALE DES ŒUVRES EDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'EDUCATION NATIONALE. — *Stages de ski de sept à quatorze jours dans sept centres alpins. Prix variant de 590 F à 1 090 F, tout compris.*
★ Ardoeven, 18, passage Turquetil, 75011 Paris. Tél. : 370-45-01.

● LOISIRS DE FRANCE JEUNES. — *Séjours de vacances du 22 mars au 6 avril dans les Alpes françaises, le Jura et en Autriche. De 660 F à 1 150 F. Les frais de transport ne sont pas compris.*
★ Loisirs de France Jeunes, 30, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-58-39.

● VOYAGES ET CONNAISSANCES. — *Deux séjours « thématisés » à Tignes : ski, radio, cinéma, pour les jeunes de quinze à dix-huit ans, et ski, presse, photo, pour ceux de dix à quatorze ans. Prix du séjour : 550 F, plus 150 F de voyage et 150 F pour les remontées mécaniques.*
★ Voyages et Connaissances, 3, impasse de la Ferme, 94210 La Varenne. Tél. : 283-98-44.

● UNION DES CENTRES DE PLEIN AIR. — *Nombreux stages en France et en Allemagne. De 690 à 1 140 F pour les quatorze jours.*
★ U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-30.

● LES AMIS. — *Stages de neuf jours à Aime (Savoie). De 610 à 660 F, voyage non compris.*
★ Peisey-Nancroix, 73210 Aime. Tél. : (79) 07-91-11.

● LE CHAMP LIBRE. — *Un séjour à Arèches (Savoie), du 22 mars au 6 avril, pour 1 040 F, tout compris au départ de Paris.*
★ 137, avenue Wilson, 93100 Montreuil. Tél. : 858-21-09.

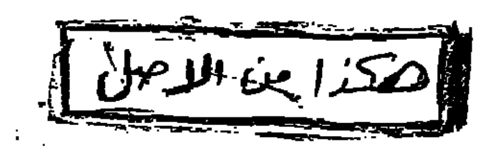
● ASSOCIATION NATIONALE D'ANIMATION, EDUCATION ET AIDE A L'EXTENSION. — *Pour les jeunes aveugles et les pilotes d'aveugles, de quinze à vingt-deux ans, un séjour de neige du 22 mars au 7 avril, à Saint-Sorlin-d'Arves (Savoie), pour 1 172,50 F, tout compris.*

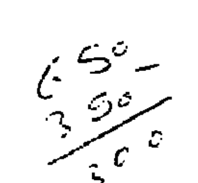
L'A.N.A.E. organise aussi pour Pâques un séjour d'équitation pour les déficients mentaux âgés de treize à dix-huit ans, à Sennecy-le-Grand (Saône-et-Loire), pour 805 F, voyage non compris.
★ A.N.A.E., 21, rue Viète, 75017 Paris. Tél. : 924-38-96.

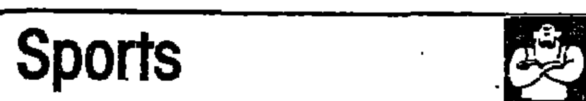
● CLUBS DE LOISIRS ET D'ACTION DE LA JEUNESSE. — *Ski populaire à Metabief (Jura). Tarif en fonction des revenus des skieurs. Pour deux semaines, 400 F pour les lycéens et les... chômeurs ; 500 F pour les travailleurs gagnant plus de 1 500 F par mois.*
★ C.L.A.J., 9, rue Victor-Massey, 75009 Paris. Tél. : 874-75-44.

● THOMAS COOK. — *Des prix spéciaux pour les jeunes de quatre à vingt-deux ans. Séjours en France, Suisse et Italie. Prix variant de 972 à 1 336 F pour dix jours.*
★ Thomas Cook, 2, place de la Madeleine, 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 260-33-20.

● CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE. — *Séjours de ski en France, Suisse, Italie et Autriche, pour des jeunes de six à trente ans. Prix variant de 960 à 1 150 F. Le C.C.C.S. organise aussi des séjours linguistiques et des rencontres franco-allemandes et franco-britanniques.*
★ C.C.C.S., 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.







LE CADRE NOIR SECOUE LA POUSSIÈRE

LES partisans de l'équitation traditionnelle, les amis du cheval soucieux de son bien-être — et de sa conservation — apprendront avec intérêt, certains avec soulagement, qu'au niveau de l'instruction, où elle pèche, la situation laisse présager une sérieuse reprise en main.

Telle est du moins notre conviction après une visite à Saumur en tous points tonifiante, n'en déplaise à ses contempteurs qui réduisent la cité du cheval à un rôle subalterne : un lieu de pèlerinage pour vieilles culottes de peau. Les jeunes présomptueux persuadés que les grandes disciplines équestres sont à qui sait les prendre, et qu'avec de l'argent — et non de la patience et non de la peine — on arrive à tout, gagneraient à faire le voyage pour en finir avec ces clichés. Saumur, c'est entendu, a traversé, à une époque où ses futurs détracteurs s'époumonaient au berceau, des périodes de léthargie.

Aujourd'hui où en est-on ?

Après deux ans et demi (mai 1972) d'une existence discutée jusque dans les couloirs et à la tribune du Palais Bourbon, l'Ecole nationale d'équitation a, sous la houlette du colonel O'Delant, repris très vite des couleurs.

Le Chardonnet lugubre des années écoulées, avec ses pistes que traversait de loin en loin la tunique noire boutonnée de neuf étincelles d'un écuyer du Cadre littéralement soudé à sa selle, autrement dit archi-démodé, le Chardonnet a retrouvé, huit heures par jour, une vie piaffante.

L'Ecole, dès sa création, étant destinée à être un organisme civil, un pas vient d'être franchi sur la voie de la démilitarisation. Quatre cavaliers civils, et non des moindres, Bernard Altairac, Daniel Lechevalier, Dominique Flament et le jeune Chambry, ont été récemment admis au Cadre noir sans que le chiffre immuable de vingt-quatre écuyers soit modifié.

Vienne et Saumur

A propos de cette institution, il serait temps de chasser une fois pour toutes des esprits l'opinion qui s'obstine à vouloir comparer Vienne à Saumur, à imaginer ces deux grandes chapelles sourdement rivales. En réalité, il n'y a entre l'Ecole espagnole de Vienne et le Cadre noir de Saumur aucune similitude justifiant le rapprochement. Vienne dresse et instruit des étalons Lipizzans de vieille souche andalouse uniquement formés et destinés à l'équitation académique, au dressage de cirque, si j'ose risquer cette expression. Les cavaliers de Vienne, artistes consommés ainsi que leurs montures, restent volontairement murés dans leur spécialité, certes magnifique, mais étroite.

Il en va tout autrement de Saumur, où les écuyers coiffés du fameux « lampion » se produisent périodiquement en public avec le dessein, modeste, de *« présenter des reprises de leur équitation »*. Ils officient sur des chevaux, soit dit en passant, plus fins et distingués que les Lipizzans et aptes à tous les emplois : outre le dressage, les produits de notre terroir « mis » à Saumur excellent non seulement dans les airs de manège les plus relevés, mais aux courses, mais dans les concours de sauts d'obstacles, le cross, etc. Bref, ils peuvent évoluer sur les terrains les plus variés où se développe leur perçant et se fortifient leurs muscles.

Cette multiplicité des activités équestres à Saumur, où le sport, d'une main ferme, tient la vedette, permet à l'École nationale d'embrasser trois missions qui portent sur l'instruction et le perfectionnement des candidats aux brevets d'Etat, la compétition, le prestige enfin, représenté par le Cadre noir intégré aujourd'hui dans le système avec le colonel Bouchet comme « Grand Dieu ».

L'Ecole, qui compte de 60 à 80 élèves en permanence, dispose de 400 chevaux contre 350 il y a deux ans à sa naissance ; 130 d'entre eux caracolent à Fontainebleau, où l'établissement, sans y avoir son siège, n'en est pas moins présent. Fontainebleau, où battent, non sans nostalgie, les cœurs parisiens, forme modestement les futurs moniteurs. Saumur, devenu conservatoire supérieur de l'équitation, possède 270 animaux et prépare les cavaliers déjà plus aguerris aux brevets d'instructeur et de professeur. A Saumur, chaque élève se voit confier un piquet de quatre montures : un cheval pour la « mise en selle », c'est-à-dire les figures de routine et le tape-cul, oui, messieurs les habits rouges, le souverain tape-cul qui est à l'équitation ce que sont les gammes aux pianistes (virtuoses inclus) ; puis un cheval pour le dressage, un autre pour l'obstacle, et le quatrième pour le « complet », le costaud de la famille celui-là, un athlète doté d'un cœur à toute épreuve. Restent le domaine de la compétition — confié aux entraîneurs nationaux — et le dressage, nous l'avons vu, aux mains du Cadre noir.

Cela dit, Saumur peut regarder l'avenir avec optimisme. D'ordre du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la direction départementale de l'équipement d'Angers vient de glisser dans le courrier de l'école une enveloppe de 25 millions de francs, coût de la première phase des travaux entrepris pour l'implantation définitive du grand ensemble sur les 130 hectares du terrain de Terrefort situé au sud-ouest de la ville, et que les bulldozers, le chèque empoché, attaquent joyeusement. Nous ne reviendrons pas sur l'aspect futur de l'Ecole, ce dernier ayant été largement décrit (*le Monde* du 2 août 1973).

Capitale européenne

Nous ajouterons toutefois qu'en plus de cette superficie à bâtir et à façonner en préservant son cadre naturel, Saumur conservera Verrie, cette pure merveille qui laisse abasourdis les étrangers avec ses 170 hectares en terre de bruyère, ses 400 obstacles que les « anciens » ont encore sur la rétine.

Le directeur de l'Ecole ambitionne de faire de Saumur « la capitale européenne du cheval ».

Une ombre tout de même au tableau. La première cavalerie de France repliée sur les coteaux éloignés de Saumur. Paradoxalement il n'y aura plus un seul cheval dans la cité équestre. Le dernier martèlement des sabots éteint, les écuries historiques vides, le Chardonnet aura vécu. Ne subsistera finalement que le grand manège des écuyers. « *Nous y viendrons dire la messe une fois par mois* », nous a confié le colonel Bouchet avec le sourire un peu mélancolique et mystérieux d'un prince de l'Eglise dont la foi, avec le temps, s'interroge...

ROLAND MERLIN.

Qui s'occupe des faibles ?

L'ARTICLE 12 du « projet Mazeaud » tendant à la promotion du sport mérite un examen particulier, car il éclaire tout l'ensemble et révèle de façon implicite les priorités, les intentions, brem, la doctrine du secrétaire d'Etat.

Cet article concerne la création d'un Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) résultant de la fusion de l'actuel Institut national des sports et de la « nouvelle » ENSEPS, plus ou moins héritière de l'ancienne Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive.

Remarquons tout d'abord que cette ancienne ENSEPS et l'I.N.S. ont déjà été administrativement unis pendant longtemps au sein des établissements de Joinville, jusqu'à la création de la nouvelle ENSEPS, en 1939, qui fut l'occasion saisie d'une liquidation politique.

Il ne s'agit pas de retrouvailles, car il n'y eut jamais que cohabitation soigneusement cloisonnée entre l'un et l'autre établissement, dont les missions furent toujours distinctes : la formation des professeurs d'éducation physique pour l'ENSEPS et le sport de haute compétition et la formation d'entraîneurs du sport civil pour l'I.N.S.

L'un et l'autre établissement tentèrent d'organiser une certaine recherche scientifique, limitée par les moyens en personnel qualifié et en fonds budgétaires. L'I.N.S. connut une tentative avortée de constitution d'une équipe compétente, systématiquement dispersée en 1969 : le sport, pas plus que la république, n'a besoin de savants...

Le nouvel organisme, l'INSEP, tel qu'il est défini par ses missions, semble bien plus une absorption de l'ENSEPS par l'I.N.S. qu'une fusion harmonieuse. D'ailleurs, la formation prévue des professeurs et chercheurs en éducation physique à l'université, excellente idée en soi, prive l'ENSEPS de toute raison d'exister.

La R.D.A. comme modèle

Dans les missions de l'INSEP on retrouve essentiellement celles de l'I.N.S. Si l'on se livre à une *« analyse de contenu »*, on remarque en effet que le terme de *« haute compétition »* revient six fois en moins de trente lignes. Même les termes d' *« enseignement »* et d' *« éducateur »* sont associés à ceux de *« sportif »* et de *« haut niveau »*.

La recherche fondamentale dans le domaine sportif (médical, psychologique, sociologique, etc.) est totalement ignorée. Seule est prise en compte la recherche appliquée *« à l'enseignement et à l'entraînement sportifs »*.

Il s'agit là d'une grave omission, qui condamne les éventuels chercheurs de l'INSEP à se cantonner dans l'application utilitaire d'une recherche fondamentale laissée à des équipes étrangères. (Il est prévu cependant des accords avec des universités, tels que ceux qui lièrent avec profit la section psychologique de l'U.E.R. de Tours avec l'ENSEPS nouvelle.)

On imagine la médecine française réduite à cet aspect sans doute utile mais secondaire de la recherche, stérilisant à la longue pour le personnel — et pour la recherche elle-même.

Cette omission et le rôle minime dévolu à l'enseignement et à la pédagogie (ce dernier terme est même absent de l'article 12) révèlent que l'objectif principal de l'INSEP, cerveau et cœur du sport français, est bien le sport de haute compétition. Du même coup, tout le projet s'éclaire : l'intervention des clubs civils, des C.A.S. (centre d'animation sportive) et de cadres étrangers dans le milieu scolaire ou péri-scolaire, la création ou le développement à tous les niveaux — même universitaire — d'établissements « pédagogiques et sportifs ».

Il y a là une volonté évidente de prospecter systématiquement les talents sportifs, dès l'école, et de les faire fructifier. Le modèle de la R.D.A. est implicite.

Le projet reflète l'esprit même du sport de compétition : des clubs civils de tous niveaux aux équipes nationales. On détecte, on recrute, on sélectionne impitoyablement, on entraîne les meilleurs, pour la plus grande gloire du village ou de la nation.

Mais qui, à l'école ou dans la nation, s'occupera des faibles, des maladroits, de la grande masse des battus ? Le sport leur sera-t-il interdit ?

JEAN PAULHAC.

Jeux



Échecs N° 592 — L'arme anti-Boleslavsky

(Spartakiades, Minsk, 1974)
Blancs : A. KAPENGUT
Noirs : V. KOUPENTCHIK
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	20. Rh1! (o)	Ta-b8
2. Cf3	d6	21. a4	a6
3. d4	çxd4	22. Cé4!	axb5
4. Cxd4	Cf6	23. Cxç5 (p)	
5. Cç3	Cç6		bxa4 (q)
6. Fé3 (a)		24. Ca6! (r)	
	Cg4 (b)		Da5 (s)
7. Fb5	Cxé3 (c)	25. Cxb8	Fxb8
8. fxé3 (d)	Fd7	26. Txé6!	Da7
9. 0-0 (é)	é6 (f)	27. Té3	Fd6
10. Fxç6	bxç6	28. Td3	Dç7
11. Df3 (g)		29. ç4!	Dé7 (t)
	Dé7 (h)	30. ç5!	Fxç5
12. é5	d5	31. Td7	Dé6
13. b4! (i)	g6	32. Txf7!	Tç8 (u)
14. b5	ç5 (j)	33. Dç3	Ff8
15. é4!! (k)	Fg7	34. Txf8+	Txf8
16. éxd5	0-0 (l)	35. Txf8+	Rxf8
17. Cç6!	bxç6	36. ç7	Dç8
18. dxç6	Fxé5	37. Dh8+	
19. Ta-é1! (m)			abandon.
	Dç7 (n)		

a) Une idée insolite et provocatrice du maître yougoslave Vukevic dont la raison première est d'éviter le « système Boleslavsky » (6..., é5) ; en effet, après 6..., é5 ; 7. Cd-b5!, a6 ; 8. Ca3, b5 (parant 9. Cç4) ; 9. Cd5! surgit la menace 10. Fb6 et 11. Cç7+, illustrant la fonction « anti-Boleslavsky » du Fé3. La suite 9..., C×d5 ; 10. é×d5, Cb8 ; 11. ç4, b×ç4 ; 12. C×ç4, Cb-d7 ; 13. Da4 montre bien les difficultés des Noirs : si 13..., Fé7 ? ; 14. Fb6 gagnant la D et si 13..., Fb7 ; 14. Fé2, f5 (ou 14..., F×d5 ; 15. Cb6 ou 15. 0-0) ; 15. f4, Rf7 ; 16. f×é5, C×é5 ; 17. C×é5+, d×é5 ; 18. 0-0, g6 ; 19. d6! avec un gain rapide (Ragozine-Lebedev, Moscou, 1956).

b) Naturellement les Noirs peuvent entrer par 6..., g6 dans la « formation du Dragon » et par 6..., é6 dans le « système de Scheveningue » ; rien ne les force à riposter par cette attaque du Fé3 mais tout les y incite : du point de vue positionnel, leur intérêt est d'échanger le F-D blanc en menaçant de doubler le pion é ; du point de vue tactique, pourquoi ne pas profiter de l'absence du F-R sur é2 qui permet l'intrusion du Cf6 sur g4 ?

c) La temporisation 7..., Fd7 (au lieu de 7..., C×é3) ne change rien au problème après 8. 0-0 (et non 8. F×ç6, b×ç6 ; 9. C×ç6, C×é3 ni 8. C×ç6, C×é3).

d) Si 8. C×ç6, C×d1 ; 9. C×d8+, R×d8 à l'avantage des Noirs.

é) Dans cette position analysée par Vukévic, on doit constater qu'à côté des affaiblissements de la structure de pions des Blancs entrent en jeu des facteurs positifs : supériorité de développement et perspectives d'attaque sur la colonne f.

f) Les Noirs doivent jouer très précisément sous peine de tomber dans une situation difficile. Le coup du texte est le seul jouable. Dans la célèbre partie Ivkov-Taimanov (Hastings 1956), les Noirs tentèrent 9..., Cé5 mais déchantèrent après la terrible réplique 10. Cf3!, F×b5 (si 10..., C×f3+ ; 11. D×f3, f6 ; 12. é5!, F×b5 ; 13. C×b5, d×é5 ; 14. D×b7) ; 11. C×b5, Dd7 ; 12. C×é5, d×é5 ; 13. D×d7+, R×d7 ; 14. T×f7 ou 11..., Db6 ; 12. C×é5, d×é5 ; 13. Dd5 ou 11..., Cç6 ; 12. Cg5, Cé5 ; 13. Dd5 ou 11..., é6 ; 12. C×é5, d×é5 ; 13. Db5 ou 11..., a6 ; 12. C×é5, d×é5 ; 13. Db5 g6 ; 14. D×é5. De même, si 9..., g6 ; 10. F×ç6, b×ç6 ; 11. Df3, f6 ; 12. é5!, d×é5 ; 13. C×ç6, Dç8 ; 14. C×é5!, f×é5 ; 15. Df7+, Rd8 ; 16. Ta-d1, Rç7 ; 17. Dd5, Fg7 ; 18. Da5+, Rb7 ; 19. Db4+, Rç7 ; 20. Cd5+, abandon. (Ciric-Klages, Championnat du monde juniors, Antwerpen, 1955).

Ou bien 16..., Fh6 ; 17. Cd5, Dç5 ; 18. Cf6!, F×é3+ ; 19. Rh1, Fd4 ; 20. ç3 avec de nombreuses menaces imparables.

g) Une seconde possibilité agressive consiste en 11. é5, Fé7! (si 11..., d5 ; 12. Df3, Dé7 ; 13. b4 avec retour à la partie n° 592 et si 11..., d×é5 ; 12. Dh5, Dé7 ; 13. D×é5) ; 12. Dh5, 0-6 ; 13. é×d6, F×d6 ; 14. Cé4, Fé7 ; 15. Ta-d1 avec des chances égales (Karaklaic-Taimanov, Moscou, 1956).

h) 11..., Df6 est considéré comme excellent : si 12. D×f6, g×f6 ; 13. T×f6, Fg7 et les Noirs ont une compensation suffisante pour le pion perdu. Cependant après 11..., Df6 : 12. Dé2! mérite un examen ; par exemple, 12..., Dd8 ; 13. é5, Fé7 ; 14. é×d6, F×d6 ; 15. Ta-d1, 0-0 ; 16. Cf3! (au lieu de 16. Cé4, F×h2+ comme dans la partie Kapengut-Dschindschichaschwili, match de 1962) ou 12..., Dg5 ; 13. Tf3, Dç5 ; 14. Ta-f1, f6 ; 15. Tg3, Ré7 ; 16. é5! (Kapengut-Geogradze, 1969).

i) Les Blancs doivent opérer rapidement ; le doublement des T sur la colonne f est trop lent : si 13. Tf2, g6 ; 14. Ta-f1, Fg7 ou Fh6 ; le plan précis consiste dans l'avance b2-b4-b5 suivie de celle du pion é3-é4. Immédiatement 13. é4 est sans effet : 13..., g6 ; 14. é×d5, é×d5 ; 15. b4, Fg7 ; 16. b5, F×é5 ; 17. C×ç6, F×ç6 ; 18. b×ç6, 0-0 ; 19. Cd5, Dç5+ ; 20. Rh1, F×a1 ; 21. T×a1, f5 ; 22. ç7, Ta-é8 et les Noirs gagnèrent (Liptal-Gheorghiu, Marienbad, 1962).

j) Selon Boleslavsky, 14..., Fg7 est préférable : 15. b×ç6, Fç8 ; 16. Df4, 0-0 ; 17. Cç-b5, f6 ; 18. é×f6, F×f6 ; 19. Dç7 avec toutefois avantage aux Blancs.

k) Une des nombreuses pointes de cette ouverture. Le Cd4 ne peut être pris : si 15..., ç×d4 ; 16. é×d5, Tç8 ; 17. Cé4! (mieux, selon Kapengut, que la suite indiquée par Gligoric et Sokolov : 17. d6, Dg5 ; 18. D×f7+, Rd8 ; 19. Cé4, D×é5 ; 20. Cf6, D×d6 ; 21. C×d7, D×d7 ; 22. Df6+ avec gain car 21..., Fé7! est jouable).

l) Et non 16..., ç×d4 ni 16..., F×é5 ; 17. d6!

m) Supérieur à 19. Ta-d1, Ta-d8 ; 20. Cé4, f5 ; 21. Cf2, T×d1 ; 22. T×d1, Td8 ; 23. g3 qui donna un bel avantage aux Blancs dans la partie Karaklaic-Rossolimo (Wijk-an-Zee, 1968), car 19..., Dh4 ; 20. g3, Dç4 est peu clair.

n) Averbach poursuivit contre Karaklaic par 19..., Fd4+ ; 20. Rh1, Ta-d8 ; 21. Cd5, Dg5 ; 22. Cç7 (pourquoi pas 22. Cf6+), ç4 (si 22..., Tç8? ; 23. C×é6!, f×é6 ; 24. D×f8+!, T×f8 ; 25. T×f8+, Rg7 ou 25..., R×f8 ; 26. ç7 ; 26. ç7, Dh4 ; 27. Tf-f1!, abandon (Kapengut-Tcheretchevsky, Minsk, 1969) ; 23. T×é6!, Tç8 et, après 24. Cé8!, D×b5 ; 25. Cf6+, F×f6 ; 26 T×f6 les Blancs ont une partie gagnante. Ces suites donnent une idée de la force du pion ç6 qui assure aux Blancs une réelle supériorité.

o) Finement joué. Si 20. Cé4, ç4 (et non 20..., F×h2+ ; 21. Rh1, Fé5 ; 22. C×ç5 et 23. Cd7) ; 21. Rh1, Db6 ; 22. Cg5, Fg7. Cependant les Blancs gagnent facilement après 20. Cé4, ç4 ; 21. Rh1, Dé7 ; 22. Cf6+, F×f6 ; 23. D×f6, D×f6 ; 24. T×f6, Tf-b8 ; 25. Tb1, Tb6 ; 26. a4 (Ludolf-Klarner, 1964).

p) Menaçant 24. Ca6 et 24. Cd7.

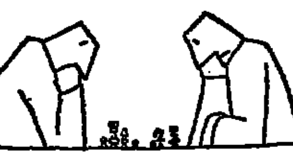
q) Les Noirs mettent tous leurs espoirs dans le pion passé a.

r) Et non 24. Cd7, Fh2! et le pion a devient très fort.

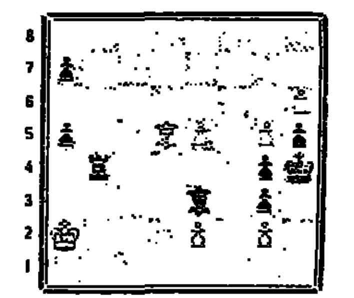
s) 24..., Da7 change peu de chose : 25. C×b8, F×b8 ; 26. Té3!, Fd6 : 27. Td3! avec entrée sur d7.

t) Si 29..., a3 ; 30. ç5!, F×ç5 ; 31. Td7, Dé5 ; 32. T×f7, Té8 : 33. ç7, a2 ; 34. Db3! avec gain.

u) Si 32..., T×f7 ; 33. D×f7+, D×f7 ; 34. T×f7, R×f7 ; 35. ç7.



ETUDE
N. KRALINE
1972



BLANCS (7) : Ra2, Fd5, Pé2, é5, g2, g5, h6.
NOIRS (8) : Rh4, Tb4, Fé3, Pa5, a7, g3, g4, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 591

I. FRITZ, « Journal de Genève », 1933.

(Blancs : Rg5, Ta5, Fé1. Noirs : Rh7, Fc2 et b8.)

1. Tç5, Fd1 ; 2. Tb5, Fh2 ; 3. Tb1, Ff3 : 4. Tb3, Fé2 : 5. Tb2! ou 1. Fa4 ; 2. Tç4, Fd7 : 3. Tb4, Fd6 ; 4. Tb7! ou 1..., Fé4 ; 2. Tç8, Fd6 ; 3. Fç3, Fé7+ ; 4. Rf4, Fé joue ; 5. Tç7! ou enfin 1..., Fg6 ; 2. Tb5, Fb joue ; 3. Tb7!

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 587. — LA DONNE DE VENISE

Cette donne de la finale du championnat du monde avait contribué à la victoire des Italiens l'année dernière, à Venise.

Nord : ♠ 10 6 5 — ♥ — — ♦ A R 10 8 5 4 3 — ♣ A R 9
Ouest : ♠ 3 2 — ♥ 9 8 4 3 — ♦ D 9 8 7 — ♣ 8 7 3
Est : ♠ V 9 7 4 — ♥ D V 7 5 — ♦ V 2 — ♣ V 5 2
Sud : ♠ A R D 8 — ♥ A R 10 6 2 — ♦ — — ♣ D 10 6 4

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest Garozzo	Nord Wolf	Est Bellad.	Sud Hamman
passe	1 ♣	passe	2 ♦
passe	3 ♦	passe	3 ♥
passe	4 ♦	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	5 SA
passe	6 ♥	passe	7 SA...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle, comment Hamman, en Sud, *n'a-t-il chuté que d'une levée* à SEPT SANS ATOUT ?

Si Ouest entame le 3 de pique, *comment Sud peut-il gagner* le GRAND CHELEM A PIQUE ?

Réponse :

Après avoir pris le valet de trèfle avec la dame, le déclarant, qui avait déclaré 7 S.A., tira as et roi de trèfle, as et roi de carreau, puis il joua le 10 de pique couvert par le valet et pris par la dame. Ensuite, roi de pique, as, roi de cœur et 10 de trèfle. Belladonna avait gardé en Est 9, 7 de pique et dame, valet de cœur. Il fut obligé de défausser le valet de cœur. Alors, Hamman arriva à faire douze levées. *Il joua son dernier cœur* pour donner la main à Est et l'obliger à se jeter dans la fourchette A 8 de pique.

Si Sud joue le contrat à *pique*, il peut faire treize levées, même sans voir les mains adverses, à condition de supposer qu'Ouest n'a pas entamé sous le valet de pique : le déclarant prend le 9 de pique d'Est avec la dame, ensuite il coupe un cœur avec le 10 de pique, rejoue le 6 de pique et *fait l'impasse au valet*. Il tire alors as et roi de pique (pour faire tomber les deux derniers atouts d'Est), puis il joue as et roi de cœur et remonte au mort par le roi de trèfle. Enfin, il réalise as et roi de carreau et fait le reste si le valet de trèfle tombe (ce qui est le cas) ou si le joueur qui le détient a été squeezé...

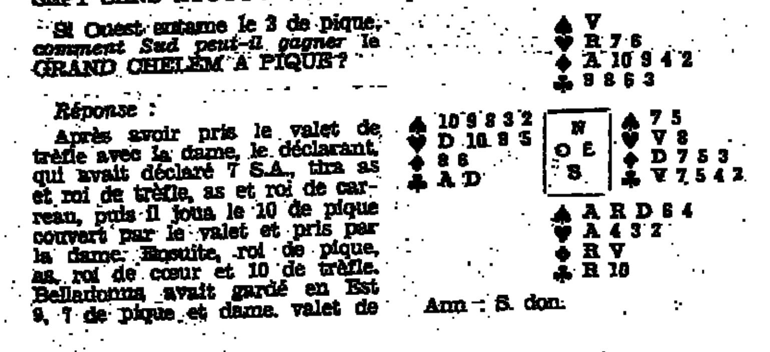
UN CHOIX DIFFICILE

L'annonce des chelems n'est pas le seul point faible des champions. Parfois aussi ils n'arrivent pas à trouver le meilleur contrat de manche. Le cas se produit notamment quand il y a le choix entre 3 S.A. ou 4 piques (ou 4 cœurs).

L'exemple suivant est typique. La donne a été jouée l'année dernière par Michel Lebel, un des membres de l'équipe de France qui vient de disputer le championnat du monde aux Bermudes

Nord : ♠ V — ♥ R 7 6 — ♦ A 10 9 4 2 — ♣ 9 8 6 3
Ouest : ♠ 10 9 8 3 2 — ♥ D 10 9 5 — ♦ 8 6 — ♣ A D
Est : ♠ 7 5 — ♥ V 8 — ♦ D 7 5 3 — ♣ V 7 5 4 2
Sud : ♠ A R D 6 4 — ♥ A 4 3 2 — ♦ R V — ♣ R 10

Ann. : S. don.



Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	1 SA	passe
3 ♥	passe	4 ♥	passe...

Guitta, en Ouest, ayant entamé le 8 de carreau, *comment Lebel a-t-il réussi* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le système utilisé par la plupart des équipes françaises est celui des enchères naturelles modernes. Le saut à « 3 cœurs » était forcing. Il garantissait au moins cinq piques et au moins quatre cœurs avec une vingtaine de points en comptant la distribution.

Fallait-il dire « 3 SA » malgré la faible garde à trèfle ou déclarer « 4 cœurs », bien que Nord n'ait que trois atouts ?

A l'autre table, après le même début d'enchères, Nord (Paladino) choisit « 3 SA », mais Mari préféra dire « 4 cœurs », un contrat qui s'avéra beaucoup moins facile à réussir.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie N° 1366

MONACO : « Vues et monuments »

Les nouvelles valeurs d'usage courant, en service depuis fin décembre, représentent des vues et monuments de la principauté.



0,25 F, bleu, vert et brun lilas ; plages de Monte-Carlo ;
0,50 F, brun olive et bleu ; tour de l'Horloge ;
1,40 F, gris-bleu, vert olive et lilas-gris ; monument du prince Albert-Ier et Musée océanographique;
1,70 F, sépia, vert et bleu ; tour de « Tous-les-Saints » ;
3,00 F, vert, gris et brun-rouge ; fort Antoine ;
3,50 F, vert, brun lilas et bleu : La Condamine.

Les dessins et gravures sont de Claude Jumelet.





Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

36100 Saint-Valentin (à la mairie), le 16 février. — Fête des fiancés.

81100 Castres (salle du conseil municipal, hôtel de ville), le 9 mars. — Exposition philatélique.

03100 Montluçon (chambre de commerce), les 8 et 9 mars. — Exposition « costumes et traditions ».

● A UCKANGE, *au centre socio-culturel, le club philatélique local organise une exposition le 2 février.*

● A PARIS, *la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville abritera, les 8 et 9 février, un salon philatélique organisé par l'Association amicale philatélique de Paris, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.*

ADALBERT VITALYOS.

Haute fidélité



LE CERVEAU ÉCOUTE

IL n'est jamais facile de choisir une chaîne haute fidélité. Il ne suffit pas de se rendre dans un magasin spécialisé et de sélectionner un modèle dans une gamme ; les arguments avancés par les fabricants et les vendeurs sont de deux ordres, et entièrement différents.

Les premiers sont des caractéristiques techniques. L'acheteur est assommé de chiffres dont il ne comprend pas la signification (quand elle n'est pas ignorée par celui qui les énonce). Les seconds sont d'ordre esthétique : « Constatez, monsieur (ou madame), comme cette chaîne permet de mieux entendre le son du triangle dans la *Cinquième Symphonie* de Beethoven. »

L'acheteur est le plus souvent conduit à mener sa propre enquête, à visiter plusieurs magasins et à prendre l'avis de ses amis. Le résultat est immanquable : telle installation, merveilleuse pour les uns, est exécrable pour les autres. Et encore ne s'agit-il pas seulement d'impressions subjectives. Le vendeur du concurrent saura mettre en évidence les défauts techniques qui rendent telle ou telle chaîne inécoutable.

Que conclure ? D'abord qu'il n'existe pas de chaîne haute fidélité idéale, ralliant tous les suffrages. Un prix élevé n'est même pas un gage de qualité. Ensuite, qu'il entre une part importante de subjectivité dans l'appréciation de la qualité d'un système de reproduction sonore.

Il serait simple de s'arrêter là. Ce ne serait cependant pas raisonnable, car il existe, malgré tout, des critères objectifs de qualité. Encore faut-il les définir convenablement et en connaître les limites.

Données brutes

L'appréciation subjective de la qualité d'une chaîne haute fidélité varie d'un auditeur à un autre en fonction des processus psycho-physiologiques de l'audition. Il est en effet inexact de dire qu'on écoute avec ses o r e i l l e s. On écoute plutôt avec son cerveau. L'oreille est un organe complexe qui ne recueille que des données brutes. Le résultat final de l'audition provient de l'interprétation de ces données brutes par le cerveau. Chacun a pu, par exemple, constater le phénomène d'écoute sélective : il n'est pas difficile de parler avec ses voisins au milieu du brouhaha d'un banquet. Le cerveau « filtre » en effet parmi les très nombreux sons qui parviennent à l'oreille les paroles des interlocuteurs privilégiés.

Une chaîne haute fidélité n'est évidemment pas faite pour tenir une conversation de table. Dans la grande majorité des cas, l'auditeur s'intéresse à la musique. Des phénomènes analogues d'écoute intelligente interviennent.

Presque toute la musique a été conçue pour être entendue dans un lieu clos : église, salle de spectacle, Opéra, pièce d'un appartement pour une musique de chambre. L'auditeur de concert ne perçoit donc pas uniquement les sons émis par les instruments ou les chanteurs, mais aussi tous les sons réfléchis par les parois de la salle. Or, l'intensité de ces sons réfléchis est fréquemment beaucoup plus importante que celle des sons directement perçus.

De plus, chaque pièce a ses propres caractéristiques acoustiques. Chaque salle déforme les sons à sa manière. Un même concerto de Bach joué, par les mêmes artistes, dans deux salles distinctes donnera un résultat sonore (sur le plan physique) très différent. Ce message peut même varier dans une même salle suivant l'emplacement de l'auditeur. Chacun de nous est donc habitué à considérer comme satisfaisants des messages sonores physiquement très différents.

Pop ou à cordes

C'est pourquoi nous pouvons trouver bonnes deux c h a î n e s haute fidélité qui déforment différemment un même message sonore initial. Changer de chaîne revient un peu à changer de salle de concerts.

Mais toutes les salles de concerts ne sont pas équivalentes : il est préférable d'écouter un orgue dans une église et de la musique de chambre dans une petite salle. Personne ne songe pourtant à acheter autant de chaînes haute fidélité que de genres de musique. Il faut donc acheter une chaîne haute fidélité qui reste satisfaisante quel que soit le programme qu'elle est amenée à diffuser. Ainsi, a priori, *il convient de proscrire toutes les chaînes de caractéristiques extravagantes, même si elles se trouvent bien adaptées à tel ou tel type de programme.*

A moins que l'on sache, au départ, que l'on n'écoutera jamais que de la musique pop ou des quatuors à cordes... Un tel choix est par ailleurs dangereux, car non seulement il empêche toute évolution de l'auditeur, mais il provoque chez lui de mauvaises habitudes. Il est difficile de se détacher d'une « mauvaise » chaîne sur laquelle on a « éduqué » son oreille.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Plaisirs de la table



RIEN A ESPÉRER OU TOUT A FAIRE

Je ne suis pas de ceux qui laissent les souvenirs embellir les choses. J'ai parfaitement en bouche le goût des repas d'avant guerre au restaurant Chez Rech, *des fruits de mer aux poissons, pour finir par ce camembert spécial qui était, à lui seul, un repas. Le fils succédant au père,* Rech *ce n'était, comme on dit,* « plus ça ».

Mais voici depuis quelques mois un nouveau patron. Et je dois dire que c'est pire ! Encore une maison où l'on ne sait pas cuire le poisson en le cuisant trop. Mais que penser surtout d'un haddock baignant dans un beurre fondu avec... deux demi-œufs durs ? D'un turbot beurre blanc sans beurre blanc ? De profiterolles à la sauce glacée ? D'un service mal gracieux et, enfin, d'un camembert en plâtre ?...

Tout à faire ici ? Non, rien à espérer plutôt, car qu'augurer d'un patron qui, sans qu'on ait à lui dire, ne se rend pas compte de tout cela !

***

Maison de fruits de mer, Rech ?... *Le banc de l'écailler fait pitié en comparaison d'avec celui de* Chez Edgar, *où il fait bon, après le spectacle, d'aller déguster les praires les moins chères de Paris, et les meilleures peut-être. Et au moins voilà une maison où on respecte les légumes, où l'on fait preuve d'originalité, de recherche. Dernière trouvaille en date : une salade de moules fraîches (10 F). Ce n'est pas génial sans doute, mais du moins est-ce peu courant, excellent, surtout dans la recherche de la sauce épicée juste autant qu'il faut, légèrement aliacée. La terrine de saumon frais et saint-jacques est précieuse et riche, le sauté de veau aux olives (15 F), plaisant.*

***

Autre merveilleux banc au Chalut, *que le lecteur connaît bien et où l'on trouvera une raie vinaigrette pleine d'alacrité et un soufflé au citron original tranchant sur le classicisme des autres plats.*

Car enfin il y a tout à faire chez qui veut s'en donner la peine. Tenez, au Navy-Club, *ouvert quasiment toute la nuit et où également les fruits de mer sont avenants. Christian Guillerand a fait construire un vivier d'eau de mer où l'on n'a qu'à capturer les homards qui, vingt minutes plus tard, seront servis* « dans leur nage ». *Et là encore un grand respect des légumes, un goût des recherches, du pain aux fromages tous fermiers !*

Le jeune chef de La Sologne *vient de remporter le prix Taittinger. On sait ce que je pense de ce genre de compétitions faussées à la base par le choix du plat à présenter, plat que l'on disait autrefois de haute cuisine, qui n'est que la fausse cuisine. Mais il n'importe. Pour arriver en finale, Rémi Pommerai devait présenter un râble de lièvre accompagné. Il eut l'idée d'une feuille de vigne farcie au chou rouge, et c'était très remarquable. Pour cette feuille de vigne farcie à sa façon, on lui pardonnerait bien des choses... s'il avait à s'en faire pardonner !*

J'aime trouver à la carte toujours en évolution de La Sologne *un g r a s - d o u b l e tourangelle (12,50 F), une tête de veau poulette (26 F), un civet de porcelet (30 F), j'en passe.*

On a dit du prix Taittinger qu'il était le Goncourt de la table. A lire le Goncourt 74, il n'y a pas de quoi s'en vanter. J'ai été convié chez Drouant, *dans le salon des Goncourt, à un déjeuner en compagnie du lauréat. Navrant repas : fanfreluches et néant. Ah ! pardon, le caviar était bon ! Mais le turbot trop c u i t (toujours, toujours trop cuit !) et le faisan à la Sainte Alliance tellement anachronique...*

***

Revenons aux choses sérieuses. Nous avons donné le diplôme de l'A.A.A.A.A. à Prissette (restaurant Chez Casimir). *Il y a tout à faire à propos des légumes d'accompagnement de l'andouillette (que dans les maisons dont on ne peut rien espérer on sert avec les inusables frites !). Ici ce fut un mélange bien dosé d'épinards et d'oseille, juste assez agaçant au palais pour escorter une andouillette de Troyes dont je demanderai, pour vous, le fournisseur.* Chez Casimir *il y a toujours un plat du jour original, recherché dans sa simplicité.*

Ah ! si c'était dans cette direction que les prix et autres challenges c u l i n a i r e s cherchaient leurs lauréats ! Car il y a souvent beaucoup à faire, quelquefois tout à espérer, répétons-le. Quelquefois aussi, hélas ! et de façon rédhibitoire, on navigue dans la nullité.

LA REYNIÈRE.

★ Chez Rech, 62, avenue des Ternes. Tél. : 380-38-87.
★ Chez Edgard, 4, rue Marbeuf. Tél. : 359-85-92.
★ Au Chalut, 94, boulevard des Batignolles. Tél. : 387-26-84. Fermé dimanche et lundi.
★ Navy-Club, 58, boulevard de l'Hôpital. Tél. : 535-91-94.
★ La Sologne, 8, rue de Bellechasse. Tél. : 705-98-06.
★ Chez Casimir, 6, rue de Belzunce. Tél. : 878-32-53.
★ Chez Drouant, place Gaillon. Tél. : 073-53-72.

De la bouche à la plume

◆ *Lettre extrêmement intéressante d'un correspondant de Fribourg, M. Roger de Weiss, et qui demanderait de l o n g s développements.* « Avez-vous remarqué, me dit-il, que les enfants ne sont jamais gastronomes (alors qu'ils peuvent être musiciens) : il leur manque l'apport de réminiscences des repas antérieurs et de leur ambiance. » C'est bien juste, et parce que l'appréciation gustative est faite de souvenirs, de comparaisons, de parallèles...

Après un coup de patte à l'Ecole hôtelière de Lausanne, « qui a fait un mal fou à la recherche et au développement des plats du terroir » *(mais n'en est-il pas ainsi de la plupart des écoles hôtelières, hélas ?), mon correspondant évoque le cher Jacques Lacombe qui vient de disparaître et conclut :* « Si Lacombe devait nous prouver quelque chose, c'est que le dilemme cuisine du terroir-cuisine classique n'existe pas pour un vrai cuisinier. » *Certes. Et c'est ce qui fait la différence entre les cuisiniers et... les chefs ! Enfin il faut signaler sa dernière trouvaille, dans ce domaine si restreint de la « vraie » cuisine des cantons : une saucisse au foie avec un papet de poireaux vaudois à* La Pinte Vaudoise *(rue Tour-Maîtresse, à Genève).*

◆ *Très belle lettre, émouvante, du bon Paul Forgerit, qui, avec sa fille Mireille, avait fait des « Copains » (rue de Verneuil) un très grand petit bistrot d'authentique cuisine charentaise. Il s'en va ! Il est parti ! Repos bien mérité, qui ne sera peut-être pas définitif puisqu'il faut espérer que, dans leur retraite de Mornac-sur-Seudre, les Forgerit continueront pour quelques initiés à servir et à montrer* « le visage doux et tendre de la gastronomie saintongeaise, simple et lumineuse comme est simple le pays et lumineux le ciel de cette province encore impolluée ». *Forgerit laisse* « Les Copains » *en bonnes mains, je crois. J'en reparlerai, mais, tout de même, que le temps passe ! Une page est tournée avec ce départ...*

◆ *Une lectrice parisienne passant au* Prieuré *(Avignon) a été déçue par le pâté de grives de la carte, non pas servi,* « comme habituellement dans l'arrière-pays, dans une terrine, laquelle n'est retirée qu'en fin de repas », *mais visiblement sortant de sa boîte. Hélas ! Mais qu'y faire sinon insister sans relâche auprès du législateur pour obtenir la loi obligeant les restaurateurs à indiquer sur les cartes les p r o d u i t s de conserve et les produits surgelés !*

◆ *Un lecteur lyonnais me signale, non loin de chez Léa (restaurant* La Voûte), *la maison* Palomas *(2, rue Chambonnet, à Lyon) et ses chocolats et spécialités : amandes de* Bellecour, *palets de* Fourvière *et merveilleux de Lyon. Cela me donne l'occasion de citer aussi la charcuterie* Reynon *(rue des Archers). Mais Lyon n'est-elle pas la Cocagne française ?*

Maison

Coiffeuses sans atours

C'EST au dix-huitième siècle qu'est apparu le premier meuble coiffeuse. Les élégantes de l'époque apprécièrent cette sorte de commode légère dont le plan central, en retrait, était surmonté d'un miroir. Cette disposition se retrouve sur les diverses coiffeuses qui suivirent l'évolution des styles.

Aujourd'hui, la femme ne veut plus de la table juponnée de tissu qui séduisait sa mère ou sa grand-mère ; elle cherche un meuble aux lignes sobres. Deux solutions lui sont proposées pour effectuer à l'aise son maquillage : un coin « beauté » dans la salle de bains ou, si celle-ci est exiguë et utilisée par plusieurs membres de la famille, une coiffeuse dans la chambre.

Dans la salle de bains, le miroir au-dessus du lavabo est trop éloigné du visage pour se farder avec soin. Faisant office de coiffeuse, une tablette en plastique fumé, de 70 cm. de long et 14 cm. de large, se fixe au mur sous un grand miroir carré éclairé de chaque côté. On peut le suspendre pour se maquiller debout ou assise sur un tabouret (*Allibert*, « Aquarine », 190 F la tablette, 1 200 F le miroir éclairant, dans les grands magasins). Dans une série de lignes très modernes, un meuble suspendu avec vasque-lavabo peut se juxtaposer à un élément carré à deux tiroirs, placé en retrait et formant coiffeuse (*Briare*, « Siléa »). Même possibilité d'inclure une coiffeuse dans un ensemble de meubles en plastique thermoformé blanc conçus pour installer une salle de bains sur mesure (*Coméra*, « Arcade »).

Créée par une femme, une mini-coiffeuse transportable est faite d'un piètement en acier chromé en forme d'X sur lequel se pose une grande boîte de maquillage blanche. Sa case centrale est fermée par un couvercle formant miroir et encadrée de deux casiers de rangement (*Monique Perrin*, 950 F).

Pour la chambre, le coin « beauté » sera placé près de la fenêtre ; nous avons remarqué des coiffeuses qui s'insèrent dans l'ameublement : une table-console, en bois laqué noir ou rouille, s'accroche au mur sous un grand miroir encadré de bois laqué assorti (*Roche-Bobois*, 647 F et 773 F). Fixé sur des montants en métal mat, un caisson en bois laqué blanc ou noir ou en bois sombre est fermé par un couvercle en altuglas fumé doublé d'un miroir ; le volume intérieur est aménagé pour recevoir les produits de maquillage (*Roset*, 1 615 F, chez Le Bihan). Un bloc de rangement italien en bois laqué noir ou amarante comporte une case-coiffeuse au sommet avec abattant-miroir et des étagères fermées par une porte (*Larco*, 1 342 F, Meubles et Fonction). Une commode à six tiroirs, en bois laqué blanc, se termine par un élément coiffeuse fermé par un abattant doublé d'un miroir (*Interlübke*, 1 790 F, chez Guérard-Le Bihan).

Pour combiner travail et beauté, nous avons trouvé deux meubles servant de bureau et de coiffeuse. S'insérant dans un mobilier de chambre, une console avec tiroir est fixée sur un panneau mural ; à son sommet, une poutre éclairante sur laquelle est accroché un miroir rond (*Efa*, 1 283 F). En plastique moulé, dans divers coloris, un bureau-coiffeuse est muni de deux alvéoles de rangement et d'un miroir rond orientable (*Marc Berthier*, 600 F, Roche-Bobois).

JANY AUJAME.

Briare, 7, rue du Bac, 75007 Paris.
Coméra, 9, route de Saint-Leu, 95360 Montmagny.
Monique Perrin, 20, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
Roche-Bobois, 14-18, rue de Lyon, et 98, boulevard Sébastopol, Paris.
Le Bihan, 7, rue Solférino, 75007 Paris.
Meubles et fonction, 135, boulevard Raspail, 75006 Paris.
Guérard-Le Bihan, 27, faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris.
Efa, 66, rue de Rennes, 75006 Paris.

VIVRE EN TISSU

DEUX nouvelles boutiques ont décidé de conjuguer mode et décoration en proposant de décorer sa maison et de s'habiller avec les mêmes tissus.

Chez Yves et Michelle Halard, le coup d'envol d'une collection, créée par Catherine Dieupart, est le prétexte à l'ouverture d'une troisième (petite) boutique. Dans le triangle Halard (avenues Duquesne, de Breteuil et rue d'Estrée) ces nouveaux tissus de coton sont présentés en cinq harmonies bicolores et sont imprimés en quatre carrés de dessins différents, répétés tous les 1,30 m (70 F le mètre). On les achète au mètre ou en foulard, jupe, robe, mais aussi coussins, rideaux, dessus-de-table ou couvre-lits matelassés.

A Saint-Germain-des-Prés, Charles Demery *vient d'ouvrir une ravissante boutique* Souleiado, *où sont présentées ses cotonnades de Tarascon. D'inspiration provençale authentique (d'après des cadres dont les plus anciens remontent au dix-huitième siècle), dans des coloris au goût du jour, ces percales donnent envie d'harmoniser les rideaux à une robe d'intérieur, une jupe à la nappe. Les tissus sont vendus au mètre (30 F en 90 cm ; 47 et 49 F en 130 cm) ou confectionnés en coussins, couvre-lits en patchwork, robes tablier et sacs de toutes tailles.*

J. A.

★ Halard, 15, rue d'Estrée, 75007 Paris.
★ Souleiado, 1, rue Lobineau, 75006 Paris.

LES NOUVELLES COLLECTIONS

L'avenir au grenier

SANS vouloir entrer dans les détails du style proposé pour le printemps par les couturiers parisiens, l'avenir est à ce qu'on trouvera au grenier. Les transformations sont onéreuses et difficiles à réaliser. Donc, si vous en avez envie, remettez vos ensembles à pantalon, mais gardez vos jupes longues, vos houppelandes et vos capes pour l'hiver prochain. Si vous avez déjà porté des jupes droites sous le genou, essayez de les ressortir avec des chemisiers et des tricots. Si vous en avez assez de votre robe-housse, vous pouvez, sans trop de peine, la transformer en casaque (à porter avec une ceinture sur n'importe quel vêtement).

MOLYNEUX : tout en détails.

John Tullis et Gellot Glerig, chez Molyneux, travaillent les détails. Ils vont jusqu'à camoufler les fermetures par de petits nœuds ; baguent de métal doré les ceintures de cuir et assortissent de petits foulards les robes droites pour le jours. Les robes du soir sont, à l'inverse en mousseline imprimée à grande jupe et décolleté généreux voilé... en transparence.

RABANNE : robes en puzzles.

Paco Rabanne assemble et superpose les carrés de coton et les fouillards de mousseline de soie en robes aux corsages droits ou ajustés dont les pointes s'enroulent comme des pétales. Il oppose en effet les formes « lianes » aux « bulles » avec des noirs de toutes sortes, des tons chocs ; du lamé or ou argent enfin, sur jerseys synthétiques qu'il taille en robes-capes. Elles ne passeront pas inaperçues.

PRUSAC : artisane du fignolage.

Lola Prusac reste fidèle à sa formule d'artisane, avec un raffinement très personnel. Ses modèles du jour sont droits, évasés, à taille marquée, ou de forme housse. Ses lignes « sinueuses », « pyramide » ou « corolle » pour le soir se décrivent d'elles-mêmes.

CARDIN : taille en balade.

Collection longue et variée chez Pierre Cardin, qui, au gré des modèles, place la taille de la poitrine aux hanches. Ses tailleurs les plus marquants sont à veste courte et profilée, à col et revers très arrondis, portés avec des chemisiers et des jupes droites à quatre plis s'ouvrant au-dessus du genou. D'autres sont à veste longue et casaque, tandis que les robes moulent en « seconde peau » dans des jerseys de laine, à petite cape, en fourreau, mais sont aussi taillées en chemise droite, imprimées en fin de journée, alternant avec des formes larges et ailées à partir de grandes manches drapées pour le soir.

CARVEN : tube en trompe l'œil.

La silhouette de Carven allie la coupe amincissante du tube à de savants effets de plis et de fronces qui ne se déploient qu'en mouvement. Elle assouplit et allège son style, notamment en charmants deux-pièces bord à bord de flanelle blancha, de tweed en camaïeu de bleu, en robes et manteaux imprimés de pois de tailles diverses ou semis de mille fleurs.

GRES : triomphe de la legèreté.

Féminine jusqu'au bout des ongles. Grès salue l'Année de la femme en assouplissant ses drapés et ses inimitables robes du soir. Ses modèles de jour allient souvent deux tissus et deux couleurs, comme le jersey de laine marron ou écru pour des robes et des maillots de plage avec des écharpes, voire des fourreaux de soie imprimée.

Ses dernières créations du soir en mousseline unie tombent droit à partir des épaules, à corsage très ouvert en pointe sur le buste et le dos, et superposent avec naturel plusieurs découpes arachnéennes. Elle les montre en rose pâle et en écaille, à côté de modèles blancs à drapés structurés et comme scupltés, en jersey de soie blanc, voilés de châles de mousseline de plusieurs tons profonds. Merveilleuses robes à danser, une nuit de rêve !

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

CARVEN : robe de dîner en linon de coton de Simonnot-Godard en vert pastel, à pans flottants et berthe de même tissu à grosses pastilles. Porté avec une capeline de paille naturelle.

CARDIN : tailleur à veste courte en flanelle grise quadrillée de Dormeuil, à jupe droite animée de quatre plis.

GRES : robe à danser en mousseline rose pâle de Pétillault, tombant droit à partir des épaules, travaillée en superpositions de tissus se terminant en pointes de mouchoir. Porté avec un collier de chien et un bracelet de strass.

Mode

CLIN D'ŒIL

Et Dieu créa le couturier...

DIEU, en chassant Eve du paradis terrestre fit, à terme, la fortune des couturiers. Jusque-là vêtue de sa seule vertu candide, notre lointaine parente, ayant jeté son voile mystique par-dessus les moulins, se crut obligée, du jour au lendemain, de dissimuler aux regards une nudité que ce pauvre Adam, stimulé par la pomme aphrodisiaque, se mit soudain à envisager sous un autre angle.

Un péché suivant l'autre — tous les théologiens vous le diront, — la femme devint coquette et inconstante — en matière de parure cela s'entend, — ce qui donna naissance au bout de quelques siècles à un art qui est aussi une industrie : la haute couture, alle marchante de la mode.

Si les critiques spécialisés étaient absents lors de la première présentation de feuilles de vigne, ils sont maintenant nombreux chaque année, fin janvier, chez les couturiers créateurs, toujours en avance d'une saison.

L'un d'eux, M. Yves Saint-Laurent, dont on peut apprécier l'affection qu'il porte aux descendants d'Adam en considérant les trésors d'imagination et de goût qu'il dépense pour vêtir Eve, reçoit dans son hôtel particulier de l'avenue Marceau.

Le texte de la pièce a été réduit au minimum. Seuls les costumes comptent. Une hôtesse bilingue remplaçant le chœur antique lance des numéros en français et en anglais, car depuis quelques années, les toilettes comme les centraux téléphoniques ont des identités chiffrées.

Puis arrivent des jeunes filles parées des rêveries du maître. Si minces que, de profil, elles passeraient facilement inaperçues, pirouettant avec des grâces de gazelle effarouchée, ces vestales longilignes n'appartiennent certainement pas à la même race humaine que la plupart des dames qui les observent

Mais une présentation de collection n'est pas un conseil de révision. Les mannequins ne sont que des supports gracieux, et seul un Béotien peut les croire victimes de sous-alimentation chronique. Les rares hommes que l'on remarque dans l'assistance s'intéressent davantage au fini d'un froncé qu'aux courbes d'une hanche et, quand ils applaudissent, leurs bravos ne vont qu'à l'auteur et pas aux interprètes.

La profusion de rayures horizontales n'est pas adaptable à toutes les circonférences, ni le crêpe de satin vert émeraude à tous les tons de peau. Mais, comme l'a fait observer Monique du Faucon, qui informe l'Amérique de ses découvertes, une des robes du soir, courte, en jersey de soie blanche constellée de pois multicolores sous un semis franges bruissantes « ressemble vraiment à un jet d'eau ».

Quant à la robe de mariée, qui, toujours, constitue l'épilogue d'une collection — le mariage étant ce que l'on gagne à trop suivre un jupon, — elle est inspirée, à n'en pas douter, par l'Arabie fabuleuse. Immaculée comme il se doit, d'une rectitude quasi monacale, cette toilette, qu'on ne porte en général qu'une fois, permet à l'épousée de dissimuler sa chevelure sous un capuchon de carmélite. Les clientes des émirats n'auront qu'à se voiler le bas du visage pour satisfaire aux règles de l'islam. Si l'on avait fait accompagner le mannequin d'un ânon, nous eussions eu l'occasion de revivre la séquence édifiante de la fuite en Egypte. Le metteur en scène de la collection a sans doute craint qu'on y voit une allusion à l'actualité.

Après avoir vu défiler soixante-quatorze robes, tailleurs et toilettes variées, l'amateur ne peut que s'apitoyer sur le sort des dames chroniqueurs de mode en cette période d'éclosion des collections. On les voit penchées sur leurs blocs-notes à la recherche d'adjectifs nouveaux, de comparaisons inédites, de définitions claires. Elles se montrent peu loquaces, soucieuses qu'elles sont de conserver un jugement sain.

Mais pour un homme égaré dans ce monde qui n'est frivole qu'en apparence, les dessous féminins gardent tout leur mystère.

MAURICE DENUZIÈRE.

JUSTICE

APRÈS LE REJET DE SON POURVOI EN CASSATION

Jacky Pietkiewicz, devenu meurtrier pour venger son père sera jugé par la cour d'assises de Versailles

La cour d'assises de Versailles jugera pour meurtre avec préméditation M. Jacky Pietkiewicz, ce jeune ouvrier spécialisé des usines Simca-Chrysler de Poissy qui a poignardé, le 23 mai 1972, le meurtrier de son père, Alain Grenouille, au cours de la reconstitution du crime organisée par le juge d'instruction, chemin des Groux, à Villennes-sur-Seine (Yvelines).

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, a en effet rendu, jeudi 30 janvier, un arrêt rejetant le pouvoir formé par M. Pietkiewicz contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Paris, en date du 9 janvier 1974, qui l'a renvoyé devant la cour d'assises de Versailles pour homicide volontaire avec préméditation, *« l'inculpé ayant progressé méthodiquement dans l'exécution de sa résolution et réfléchi aux diverses attitudes à adopter pour se mettre en position d'exécution de son projet »*, à partir du moment où, apercevant un couteau à découper à portée de sa main, chez lui, il eut l'idée soudaine de tuer le meurtrier de son père.

Cette décision de la Cour de cassation est conforme aux conclusions de M. Davenas, avocat général, et à la jurisprudence constante de la chambre criminelle, selon laquelle la préméditation est une question de fait laissée à l'appréciation des juges du fond.

Après le rapport du conseiller Laroque, Me Waquet avait fait valoir, dans l'intérêt de M. Jacky Pietkiewicz, que le meurtre commis par son client — même si son accomplissement avait nécessité une trentaine de minutes et divers actes préparatoires — n'avait pas été précédé d'une réflexion ni d'une délibération réfléchie au cours de laquelle l'inculpé aurait aperçu clairement la gravité de son projet et ses suites.

Au cours de sa plaidoirie il avait regretté que la préméditation échappât au contrôle de la Cour de cassation, alors que, selon lui, il s'agit d'une notion de droit et non d'une question de fait et qu'il serait bon qu'elle fût définie par la Cour suprême, comme l'est son accomplissement et la tentative.

Mais la Cour de cassation lui a répondu qu'*« il appartiendra à la cour d'assises, qui n'est pas liée par la qualification retenue par l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, de se prononcer sur les faits, objet de l'accusation »*.

● *La cour d'appel de Rennes* a condamné à deux mois de prison avec sursis, jeudi 30 janvier, M. Marc Riallan, quarante-trois ans, président-directeur général de la Laiterie de la presqu'île, à Herbignac (Loire-Atlantique), pour infraction au code du travail : M. Riallan avait suspendu de ses fonctions M. Christian Bannier, chef d'entretien et membre du comité d'entreprise, et l'avait remplacé par un autre employé afin de *« protéger le personnel et le matériel »*. L'inspecteur du travail s'était opposé à cette suspension, estimant qu'*« elle portait entrave au fonctionnement régulier du comité d'entreprise »*.

Le comité des usagers : des ambitions limitées

Lyon. — Le président du comité des usagers de la justice, M. Jacques Piot, député de l'Yonne (U.D.R.), s'est entretenu jeudi 30 janvier, à Lyon, avec les magistrats de la cour d'appel et du tribunal de cette ville, auxquels s'étaient joints les représentants des professions judiciaires.

Il s'agissait pour ce parlementaire, en mission temporaire, d'une étape dans une tournée qui l'a déjà conduit à Nouméa, à Papeete, à Reims, à Orléans et à Douai, et qu'il compte poursuivre dans les autres cours d'appel jusqu'au 1er juin. Il en résultera un rapport qui pourrait être remis au gouvernement dès la fin de ce même mois de juin.

De notre correspondant régional

Sans se désintéresser des réformes de fond déjà élaborées ou en cours d'étude à la chancellerie, le comité des usagers de la justice a conscience de ses limites. « *Notre ambition*, a dit M. Piot, *n'est pas de faire une nouvelle justice mais de simplifier les rapports entre la justice qui existe et ses usagers.* »

Les réformes qui seront donc proposées, et sur lesquelles M. Piot a déjà quelques idées, veulent donc être elles-mêmes simples avec l'espoir qu'elles puissent de la sorte être perçues par le public. En fait, il s'agit toujours d'abolir des défauts ou des habitudes dont la dénonciation n'est pas nouvelle, en partant du principe que tout citoyen a, un jour ou l'autre, affaire avec l'administration judiciaire. M. Piot a expliqué ses intentions. Le justiciable *« ne voit souvent dans la justice que sévérité, rigueur, complexité de la loi, labyrinthe de cours et de chambres où l'on s'exprime dans un langage hermétique et trop souvent comminatoire »*. Il convient, pour changer cette image de marque, *« d'accueillir, d'informer, d'orienter, de conseiller »*. Il convient aussi d'introduire dans les palais de justice *« la courtoisie qui, loin de diminuer l'autorité du juge, permet en humanisant les contacts avec les usagers d'établir des liens de nature à rendre la justice plus secourable »*.

S'il est vrai que l'accueil s'est amélioré — M. Piot a cité en exemple le tribunal de Bobigny et, bien sûr, celui de Lyon, où existe depuis plusieurs années déjà un bureau d'information judiciaire tenu par un magistrat de la cour d'appel — il reste encore beaucoup à faire. Le président du comité des usagers de la justice plaide ainsi pour une information par l'intermédiaire de la presse, de la radio et de la télévision. Il attend d'elle *« des analyses et des explications simples »* de tous les grands textes législatifs.

« La justice au coin du feu »

Il caresse aussi l'idée d' *« une émisison mensuelle sur les antennes régionales »*, dont il voit déjà le titre : *« La justice au coin du feu. »* Il pense encore à l'impression de fiches, mises à la disposition du public, où seraient exposées, en une dizaine de lignes, la façon de s'y prendre pour divorcer, pour mettre fin à une non-présentation d'enfant, etc.

Notaire de profession, M. Piot a été frappé aussi par une réflexion que lui a faite le président de la République en lui déclarant que, pour comprendre un acte notarié, il devait le relire deux fois. Aussi peut-il en déduire qu'il n'y a pas actuellement un Français sur cent, capable de remplir seul le formulaire pour une demande d'assistance judiciaire ; déjà, le comité travaille donc à l'élaboration d'un nouveau formulaire. Il pense aussi à proposer la gratuité pour l'obtention du casier judiciaire, le public, ne comprenant pas pourquoi le prix de ce bulletin peut varier d'un greffe à un autre.

Étendre les droits de la défense

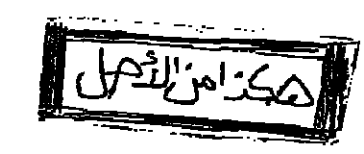
Voilà donc de bonnes intentions et qu'à Lyon en tout cas magistrats et avocats ont bien accueillies, non sans faire valoir, comme c'est souvent l'habitude, que tout cela suppose malgré tout des moyens.

Pour sa part le président de l'Union des jeunes avocats de la ville, Me Robert Guillaumond, tout en adhérant à l'entreprise, a profité de l'occasion pour faire comprendre clairement que l'U.J.A. la jugeait malgré tout un peu modeste. Dans une lettre remise à M. Piot, Me Guillaumond signale qu'il serait aussi *« aisé et non onéreux d'étendre un système de procédure d'urgence qui, tel le référé-provision, puisse donner satisfaction »*. Il estime nécessaire d'étendre, en matière pénale, les droits de la défense *« par une intervention de l'avocat au moment et au lieu où se prennent les vraies décisions : lors de la présentation au parquet, lorsque l'on décide du type de procédure suivi (flagrant délit, information judiciaire, etc.) et d'une incarcération éventuelle ; devant le juge de l'application des peines, lorsqu'il est décidé d'une mise en liberté anticipée, conditionnelle, etc. »*. Il relève aussi que la justice *« ne se résume pas à l'acitvité judiciaire. La vie de tous les citoyens est faite à chaque instant d'actes juridiques dont les tribunaux ne connaissent jamais, parce que ses actes sont isolés et d'une importance pécuniaire mineure »*.

Et après avoir plaidé pour une intervention de l'Etat afin que les jeunes avocats, désirant généraliser les services de consultation juridique, puissent en assurer le financent, il conclut : *« Tout ceci réalisé il ne sera sans doute encore rien fait ou si peu. La justice connaît une crise dont les dimensions dépassent, et de loin, l'organisation et l'exercice judiciaire. La crise de la justice est d'abord celle du droit lui-même, d'un système juridique qui fait prédominer le droit des biens sur le droit des personnes. Mais cela est un autre problème... »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **DES CONSTRUCTEURS AU TRIBUNAL. — MM. Jean-Jacques Schwartz, P.-D.G. de la société de construction Schwartz-Haumont, et Georges Vigouroux, P.-D.G. de la société civile immobilière Louveciennes-Princesse, ont comparu, lundi 27 janvier, devant le tribunal correctionnel de Versailles pour infraction au code de l'urbanisme. Le comité de défense du plateau des Soudanes et le maire de Louveciennes (Yvelines) leur reprochent d'avoir continué la construction d'un immeuble de bureaux malgré un sursis à exécution prononcé le 6 mars 1974. L'immeuble (117 mètres de haut, 23 mètres de large) est maintenant terminé. Jugement le 24 février.**



JUSTICE

UN PROCÈS EN DIFFAMATION CONTRE « LIBÉRATION »

Le commandant Jean Pouget s'est toujours opposé à la torture

a affirmé son ancien supérieur en Algérie

Malaise : tant pis si le mot est à la mode, surtout dans l'armée française et malgré les dénégations officielles, mais c'est celui qui restitue le mieux l'atmosphère qui régnait jeudi 30 janvier à la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Dupuy.

Il s'agissait d'un procès en diffamation intenté contre le journal *Libération* par M. Jean Pouget, écrivain et journaliste, grand reporter au *Figaro*, commandant durant la guerre d'Algérie du 584e bataillon du train à Bordj-El-Agha. L'article incriminé, paru dans le numéro de *Libération* daté 8-9 décembre 1973, avait pour titre : *« Comment un « adepte » de la torture en Algérie est devenu très simplement écrivain humaniste au* Figaro ». Non signé, car fondé sur les témoignages de deux soldats ayant servi entre 1956 et 1958 sous les ordres du commandant Pouget, l'article indiquait notamment qu'à Bordj-El-Agha *« la terreur était présente à tous les niveaux »* ; que les jeunes appelés et rappelés étaient *« transformés en machines à tuer »* et que la torture était couramment pratiquée sur la personne des prisonniers algériens.

A la barre des témoins, les informateurs de *Libération* réitèrent une partie de leurs déclarations, à savoir qu'il existait dans le camp un silo à grain d'une profondeur de 3 mètres où les fellaghas étaient interrogés et dans lequel on versait parfois de l'eau, une casemate servant de prison et nantie d'une porte très basse contre laquelle *« l'Arabe, tiré par les cheveux, était projeté et se cognait »*, une *« salle des soupirs »* où les prisonniers subissaient, un à un, un interrogatoire particulièrement serré... Mais, plus de quinze ans après, aucun témoin ne pouvait vraiment certifier que le commandant Pouget avait ordonné ou même *« couvert »* ce genre de pratiques.

Pour la partie civile, le général Coche, soixante-douze ans, commandant à l'époque le train en Algérie, assurait avec énergie, après avoir rappelé ses prises de position publiques contre la torture, que jamais le moindre sévice n'avait été exercé sous la responsabilité du commandant Pouget et qu'au contraire ce dernier — qui à Bordj-El-Agha avait grâce à une discipline très stricte, *« transformé un bataillon d'appelés en une unité d'élite »* — s'était toujours opposé à ces méthodes, en désaccord avec d'autres chefs de corps...

Me Jean-Marc Varaut, avocat de l'actuel journaliste du *Figaro*, rappelait ensuite le brillant passé militaire du commandant Pouget, *« pacificateur des Aurès »*, qui a *« sauvé de nombreuses vies humaines et rallié des dizaines de rebelles »*.

La bonne foi du journal *Libération* a-t-elle été surprise ? M. Yves Boisset, réalisateur du film *R.A.S.*, authentifiait à la barre les propos tenus par les deux anciens soldats devant des journalistes de *Libération*. C'est, en effet, au cours d'une réunion dans son appartement, après la sortie du film, que ces accusations contre le commandant Pouget ont été portées.

Pour la défense, Me Gisèle Halimi demandait la mise hors de cause de M. Jean-Paul Sartre, *« qui, très malade, ne dirigeait déjà plus* Libération *au moment de la parution de l'article »*, et Me Daniel Jacoby affirmait qu'il n'était *« pas possible de continuer à taire certains faits, lorsqu'ils sont de notoriété publique, même s'ils portent atteinte à une certaine idée de la France et de l'armée française »*. Est-ce que, demandait-il, ce sont ceux qui dénoncent la torture qui doivent être condamnés ?

Jugement le 28 février.

MICHEL CASTAING.

« PAS UN IOTA DE CHANGEMENT » DANS LA RÉFORME DU DIVORCE estiment les jeunes giscardiens

« La réflexion comme l'expérience prouvent que seule une cause générale, consistant dans la rupture irrémédiable du couple judiciairement constatée est susceptible d'apporter une solution réaliste et satisfaisante au problème du divorce, estiment les jeunes giscardiens Génération sociale et libérale (1). *Ce n'est pas en effet la décision judiciaire qui crée ou empêche la rupture du couple : cette dernière lui préexiste et le refus de prononcer le divorce n'évitera pas que l'époux qui la subit n'en ressente le préjudice. La compensation n'en peut être trouvée que sur le plan matériel.*

» Il convient donc de substituer à la pratique actuelle malfaisante et périmée du divorce-sanction un divorce fondé sur le seul critère objectif de la rupture irrémédiable du couple.

» Si tel n'était pas le cas, observent les jeunes giscardiens (qui comptaient huit mille adhérents en 1973), *la montagne aurait accouché d'une souris : seule la pratique hypocrite des divorces d' « accord » serait supprimée et, pour le restant, c'est-à-dire les cas les plus nombreux et les plus dramatiques, il n'y aurait pas un iota de changement : les motivations de la réforme subsisteraient ! »*

« Il convient enfin, disent les jeunes giscardiens, *d'assurer le paiement effectif des pensions alimentaires. Un organisme de droit public qui, à chaque fois qu'il en serait requis, recouvrerait les pensions sur les débiteurs pour les servir aux créanciers, devrait être créé à cet effet. Michel Poniatowski a d'ailleurs déposé un projet de loi visant à la création d'une telle caisse pour le règlement des pensions alimentaires. Il suffirait de le reprendre. »*

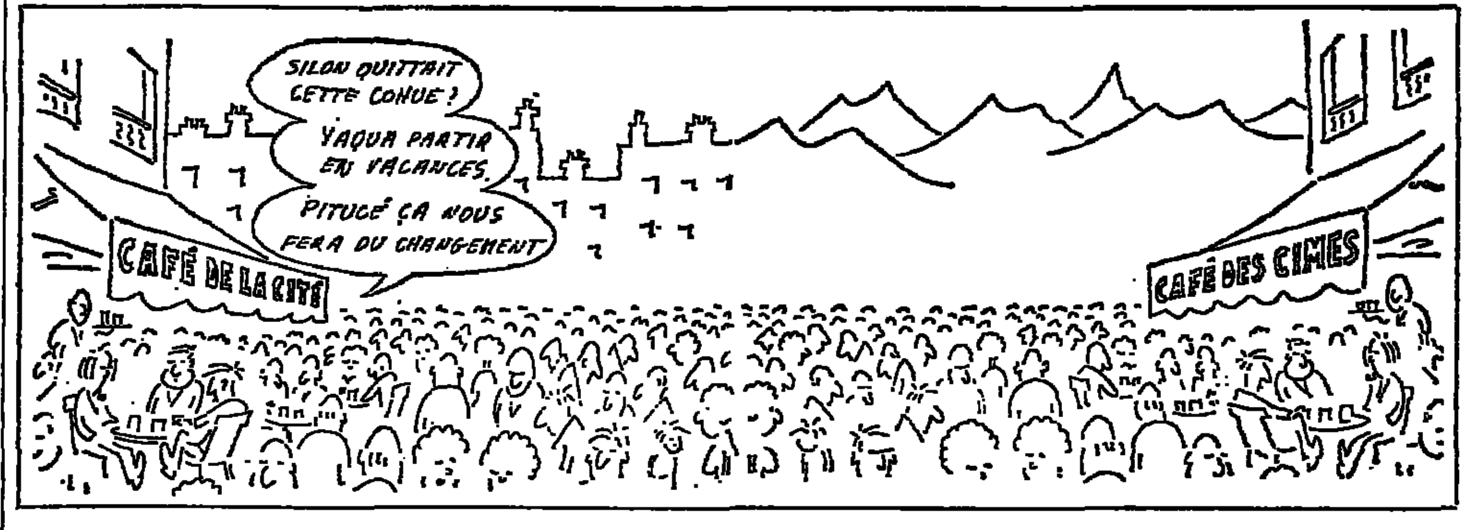
(1) 185, boulevard Saint-Germain, Paris-VIIe.

● L'AFFAIRE DE L'ERDRE. Le juge d'instruction du parquet de Nantes a ouvert une information contre X après que M. Fourrage, dont la villa a été plastiquée le 27 janvier à l'île Saint-Denis, sur les bords de l'Erdre en Loire-Atlantique (*le Monde* du 31 janvier) a déposé plainte. Les dégâts sont estimés à 100 000 francs. Le Comité de défense des rives de l'Erdre, qui groupe quinze associations de défense de la nature, ont rejeté ainsi que la C.F.D.T. toute participation à cet attentat.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAIT TROIS FOIS PAR SEMAINE : LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

Anciens combattants

● *Prorogation de la validité des cartes du combattant.* — Un arrêté paru au *Journal officiel* valide, à titre exceptionnel, jusqu'au 31 décembre 1979, les cartes du combattant du modèle déterminé par l'article A 142 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et ayant plus de cinq ans de date.

Circulation

● 130 KILOMETRES / HEURE SUR LES AUTOROUTES ITALIENNES. — La nouvelle limite de vitesse sur les autoroutes italienes sera de 130 kilomètres/heure, au lieu de 120 kilomètres/heure en vigueur depuis décembre 1973. Cette mesure correspond aux décisions adopées le 3 décembre dernier à Paris par la conférence européenne des ministres des transports

FAITS DIVERS

Dans la Meuse

UN MILITAIRE DU CONTINGENT SE DONNE LA MORT LORS D'UNE CRISE D'ÉTHYLISME

Un militaire du contingent, M. Roland Scheffer, vingt ans, s'est suicidé, jeudi 30 janvier, d'une balle en plein cœur, dans le poste de police du centre mobilisateur de Sampigny (Meuse). Pris de boisson, le soldat s'était querellé avec les cinq appelés qui étaient, comme lui, de garde au dépôt du matériel. Quatre d'entre eux ont réussi à fuir, mais le cinquième a été violemment frappé à coups de tabouret avant de pouvoir s'éloigner. Resté seul, Roland Scheffer a saisi un fusil dans le râtelier d'armes et a commencé à tirer de tous côtés sans atteindre personne.

En présence du général de Broissia, commandant la 61e division d'infanterie de Nancy, et du sous-préfet de Commercy, un adjudant du centre mobilisateur a tenté de parlementer, mais en vain, avec le soldat. Vers 3 h. 30 du matin, un coup de feu a claqué dans le poste de police : persuadé qu'il avait tué un de ses compagnons en le frappant à la tête avec le tabouret, Roland Scheffer avait finalement retourné l'arme contre lui et s'était tiré une balle dans le cœur. Une double enquête a été ouverte : de commandement, par l'autorité militaire, et judiciaire, par la gendarmerie de Commercy.

En Italie

LE PROPRIÉTAIRE D'UNE CHAINE D' « EROS CENTERS » ALLEMANDS EST ÉCROUÉ POUR DÉTOURNEMENT

(De notre correspondant.)

Rome. — La police maritime de Gênes a arrêté, mercredi 29 janvier, M. Kurt Kohls, propriétaire d'une chaîne d'« Eros centers » en Allemagne fédérale, au moment où il s'apprêtait à s'embarquer sur un navire à destination de l'Amérique centrale. M. Kohls a été aussitôt incarcéré en attendant les formalités d'extradition.

M. Kohls, qui est âgé de quarante-huit ans, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol, mandat délivré au mois d'août 1974 par un magistrat d'Ulm (R.F.A.) : le propriétaire des « Eros centers » est accusé d'avoir détourné environ 25 millions de marks (1) lors d'un trafic de publications pornographiques.

(1) 1 mark = 1,85 F environ.

L'affaire du prix Bride-Abattue

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INTERDIT L'ACCÈS AUX HIPPODROMES A TOUS LES INCULPÉS

Le jockey Pierre Costes, détenu à Fresnes depuis le 9 décembre sur décision de M. Jean Michaud, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'enquête sur l'affaire du prix Bride-Abattue, a été mis en liberté le 30 janvier. M. Costes avait reconnu devant le magistrat que l'ancien jockey Robert Laouira — toujours incarcéré — lui avait promis, avant la course du 9 décembre 1973, une importante somme d'argent pour « tirer » son cheval, « Time Square », afin que celui-ci ne figure pas à l'arrivée.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a décidé de frapper d'une interdiction de pénétrer sur les hippodromes tous les inculpés dans cette affaire. La décision de M. Poniatowski, qui précède largement celle de la justice, laisse supposer que des charges particulièrement précises pèsent sur les personnes impliquées dans l'enquête sur la course truquée.

Elle est en effet particulièrement lourde de conséquences pour les professionnels — les entraîneurs Jacques et Jean-Jacques Beaumé, les jockeys Jean-Pierre Renard, Jean-Paul Ciravegna, Jean-Pierre Philipperon, Christian Da Meda et l'apprenti Christian Cimino, — qui se voient privés de toute possibilité d'exercer leur profession.

● *Deux engins incendiaires* ont été lancés pendant la nuit du 29 au 30 janvier contre un mur près du commissariat central de Toulouse. Les deux engins se sont brisés sans toutefois exploser ni causer aucun dégât. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

● *Accident d'avion en Turquie : quarante et un morts.* — Un Fokker F-28 de la compagnie Turkish Airlines s'est abîmée, le jeudi soir 30 janvier, dans la mer de Marmara, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Istanbul, avec quarante et une personnes à bord. L'appareil qui assurait la liaison Izmir-Istanbul allait se poser sur l'aéroport de Yesilkoy (Istanbul), lorsque, par suite d'une panne du courant alimentant l'aéroport, il fut contraint de continuer son vol. L'avion rompit alors tout contact avec la tour de contrôle. — *(A.F.P.)*

● *Naufrage en Indonésie : vingt-sept noyés.* — Vingt-sept personnes, pour la plupart des enfants, ont péri dans le naufrage d'un bateau par mer démontée, dans la région des Moluques, il y a quelques jours, annonce l'agence de presse indonésienne Antara. Un navire de passage a repêché vingt-deux autres passagers. — *(Reuter.)*

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 janvier à 0 heure et le samedi 1er février à 24 heures :

Le front froid, situé jeudi matin sur l'Atlantique, s'est déplacé plus lentement que prévu, et il touchait seulement la Bretagne vendredi matin. Il continuera à se déplacer vers l'est et le nord-est, et l'air maritime frais qu'il limite pénétrera progressivement sur la plus grande partie de la France.

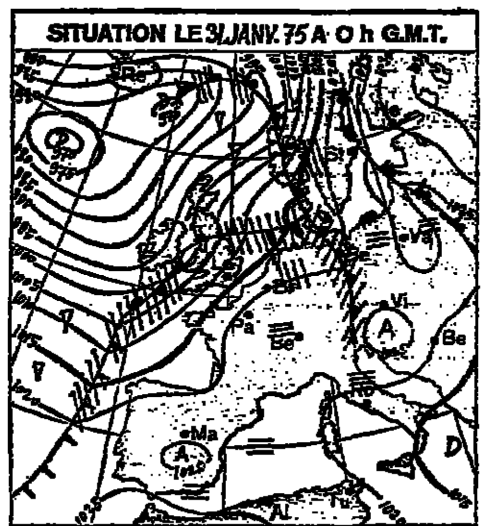
Samedi 1er février, il y aura, en début de journée, des nuages abondants et quelques faibles pluies éparses dans le Nord-Est, des brouillards de l'Aquitaine à la Loire et à la Bourgogne. Le temps sera ensuite bien ensoleillé dans les régions méridionales, assez beau malgré des nuages passagers sur la moitié nord du pays.

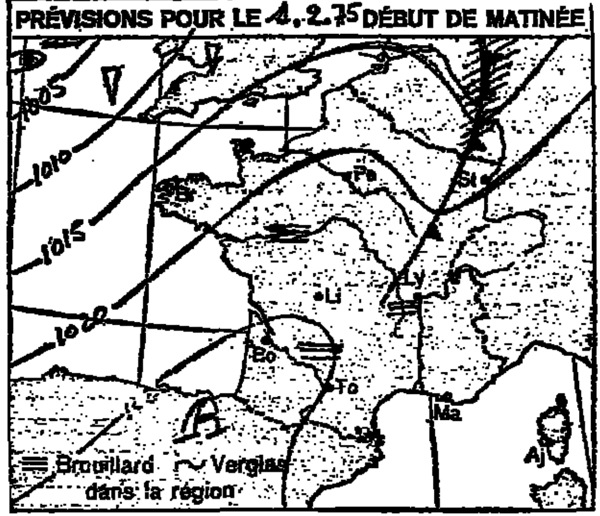
Les températures minimales seront en baisse sensible, surtout dans les régions de l'intérieur, et quelques gelées — faibles et de courte durée — sont à attendre dans le Centre.

Vendredi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Biarritz, 17 et 9 degrés ; Bordeaux, 18 et 6 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 14 et 4 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille, 16 et 5 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 16 et 5 ; Perpignan, 18 et 5 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 13 et 5 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 16 et 5 ; Ajaccio, 15 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 9 degrés ; Athènes, 13 et 6 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Le Caire, 20 et 15 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 13 et 10 ; Madrid, 16 et 3 ; Moscou, —5 et —7 ; New-York, 4 et 0 ; Palma-de-Majorque, 18 et 10 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 4 et 3.





Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 janvier 1975 :

DES ARRETES

● Relatif aux modalités de remboursement à certains agriculteurs d'une somme égale à 1 % de leur chiffre d'affaires imposable réalisé en 1973 ;

● Portant modification de l'arrêté du 13 avril 1972 relatif au bruit des véhicules automobiles.

Handicapés

● *L'Union des femmes aveugles*, 11, rue de Sambre-et-Meuse, 75010 Paris, tél. 607-66-02, informe de l'ouverture de son centre d'accueil, 32, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 065

HORIZONTALEMENT

I. Parmesan de qualité supérieure ; Serait incomplète sans lavabo. — II. Changent beaucoup avec le temps ; Occupait agréablement. — III. Signe conventionnel ; Gardent leur chapeau dans les bois. — IV. Ile grecque : S'enchaîne avec d'autres. — V. Devient plus généreux en prenant de l'âge ; Surchargent les bras d'une bergère : Travail de maçon. — VI. La grande presse : Ne voit rien dans le ciel (épelé) ; Caractère grec. — VII. Orientation ; Bon, par définition ; Jeune vertébré (épelé). — VIII. Lettres d'injures ; Il suffit de la pincer au bon endroit pour la voir rougir. — IX. Bien fatigué ; Négation ; Fait feu de tout bois. — X. Conjonction ; Interjection ; Très abîmées. — XI. Tempère l'ardeur d'un exécutant ; Ce fut un rendez-vous de noble compagnie. — XII. Jamais très vieux ; Bercées par de vaines espérances ; Fin de participe. — XIII. Pour l'entendre, il faut qu'il soit sonné ; Un maître qui a beaucoup d'esclaves. — XIV. Utilisera ; S'occupa des affaires d'autrui ; Ne pus cacher les effets d'une certaine chaleur. — XV. Localisées ; Faisais en sorte que plus rien ne cloche.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II	■							■							
III			■	■								■		■	
IV							■	■		■		■			
V				■					■						
VI					■	■			■				■		■
VII				■							■			■	
VIII				■		■								■	
IX		■						■			■				
X			■	■			■								
XI	■	■							■						
XII				■	■								■		
XIII		■								■	■				■
XIV						■					■				
XV						■									■

VERTICALEMENT

1. Galette qui se conserve plus ou moins longtemps ; Permettent de faucher ce qu'on ne saurait cueillir. — 2. Mis en évidence par celui qui lève le coude ; Note. — 3. Possessif ; A droit à un certain respect ; Plantes. — 4. Symbole chimique ; Infime partie du domaine du Marquis de Carabas. — 5. Grossit quand on le fait travailler ; Se montra très discret ; Façon d'être. — 6. Père de famille nombreuse ; Se juge au palais. — 7. Préfixe ; Frise naturellement ; On la dit sage... et pourtant chacun sait combien elle peut être parfois polissonne. — 8. En voilà une qui a bien tourné ! ; Dupés — 9. Mauvais type ; Bataille mémorable ; Titres étrangers. — 10. Pronom ; Ses larmes ne sont jamais salées ; Coule en France. — 11. Avec lui, on est sûr d'avoir des pépins ! ; Se montra ingénieux. — 12. D'un auxiliaire ; Œuvres d'électriciens ; Abréviation. — 13. Figure biblique ; Incite certains à mastiquer ; Peu convaincant quand il est mou. — 14. L'accord de Locarno ; Pénètre parfois jusqu'au cœur des duchesses ; Reprendras connaissance. — 15. Canal d'intérêt local ; Héros mythologique.

Solution du problème n° 1 064

Horizontalement

I. Lune ; Pois. — II. Etonnés. — III. Ci ; Tousse. — IV. Olten. — V. Neisse ; Or. — VI. Se ; Evite. — VII. Renégat. — VIII. Récusions. — IX. Agée ; I.R. — X. Ma ; Sol ; Aa. — XI. Ela ; Bercy.

Verticalement

1. Leçon ; Drame. — 2. Utiles ; Egal. — 3. N.O. ; Tierce (cartes). — 4. Entes ; Eues. — 5. Non-sens ; Ob. — 6. Peu ; Eveillé. — 7. Ossu ; Igor. — 8. OTAN ; A.C. (André Citroën). — 9. Sue ; Rets (« le Lion et le Rat ») ; Ay.

GUY BROUTY.

(PUBLICITÉ)

Renault-journal

Message d'informations commerciales rédigé par RENAULT à l'attention des lecteurs du « Monde »

RENAULT: DES ATOUTS MAITRES POUR 1975

UNE DOUBLE FORCE

Notre gamme et notre réseau.

A la fin de l'année 73, les ventes de Renault représentaient 31,6 % du marché français. Un an plus tard, malgré des conditions économiques difficiles, Renault demeure en tête des constructeurs français et améliore encore sa position avec 37,5 % du marché. Cette progression spectaculaire s'explique par deux raisons : la diversité de notre gamme et la force de notre réseau.

Par la diversité de nos modèles, la gamme Renault s'est avérée parfaitement adaptée à la conjoncture. Avec 26 modèles de 4 à 9 CV, et 8 automatiques, Renault est en mesure de proposer à l'utilisateur une voiture parfaitement adaptée à ses exigences personnelles. Ce qui explique qu'aujourd'hui, 638 000 Français ont choisi Renault.

L'autre raison, tout aussi fondamentale, est le dynamisme et la densité de notre réseau. C'est le plus important de France avec plus de 6 000 concessionnaires et agents, ce qui représente un spécialiste à moins de 15 minutes de chez vous. Un spécialiste qui est là avant tout pour rendre service. L'implantation de 2 250 stations-diagnostic, où tous les contrôles sont effectués électroniquement, a permis une réduction considérable des temps d'entretien. Et le contrôle des stocks de pièces de rechange, géré par ordinateur, réduit au minimum l'immobilisation des véhicules.

En 1975, avec ces atouts maîtres que sont notre gamme et notre réseau, Renault, plus que jamais, a l'intention de conserver et d'accentuer sa position de leader.

Renault en progression sur tous les marchés européens.

Gagner des points sur le marché français et demeurer ainsi le 1er constructeur national en 1974 était déjà un beau succès. Mais les choses se présentaient différemment en ce qui concerne les ventes en Europe où l'on pouvait s'attendre à une défense impitoyable de la part des constructeurs nationaux.

Cependant, malgré la baisse générale des ventes de véhicules sur l'ensemble de l'Europe, Suède exceptée, le pourcentage des ventes, Renault a été en hausse dans tous les pays européens. Durant cette même période, Renault a consolidé sa position de premier importateur automobile en Allemagne et en Italie et devenait leader sur le marché belge.

Ces résultats prouvent le dynamisme de son réseau de vente et la bonne image de ses produits dans ces pays.

PAYS	NOMBRE D'AUTOMOBILES TOUTES MARQUES VENDUES EN 1974	VARIATION DES VENTES TOUTES MARQUES PAR RAPPORT A 1973	NOMBRE DE RENAULT VENDUES EN 1974	PENETRATION RENAULT*	
				1973	1974
ALLEMAGNE	1.663.346 ▲	– 16,4	122.425 ▲	7,1	7,4
ITALIE	1.227.500 ▲	– 14,5	79.117 ▲	4,6	6,5
BELGIQUE	324.844	– 1,3	32.421	8,9	10,0
HOLLANDE	402.572 ▲	– 5,7	35.877 ▲	7,7	8,9
Gde BRETAGNE	1.268.653	– 22,7	57.026	4,0	4,5
SUISSE	205.329 ▲	– 1,4	18.093 ▲	7,3	8,8
AUTRICHE	167.891 ▲	– 10,7	13.033 ▲	6,2	7,8
SUEDE	260.138	+ 15,2	9.979	3,6	3,8
NORVEGE	91.185	– 0,3	5.511	5,6	6,0
FRANCE	1.662.106	– 12,5	638.000	31,6	37,5

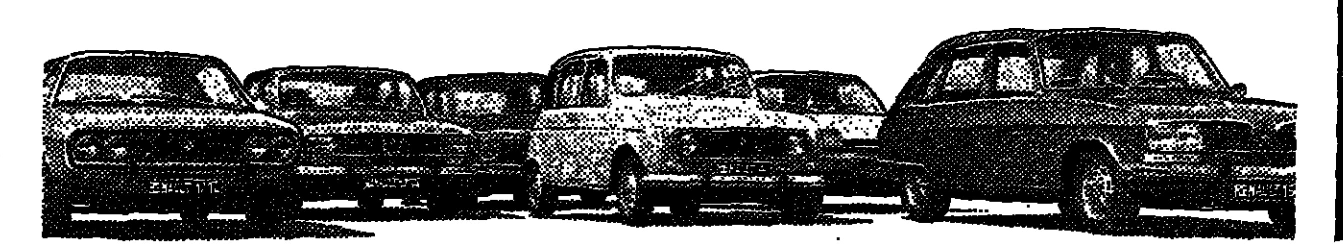
* Pourcentage des ventes Renault par rapport aux ventes totales toutes marques.

▲ Estimations

Renault a bien équilibré ses ventes entre les petites cylindrées et les modèles de 7 CV et plus.

On s'attendait bien sûr à une progression spectaculaire de la vente des petites cylindrées en 1974. En fait, Renault a réussi à équilibrer ses ventes à tous les niveaux de sa gamme. Si le plus gros succès a été sans conteste la Renault 5 qui totalise à elle seule un tiers des ventes pour l'année les modèles de 7 CV et plus parmi lesquels les Renault 12 les Renault 16 et les coupés Renault 15 et 17 représentent 43,5 % des ventes Renault. Ce qui démontre une fois encore que toutes les Renault ont un sens aigu de l'économie. Rappelons, pour l'exemple, que la plus puissante des Renault 16, la Renault 16 TX, ne consomme que 6,8 l aux 100 à 90 km/h.

de 4 à 6 cv	7 cv et plus
56,5 %	43,5 %



RECHERCHES ET COMPETITION :

POUR LA TECHNIQUE RENAULT DE DEMAIN.



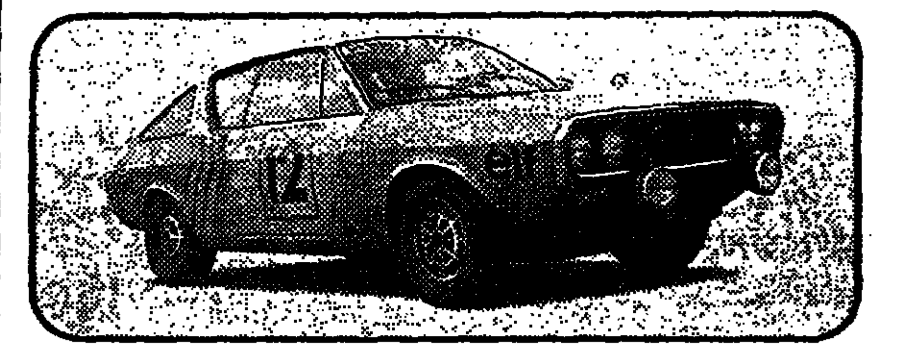
Le nouveau véhicule expérimental de sécurité Renault : le B.R.V.*

Ce prototype de recherches sur la sécurité est actuellement présenté dans toute la France. Il offre des solutions de sécurité optimum sur quatre points essentiels : une structure à déformation progressive en cas de choc frontal et de choc arrière, un renforcement des côtés de caisse en cas de choc latéral et un double pavillon en cas de retournement. C'est une étape décisive dans le domaine de la sécurité vers une application future de ces recherches sur tous les véhicules de la gamme Renault.

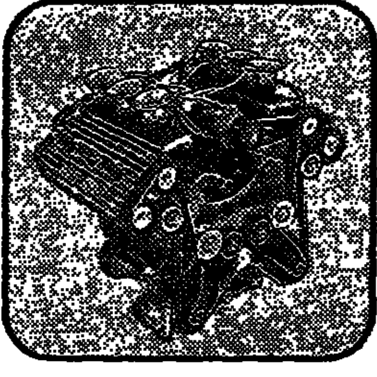
*B.R.V. Basic Research Vehicle.

Ce coupé Renault 17 Gordini a gagné le rallye des Etats-Unis.

Ce rallye, comptant pour le Championnat du monde, se dispute en 3 étapes, sur 2 412 km et comporte 51 épreuves spéciales à travers d'épouvantables chemins forestiers. Sur 64 voitures au départ - Lancia Stratos, Porsche Carrera, et bien sûr les grosses cylindrées américaines - 24 seulement étaient à l'arrivée. Parmi elles 3 coupés Renault 17 Gordini se classaient aux 1re, 3e et 6e places. Les Renault 17 Gordini : des voitures comme les vôtres mais pas comme les autres.



Quand Renault fait un moteur V6 : il gagne!



Il faut dire que c'est un moteur entièrement nouveau et conçu par les ingénieurs de l'équipe Renault Gordini. Ce 6 cylindres en V de 1 997 cm³ a permis aux Alpine-Renault engagées dans le Championnat d'Europe 1974 des prototypes 2 litres de remporter 7 épreuves sur 7. Face aux meilleurs 2 litres du monde - Ford, BMW, etc. - Renault s'est affirmé le meilleur de tous.

INFORMATIONS ECONOMIQUES RENAULT

● RENAULT A DOUAI

De nouveaux emplois dans le Nord

En implantant une nouvelle usine à Douai, la Régie Renault vient de créer 1 420 emplois dans la région du Nord. En 1976, les effectifs seront de 5 000 personnes dont 15 % d'emplois féminins.

● RENAULT EN IRAN

Des accords entre le gouvernement iranien et la Régie Renault vont permettre de créer une usine d'assemblage de Renault 5 en Iran. Les chaînes de montage atteindront rapidement une production de 100 000 véhicules par an.

● *BERNARD MOTEURS*

La Régie Renault vient de prendre une participation dans la Société Bernard Moteurs. Les moteurs Bernard, destinés à l'équipement agricole, vont permettre à Renault de compléter sa gamme de moteurs industriels et marins.

● *DES BICYCLETTES RENAULT?*

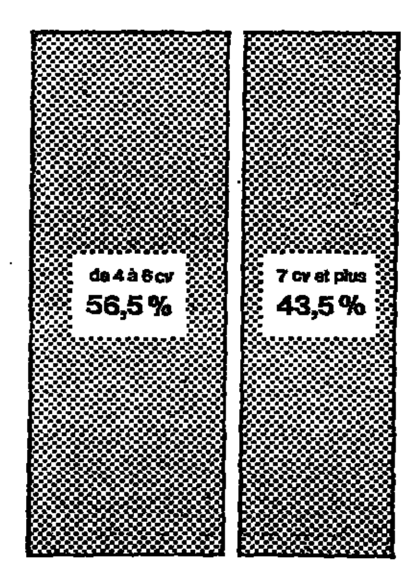
Pas vraiment. La Régie Renault vient de prendre une participation importante dans la société de vélos de course Gitane. Cette société, qui emploie 700 personnes dans son usine près de Nantes possède également une usine aux Etats-Unis et une autre au Québec.

● *ACCORDS BERLIET-SAVIEM*

La prise de contrôle de Berliet par Renault va permettre au nouveau groupe Berliet-Saviem d'atteindre une dimension européenne. Conservant leurs réseaux commerciaux et leurs gammes propres, les deux sociétés pourront attaquer ensemble de nouveaux marchés.

LES HUILES ELF : UNE GARANTIE DE RENDEMENT ET DE LONGEVITE

Les Huiles Elf ont été mises au point pour satisfaire aux exigences des moteurs européens. Les huiles Elf Prestigrade et Prestigrade S, le fluide spécial pour transmissions automatiques Renault Matic ont fait l'objet de recherches communes entre les ingénieurs Renault et les ingénieurs Elf. Elles ont subi avec un succès complet les épreuves à très haute sévérité du Centre Technique Renault.



— *VU* —

Certificat médical facile

Les après-midi de TF 1 ne paient pas de mine. Ils sont faits de bric et de broc. Ils s'arrêtent en plein milieu pendant une heure ou deux. Ils sont volontiers scolaires. Ils cherchent moins à distraire qu'à instruire ou à informer. Et on en tire souvent profit. Jeudi, c'était « Au fil des jours », une séquence destinée à faire réfléchir tous ceux, toutes celles qui rêvent de la retraite, sans se rendre compte de ses dangers.

La solitude, l'inactivité, appellent l'angoisse.

Quand on n'écarte plus l'idée de la mort, elle se rapproche, la garce, et le malaise tourne vite à la maladie. La retraite cela se prépare, cela se négocie. On devrait pouvoir — certaines entreprises l'autorisent — la prendre à la carte ; augmenter progressivement les doses de loisirs ; dégager à partir de la soixantaine une ou deux heures par semaine ou deux ou trois jours par mois pour apprendre à se reposer. Le travail, si pénible soit-il, crée des habitudes, des liens. Cesser de travailler, c'est parfois plus dur qu'il n'y paraît. Cela exige une véritable cure de désintoxication. Donc du temps. Et du temps pris sur le bureau, l'atelier ou l'usine.

Alors quand Annick Beauchamps est venue nous dire ensuite — c'était la « minute de la femme » — de lutter contre l'absentéisme (les employeurs n'aiment pas cela, on les comprend), de ne pas prendre prétexte d'une rougeole ou d'une angine pour rester chez soi — nous aurions paraît-il « le certificat médical très facile », — sans lui donner complètement tort, on ne pouvait lui donner entièrement raison. S'il y a davantage d'absentéisme parmi les femmes que parmi les hommes, et si leur nombre est inversement proportionnel au chiffre figurant sur leur feuille de paie, la raison n'en est-elle pas, tout simplement, que pour obliger un enfant à garder la chambre, cas fréquent en hiver, il faut trouver le moyen, les moyens, de garder l'enfant. Faute de quoi, ce sera qui ? Qui donc sinon celui, du père ou de la mère, qui gagne le moins ? Cercle vicieux.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

● VENDREDI 31 JANVIER

— *M. Léo Cadieux*, ambassadeur du Canada, répond aux questions des journalistes invités par Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *La Fédération de l'éducation nationale* expose son point de vue en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

● SAMEDI 1er FEVRIER

— *M. Georges Chavannes*, président du Comité économique et social Poitou-Charentes, est interviewé par Michel Guillet sur Europe 1, à 8 h. 20.

— *M. Michel Jobert* s'entretient avec Jean de Beer et Francis Crémieux de la politique française au Moyen-Orient sur France-Culture, de 9 h. à 11 heures.

— *Mgr Marty* est l'invité d'Europe 1, à 13 h. 20.

— *M. Claude Neuschwander*, P.-D.G. de Lip, est l'invité de la série « Un homme, un événement » sur FR 3, à 19 h. 40.

● *Les difficultés financières éprouvées par la B.B.C.* — le déficit atteindrait 20 millions de livres — ont incité le gouvernement britannique à augmenter la taxe radiophonique à partir du 1er avril prochain.

La production musicale à Radio-France vue par M. Vozlinsky

M. Pierre Vozlinsky, directeur de la musique à Radio-France et responsable des orchestres, a tenu jeudi une réunion de presse. Avec une franchise incisive, parfois un peu agressive, il a exposé ses vues sur les services de production musicale, et spécialement sur les orchestres. Rien de très nouveau sans doute, mais des précisions et quelques projets intéressants.

« *La radio*, a-t-il dit, *est un élément majeur de la vie musicale française, et sans elle la musique dépérirait, comme on peut l'observer dans les pays qui n'ont pas gardé un service public de la radio. Elle est le seul moyen de production musicale qui soit destiné à la nation tout entière, et cependant elle dispose de crédits bien moins importants que d'autres institutions au retentissement plus limité.* »

M. Vozlinsky rappelle que la commission de contrôle parlementaire qui critiquait la gestion de l'O.R.T.F. avait noté qu'un seul secteur n'avait pas de moyens suffisants : les orchestres. Les cachets restent modiques : en 1974, l'Orchestre national fonctionnait avec seulement 560 000 F, et l'Orchestre philharmonique avec 320 000 F, pour payer les solistes et les chefs. Comme les crédits n'ont pas été augmentés en 1975, la diminution, par l'érosion de la monaie, sera de 15 %. Pour *Oberto* de Verdi, qui vient d'être présenté avec grand succès, le budget du plateau (chef et solistes) n'était que de 27 500 F, ce qui doit être la rétribution d'une seule vedette à l'Opéra.

M. Vozlinsky n'a pas apporté d'éléments nouveaux sur la situation des orchestres régionaux dont la gestion désormais lui échappe (1). Il a simplement noté que ces orchestres avaient donné de nombreux concerts publics en 1974 : cinquante à Strasbourg, dix-sept à Lille, cinquante-cinq à Nice, et représentaient un volume de production non négligeable.

A Paris, l'effectif de l'Orchestre national sera porté à cent vingt-six musiciens et la « *formation à géométrie variable* », issue des orchestres philharmoniques et lyrique, comprendra cent trente-six musiciens. Tout licenciement a pu être évité en ce domaine et, comme bon nombre d'instrumentistes prendront une retraite anticipée, des concours seront organisés pour un nombre de places important (une quarantaine). Les programmes prévus pour 1975 seront intégralement respectés, grâce au réengagement au cachet des instrumentistes mis par la ici en « *position spéciale* »... L'effectif des chœurs de l'O.R.T.F. sera réduit de cent vingt à cent personnes ; le sort des solistes des chœurs, ensemble dirigé par Marcel Couraud et qui a multiplié les créations depuis vingt ans, n'est pas encore fixé ; peut-être seront-ils pris en charge par le secrétariat à la culture.

Sur les rapports avec l'Opéra et l'Orchestre de Paris, M. Vozlinsky s'est borné à dire qu'il attendait des propositions chiffrées de cachets pour les retransmissions et que, malgré ses demandes, il ne voyait rien venir. Il a indiqué que, dans le passé, l'Orchestre de l'Opéra avait demandé cinq fois le cachet de la Philharmonique de Berlin pour passer à la télévision. Il s'est élevé vivement contre les bruits d'annexion du Théâtre des Champs-Elysées par l'Opéra et l'Etat, rappelant que l'Orchestre national en est locataire depuis quarante ans.

M. Vozlinsky a aussi donné un aperçu des programmes pour les années futures, annonçant en particulier un effort de rationalisation portant sur plusieurs saisons : intégrale Debussy avec Celibidache, de 1975 à 1977 ; intégrale Bruckner, toujours avec Celibidache, de 1976 à 1978 ; plus tard, intégrales Berlioz et Stravinsky, sous la direction de chefs uniques, cycle d'œuvres symphoniques françaises, rétrospective de la musique contemporaine de 1960 à 1975, etc. Celibidache sera à la tête de l'Orchestre national trois mois et demi en 1976.

Les projets concernant la musique contemporaine en 1975 ont paru plus vagues, mise à part la participation de l'Orchestre national au festival de Royan ; M. Vozlinsky a affirmé que l'ex-O.R.T.F. assurait environ 80 % de la création musicale en France.

Des disques sont prévus avec L. Bernstein, C. Kleiber et H. Von Karajan. Enfin, du 3 au 10 mars 1975, Radio-France organise un concours de piano Maurice-Ravel sous le patronage de l'Union européenne de radiodiffusion, les candidats étant désignés par les diverses radios (Jacques Rouvier pour la France). Les épreuves seront publiques et l'entrée gratuite.

On peut regretter qu'il n'ait guère été question de la musique telle qu'elle passe à l'antenne et telle qu'elle est perçue par l'auditeur, ce qui devrait représenter une partie majeure des préoccupations des responsables. M. Vozlinsky a promis qu'il en serait question lors d'une prochaine réunion. — J. L.

(1) M. Jean Dumas, directeur régional des affaires culturelles, a affirmé jeudi à Strasbourg que des crédits seraient débloqués au secrétariat d'Etat à la culture afin de permettre à l'Orchestre radio-symphonique « de travailler dans les délais les plus brefs ».

D'une chaîne à l'autre

« RÉSERVE » UNANIME SUR LES BUDGETS

● Le conseil d'administration de FR 3, réuni le 28 janvier sous la présidence de M. Claude Contamine, a approuvé le budget prévisionnel de la société pour 1975, qui s'élève à 783 880 000 F. Les principaux postes de dépenses concernent la direction des régions (311 445 000 F), la direction administrative et financière (242 741 000 F, dont 131 000 000 de francs de frais de diffusion) et la direction des DOM-TOM (105 565 000 F).

Le conseil n'en a pas moins exprimé des réserves quant au montant global de l'enveloppe budgétaire fixé, cette année, par le gouvernement.

Pour sa part, le conseil d'administration de TF 1 envisage de se réunir vers la mi-février pour établir et approuver son budget prévisionnel, tout en émettant, lui aussi, des réserves sur le montant de l'enveloppe budgétaire attribuée à TF 1, alors que la liste des obligations inscrites au cahier des charges continue de s'allonger.

On apprend ainsi que les frais de fonctionnement des trois commissions spécialisées, rattachées au secrétariat d'Etat de M. Rossi — le contrôle du programme (présidée par M. Pourcel), les études d'opinion (M. Ragueneau) et la répartition de la redevance (M. Beck), — seront réglés par une contribution obligatoire de chacune des sociétés ou établissements publics.

Quant à M. Marcel Jullian, il nous prie de préciser qu'il « conteste » son cahier des charges, puisqu'il n'est pas en mesure de le « refuser », comme il a été écrit dans *le Monde* du 23 janvier.

LE M.R.A.P. ET L'ÉMISSION DE DANIEL LECOMTE

● A la suite du débat qui a suivi la dernière émission de Daniel Lecomte sur les problèmes du racisme dans le sud de la France (le mardi 28 janvier sur FR 3), M. Albert Levy, secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), nous a envoyé une lettre dans laquelle il proteste contre le choix des personnes invitées par la télévision (MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration, Mario Benard, député U.D.R. du Var, et Domenech, rédacteur en chef du *Méridional*).

« *Pour la première fois, à la télévision*, écrit M. Albert Levy, qui considère que l'émission de Daniel Lecomte « *honore* » la télévision française, *les préjugés racistes et xénophobes étaient abordés de front, sans faux-fuyant, avec une volonté de les décortiquer minutieusement et surtout de les réfuter. Pourquoi faut-il que cette entreprise honnête et salutaire ait suscité l'intervention solennelle et unilatérale de deux personnalités officielles et d'un journaliste condamné récemment pour injures racistes ? (...) On dirait qu'attirer l'attention des Français sur les données du racisme dans notre pays, et les inciter à réfléchir sur ce problème, est un scandale, une honte... qu'il fallait d'urgence étouffer ! (...)* »

INSTITUT

De la Coupole au Luxembourg

LA RÉCEPTION DE M. SCHUMANN

Après la réception solennelle de M. Maurice Schumann sous la Coupole, Mme Schumann et le nouvel académicien ont reçu à leur tour leurs invités dans les salons de la présidence du Sénat, jeudi 30 janvier. L'assistance, particulièrement brillante, comptait une bonne partie des personnalités présentes à la cérémonie.

A l'Institut se trouvaient notamment MM. Alain Poher, président du Sénat, et Jacques Chirac, premier ministre, ainsi que Mmes Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ; quatre anciens premiers ministres, MM. Michel Debré, Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer, et de nombreux ambassadeurs et diplomates. Faut-il ajouter que les passages du discours du duc de Castries relatifs à la politique de [ou sous] M. Schumann auraient pu provoquer des réactions plus vives que de simples jeux de physionomie chez les auditeurs les plus en vue, s'ils avaient été prononcés au Parlement...

● *L'Académie des beaux-arts* n'a pas établi de classement des candidats au fauteuil occupé par Louis Hautecœur, dans la section des membres libres. Ce sont MM. Jean Adhémar, Jacques Chailley, Pierre Dehaye. Elle a ensuite entendu une communication de M. Jean Chatelain, ancien directeur de la réunion des musées nationaux, sur « Dominique Vivant-Denon et le Louvre européen ». Il a retracé la vie et l'œuvre de ce grand serviteur de l'Empire, qui fit du Louvre, de 1810 à 1815, la plus grande collection de chefs-d'œuvre jamais constituée en Occident. Le Musée Napoléon fut une réalisation éphémère, les Alliés ayant récupéré la plupart des œuvres perdues pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 31 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 30 Film : « Allez, France ! », de R. Dhéry, avec R. Dhéry, C. Brosset, C. Sola, H. Tossy, R. Bussières, J. Carmet.
Fantaisie burlesque par les anciens Branquignols : les tribulations de supporters français venus encourager le XV tricolore.
22 h. 5 Cinéma pour rire, émission-débat d'A. Halimi.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

CE SOIR DANS "BOUVARD EN LIBERTÉ" MICHEL DELPECH INTERPRÈTERA LES NOUVEAUX SUCCÈS DE SON ALBUM BARCLAY 90009

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Michel Delpech.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. L'année de la femme, pourquoi ?
Avec Michèle Perrein, auteur du Mâle aimant ; de Pascal Lainé, pour la Femme et ses images ; de Louisette Blanquart, Femmes, l'âge politique ; de Victoria Therame, auteur d'Hosto blues ; Mme Fouque, qui travaille aux Editions des femmes, de la duchesse de Bedford, auteur de Nicole Nobody, *et avec Mme Marie-Pierre Herzog, directrice de la division des droits de l'homme à l'UNESCO*
22 h. 50 Ciné-club : « l'Invasion des profanateurs de sépulture », de Don Siegel (1956), avec K. McCarthy, D. Wynter, L. Gates.
Des extra-terrestres s'emparent, grâce aux cosses d'une plante géante, de l'âme et du corps des habitants d'une ville californienne. Un homme seul lutte contre les envahisseurs. Science-fiction cauchemardesque — et aux intentions cauchemardesques — par un spécialiste du film policier noir.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec la FEN.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « les Rois du soleil », de J. Lee Thompson (1963), avec Y. Brynner, G. Chakiris, S. A. Field, L. Gordon.
Au dixième siècle, les Mayas du Yucatan, fuyant devant des envahisseurs cruels, vont s'établir en Amérique du Nord, où ils ont des difficultés avec une tribu indienne avant de fusionner avec elle. Un grand spectacle hollywoodien qui propose l'explication d'une énigme historique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... le recteur Mallet, par P. Galbeau, avec J. Auriol, G. Antoine, P. Boudeau ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode. Il faut sauver la main ; 23 h. 30, Langage croisé, par E. Dictin.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence 1974 : « Luisa Miller » (Verdi), en coproduction avec l'Opéra du Rhin, avec Y. Hayashi, N. Denize, G. Poulet, O. Garaventa, A. Mc Kane, J. Mars, P. Thau, G. Borrot, Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 1er FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

15 h. 35 Sport. Rugby : Tournoi des cinq nations (Angleterre-France).
En direct de Twickenham.
20 h. 35 Les Z'Heureux rois Z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Plan de sécurité », réal. V. Ritelis, avec E. Hardwicke, Ch. Neame, D. Mc Callum, P. Chapman.
Rivalité entre les SS et l'armée de métier allemande à Colditz, où sont incarcérés les prisonniers de guerre après la défaite de 1940.
22 h. 25 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique de Copenhague.
Figures libres dames.

● CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 35 Sport. Rugby : Tournoi des cinq nations Angleterre-France.
20 h. 35 Série. Les Brigades du tigre : « la Couronne du tsar ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1912, à l'occasion d'une exposition des joyaux russes, la couronne d'Ivan le Terrible disparaît. L'inspecteur Valentin la recherche
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
20 h. Courts-métrages : « Rite nuptial des combattants », de F. Bel, et « la Jeune Veuve », de M. Vaziaga.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoi.
Tout occupée à se faire aimer du poète d'Argenton, qui l'ignore, Ida abandonne son fils à une cruelle solitude et compromet irrémédiablement son avenir.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, présenté par P. Bouteiller. Réal. J.-C. Averty.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Les samedis de France-Culture. Poésie de la résistance, de P. Seghers, par P.-Y. Leprince (réal. G. Godebert).
20 h. 20, « Cher auteur », de M. Schilowitz, avec R. Dubillard, J.-P. Marielle, C. Nicot, R. Leduc (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion ; 22 h. 50 (S.) Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction G. Lehel : « Cinquième symphonie » (L. Laitha).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1899 : « Pavane pour une infante défunte » (Ravel), par M. Haas, piano, « Quatuor à cordes inachevé » (Chausson), « Trois nocturnes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Vingt-neuvième semaine musicale d'Ascona 1974. Ensemble Ars antiqua de Milan (G. de Machaut, A. de Halle, G. de Bornelh, Landini, B. de Padova, G. Dufay) ; 23 h., Ousique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

14 h. 5 Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
20 h. 35 Film : « la Loi du Seigneur », de W. Wyler (1956), avec G. Cooper, A. Perkins, D. Mc Guire.
La guerre de Sécession contraint une famille quaker à enfreindre la « loi du Seigneur », celle du « Tu ne tueras point ». Un vrai mélodrame, couvert d'honneurs au Festival de Cannes.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Film : « le Kid en kimono », de F. Tashlin (1958), avec J. Lewis, M. Mac Donald, Nobu Mac Carthy.
Comment Jerry Lewis, prestidigitateur accompagné d'un lapin blanc, réussit, au cours d'une tournée au Japon, à faire rire un petit Japonais triste. L'humour ravageur de Tashlin et le lapin blanc sont plus forts que Jerry
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
Avec Annie Cordy, Romeo, Karl Douglas, Stone et Charden, Adamo, Sim, Michel Sardou.
21 h. 20 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador.
Troisième partie : 1856-1857. La province se met à l'unisson de la « fête impériale ». Le couple Julia-Rodolphe risque de se défaire dans la prospérité.
22 h. 15 Musique : Arcana, de M. Le Roux.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. Documentaire : « Une école pas comme les autres : la Maîtrise de l'O.R.T.F. » Prod. Christiane Babin. Réal. Colette Thiriet.
La maîtrise chante des extraits de différentes œuvres, dont la Tosca, *de Puccini,* l'Enfant et les Sortilèges, *de Maurice Ravel.*

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Virage dangereux », de J.-B. Priestley, interprété par les comédiens-français.
20 h. (S.), « Oberto », opéra en deux actes de Verdi. Avec R. Constantin, F. Ortiz, A. Edwards, E. Kohennoff, Ch. Issartel. Orchestre lyrique et chœurs, dir. M. Arena ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pierre Benoit.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques « le Couronnement de Poppée » (Monteverdi).
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto nº 11 en si bémol majeur pour hautbois » (Albinoni), par P. Pierlot ; « Quatuor nº 75 en sol majeur nº 1 » (Haydn) ; « Concerto pour piano en fa dièse mineur » (Scriabine), soliste V. Ashkenazy ; « Concertino » (Janacek), au piano R. Firkusny ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.



ARTS ET SPECTACLES

LA FOIRE OU L'ART S'ACHÈTE

(Suite de la première page.)

Mais le degré le plus bas de la régression est atteint en horreur par l'école dite de Vienne. (Au cours d'un « happening », en Allemagne, un des acteurs a tout simplement trouvé la mort à la suite d'une scène d'automutilation.) Incident de parcours dans l'art contemporain et dans cette foire de la Bastille qui ne doit pas troubler le cours des choses. Les affaires sont les affaires, en art comme ailleurs.

Comme les affaires ne sont guère brillantes ces derniers temps, les organisateurs ont voulu épater le public. D'un côté, le choc d'un goût douteux et de l'autre l'amélioration de la présentation des stands. Après les installations de fortune de l'an dernier, la foire est, cette fois, d'allure cossue et bien assise. On peut même lui prédire un certain succès d'affluence et de curiosité, sans présumer de la marche des affaires. C'est le propre du public des foires de l'art, de Bâle à Düsseldorf et Cologne, de Bruxelles à Londres et Milan.

Certains y viennent comme au supermarché, pour emporter leur chariot d'œuvres d'art ; d'autres plus simplement pour y tâter les cours ou avoir une vue d'ensemble sur le phénomène de l'actualité artistique. Dans toute l'Europe dite riche, la foire de l'art est devenue le complément obligé d'une trilogie de la consommation artistique qui trouve sa référence au musée, « temple d'initiation », se complète par les galeries qui prospectent et finit par les foires où « l'art s'achète » presque impersonnellement comme dans un grand magasin.

Créée l'an dernier de bric et de broc, la foire de la Bastille réunit une représentation de toute la panoplie qui participe à la diffusion de l'art : les galeries, une soixantaine, et certaines parmi les meilleures de France et de l'étranger; des marchands de tableaux, des affaires d'investissements en art, des éditeurs, des revues d'art et des musées : Beaubourg qui montre la grande maquette du Centre d'art Georges-Pompidou et ses publications, l'ARC du musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui expose ses éditions lithographiques. Avec des stands mieux aménagés (Gervis, Denise René, Iolas, qui expose une toile monumentale de Matta, « pas à vendre », M. Varenne, Le Soleil dans la tête, Beaubourg...), tous les marchands font bonne figure pour ranimer un marché qui ne sait plus ce qui lui arrive.

On ne s'arrache plus n'importe quel tableau à n'importe quel prix. On ne surpaie plus, comme l'an dernier encore, ce qui pouvait paraître promis à des plus-values. On n'achète plus un tableau les yeux fermés, par téléphone, pour le laisser dans son coffre de banque, comme une valeur boursière, où son prochain acquéreur le laissera probablement aussi avant de tenter de s'en défaire un peu plus tard en doublant son prix si possible. Peintre par peintre, école par école, le cheptel artistique a fait l'objet d'une réévaluation systématique au cours de ces dernières années, doublant d'année en année. Cela marchait fort bien tant que la monnaie était abondante et suivait son invincible cours d'érosion. Depuis, soudain, l'été dernier, c'est le refroidissement. Le crédit se resserre, l'argent devient rare et cher. L'euphorie sur les œuvres d'art s'effondre.

Un marché au point mort

En France, ce n'était pas une nouveauté pour les marchands habitués à traiter le plus clair de leurs affaires avec l'étranger. Mais les clients japonais ont disparu. Plus de Japonais sur le marché : ils n'ont plus d'argent à convertir en œuvres d'art, le plus souvent de second ordre. Plus d'Italiens, dont la monnaie en déréliction avait fait les Japonais de l'Europe, achetant tout le surplus. Aujourd'hui, ils sont plutôt vendeurs. Comme les Américains, qui achètent moins européen et vendent davantage américain. Le marché allemand est au point mort ; le marché anglais encore plus inerte. Parmi les acheteurs, on trouve tout juste les Espagnols, mais pour les peintres espagnols de préférence, des Suédois pour les peintres d'expression nordique. Seuls les pays d'Amérique du Sud ont un marché relativement plus ouvert.

Et les Arabes ? Ah ! les Arabes ont tout l'argent nécessaire pour s'intéresser utilement au marché de l'art. Et il s'en trouve pour acheter, mais ils appartiennent à la très petite élite moderne qui a étudié dans les universités occidentales. Il faudra attendre qu'ils atteignent la « civilisation du musée » et celle des logements neufs modernes aux murs froids, demandeurs d'œuvres d'art, pour espérer voir se créer du côté du Proche-Orient un tel besoin.

A vrai dire, étant donné ce qu'elle montre, la foire de la Bastille semble s'être largement orientée vers le public français. Elle s'est adaptée à ses ressources et à ses réalités. Ainsi, on n'y trouvera guère d'œuvres d'art de haut prix, des œuvres à plus de 100 000 dollars, comme disent les marchands qui raisonnent « international ». L'an dernier, les œuvres de ce calibre étaient justement les plus recherchées en France. Elles intéressaient les gros possesseurs industriels et hommes d'affaires qui pensaient protéger ainsi leur argent. Le gel du crédit qui les touche à son tour a gelé le marché de l'art du « haut de la gamme ».

Reste la clientèle des professions libérales, qui s'intéresse, elle, aux œuvres d'un prix moyen, et qui est relativement moins touchée. C'est à son intention que s'est organisé ce déballage d'œuvres d'art, où on trouve du bon et du moins bon, mais aussi du très bon. Il faut y aller non seulement avec son carnet de chèques, mais aussi avec du discernement. Certains marchands ont même, déclarent-ils, « baissé » un peu leurs prix, tandis que d'autres se sont contentés de « ne pas les augmenter ». Si ce marché s'est bloqué, expliquent-ils, c'est moins faute d'acheteurs qu'en raison d'une hausse excessive des prix. Le client français achète souvent pour investir et fait de l'œuvre d'art son bas de laine à suspendre au mur. Ainsi, l'acheteur tend irrésistiblement à jouer à son tour au marchand et s'enquiert des bénéfices qu'il pourrait, le cas échéant, en tirer l'année suivante.

Un conseil d'ami

Naturellement, les marchands sont unanimes à lui donner le conseil d'ami : achetez davantage par goût et moins par esprit d'investissement. Il y a à cela une raison tactique : on tend moins à se défaire des œuvres d'art acquises par amour et à encombrer le marché. Et une raison de fond : en matière d'investissement d'art, le plus sûrement profitable — lorsque le choix est bon, — c'est le long terme. « Qui garde une bonne œuvre d'art s'enrichit », disent les marchands d'expérience.

Mais, ces dernières années, les investisseurs sont entrés en lice et ont perturbé les règles du jeu. Ils achètent pour vendre, lorsqu'ils le peuvent, à court terme, réalisant des bénéfices importants et provoquant des hausses que le marché n'est, finalement, plus en mesure de suivre.

La pratique généralisée du court terme entraîne une autre conséquence : fondée sur le goût du jour, elle conduit à s'intéresser à ce qui est à la mode, créant une sur-demande qui provoque naturellement la hausse. Que le cours des choses vienne à changer, tout risque d'être alors remis sur le marché, et c'est la menace de l'effondrement. Mais comment « démonétariser » l'art pour le laisser à la portée de ceux qui l'aiment ? Les foires, phénomène mercantile s'il en est, sont-elles paradoxalement le moyen de faire naître ce couple étrange que formera l'œuvre d'art et l'amateur ?

JACQUES MICHEL.

★ Pavillon d'exposition de la Bastille. Jusqu'au 5 février. De 13 heures à 20 heures ; vendredi, jusqu'à 22 heures ; samedi et dimanche, de 11 heures à 20 heures ; mercredi 5, jusqu'à 22 heures.

Petites nouvelles

■ Le cinéaste hongrois Félix Mariassy est mort le 27 janvier à Budapest. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Chef de file du mouvement qui a donné le cinéma « nouvelle vague » dans les années qui ont précédé les « événements » de 1956, Félix Mariassy a réalisé de nombreux films, dont « Madame Szabo » (1949), « le Mariage de Catherine » (1950), « Printemps à Budapest » (1955), « Un petit bock de bière » (1955), « les Imposteurs » (1969).

■ Paul Foster, l'auteur de « Tom Paine », créé au T.N.P. en 1971 et joué actuellement au Théâtre national de Strasbourg, sera le 5 février, à 19 h. 30, au Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, pour parler de son œuvre et du nouveau théâtre américain.

■ L'association internationale Art et Culture organise à Paris, du 13 au 16 mars, des journées d'étude sur le thème « Activité créatrice et éducation ». Renseignements : 24, rue Barrault, 75013 Paris.

■ Henri Gougaud présente son tour de chant tous les soirs à 22 h. 30, à la Pizza du Marais.

Formes

En noir et en couleurs

Le dessin, toujours et encore. Partout il triomphe, récent ou ancien : nal d'art moderne, du Grand Palais, du Louvre, du C.N.A.C., comme sur les murs privés, de la galerie Claude Bernard par exemple. Et aussi au Centre culturel canadien avec Ernest Lindner (1). Cet autodidacte d'origine viennoise a attendu de prendre sa retraite pour devenir « artiste à plein-temps ». Un long apprentissage des techniques graphiques, parallèle à ses gagne-pain, avait préparé cette subite éclosion de la vie, chantée avec une foi juvénile, que révèlent certains titres : *Régénération, Fin et Commencement*. Autour du bouleau mort, cassé en deux, vermoulu, le petit monde végétal, vu au microscope et singulièrement grossi, prend une relève fiévreuse. La perfection formelle de cette composition, qui marie l'encre et le crayon, se retrouve dans les grands nus féminins et leurs interférences transparentes (*Points de vue, En marchant, Dans les sous-bois, Triple*), et dans les mains colossales, mains qui se rapprochent, qui se joignent, qui se servent fraternelles, traînées au crayon ou à l'aquarelle. La glorification ardente, joyeuse du corps, de la peau par un adolescent de soixante-dix-sept ans, n'offre rien de trouble.

Les acryliques et quelques aquarelles sont exécutées avec la même minutie, mais le chromatisme n'ajoute rien, malheureusement, à des paysages qu'on prend (et qu'on laisse) pour des photographies en couleurs.

La couleur, laissons-la à Pierre Bonnard, au Bonnard peintre comme au Bonnard lithographe. Et encore ses gravures en noir et blanc — connaissez-vous la *Femme debout dans sa baignoire*, la *Femme assise dans sa baignoire*, exécutées comme d'autres, après 1923, pour Edmond Frapier ? — sont tout aussi lumineuses. On s'en rend parfaitement compte en retrouvant les unes et les autres côte à côte chez Jacques Frapier (2). Il y en a une centaine, la majeure partie de celles que grava l'artiste, avec des épreuves rarissimes, souvent des premiers tirages.

Ne découvrons pas Bonnard. Il est trop grand pour être passé longtemps inaperçu. On ne reverra pas de sitôt la série quasi complète des épreuves avant la lettre des *Petites Scènes familières* (1893) qui illustrent des chansons de Claude Terrasse, ni celle des couvertures du *Répertoire du théâtre des pantins* (1898), ni surtout celle de *Quelques aspects de la vie de Paris* (premier album issu de la collaboration avec Ambroise Vollard en 1899), justement célèbre. *L'Avenue du Bois, Boulevard*, la tache rouge qui fait vibrer *Place le soir, le Marchand des quatre-saisons* et le chien noir qui s'arc-boute, *le Pont des Arts*, sur lequel passe un enterrement (c'était alors possible), le très impressionniste *Arc de triomphe* se profilant au loin, tandis qu'au premier plan s'avancent chevaux et cavaliers... Le sublime Bonnard des grandes toiles est déjà présent dans l'*Enfant à la lampe* (1897) dont l'abat-jour vert bouteille, dans ce tirage, est d'une somptueuse intensité. Il est toujours là, avec ses accords de vert et d'orange de la *Place Clichy* (1923). Et puis les affiches désormais classiques, et les épreuves des seuls états existants de *La nuit tombe* et de *Dernier Reflet*. Les vrais peintres foncent dans toutes les directions, ensuite ils viennent ou reviennent à Bonnard.

Réquichot, révélé naguère par le C.N.A.C. réserve une autre sorte d'émerveillement, toujours renouvelé chaque fois que Marcel Billot — c'est lui qui a établi le texte des *Ecrits de Bernard Réquichot* pour les Editions de La Connaissance à Bruxelles — dévoile un aspect différent de l'« alchimie obstinée de l'espace et de la *couleur* », à laquelle était parvenu un jeune peintre avant de se suicider, il y a treize ans déjà. Cette année Marcel Billot (3) présente des collages, étalés entre 1957 et 1961, que l'artiste intitulait « Papiers choisis » et dont il donnait lui-même la recette : arriver à une nouvelle image à partir d'images vraies, assemblées ou superposées, des morceaux de choses, de végétaux, d'animaux, d'êtres humains. La plupart des petits formats qui ont trouvé place dans la galerie sont virginalement aérés. Ils flottent comme des cerfs-volants dans la blancheur du papier parfois zébrée de traces. De plus vastes dimensions, une composition fortement structurée et équilibrée vous obsède. Une incroyable multiplication de têtes de coqs s'amalgame en une large traînée sanglante, que soutiennent des bandes de collages bruns. Comment s'arracher à l'envoûtante sollicitation d'une clameur qu'aucune parole humaine ne saurait traduire, mais qui est *immédiatement* saisie par le spectateur ? Alors interrogeons le Réquichot écrivain, qu'un de ses exégètes place à côté d'Antonin Artaud, et qui nous répond : « Le fond c'est le mental quand il trouve dans ce qui est vu ou façonné une correspondance émouvante avec lui-même. »

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Jusqu'au 2 mars.

(2) Galerie des peintres graveurs, 159 bis, boulevard du Montparnasse. Jusqu'au 5 avril.

(3) Galerie Marcel Billot, 30, rue de l'Echaudé, du mardi au vendredi, de 14 h. 30 à 19 heures ; le samedi, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 heures. Jusqu'au 15 février.

■ Un arrêté paru au « Journal officiel » du 30 janvier vient de nommer M. André Chastel, professeur au Collège de France et collaborateur du « Monde », président de la commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

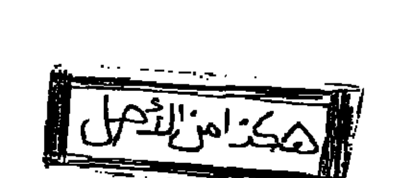
EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 6. - Bijoux. Ameubl. Me le Blanc.
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-pr. ass., tél. 950-58-08
DIMANCHE 2 FÉVRIER
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux - A 10 h.
LITHOGRAPHIES
EAUX-FORTES
A 14 h. TABLEAUX MODERNES
Exposition vendredi et samedi.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? »

L'idée initiale de Pierre Debauche, en composant Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?, *était de montrer les exilés chiliens à Nanterre mêlés aux émigrés africains ou portugais, de montrer l'ensemble des travailleurs de Nanterre politiquement menacés par l'expansion des riches.*

Joaquim Murieta, le révolté martyr dont Pablo Neruda a raconté la splendeur et la mort, revient parmi nous. Il rencontre un enfant à qui il est censé apprendre les ruses du capitalisme et la permanence des luttes de classe. Le public doit suivre le même chemin que ce jeune garçon. A travers des poèmes, des chansons, des documents. A travers les langages du théâtre, il doit comprendre la nécessité de combattre l'ennemi commun.

On quitte bientôt la situation particulière de Nanterre, et les idées générales foisonnent. On suit difficilement un discours qui refuse la dialectique, mais cultive la littérature, semble parfois s'adresser à des analphabètes, procède ailleurs par allusions, clins d'œil, références. Références surtout à 1789, d'Ariane Mnouchkine : mêmes dispositions scéniques (quatre estrades et les spectateurs debout au milieu), ambition parallèle. Ici aussi il s'agit de raconter « autrement » l'histoire, mais le spectacle du Théâtre du Soleil était construit sur une idée directrice très forte, sur une analyse très élaborée. Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? *semble flâner au fil d'une pensée brouillonne dont l'incohérence déconcerte. Les scènes qui se passent au milieu du public ne l'entraînent pas, elles se laissent enfermer par lui.*

Et comment participer à cette situation absolument fausse ? Les acteurs chiliens exilés à Nanterre accomplissent des gestes qui sont dérisoires face à la réalité qui les a brûlés, une réalité qui écrase le théâtre.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h. 30.

LE JEUNE THÉATRE OCCUPE LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Une trentaine de membres de l'Action pour le jeune théâtre (A.J.T.) ont occupé jeudi, en fin de matinée, les salons d'attente du secrétariat d'Etat à la culture, rue de Valois. Ils entendaient manifester ainsi leur mécontentement devant l'insuffisance du budget qui leur est accordé. Ils ont été reçus par M. Lamberti, qui leur a fait part de l'ensemble des mesures prises par l'Etat pour le jeune théâtre, et se sont retirés en fin d'après-midi.

Cette manifestation coïncidait avec la première réunion de la commisison d'aide aux compagnies dramatiques. Celle-ci devra cette année répartir entre cent quatre-vingt-quatre troupes un budget de 3,5 millions de francs. « Comment ne pas voir à travers ce chiffre une volonté de liquidation ? », déclare l'A.J.T. Le groupe communiste à l'Assemblée nationale, le secrétariat à l'action culturelle du parti socialiste et le Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle ont apporté leur soutien à l'Action pour le jeune théâtre.

Musique

Une déclaration de M. Jean Salusse

« L'Opéra doit envisager l'exploitation d'une troisième salle »

Le Théâtre des Champs-Elysées va-t-il devenir la propriété de la Réunion des théâtres lyriques natoinaux ? La salle Favart sera-t-elle mise à la disposition de l'Opéra de Paris ? Probablement. Des négociations sont en cours, sur lesquelles M. Jean Salusse, directeur de la R.T.L.N., fait ici le point :

« Le Théâtre des Champs-Elysées est actuellement la propriété d'une société civile immobilière qui dépend de la Caisse des dépôts et consignations. Cette caisse possède également 33 % de la société d'exploitation du théâtre, les deux tiers restant étant détenus par des personnes privées. Parmi ces porteurs, le groupe de M. Valoussière met actuellement en vente 33 % des actions.

» L'Etat ne souhaite pas se porter lui-même acquéreur. Mais la R.T.L.N. pourrait, à défaut, devenir majoritaire.

» Etant donnée l'importance de sa mission (développement de l'art lyrique et chorégraphique ; diffusion des principales œuvres passées et actuelles) et le succès remporté par les spectacles de Rolf Liebermann, je considère que la R.T.L.N. peut envisager l'exploitation d'une troisième salle, destinée aux représentations des opéras, des orchestres et des ballets nationaux, aux troupes invitées, et aux festivals organisés avec le soutien du gouvernement et de la Ville de Paris. Reste à savoir si le prix demandé sera proportionné à la valeur du « fonds de commerce » (ce qui nécessite une sérieuse expertise) et si l'Etat mettra à la disposition de la R.T.L.N. les sommes nécessaires. »

M. Salusse se déclare également favorable à un règlement qui, sans léser l'Opéra-Studio, permette l'utilisation à plein temps de la salle Favart. Tout en demeurant affecté en priorité aux stagiaires de Louis Erlo, l'ancien Opéra-Comique pourrait donc être loué, par périodes, à Rolf Liebermann, pour lui permettre d'y monter des opéras oubliés ou caractéristiques du répertoire français.

L'avenir du Théâtre des Champs-Elysées et celui de la salle Favart devraient être définivement fixés fin mars ou début avril.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL RESTERA SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE LA MUSIQUE.

A la suite de son communiqué sur la création d'un service des enseignements artistiques et des protestations qui s'ensuivent (« le Monde » des 18 et 24 février), le secrétariat d'Etat à la culture a indiqué à M. Jean Maheu que la direction de la musique gardera ses attributions dans leur intégralité, donc conservera la responsabilité des enseignements de la musique, en raison de leurs problèmes spécifiques. Les questions de coordination « horizontale » entre les divers enseignements seront étudiées conjointement par les services de M. Maheu, directeur de la musique, et ceux de M. Musy, directeur du service des enseignements artistiques.

MORT DU COMPOSITEUR BORIS BLACHER

Le compositeur Boris Blacher vient de mourir à Berlin. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Né en Chine, en 1903, de parents d'origine balte, Boris Blacher avait fait l'essentiel de sa carrière à Berlin. Nommé directeur du conservatoire de Berlin-Ouest en 1953, il avait formé un grand nombre de compositeurs de tous pays.

Le catalogue de ses œuvres est important. Il comprend plusieurs opéras dont « Tarakanowa » (1940), « le Déluge » (1946), « Opéra abstrait n° 1 » sur un livret lettriste (1953), « Deux cent mille thalers », un opéra yiddish d'après Sholem Alejchem (1969) ; des ballets, « Hamlet », « Demeter », un oratorio, ainsi que des œuvres symphoniques dont « Ornement pour orchestre » qui est sa partition la plus connue.]

■ En remplacement d'Alberto Ponce, qui avait été annoncé, Hutena Polanki donnera un concert de harpe celtique (musique du Moyen Age et de la Renaissance), le lundi 3 février, à 20 h. 30, au Théâtre Mouffetard.













SPECTACLES

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Manon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant de l'expo
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Chaillot, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne (dernière).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henri Tachan ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 30 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

Antoine. 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Lo Teatre de la Carriera.
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Espace Tribuche, 20 h. : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Interclub 17, 20 h. 30 : Amour toujours.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne. 21 h. : le Pique-Nique de Claretta
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma, clowns ; 22 h. : Soirée Saravah.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin. 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale. la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Comédie imaginaire ; Chansons vécues.
Théâtre de l'Epicerie, 19 h. : Philippe Duval, mime.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : Grimm, contes. — Grande salle, 21 h. : le Golem.
Théâtre d'Orsay. 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Sarane.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Vornces ou Tragédie à l'Elysée
Théâtre 13, 21 h. : Frédéric Baptiste.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Vendredi 31 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Spectacle Gilles Dreu.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : les Branquignols.
Cachan, M.J.C., 21 h. : Gilbert Bécaud.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur.
Ivry, Studio, 21 h : Dommage qu'elle soit une putain
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quel heure peut-il être à Valparaiso ?
Orsay, faculté des sciences, 21 h. : Léo Ferré.
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : Bernard Haller.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Hot 1 Baltimore.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Concert.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h : Hamlet.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Un couple pour l'hiver.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h 30 : Pierre Pechin.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Le Pétrin, 19 h. 30 : Choco, ça va écrase.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
Le Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Charles-de-Rochefort, 20 h 45 : Dzi croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

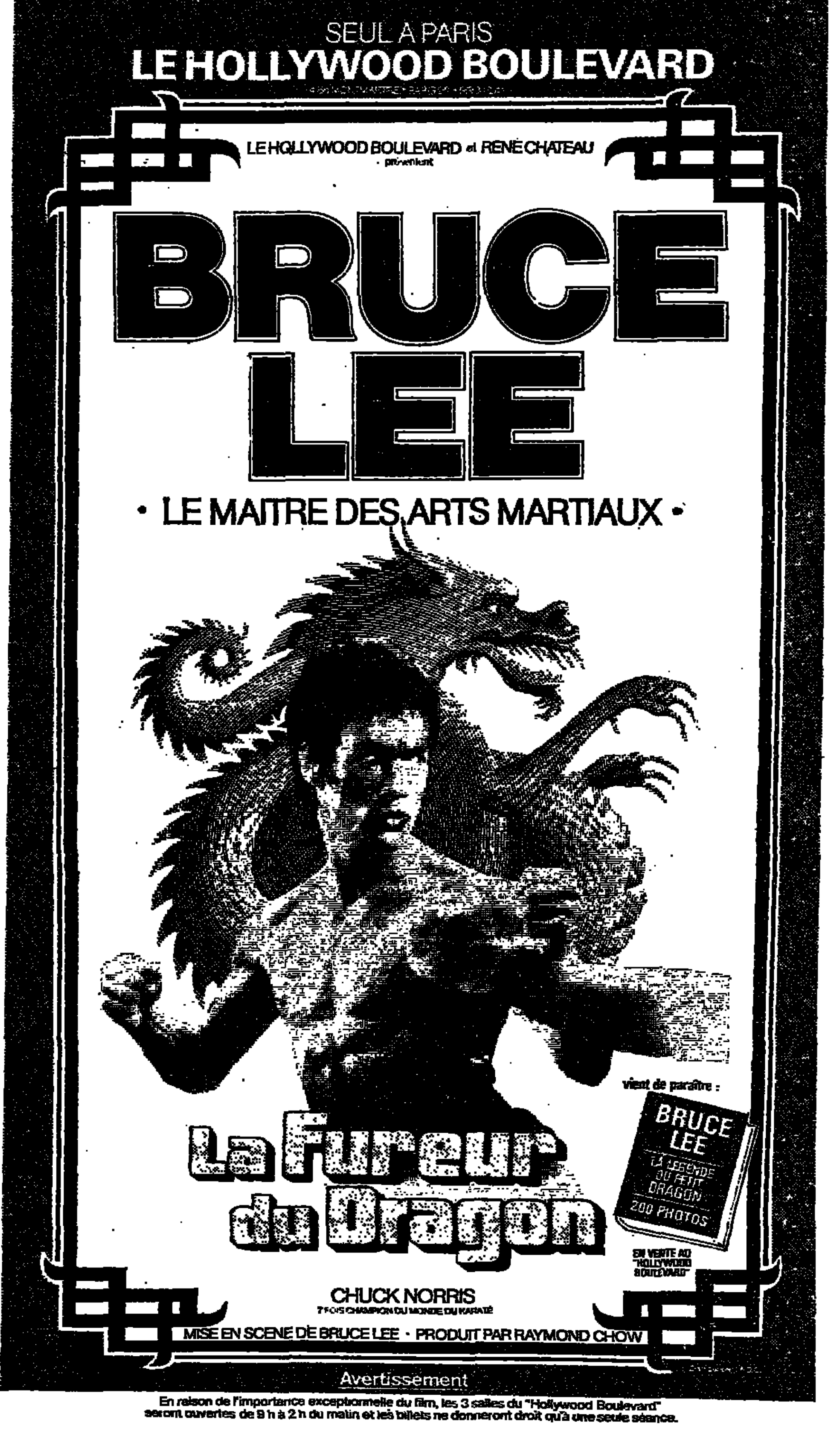
La danse

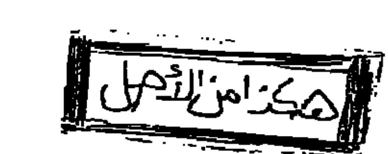
Nouveau Carré Silvia-Monfort. 20 h. 30 : Ballet Joseph-Russillo.
Palais des sports, 21 h. : Ballet de l'Opéra.

Les concerts

Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano et le Trio Revival (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Musique et chansons du Brésil.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : I Musici (Vivaldi, Bach, Giordani).
Eglise Saint-Germain-des-Prés. 20 h. 30 : Société de musique de Nice (Couperin, Haendel, Besozzi).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 15 : Chants du dix-septième siècle.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT, 15 h., « la Légende de Gösta Berling », de M. Stiller ; 18 h. 30, « les Deux Orphelines », de D.W. Griffith ; 20 h. 30, « Klute », d'A. J. Pakula ; 22 h. 30, « Noix de coco ».

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) : Capri, 2e (508-11-69) ; Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96) : Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) : George-V, 8e (225-41-46) ; Boul-Mich., 5e (033-48-29).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Bergère. 9e (770-77-58)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace. 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) : Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse - Pathe. 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud. 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 30 à 20 h. 30 compris
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) . Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (754-51-50) : Ordener, 18e (607-07-02).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette. 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e 42 - 96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe. 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v. o.) : Action-Christine. 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o. (**) : Studio Galande. 5e (033-72-71)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v o) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (Fr.) . Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343 - 19 - 29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) Concorde, 8e (359-92-84) ; Montreal-Club, 20e (607-16-81).
LE GRAND OCEAN (Fr.) Paramount - Gaîté, 14e (326 - 99 - 34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25), Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).

Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film français de Patrice Chereau, avec Charlotte Rampling. — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial - Pathé, 2e (742-72-52). Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN, film américain de Jim McBride. — V.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud. — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec. — Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Cambronne, 15e (734-42-96).
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles. — V.o. : Action-République.
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieb et Lee Van Cleef. — V.o. : Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

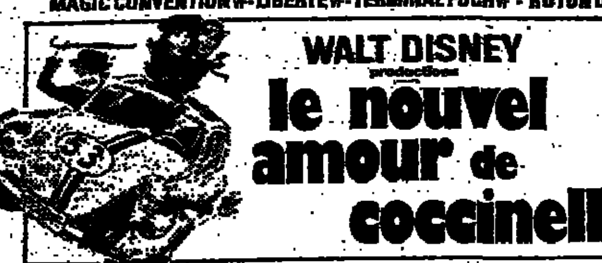
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : La Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97). Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) . U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers. angl. : La Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES MONGOLS (Iran., v.o.) . Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) ; Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet, 2e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) : Wepler 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v f.) : Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v. f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathe, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67). Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysée - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Seine, 5e (325-92-46)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Royal-Passy, 16e (527-41-16)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov.), v.o. : Studio République, 2e (805-51-97). (sf mar.).
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Action-Christine. 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau. 5e (033-47-62).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol.), v.o. : Noctambules. 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), 70 mm., v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Saint-Séverin. 5e (033-50-91) ; Elysées-Point-Show. 8e (225-67-29).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TEX AVERY (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain 6e (633-10-82).
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Champollion. 5e (033-51-60).

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA DE GODARD A GARREL : Olympic-Marylin. 14e (783-67-42) : France société anonyme.
ROCK AND POP STORY : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) ; (v.o.) : Deux cents motels.
POP VARIATION (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Gimme Shelter ; 15 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 40 : Easy Rider ; 19 h. : Performance ; 21 h. : Woodstock.
FESTIVAL BEATLES : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Comment j'ai gagné la guerre.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action-La Fayette II (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN : NICHOLAS RAY. — V.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : la Maison dans l'ombre.
JERRY LEWIS. — V.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Cendrillon aux grands pieds ; 16 h. et 22 h. : le Zinzin d'Hollywood ; 18 h. : le Dingue du palace.
MARYLIN MONROE. — V.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), en alternance : The Misfits ; Bus Stop ; Les hommes préfèrent les blondes ; le Prince et la Danseuse.
JOHN FORD. — V.o. . André-Bazin, 13e (337-74-30), du 30 au 4 : la Chevauchée fantastique.







	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

La Société OMERA recherche pour
AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEUR
CHEF DE CHANTIER
ayant expérience installation et mise en route matériels radio-électriques.
Ecrire ou téléphoner : OMERA, 49, r. F.-Berthoud, 95000 ARGENTEUIL. - 961-32-40.



emplois régionaux

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Ets du Ministère de la Défense
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
(SUP-AERO-ENICA-ENSI)
Esprit méthodique et apte à la synthèse, ouvert aux contacts humains, pour occuper, après formation, responsabilité étude, analyse, écriture et mise au point, de programmes de traitement en temps réel de mesures de trajectographie d'engins sur ordinateur C.I.I. 10 070.
Adr. C.V. man., photo et prétentions au CENTRE D'ESSAIS DES LANDES, Service du Personnel, 40115 BISCAROSSE-AIR.

C.F.E.M.
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES MÉTALLIQUES
recrute pour son usine de FOS-SUR-MER
UN INGÉNIEUR SOUDEUR
diplômé ESSA
— Formation A.M. ou équivalente ;
— Expérience chaudronnerie lourde ;
— Anglais obligatoire ;
— Logement confortable assuré.
Ecrire avec C.V. à :
C.F.E.M. B.P. 50, 13230 PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE.

Entreprise grosse chaudronnerie
recherche pour son usine centre de la France
DIRECTEUR
— Effectif 100 personnes ;
— Capacité et expérience en chaudronnerie lourde et soudure automatique ;
— Pratique du commandement.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à Nº 536 : PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

USINE SIDERURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer important programme travaux neufs
INGÉNIEUR PRINCIPAL
Formation Grande Ecole. Ayant références
Logement assuré
Ecr. s./Nº 1.279 à l'ag. HAVAS, 57017 METZ Cedex.

Recherche JEUNE E.S.C.A.E.
(ou niveau équivalent)
débutant, pour créer la vente et la distribution d'aliments pour chiens dans le commerce moderne
Rémunération de l'ordre de 40.000 F par an.
Envoyer C.V. manuscrit à :
Sté ROYAL CANIN, B.P. 8 - 30470 AIMARGUES.

HARTMANN ET BRAUN
recherche pour agence de LYON
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Vente matériel de régulation, expér. de quelques ann. souh. Langue allemande indispensable.
Envoyer C.V., prétent. et photo HARTMANN et BRAUN, 2, rue P.-Robin, 69007 LYON.

C.N.E.T.
LANNION
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
sur matériel CII
deux ans d'expérience ou débutant.
Renseignements : téléphoner (96) 38-20-81 ou écrire à Secrétariat C.E.I. - C.N.E.T., 22301 LANNION.

CENTRE INFORMATIQUE Important rég. ST-BRIEUC (22) recherche PROGRAMMEUR confirmé connaissant GAP 2 et exploitation I.B.M. 3-10. Expérience 2 à 3 ans minim., poste d'avenir, convenant à candidat dynamique, dégagé O.M., libre très rapidement (1er-3-75), avantages sociaux, 13e mois. Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS SAINT-BRIEUC, nº 356, qui transmettra.

Importante Sté de constructions MAISONS INDIVIDUELLES recrute entrée immédiate CHEFS DE SECTEURS (si possib. couples). Postes à pourvoir 77, 10, 89, 58. Statut V.R.P. Fixe + commiss. Adr. C.V. + photo + prét. Préciser départem. souh. à REGIE-PRESSE, nº 687.006, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Sté M.E.C.I.
(Matériel électrique de contrôle industriel) suite à décentralisation de son service achat recherche
2 ACHETEURS PRINCIPAUX
— Un spécialiste électricité et électronique ;
— Un spécialiste mécanique générale.
Expérience indispensable.
Ecrire Zone Industrielle, 36100 ISSOUDUN.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS ACTIVITE INTERNATIONALE
recherche pour Importante Agence
AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE
RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER
minimum 35 ans
Ce poste pourrait convenir à un candidat ayant exercé des fonctions semblables de secrétaire général dans une moyenne entreprise
Expérience Outre-Mer et Travaux Publics souhaitée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à PUBLIPRESS sous Référence Nº 53473 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

SINTRA
recherche
INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
3 A 5 ANS EXPERIENCE
ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
POUR :
ASSURER LA PROMOTION D'ETUDES AVANCEES ET LA LIAISON AVEC LES ORGANISMES PUBLICS D'AIDE A LA RECHERCHE
(D.G.R.S.T., D.R.M.E., etc...)
ADRESSER CURRICULUM VITAE DETAILLE A :
SINTRA
DIRECTION DU PERSONNEL, 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

LES PARFUMS LANVIN
recherchent pour formation au poste
D'INSPECTEUR INTERNATIONAL
Basé à PARIS
Célibataire, minimum 24 ans, absolument bilingue anglais, BAC obligatoire.
Diplômes E.S.C.P. ou E.S.S.E.C. bienvenus.
Candidat doit assurer plusieurs années de FOLLOW-UP clientèle directe comportant multiples voyages à l'étranger.
Entretien prévu à PARIS entre le 24 février et le 1er mars sur convocation après étude C.V. et lettre manuscrite à adresser à :
Madame LE BLOAS
2, rue de Suresnes - 92000 NANTERRE
Photo souhaitée, indiquer date de disponibilité et fourchette prétentions.
DISCRÉTION ASSURÉE

BANQUE PRIVÉE
Filiale d'un important groupe financier recherche pour son Siège
UN CADRE
Niveau Chef d'Agence
pour service exploitation
- Solide formation juridique.
- Bonne expérience crédits.

Situation d'avenir dans service en développement.
Ecrire avec C.V. et photo (ret.), sous numéro 82.906.
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ SUÉDOISE INTERNATIONALE
recherche pour la France
CHEF DE VENTE
PRODUITS :
Composants mécaniques, de haute qualité, destinés aux camions, autobus, remorques, etc.
CLIENTELE :
Fabricants et fournisseurs de ce matériel roulant.
AGE : 28 ans minimum.
Formation technique souhaitable. Bonnes connaissances d'anglais exigées. Italien ou espagnol apprécié.
Adresser C.V. dactylographié et photo sous référence « Composants mécaniques » à :
Chambre de Commerce Suédoise,
125, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION LEADER DANS SA BRANCHE
recherche
CHEF COMPTABLE
Homme, 35 ans minimum, de formation supérieure (+ DECS ou niveau expertise comptable).
Désirant s'assurer avenir stable. Expérience informatique indispensable. Placé sous l'autorité directe du P.-D.G., sera responsable des fonctions et analyses comptables de la Société.
Anglais ou allemand souhaité.
Banlieue Sud.
Adr. lettre man., photo et C.V. sous Nº 15.549 B à
BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.
Discrétion assurée

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.
recherche POUR REGION PARISIENNE
UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ
pour diriger un secteur de TRAVAUX de TERRASSEMENT et OUVRAGES D'ARTS
UN INGÉNIEUR ÉTUDES
TRAVAUX BETON ARME
Les candidats doivent envoyer C.V., photo à : Entreprise RAZEL Frères, 17, r. de Tolbiac, Paris-13e.

La Société OMERA recherche pour
AFRIQUE NOIRE
AGENTS TECHNIQUES
RADIO-ÉLECTRICIENS
ayant expérience installation et mise en route matériels radio-électriques.
Ecrire ou téléphoner : OMERA, 49, r. F.-Berthoud, 95000 ARGENTEUIL. - 961-32-40.

RECH. COUPLE STYLE, avec référ. Femme cuisinière et mari valet de chambre. Log. nourris, bns. gages.
Tél. pr rendez-vous : 203-71-48.

R. BOURSE, M.P. ch. collaborateurs HAUT STANDING. Min. 25 ans. Temps part. ou compl. Format. assurée. - Tél. 508-67-02.

Bureau Etudes Banl. Ouest recherche INGEN. - GEOPHYSICIENS pour missions à l'étranger. 5 à 10 ans expérience. Adr. C.V. et prét. B.E.I.C.I.P., 366, avenue Napoléon-Bonaparte, 92502 RUEIL-MALMAISON.

Impte société d'engineering recherche pour son :
AGENCE D'ALGER
1 INGENIEUR ROUTE DEBUTANT
Des AGENTS TECHNIQUES et PROJETEURS confirmés pour le département « ROUTE »
1 INGENIEUR BA confirmé
Pour sa
FILIALE DU MAROC
1 INGENIEUR GENIE CIVIL
Indemnité expatriation importante, logement payé par la société.
Env. C.V. à SAFEGE, 76, route des Suisses, 92000 NANTERRE.

LA VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) rech. un lic. droit connaiss. bien les quest. relat. à la construction et au droit des sols. Salaire de début 1.900 F brut. Possibil. carrière dans la fonction communale. Adr. C.V. et candidature à M. le Maire de Montreuil 93105.

SOCIETE DE DISTRIBUTION rech. pour SIEGE PARIS
CADRE COMMERCIAL
minimum 30 ans
HEC ou ESSEC
Responsable approvisionnem. Magasins OUTRE-MER (transit et achats)
Ecrire : nº 19217 P.A. - SVP, 37, rue Général-Foy, Paris (8e).

CIE ASSURANCES rech.
PROGRAMM. SYSTEME
D.O.S. - V.S.
Langage assembl. P.L. 1
Env. C.V. et prét. à nº 2.349, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Import. Organ. Tourisme rech. pour service central à Paris personne masc. ou fém., 35 ans mini., formée problèmes hôteliers pr serv. Publicité et Marketing. Sens du contact, déplacem. fréquents. Ecr. avec C.V., photo et prét., nº 7.864, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE d'implantation nationale recherche pour certains de ses établissements
CANDIDATS
ayant expérience pratique de services de comptabilité générale (chef comptable ou comptable) ou de l'exercice libéral de la profession.
Sens des contacts humains. Goût du travail en équipe.
Ecr. nº 88.056, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

L'Association pour la promotion des activités socio-culturelles de la Ville Nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines (78) recrute :
UN ADMINISTRATEUR responsable administratif, comptable et financier, chargé en outre de la gestion administrative du personnel. Le candidat (homme ou femme), âgé de 30 ans minimum, aura une formation juridique et comptable et une formation génér. en rapp. av. la fonction.
UN ANIMATEUR COORDONNATEUR chargé de la coordination des divers secteurs d'animation de l'Association (socio-culturel, social, éducation, etc.). Responsable de la mise en place et de l'exécution de la politique d'animation, de concertation et de coordination avec les associations locales. Homme ou femme, 30 ans min. Expérience nécessaire.
Adr. C.V. détaillé à Mme Simone Turck, Directrice de l'A.P.A.S.C., Club d'animation des Petits-Prés, 78190 ELANCOURT.

IMPORTATEUR produits chimiques rech. pr siège Paris, quart. Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
Min. 30 ans. Formation chimie organique et formation cciale ou économique + expérience de la vente industrielle. Excell. anglais indispensable. Allemand nécess., pr position intéressante échelon national ds domaine importation distribut. et vente spécialités chimiques industrielles aux industries du plastique, du caoutchouc et du papier. Env. lettre manuscr. av. C.V. à M. J.-C. POULAIN, 57, quai de la Seine, 75019 Paris, q. tr.

MOYENNE ENTREPRISE EN EXPANSION proche banlieue Sud-Est rech. : COMPTABLE CONFIRME pouvant obtenir responsabilité de service et promotion. DECS ou équivalent, expérience comptabilité générale, analytique et informatique souhaitée, connaissance anglais appréciée. Adresser C.V., références et prétentions à REGIE-PRESSE, sous le nº T 64.393, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

G. T. M.
recherche pour son SERVICE ETUDES et CONCEPTION BATIMENT
INGENIEUR
GRANDES ECOLES
30 ans minimum.
AYANT EXPERIENCE :
- Conduite des chantiers bâtiment (3 à 5 ans) ;
- Etudes de prix et méthodes bâtiment

pour :
- Conception modèles ;
- Recherches technologiques ;
- Mise à prix ;
- Relations avec clients et architectes.

QUALITES REQUISES :
- Aptitude à diriger une équipe ;
- Dynamisme ;
- Sens commercial.

Poste de responsabilités. Situation d'avenir dans le groupe.
Env. C.V., photo et prétentions SOCIETE GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE, 61, av. Jules-Quentin, 92000 NANTERRE.

Sté ARTISANAT rech. Adjoint au Directeur, 25 ans, mini. études sup., permis cond., anglais. Avoir esprit pratique, goût des relations humaines. Salaire début 2.200 F. C.V. à M. Duval, 95, rue Didot, 75014.

Import. Groupement profess. ch. pour travaux secrét. pers. expérimentée. Bne format. juridiq. Apr. essai 5.000 F. Ecr. av. CV, nº 3.508, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

LE PRÉSIDENT D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FABRIQUANT DES PRODUITS ÉTHIQUES (CA 50 MF, progression : 20 % par an) cherche, pour PARIS, son
directeur médical
Au sein du comité de direction, c'est l'homme des orientations commerciales : il dirige les services MARKETING - VISITE MÉDICALE - PUBLICITÉ. Son état-major comprend quatre cadres. Il coordonne et gère l'ensemble des activités et travaille en liaison étroite avec la direction générale et la direction scientifique des laboratoires.
Ce poste convient à un médecin, 40 ans minimum, pouvant faire la preuve de sa réussite dans des fonctions médicales et commerciales.
Ecrire à J. TIXIER s/s réf. 2824 M.
ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION
C.A. 1,3 Milliard de F.
3.000 personnes - 30 établissements
crée trois nouveaux postes
AUDIT INTERNE
ouverts à :
ESCAE *option Finances - Comptabilité*
ou
DECS *complet*
même débutants.
Ecrire nº 4210 - LION PUBLICITE - 16, Av. de Wagram - 75008 PARIS qui transmettra.

B. E. I. C. I. P.
INGENIEURS CONSEIL
recherche
INGENIEUR CONTRATS
pour assister ses clients dans la réalis. de leurs proj. indust. Raffinage, Pétrochimie, Engrais
La fonction couvre les activités suivantes :
— étude et choix des procédures de consultation ;
— Rédaction des docum. contractuels d'appels d'offres ;
— évaluation des offres commerciales et négociations.
Les candidats devront avoir une réelle expérience dans ce domaine.
Le poste conviendrait à des candidats ayant exercé des responsabilités dans la préparation et la négociation de contrats dans une société d'engineering.
LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS PARLE et ECRIT est NECESS.
DEPLACEM. A L'ETRANGER
Prière d'adr. candidat. avec C.V. et photo à : B.E.I.C.I.P., 366, aven. Napoléon-Bonaparte, 92502 RUEIL-MALMAISON.

Société intérim rech. pour Paris
AGENTS CCIAUX
responsables d'agence. Situation d'avenir à éléments sérieux. Expérience non indispensable. Ecr. MINET PUBL., nº 39.602, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Société B.P.E. recherche pour siège social Paris-15e
PERFO-VERIF.
pour saisie des données sur Terminal SPD 10/20. Deux ans de pratique nécess. Sal. annuel 27.000 à 33.000 F. Horaire à la carte. Avantages sociaux. — Ecrire avec C.V. à B.R.C., 40, quai d'Issy-les-Moulineaux, Paris-15e. Tél. 842-28-00, p. 335.

Société B.P.E. recherche pour siège social Paris-15e
COMPTABLE 1er ECH.
pour comptabilité fournisseurs. Salaire annuel 31.000 à 35.000 F suivant expérience. Horaire à la carte. Avantages sociaux. — Ecrire avec C.V. à B.R.C., 40, quai d'Issy-les-Moulineaux, PARIS-15e.
Téléph. 842-28-00, poste 335.

AGENCE DE PUBLICITE recherche Homme jeune, culture niveau supérieur, pour poste ADJOINT CHEF de PUBLICITE avec de larges possibilités de promotion. Ecr. avec C.V., à Mme DEJEAN 11, rue Royale - 75008 PARIS.

EXPERT COMPTABLE rech. pr diverses villes de province collaborateurs, experts comptables commissaires inscrits, diplômés grandes Ecoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales. Position cadre. Ecr. nº 7.848, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

8e ARRONDISSEMENT recherche CUISINIERE BONNE PRESENTATION pour s'occuper service table + repass. Parl. franç., aidée par femme ménage. Nourrie, chbre indép., réf. exig. Très bon salaire. Tél. matin : 203-71-48.

Société IMPORT EXPORT rech. SECRETAIRE bilingue allem., sténodactylo dans les 2 langues. Tél. pr rend.-vs : Mlle Martinais 231-71-71

Centre René Huguenin, 5, rue G.-Latouche, 92-Saint-Cloud, ch.
INFIRMIERE DE
nuit, 46 h. en 5 jrs, sal. début 3.075 F, si 2 a. ancien. 3.305 F. Poss. logt célibat. Ecr. ou tél. pr rdez-vous : 602-38-58, P. 315.

demandes d'emploi

J. H. 29 ans
Formation pluridisciplinaire
Ingénieur agronome
Diplômé d'économie
Docteur-Ingénieur (physique)
3 ans d'expérience outre-mer dans Coordination de projets interministériels
cherche
Poste responsabilité
France ou outre-mer
Ecrire Nº 2.329, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

JOURNALISTE
27 ans, sér. expér. : rédaction articles (doc. techn.-soc.), interview, mise en pages, secrét. de rédact., rech. rédacteur en chef aimant son métier pr collab. à demeure (tps compl. ou partiel) ou pige. Libre sous un mois. Tél. apr. 19 h. 253-59-21.

AGENT DE FABRICATION Arts graph., résid. Milan (Ital.), niv. cadre technico-comm., resp. achats spécial. photogr.-impression offset reliure sous-traitance imp.-exp. français, anglais, italien, références, ch. situation en rapport auprès éditeurs, ag. de publicité. Ecrire nº 686.915, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

J.H. 23 a., dégag. obligat. mil., débutant D.U.T. technique de commercialisation, rech. situat. secteur commercial. — M. VAN CAMPENHOUT, 9, avenue d'Eprémesnil, 78400 CHATOU.

INGENIEUR
PROPRIETE INDUSTRIELLE Expérience cabinet et industrie rech. emploi région parisienne. C.V. disponible sous nº 7.862, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 ans - Dégagé O.M. BAC G 2, Probatoire COMPTABLE 2e échelon, 2 ans expér., bonnes notions anglais, déplacem. accept., ch. poste intéress. Ecr. nº 30 PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Jeune femme quarantaine, très dynamique, études universitair., excellente culture générale, 18 ans de référ. animatrice, productrice auteur O.R.T.F., habituée voyages internation. et tous contacts milieu spect., arts, lettres, politiq. et social. Anglais courant, italien livresque, dactylogr. empirique mais rapide, cherche situation vivante en rapport capacités, initiatives et efficacités souhaitées. Tél. sam., dim., lundi : 484-22-09.

H. TOUSSAINT, 25 ans, sens responsabilité et méthode, 5 ans expérience animation et technique, cherche ds société créant, util., ou diff. matér. ELECTRO-ACOUSTIQUE ou AUDIO-VIS. Poste de respons. et création. Représent. exclue, R.P. préfér. Déplacements acceptés. ECRIRE : Les Gélinottes, D. S. S. A., 78170 La Celle-Saint-Cloud.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

Près PLACE BRETEUIL
dans immeuble bourgeois, sél. 40 m² env., 2 ch., 2 bs, wc, belle entr., cuis. - Tél. : SEG. 18-47.

République, propr. vd dir. 3 P., 70 m², tél., tt cft. — 607-28-90.

XVIe, RAV. STUD. S/BERGES DE LA SEINE — CACHET TT CFT. 160.000 F. — 704-88-18.

CONTRESCARPE. Plein soleil : charm. 2 P., cuis., salle d'eau, tél. Prix 150.000 F. — 292-07-77.

Mo MARX-DORMOY. Prop. vd, ds bel imm., magn. 3 P., cuis., cab. toil. + bns, 2 wc, chauff. centr. Poss. ch. de bonne et gar. Bas prix. Gros crédit. 902-12-18.

Place Colonel-Fabien, 102, bd Villette, 3 P., cft, balc., 70 m². S/pl., vd 31, sam. 1er, 11-17 h.

MARAIS - VOSGES. ODE. 95-10, raviss. stud. lux., ren. imm. de caract., sur puits romantique.

PLACE DE BRETEUIL
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ETAGE. ASCENSEUR. TAPIS
TRES BEAU 5 P. tout confort
ENTIER. REFAIT NEUF + chbre serv. Profess. libérale.
PRIX 650.000 F
Me voir 14-19 h, samedi-lundi : 5, rue Valentin-Haüy. BAL. 21-92

XVIe MARCEAU
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ETAGE. ASCENSEUR. TAPIS
5 PCES tt confort, 2 luxueuses s. de bains, moquette. Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIER. REFAIT NEUF
PRIX 625.000 F
Me voir 14-19 h, samedi-lundi : 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-04

PLACE DAUMESNIL
Ds imm. p. de t., tapis esc., asc. **3 P.**, entr., cuis., wc, salle de bains, chauff. cent. imm. Travaux à prévoir. 229.000 F. Vis. s/place samedi de 14 h. à 18 h : 6, rue du Docteur-Goujon. Propriétaire : 277-75-68.

9e - PRES SQUARE
18, rue de VINTIMILLE
Bon imm. ravalé, ancien H. P. 3 P. princ., 70 m2, tt cft. 1er ét. av. terrasse 20 m2 et pièce indép. Vendredi, samedi, 13-18 h.

PRES PLACE DES FETES
Excellent Placement Immobilier TRES BEAU STUDIO - 38 M2, tout confort, vraie cuisine. Bel immeuble. Prix : 80.000 francs. Crédit possible. Avec 15.000 au comptant. Propriétaire 504-36-55.

NATION Ds bel imm. ravalé p. de taille et brique 3 p., cft, 76 m², Conviendrait pr transformation atelier d'artiste. Prix 175.000 F. - 343-32-67.

2 P. 14e - RUE THIBAUD 48 m2. PLACEMENT SUR ou HABITATION. Cabinet DAUCHEZ - 720-94-95 (pte 302).

NATION Ds bel immeub. 1968 Vaste sél. dble, 2 ch., cuis., bains, wc, exc. état, 4e ét. s/rue et jardin, park. 310.000 F. Urgent - Tél. 343-32-67.

TROCADERO
350 M² PRIX très raisonnable
Ds immeuble standing, superbe appt MIXTE tt cft, 4 lig. téléph. à votre disposition. - Pour tous renseignements : SEG. 18-47.

Région parisienne

Fontenay-aux-Roses. Gd sél. + 2 ch., gd stdg, 100 m², tél., cuis. am., park. 300.000. Vendr.-Sam., 13-17 h., av. P.-Langevin, no 33.

94-Fontenay-sous-Bois - R.E.R. propr. vd direct. 1/2 P. + park., imm. réc., tt conft. - 345-26-78.

Mo MARCEL-SEMBAT
A rénover, 4 Pces, cuis., conft, caract. + 4 ch. bonne. possib. Sam.-dim., 13-17 h. : 223-62-46. 92 BIS, AV. VICTOR-HUGO.

Nanterre, R.E.R 10 min. Etoile, étage élevé, sél., 2 ch., cuis. éq., tt cft, park. couv. : 210.000 F. Tél. : 976-64-96 ou 628-79-48.

ST-MANDE, 5 MIN. BOIS, réct 5 P., cuis., bains, wc, parking, chff. cal, 2.620 T. C. LAF. 15-66.

CLAMART, b. appt 75 m², sél. dble, 2 ch., tt cft, soleil, box : 250.000 F. - Tél. : 736-27-66, soir.

Prox. mairie Ivry, vds 2 appts contig., 1er, 2 P., cft, 120.000 F; 2e, 4 P., cft, 180.000 F. Conviend. profess. libér. Tél. : 672-71-30.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt, près NATION. Téléphone : 343-42-14.

constructions neuves

CHATOU
R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m2, avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m2, avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

locations non meublées

Offre

Mo Invalides, fr. bel immeuble, 6 P., 240 m², belle récept., 3 ch. + serv., impec., libérale possib. 4.000 F + charges. - 366-45-29.

bureaux

CHATOU - LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 m2 à 2.500 m2
260 F le m2 H.T.
H. LE CLAIR. - ALM. 13-72.

immeubles

LE TOUQUET - PRES PLAGE Petit imm., tr. bon état, jardin, dépend., rapport poss. 30.000 F. 260.000 F. Téléphone : 797-93-21.

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930, 25 logts, 780.000 F. — 324-22-01.

hôtels-partic.

LUXUEUX H. P. DE CARACT. ref. neuf, 8 P. + serv. + gar. + jard. Prix rare. Prop., s/pl., sam., dim., 11 à 18 h., 16, RUE DU Cdt-LEANDRI, PARIS-XVe.

propriétés

40 km. Port-la-Nouvelle, b. propriété, 6 gdes Pièces, cheminées, caves, gar., 6 ha terr. Prix : 140.000 av. 30.000 Avis, 55, rue Ramon, Carcassonne. - 278-09-51.

Normandie, 130 km. Ouest Paris, ville de 3.000 hab., magnifique propriété de 340 m² S. H. Parc 10.000 m², S'adresser Me JOURDAIN, notaire, 27170 Beaumont-le-Roger. Téléphone : 44-20-09.

COUVENT. - Village montagne, départ. 63, bâtim. pierre, caract. Vue panor., 4 niveaux, 1.200 m² planchers, bon état, jardin + dép., E.-El.-Tél. Bas prix. Rens. 737-74-76.

PRES PONT-sur-YONNE
Robuste maison, bourg coquet, 4 p., bains, wc, poutr. Dépend. Retour équerre. 80 m² am. Cave. Jardin avec arbres décoratifs. Prix 90.000 F, avec 18.000 F. **CHARON** 162, rue Grande FONTAINEBLEAU Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

terrains

CROISSY - Centre
BEAU TERRAIN - 1.800 M2 grande façade, entièr. viabilisé. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

EXCEPTIONNEL
25 km PARIS par A. 1 sortie SURVILLIERS
68 F LE M² H.T.
TERRAINS A BATIR
680 m2 à 7.200 m2, façade 20 m. Viabilité - Urgent
DEVIQ 60, av. Joffre, (60) CHANTILLY Tél. 457-12-02 +

pavillons

Saint-Gratien, résid., beau pav. de 6 P., cuis. équip., bains, tt conft, grand s.-sol, jard. 500 m². Prix justifié : 500.000 francs. S'adresser Me Jourdain, notaire, 27170 BEAUMONT-LE-ROGER. TEL. : 44-20-09.

MAFFLIERS Sur 780 m² Bel. villa 5-6 pces gd cft, s/sous-sol, terrasse, gar. 378.500 F. - Tél. 990-65-67.

villas

Belle Villa - Parfait Etat : LA GARENNE-COLOMBES entrée 18 m², séjour 50 m², gde cuis., 5 gdes chambres, 3 bains. 450 m² terrain, 700.000. 788-49-80.

fermettes

110 km. autor. Sud, à sais., sur
1 ha 20, soit 12.000 m2
Véritable fermette gâtinaise, construction pierre, tuile pays, gentil hameau, site boisé vallonné, orientation plein Sud : beau séjour rustique, 40 m², poutres apparentes, ancienne cheminée à bûches, cuisine, chambres, w.-c., fosse septique + Pièce 30 m² + beau grenier aménageable, attenant, ancienne étable 50 m² + grange, eau, électricité branchée, le tout en parfait état. - PRIX TOTAL : 139.000 F. Traite avec 30.000 F comptant. Crédit sur 15 ans. « LES PEUPLIERS », 27, rue de Vimory, Montargis. Tél. : (24) 38-85-22-92, 24 h./24.

locaux commerciaux

QUARTIER OPERA
BURX COMM., 200 m² environ, 3e étage, 3 lign. tél., cess. bail 6 ans, loyer actuel : 40.000 F l'an + charges. PRIX 250.000. Tél. : 527-96-21 et 874-48-44.

XIXe - CEDE
LOCAL 120 m2
TRES BIEN SITUE
angle grande rue, conviendrait : banque ou autres. Téléphoner, de 13 à 16 heures : 205-24-49.

traductions

Demande

TRADUCT. TECHNIQUE amér., anc. physicien, trad. en angl. et franç. de l'allem., russe, espagn., ch. travaux domicile ou poste. Ecr. no 2.375 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

représent. demande

Besoin exporter vos produits ? Londres, agent jeune, dynamiq., représent. à la commission. — E. DE PENOS, 20 Larpent Ave., SW. 15 London, Engl. 789-02-58.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle, Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

A VENDRE
1 canapé + 1 faut. L. XVI ébén. Fel. velours gén. bleu, parfait état. Px 4.800 F. Eléments Minvielle bois frêne sat. 1 pend. 1 élém. 3 tiroirs. t. bon état. Prix : 2.000 F. Tél. : 525-51-51 p. 2335 ou 2333.

Coll. ach. livres anc., bibliothèq. Ecr. no 2.349, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

VENDS PIECE DENTELLE BRUGES, 18e, 5 m X 0,10. GESTIN, 4, rue des Douves, 29000 QUIMPER.

proposit. com. capitaux

Société d'études et de réalisations immobilières titulaire marchés importants régions méridionales, recherche — pour siège à CANNES : UN CADRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et un CADRE INFORMATICIEN — pour agences PARIS - ORANGE - TOULOUSE : TROIS CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX — pour agences CANNES et TOULOUSE : trois INGENIEURS DU BATIMENT et un ARCHITECTE D.P.L.G. 30 ans min. Sérieuses réf. exig., capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvt investir 100.000,00 F minim. dans une augmentation du capital de la Société, et libres rapidement.
Adr. C.V., photo et prétent. à ARTEBA, 63, la Croisette, 06400 Cannes. Discr. et rép. ass.

Sté de promotion et de réalisations immobilières titulaire marchés importants régions méridionales en pleine expansion recherche investisseurs privés pour consolider acquisitions de terrains à bâtir. Garanties notariées ; rapport et indexation assurés. — CEDRAC, 15, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

sports loisirs

SEJOURS AU SOLEIL
Tunisie inter-saison, 7 jours : 850 F.
Baléares inter-saison, 7 jours : 650 F.
Tél. : 285-38-32. Lic. A 620.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

appartements vente

Paris

RUE CAULAINCOURT
ascens, sur rue, balcon, soleil, 4 Pces, tout confort, 375.000 F. Etude ORDENER 076-41-41.

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS grand confort balcons
+ STUDIO except. 50 m2, 5e ét. Restauration gd standing Ascenseur - Descenseur Chauffage central Circuit télévision intérieur Téléphone Livraison immédiate
A PARTIR DE 138.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 526-99-74

PARC MONCEAU
AFF. EXCEPTIONNELLE DS IMM. P. DE T., RAVALE 4e ET. ASCENSEUR - SOLEIL
GRAND 4 PCES AV. TELEP. A RENOVER
PRIX : 360.000 F
S. pl. samedi, lundi, 14-18 h. 30, 6, r. Léon-COGNIET. BAL. 22-82.

PROPRIETAIRE VEND, QUAI
LOUIS-BLERIOT
DS BEL IMM. PIERRE TAILLE 4e ET., ASCENS. VOTE, PAYE,
4 PIECES TT CONFORT TELEPHONE
LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX : 390.000 F
Me vr samedi, lundi, 15-18 h. 30, **3**, RUE FANTIN-LATOUR ou BAL. 23-83.

Ve Imm. P. de T. 2 P. Entrée, cuis., w.-c. poss. dche, 4e ét. ss asc. Tr. calme. — 535-12-99.

Monceau. Except. S/parc. Urgt. Lux. réc. 2 ch. dép. 230 m2, gar. Serv. Im. réc. MED. 15-66.

ROME SOL. 39-10
BEAU 3 P. S. RUE et JARDIN. Gde cuis., s. bns, w.-c., ref. nf. 230.000, av. 50.000. Vis. samedi, 14 h. 30-16 h. 30, 19, r. Bridaine, Escalier A, 3e étage.

QUINZE-VINGTS
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
Ent. s/cour, jdin. — 343-46-69. Vis. s/pl. 45, r. de CHARENTON

20e arr. RUE STENDHAL
Appart. 2 pces, 10e étg., tout amén., 185.000 F - 636-42-90.

TROCADERO. - Etage élevé, liv. + 2 ch., 90 m², récent, calme, soleil, 495.000 F. - Samedi, de 13 à 16 h., 13 et 15, rue Vineuse - 924-92-45.

XVe arr. 27-29 RUE VIALA
4 mag. 2 P., tt cft, 105.000 F
3 studios tout confort, 45.000 F
2 pièces à rénover, 65.000 F.
Sur place, samedi et lundi.

AVENUE FOCH-PL. ETOILE
Grand living + 1 ch., s. de bs, cuis., entrée. - 551-68-39.

P. à P. vd 2 p., ent., c., bs, wc, moq., tt cft. 127, Bd St-Michel, 5e. Sur place, sam. 13 à 19 h.

Mo VAVIN. Pr. Bd RASPAIL et MONTPARNASSE. Imm. P. de T., 3 p. pr., ent., cuis. + gd débar., bs poss., balc., tél., 2e ét. s/r. et cour. 325-32-71.

18e - MONTMARTRE
RESIDENTIEL, DANS IMMEUBLE TYPIQUE RESTAURE A 100 %. PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT :
10 STUDIOS
et 2 PIECES
+ DUPLEX aménagés
et décorés avec caractère secteur très recherché par locataire sélect. Placement exceptionnel. Gestion et location assurées.
Le propr. GIRPA
325-25-25 + 56-78.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
8, r. des Ciseaux, 6e ét. ss asc. SEJOUR avec loggia, cheminée +ch., cuis., dche, wc, moq., tél. 220.000 F. Sam., 15 h. 30-18 h.

42, r. Ampère, 365 m², gd stdg. 4 récept., 5 chb., 2 serv., lux. aménag. Poss. prof. Samedi 14-17 heures, ou 775-01-77.

12e - MICHEL-BIZOT
Studio remis à neuf, ent., cuis., chb., wc, dches, ch. élect., moq., quartier calme, 59.000 F. Téléphone 875-22-38, après 20 h.

ETOILE. Appart. except. 430 m², 4 serv. Ag. s'abstien. 622-59-18.

16e. Près TROCADERO. Bel immeuble en cours rénovation, ascens., occupé, 2 pces, dép. Téléphone : 924-56-91, poste 26.

9, RUE DE VINTIMILLE
3 p., ent., cuis., wc, bs, ch. c., absol. impec., 215.000. Crédit 80 %. Vend., samedi, 14-18 h.

24, r. de Verneuil. Gde récept. + 2 chb. sur cour jardin. Très calme. Samedi, 14 h. à 17 heures, ou SOL. 24-10.

22, RUE BOURSAULT
3 P., 55 m², tout confort. Très bel imm., asc, PLEIN SOLEIL. Vendredi, samedi, 13 h. à 16 h.

Paris-13e. Partic. vend, 50 m², beau studio, immeuble récent, tout confort. Tél. 200.000 F. 783-24-22, de 18 à 20 heures.

MONTPARNASSE. - 3 et 4 P. av. ou apr. travx. Imm. P. de T., asc. en cours. Sam. 11-16 h., 9, r. d'Alençon. SAB. 85-86 mat.

12e - Mo BEL-AIR
BEAUX 5 PIECES
BALCON - SOLEIL - JARDIN A PARTIR : 388.500 F + PARKING. - PROFINA : 742-74-75.

MONTPARNASSE
Dans bel immeuble P. de T., tapis escalier, PLUSIEURS liv. dbles + chambre, cuis. équipée. Liv. dble + 2 ch., cuis., wc, bs, moderne, PARF. ET., chff. cal. moq. Crédit. Voir propr., sam., lundi, 14 h. 30 à 19 h., 7, rue d'Alençon. - 720-84-47 et 81-57.

Mo MONGE
Très bel immeuble P. de T. :
3 pces à rénover 75 m2
gde entrée, cuisine, wc, grand débarr., 2e étage, balcon, soleil. Sur place, samedi, de 14 à 17 h., 44, RUE DE LA CLEF.

MONCEAU
EXCEPTIONNEL
imm. p. de t., gd stdg, tr. beau 5 P., 150 m², entr., s. à m. salon, 3 ch., cuis., s. de b., 2 ch. serv. Px tot. 500.000. Vdi-sam., 14-17 h. 11 bis, R. MARGUERITTE-17e.

AV. TRUDAINE
3 P., tt cft, imm. stdg, ascens. Vis., 3, rue Gérando, Vendredi et Samedi, de 13 h. 30 à 18 h.

ECOLE-MILITAIRE
3 P., cuis., S. de B., wc., asc. Prix : 330.000 francs. Me voir : 46, rue Fabert, sam. 11-17 h. ou
936-20-69

FACE LUXEMBOURG
Ds hôtel XVIIIe, grande classe, ravissant 4 P., 125 m², 3e étage. sol., boiseries, 2 bns, tél., chbre serv., box, ascens. privé, poss. joindre duplex 38 m², 2 chbres. SUR MEME PALIER 200 m², 5/6 P., boiseries, bains, poss. 2e, travx à prévoir. S/pl., SAMEDI 1er, 13 h. 30-16 h. 30, 58, RUE DE VAUGIRARD. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

MONTPARNASSE
Imm. réc., gd confort, 6e étage, Studio avec terrasse de 36 m² : 230.000 F. Téléphone : 222-57-56.

Région parisienne

ASNIERES Propriétaire vend direct.
(à 15' Opéra et de la Défense) 4 pces, cuis., tt cft, gd séjour. Semaine et dimanche. 793-79-63.

NEUILLY Urgent - 2-3 PCES. 70 m2 - Ascenseur Px s. pl. samedi de 13 à 16 h., 94, avenue Victor-Hugo.

CHAVILLE près gare im. récent
208, R. Roger-SALENGRO GD 4 P. tt cft, impec. Tél. Etage élevé. Balcon + Box. Px intér. Vr samedi, 14-18 H.

ST-CLOUD. Ds imm. gd stdg, P. de T., 100 m², séjour, 2-3 ch. balc., 2 box. Avec 150.000 F + crédit. J.M.B., 970-48-10.

Province

ANTIBES. Part. vend à part., prox. port plaisance, F-3, tt confort, cave. - Téléphone : 16 (93) 43-27-21.

Etranger

COSTA DEL SOL
10 kilomètres aéroport, 2 heures PARIS, proximité port et golf,
dans résidence grand standing avec piscine et tennis, appartement, beau séjour + 2-3 chambres et terrasse. - Entièrement meublé et équipé. Vue sur mer. JAMAIS HABITE.
Renseign. et vente M. ALLO. 41, av. Friedland. PARIS-VIIIe. Téléphone : 359-61-06.

locations meublées

Offre

A LOUER Juan-les-Pins (face plage), stud. mblé, gd cft, id. privé (couch. 3 pers.). Ecr. à YOLDJOGLOV, 5, rue Michel-Ange, PARIS-16e.

locations non meublées

Offre

Bd MAGENTA. Appt 4 p., nf, tout confort, à louer à partir 1er février. Téléph. 202-43-66.

95-VETHEUIL. Pr. de la Seine, sur 4.500 m², chalet, 3 pièces, confort, 900 F mens. 479-70-48.

Pte Vincennes. Part. loue dans imm. gd stdg, étage élevé, 2 p. 1.100 F C.C. Tél. 935-84-26.

17e. Prony. P. de T., gd stdg, superbe 7 p. + appt 2 p., serv. Prix élevé justifié - 874-27-76.

PARMENTIER (Près). 3 PCES REF. NF, cuis, bains, 2e étage, 1.100 F Ch. comp. - 208-71-79.

5e PT NEUILLY. Imm. nf, jam. habité, piscine, gd studio, tél., bs, cave, park. 800. 555-73-54.

16e 7e étage. Gd living, 1 chb., sal. de bains, cuis. Loyer 1.600 F mens. + charg. 557-68-39

Demande

J.F. ch. studio tt cft, 600 F TTC, banl. St-Lazare ou R.E.R. Agence s'abst. Denise Castay, 387-19-24, heures de bureau.

fonds de commerce

CHAMPS-ELYSEES
600 m², R.-de-ch. Cession de bail. - I.C.C.I. - 359-07-55.

P. vd, lib., 10 km. Thonon-les-Bains, rte de Morzine, Avoriaz (74). Mais. d'habit.+café-restaurant au r.-de-ch., 2 salles, cuis., dép., 130 m² ; à l'étage, ch. 150 m² gar., écurie, grange 240 m², terr. 2.000 m². Avec lic. IV ou sans. Px 200.000 F. Ecr. ALLESINA, 22, av. de Thuyset, 74200 Thonon. - Tél. 71-15-42.

hôtels-partic.

4, RUE MASPERO
Résidentiel, hôtel particulier, excellent état, 9 pièces princ. Libre, garage, service.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. - Discrétion. ETUDE LODEL. - 700-00-99 35, bd Voltaire, PARIS (11e).

locaux commerciaux locaux commerciaux

RUE DE SEINE SOL. 39-10
Boutiq. rez-de-ch. + 1er ét., état impecc. et lux. Ces. bail 350.000. Loyer : 1.300 F par mois.

bureaux

20e Stand., 80 m² ss pas-de-pte Libre. - 370-35-47 ou 48.

constructions neuves

En plein centre du vieux village de Rosny-sous-Bois
A 5 km Paris (Aut. A 3) - A 200 m gare (Paris-Est)
HABITEZ IMMÉDIATEMENT
de très agréables appartements
2, 3, 4 et 5 PIÈCES
MISE EN VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE : 3 et 4 PIECES et STUDETTES (livraison fin 1975)
Caves - Parkings en sous-sol
CRÉDIT C.G.I.B.
BUREAU DE VENTE : « ROSNY 2000 »
6, place Carnot : TOUS LES JOURS, de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sf mardi et mercr.).

XXe Mo TELEGRAPHE
Studio, vraie cuisine, 120.000 F. Habitables 2e trimestre 76. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe RUE H.-TAINE
Du studio au 5 pièces Habitables 2e trim. 76 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m² .... 240.000 F Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
20-22, rue des Vignerons DU STUDIO AU 5 PIECES PRIX FERMES.
Bureaux de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi, 14-18 h. ; samedi et dimanche, 10-18 h.
S.O.G.E.I. - 331-45-61 +

VANVES (92)
A 2 pas de porte Brancion
A 500 m du futur métro
A 8 min. de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Pt imm. nf, 7 ét., 16 appts. cuis., s. bns équipée, chauff. électrique intégré individuel.
Vente directe par Promoteur 3 p., 74 m², Studio, 48 m². Livraison immédiat. Sur place : tous les jours de 13 à 18 h 30, sauf mardi. Tél. : 736-33-21.

Mo JULES-JOFFRIN
61, rue du Poteau (18e)
TRES BEL IMM. JARDINS
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces ENTIER. TERMINES et EQUIP. PRIX FERMES
S/pl. lundi 14 h 30 - 19 h, mardi-vend.-samedi, 10-12 h 30/14 h-19 h ou **ANJOU 09-99**

PARIS A VOS PIEDS
Dans sympathique quartier du 20e arrond., appartements 2-3-4 pièces, balcon, terrasse PRIX FERMES : 3.180 F/m2 Rentab. 10 % garantie 2 ans. S/place : 35, rue de l'Ermitage Vendredi, samedi, dimanche, lundi : 11-13 h et 14-17 h. 359-46-75

usines

Partic. désire vdre entreprise construction côte Aquitaine, prox. zone portuaire du Verdon avec maison de maître gd standing, maison secondaire très bon état, matériel complet pr dix ouvriers, Carnet de commandes important. 3 ha terrain en partie boisé. Prix : 2.200.000 F. Ecr. No 7.849 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

châteaux

CHATEAU LOUIS XIII
Parc splend. 85 ha., rivière, Aff. except. très recommandée. AG. LES TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

immeubles

CLICHY (92) 2 IMMEUBLES de 4 ETAGES Surf. terr. 1.000 m2. - OPE. 63-19

propriétés

40e Paris. Vaste ferme longue, basse, 4 pièces, grange 100 m², amén., 4.200 m² ter. 215.000 F. Avis, Chaignes. (16-32) 36-94-77.

A 35 min. de PARIS, région Chantilly-Senlis : belle maison, 6-7 pièces, 140 m² + terrain. Ligne téléphonique réservée. Double garage : 308.000 F. - Crédit moins de 10 %. Maison toute équipée, visitable le week-end sur rendez-vs. — 742-68-15.

VALLEE EURE. 80 KM. Paris, proplé camp., 4 pces, pout. ap., bs, wc, ch. c., cuis., gren, cave, nbses dep., 4.900 m² terr. Prix 349.000. AVIS, 23, r. Harleville, Maintenon. T. (15-37) 23-02-29.

VALLEE DE CHEVREUSE
12 km de Versailles. Dans parc de 13.000 m², maison style rustique, récept. 80 m², cuis., 2 ch., s. de bains ; 1er étage : 3 ch. + 2 s. d'eau, salle de jeux 80 m², 400 m² habitables. Maison de gardien 2 pièces, parf. état. Site classé. Prix 1.100.000 F. PERSHING - Tél. 955-00-91

pavillons

30 km. PARIS direct. A-1. Très beau pav., ent., dble liv., 2 ch., s. d'e., ch. c., gaz, cuis., 900 m² terr. arbor. clos. Px 220.000 F av. 44.000. ACB. 771, r. Paris, Chapelle-Serval. Tél. 454-60-42.

PTE ITALIE. Coq. pav. 3 p., bs, wc, ch. c. gaz, cuis., sous-sol, gar. poss., 250 m² jardin. Px 156.000. ACO, BLO. 05-37.

fermettes

VALLEE ARMANCE. Fermette ref. nf, entr., gd sél., pout. app., âtre, 4 ch., s. bns, w.-c., ch. cl, cuis., gren., cave, 500 m² terr. 140.000, av. 28.000. AVIS, 2, r. Gén.-de-Gaulle, SENS. 65-09-03.

FERMETTE 140 km Paris Indép. Belle vue. 4 P., dép. 1.600 m². 120.000 F. Crédit 80 %. — THYRAULT 89 - Saint-Fargeau. — Tél. 183.

Vallée Seine, Fermet. Normande sél. rust. 55 M2, 3 ch., gd cft, tél., cuis. équip., cell., gren. am. cave + mais. amis, cft., gar., terr. 1.500 m², Px 267.000. AVIS, 8, fg Cappeville, Gisors. T. 405.

terrains

Cachan, 300 m², façade 7,50 m., 95.000. Châtenay-Malabry, 300 m², façade 16 m., prix 120.000 F. L'Haÿ-les-Roses, 435 m², 2 façad. 15 et 29 m., prix 170.000 F. Bourg-la-Reine, 800 m², façade 21 m., Mo 700 m., px 320.000 F. AGENCE LETRANGE, 106, avenue Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE. 350-42-45.

Terr. industriels et terr. pour centres commerc. Tél. 533-31-77.

Propr. vend terr. à bâtir, site privilégié. Région MONTFORT-L'AMAURY. Téléph. 533-78-99.

Propriét. vend terrain boisé à BOISSY-SAINT-LEGER, 1.800 m². 30 m. de façade. Px 310.000 F. Crédit possible. Tél. 250-37-63.

LIMOURS, près d'Orsay, sect. résident., magnif. terr. à bâtir. Toutes superficies. — 250-77-93.

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES, Sud-Ouest de Paris, propr. vend terr. à bâtir proxim. autoroute « Paris-Chartres ». — 533-31-77.

A vendre terr. constr. 1.581 m², Propriano, Corse, vue sur golfe. Téléph. ou écrire M. SERENI, 30, quai Saint-Laurent, 45000 ORLEANS. — (62-76-56)

FONTAINEBLEAU. Propriétaire vend terrain 1.159 m² clos murs, 2 entr., tr. bien placé près centre et forêt. Ecr. B.P. 59, William Clowes, 77300 Fontainebleau.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES
Except. promot. terr. 30.000 m² env., bx arbres, poss. 13 villas. IMMO SAINT-CYR, 923-02-84.

PROVENCE-EYGALIERES
Site clas. vds ter. bât. 5.325 m² cert. urb. 500 m vil. Elec. posée, eau 150 m. Vue impr. vx vil. Lub. vent. Alpil. 25 F m². FORTUNATO 425 cours Carnot. CAVAILLON.

Terrains à vendre pour prom., emplacem. 1er ordre. PARIS. PROVINCE, COTE D'AZUR. Renseignements à BAL. 32-25.

villas

Verneuil-sur-Seine. Villa neuve, libre, gd cft, 7 p., 2 s. bs, cuis. amén., ch. cent., terr. 1.015 m². 5' gare, 400.000 F - 965-69-59.

COTE D'AZUR
SANARY - Proche Centre et Port Ds petit ensemble style provenç. en construction, finit. luxueuses, chauff. électr. Livraison fin 75. Prix fermes dès réservation :
T 1 à partir de 95.000 F -
T 2 : 135.000 F - T3 : 170.000 F.
T 4 : 190.000 F.
Demandez notre sélect. gratuite. Agence MOLLARD 37, Les Arcades du Port 83110 SANARY-sur-MER (VAR) Tél. (94) 74-25-03

SITE BOISE Résidence exception.
Pr. centre, demeure 5 P., séj. 50 m2, ds un jardin 1.800 m2.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. — Tél. 324-17-63.

villégiatures

VERBIER (Suisse) - Quelques logements vacances : février, mars, avril et en été. - Durée à convenir. BURNIER, GALLAND et Cie, Saint-Pierre 3, CH-1003 Lausanne. — Tél. (021) 20-69-01.

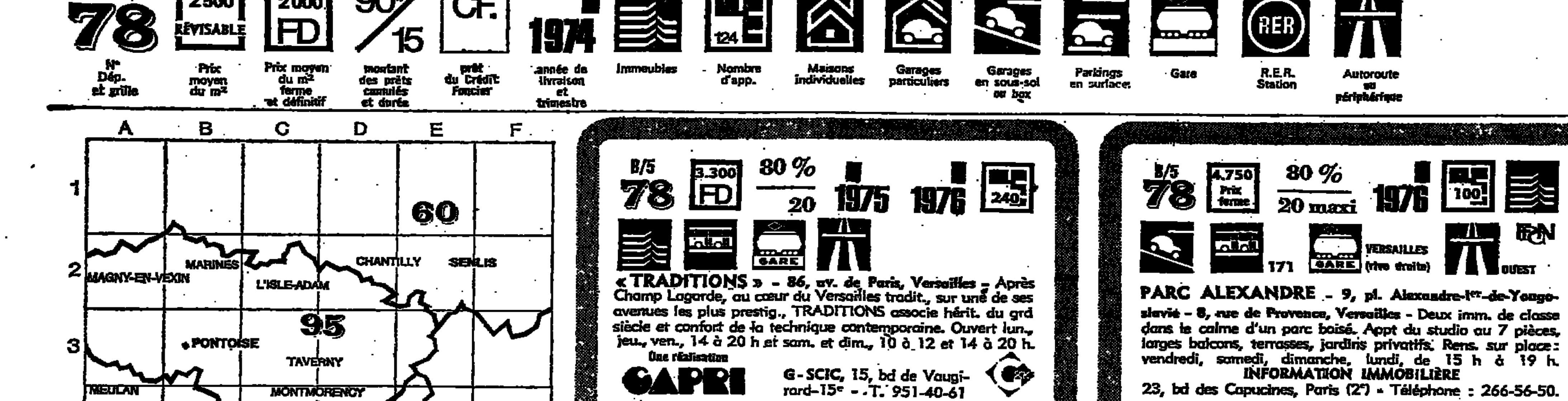
PLAGES DE RHUYS - GOLFE DU MORBIHAN - DAMGAN Choix impt b. locat. d'été. Liste s. dom. Cabinet Beneat-Chauvel, 56-Sarzeau, T. 26-71-91 56-Arzon, T. 26-22-00 56-Damgan, T. 53-10-94

forêts

13 hectares. Peupliers, sapins. Constructibles. Haute-Garonne. HAVAS-ST-GAUDENS no 16.120.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



B/5 78 — 3.300 FD — 80 % / 20 — 1975 1976 — 240

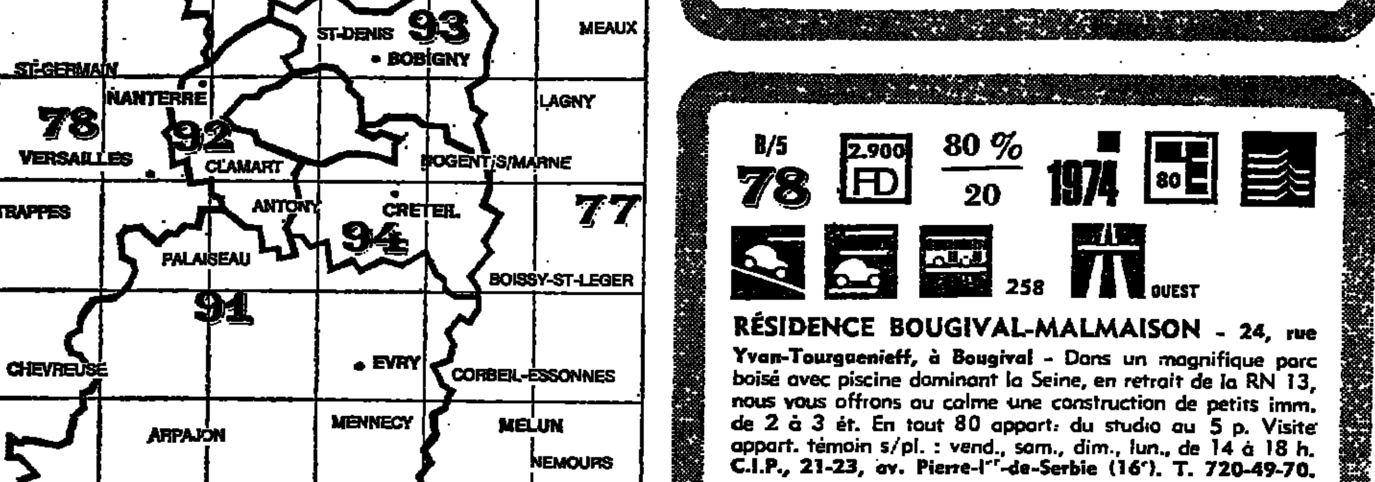
« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.

Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

B/5 78 — 4.750 Prix ferme — 80 % / 20 maxi — 1976 — 100 — 171 — GARE VERSAILLES (rive droite) — OUEST

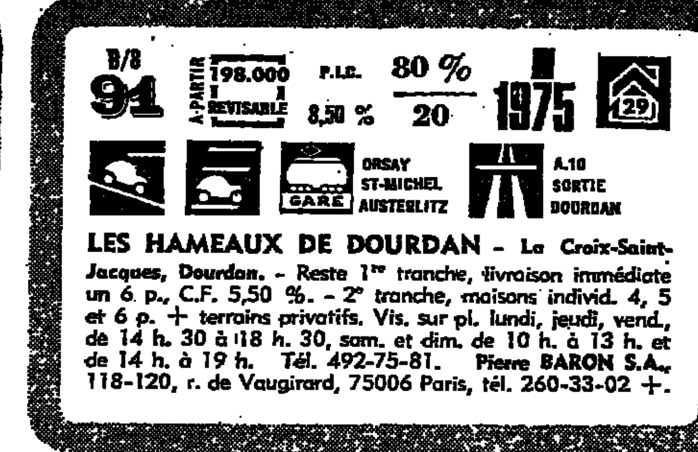
PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.

INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.



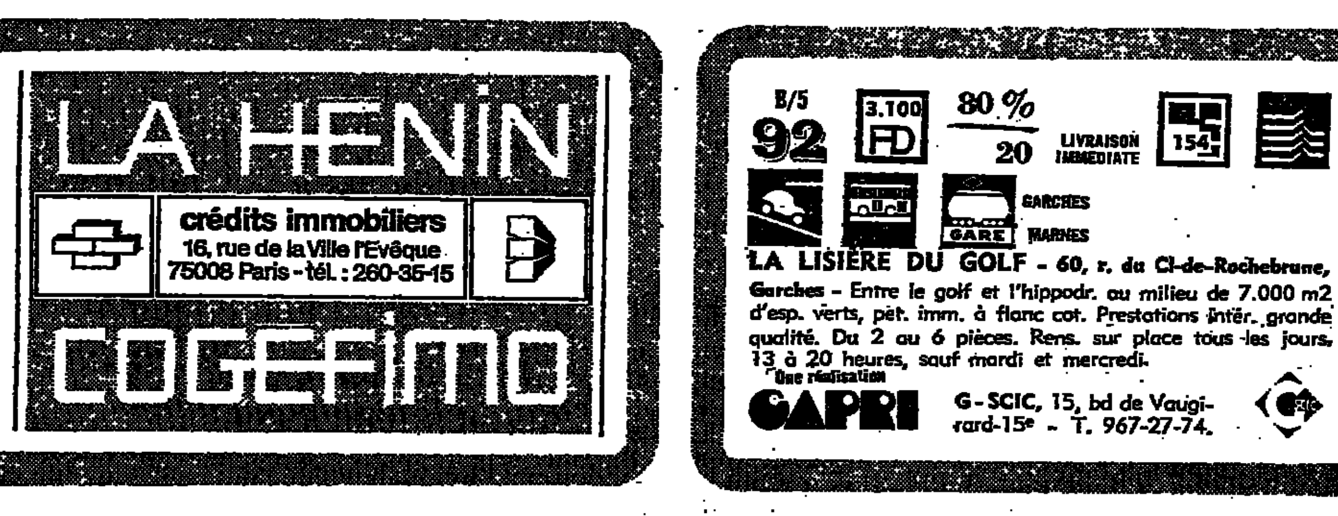
B/5 78 — 2.900 FD — 80 % / 20 — 1974 — 80 — 258 — OUEST

RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, à Bougival - Dans un magnifique parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la RN 13, nous vous offrons au calme une construction de petits imm. de 2 à 3 ét. En tout 80 appart. du studio au 5 p. Visite appart. témoin s/pl. : vend., sam., dim., lun., de 14 à 18 h. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie (16e). T. 720-49-70.



B/8 91 — À PARTIR 198.000 RÉVISABLE — P.I.C. 8,50 % — 80 % / 20 — 1975 — 29 — GARE ORSAY ST-MICHEL AUSTERLITZ — A.10 SORTIE DOURDAN

LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. - Reste 1re tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. - 2e tranche, maisons individ. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02 +.



LA HENIN

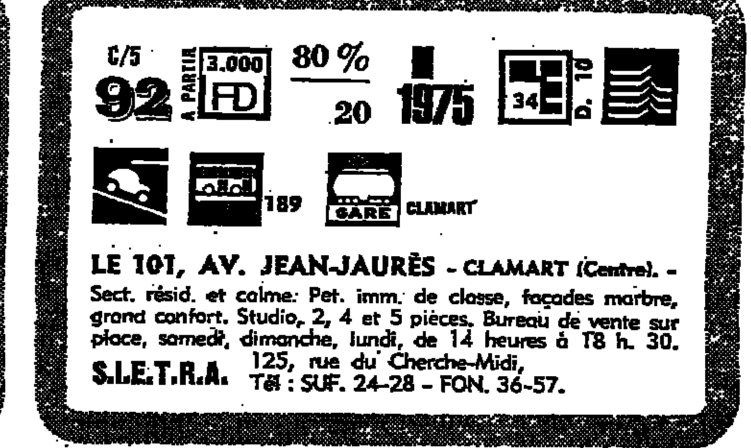
crédits immobiliers
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris - tél. : 260-35-15

COGEFIMO

B/5 92 — 3.100 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 154 — GARE GARCHES MARNES

LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours, 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.

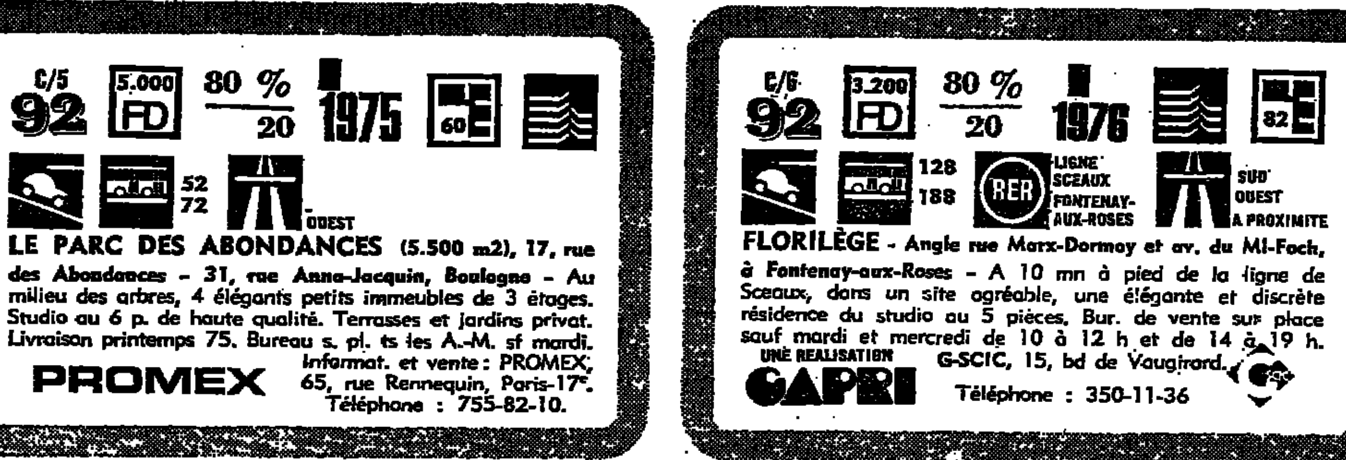
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



C/5 92 — À PARTIR 3.000 FD — 80 % / 20 — 1975 — 34 — D. 10 — 189 — GARE CLAMART

LE 101, AV. JEAN-JAURÈS - CLAMART (Centre). - Sect. résid. et calme. Pet. imm. de classe, façades marbre, grand confort. Studio, 2, 4 et 5 pièces. Bureau de vente sur place, samedi, dimanche, lundi, de 14 heures à 18 h. 30.

S.I.E.T.R.A. 125, rue du Cherche-Midi, Tél : SUF. 24-28 - FON. 36-57.



C/5 92 — 5.000 FD — 80 % / 20 — 1975 — 60 — 52 72 — OUEST

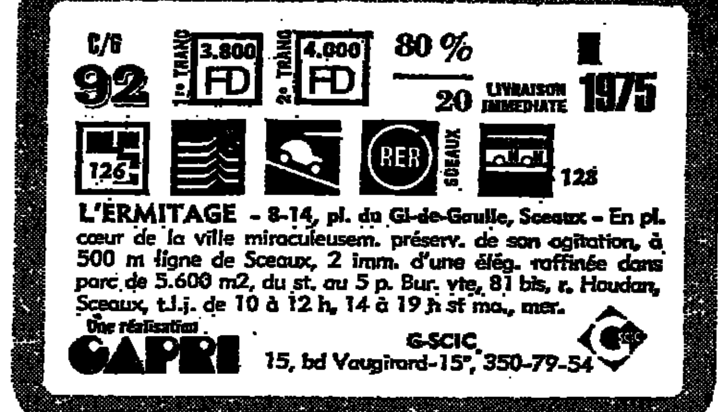
LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi. Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.

PROMEX

C/6 92 — 3.200 FD — 80 % / 20 — 1976 — 82 — 128 188 — RER LIGNE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES — SUD OUEST A PROXIMITE

FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

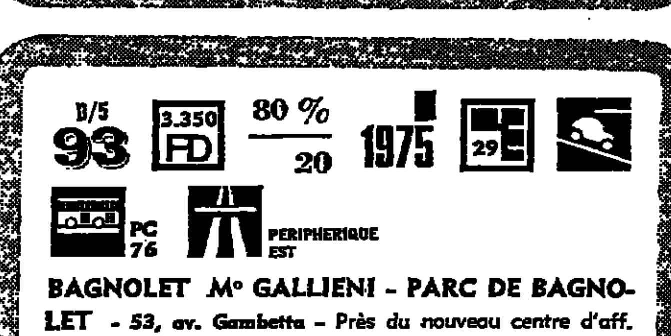
UNE RÉALISATION CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36



C/6 92 — 1re TRANC. 3.800 FD — 2e TRANC. 4.000 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE 1975 — 126 — RER SCEAUX — 128

L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.

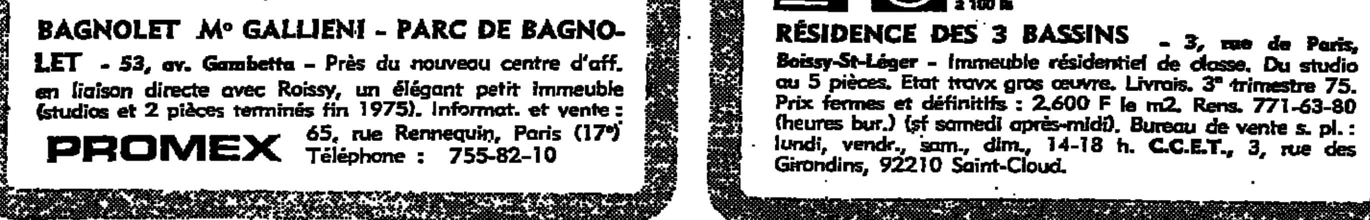
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



D/5 93 — 3.350 FD — 80 % / 20 — 1975 — 29 — PC 76 — PERIPHERIQUE EST

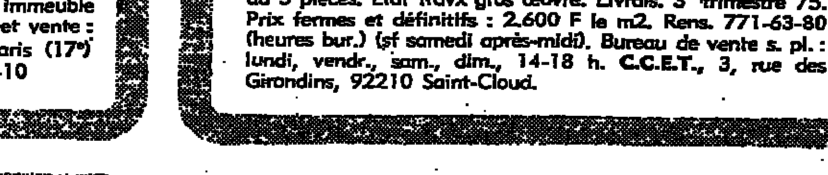
BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente : 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10

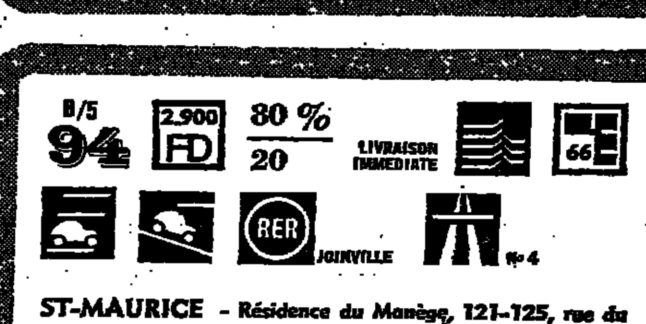
PROMEX



E/6 94 — 2.600 FD — 80 % — 1975 — 57 — RER BOISSY-ST-LEGER à 100 m

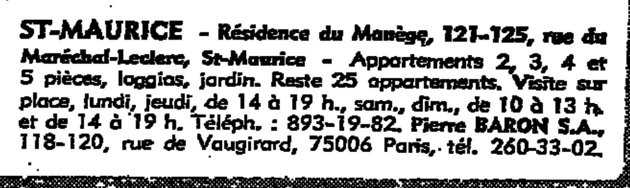
RÉSIDENCE DES 3 BASSINS - 3, rue de Paris, Boissy-St-Léger - Immeuble résidentiel de classe. Du studio au 5 pièces. Etat travx gros œuvre. Livrais. 3e trimestre 75. Prix fermes et définitifs : 2.600 F le m2. Rens. 771-63-80 (heures bur.) (sf samedi après-midi). Bureau de vente s. pl. : lundi, vendr., sam., dim., 14-18 h. C.C.E.T., 3, rue des Girondins, 92210 Saint-Cloud.

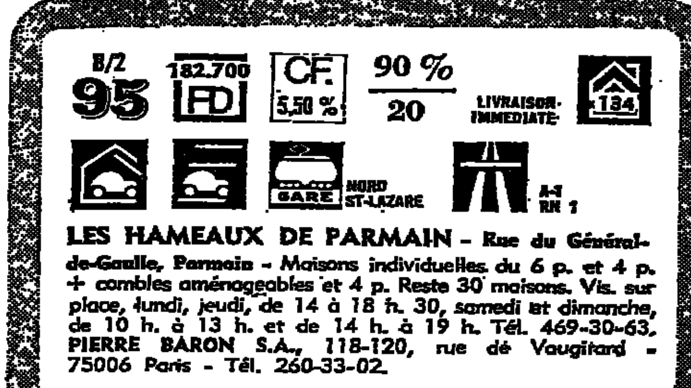




B/5 94 — 2.900 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 66 — RER JOINVILLE — No 4

ST-MAURICE - Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice - Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 25 appartements. Visite sur place, lundi, jeudi, de 14 à 19 h., sam., dim., de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléph. : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.





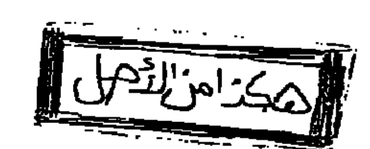
B/2 95 — 182.700 FD — CF. 5,50 % — 90 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 134 — GARE NORD ST-LAZARE — A-1 RN 1

LES HAMEAUX DE PARMAIN - Rue du Général-de-Gaulle, Parmain - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménageables et 4 p. Reste 30 maisons. Vis. sur place, lundi, jeudi, de 14 à 18 h. 30, samedi et dimanche, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél. 260-33-02.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt **cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 260.35.10 et 742.73.15



EQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

LE GROUPE U.D.R. ET LA RÉFORME DU STATUT DE LA CAPITALE

M. Claude Labbé a rendu compte devant le bureau du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, qui s'est réuni le 30 janvier, de l'entretien qu'une délégation du groupe U.D.R. a eu avec M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur le statut de Paris. Il s'est agi, selon M. Labbé, *« d'un échange de vues informel et non d'une prise de position du groupe sur ce sujet, mais il reste que nous ne sommes pas hostiles à une réforme du statut parisien. Le ministre de l'intérieur nous a confirmé que cette réforme n'était aucunement liée à une modification du système électoral municipal et que son désir était surtout de donner à la capitale un statut se rapprochant du droit commun et permettant une meilleure participation des élus, donc des citoyens ».*

TRANSPORTS

PAN AM ABANDONNE PARIS A T.W.A.

Les compagnies aériennes américaines serrent les rangs face à la concurrence européenne

Le Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB) vient d'autoriser Pan Am et T.W.A. à procéder à un échange de routes. Cette refonte des réseaux évitera aux deux grandes compagnies de se faire concurrence sur plusieurs lignes, ce qui devrait améliorer leur situation financière assez précaire. Pour 1974 le déficit de Pan Am est évalué à 641 millions de francs, celui de T.W.A., a 118 millions de francs.

Cet accord, valable pour une période maximale de deux ans, devrait permettre à chaque compagnie d'économiser environ 25 millions de dollars (120 millions de francs) par an. L'idée d'une fusion entre ces deux transporteurs ayant été rapidement écartée, Pan Am s'était retournée vers le gouvernement fédéral pour lui demander une subvention mensuelle de 10,2 millions de dollars. S'opposant à cette « mesure de facilité », le président Ford incita Pan Am et T.W.A. à réorganiser leurs services.

Aux termes de cet accord, Pan Am transfère temporairement à T.W.A. ses droits de trafic en France (Paris et Nice), en Autriche (Vienne), en Espagne (Barcelone et Madrid), au Portugal (Lisbonne), au Maroc (Casablanca). Elle abandonne, en outre, ses vols entre Londres d'une part, Chicago, Los Angeles et Philadelphie d'autre part. Elle continue d'exploiter la ligne Miami - San - Juan - Porto - Rico - Lisbonne-Madrid-Rome.

T.W.A., de son côté, suspend sa ligne Londres-Washington et l'ensemble de ses services en Allemagne fédérale (Francfort) au profit de Pan Am. Elle lui confie provisoirement plusieurs escales à l'est de l'Arabie Saoudite : Honolulu, Guam, Taipeh, Okinawa, Hongkong, Bangkok et Bombay.

Le gouvernement fédéral s'efforce parallèlement de renforcer les positions de Pan Am et de T.W.A. sur le réseau de l'Atlantique nord, et, pour ce faire, d'obtenir des transporteurs européens qu'ils consentent à réduire le nombre de leurs vols à la mesure du trafic originaire de l'Etat dont ils portent le pavillon. La compagnie Swissair s'est entendue directement avec T.W.A. pour diminuer ses services entre les Etats-Unis et la Suisse. Les pourparlers engagés avec les compagnies belge Sabina et scandinave S.A.S. n'ont toujours pas abouti.

Quant aux discussions ouvertes avec la compagnie néerlandaise K.L.M., elles viennent de se solder par un échec. Les autorités hollandaises ont jugé inacceptables les propositions américaines de réduire d'environ de moitié le nombre de liaisons transatlantiques exploitées par K.L.M. Elles estiment qu'une telle diminution obligerait celle-ci à congédier six cents à mille cinq cent employés, entraînerait une perte annuelle de 75 millions de francs auxquels viendrait s'ajouter pour les Pays-Bas un manque à gagner d'environ 24 millions de francs, du fait de la baisse du nombre de touristes américains.

Chantage ?

De nombreux observateurs diplomatiques ont l'impression — malgré le démenti des milieux officiels américains — que cette question est en partie liée à la *« campagne de persuasion »* que mènent les Etats-Unis auprès du gouvernement des Pays-Bas pour inciter La Haye à choisir un avion de combat américain pour remplacer, d'ici à 1984, les cent deux Starfighter de l'armée de l'air hollandaise. Ils se demandent si les autorités nord-américaines n'ont pas grossi, de façon délibérée, les difficultés financières auxquelles se heurtent la Pan Am et la T.W.A. pour justifier en quelque sorte leurs moyens de pression sur le gouvernement de La Haye par le truchement de la K.L.M.

Cela dit, l'échange de routes entre la Pan Am et la T.W.A., et la *« mise au pas »* des compagnies européennes, suffiront-ils à améliorer le bilan des deux transporteurs américains ? Il est significatif de constater que, malgré l'augmentation des tarifs, la plupart des grandes compagnies américaines ont fait un bon exercice 1974, certaines doublant même leurs bénéfices d'une année sur l'autre. La Pan Am et la T.W.A., qui exploitent — pour la première, presque exclusivement des lignes internationales, ont, en revanche, perdu beaucoup d'argent. Ainsi, le déficit avant impôts de la T.W.A. s'est élevé, l'an dernier, à 46,9 millions de dollars sur les lignes internationales, et à 593 000 dollars seulement sur le réseau intérieur des Etats-Unis.

J.-J. B.

Centre

Le maire de Tours conteste vivement le schéma d'aménagement de la Loire moyenne

M. Jean Royer, maire de Tours, a lancé de vigoureuses attaques contre le projet de schéma d'aménagement de la Loire moyenne, qui était examiné le 30 janvier au conseil régional du Centre à Orléans. M. Royer a formulé notamment un certain nombre de critiques sur la forme du document, qui selon lui devrait être « dégraissé » de quelques chapitres. Ce projet « va trop loin dans le *vention du préfet de région. M. Paul Mas*temps », *a encore répété le maire de Tours, qui a par ailleurs énuméré des propositions dans le domaine des communications en particulier, facteur de renforcement de la « cohésion régionale ».* « Je ne propose pas que l'on refasse ce document, *a enfin déclaré M. Royer*. Gardons-le, mais, de grâce, qu'on établisse des compléments. » *Le débat devait reprendre le 31 janvier et, après une interson, devait s'achever sur un vote.*

Les Tourangeaux ne sont d'ailleurs pas les seuls à contester le schéma établi par l'Organisation d'étude et d'aménagement de la région Centre (OREAC), qui vient d'être proposé avec quelque précipitation aux conseils généraux des trois départements : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

De notre correspondant

Orléans. — L'élaboration du schéma directeur de la Loire moyenne a une longue histoire. Créée en 1968, l'OREALM avait reçu mission d'étudier l'aménagement du Val-de-Loire compris entre Briare en amont, et Chinon en aval. Le but de l'opération était de créer une *« zone d'appui »* dans le Val-de-Loire pour faire *« écran »* à l'émigration vers Paris et pour limiter la croissance démographique de la capitale dans le cadre d'un aménagement d'ensemble du Bassin parisien.

Cette politique ne fut pas bien acceptée, en particulier par les élus des départements du Cher et de l'Indre. Les Berrichons, en effet, se sentaient un peu les parents pauvres de la région Centre. Ils craignirent, non sans raison, que l'effort d'aménagement qui allait se porter sur le Val-de-Loire n'accentue encore les différences de développement avec leur propre département. Tours, uni pourtant aux villes de Blois et d'Orléans par un « pacte de solidarité », fit aussi sentir son opposition. Les réactions se durcirent en 1971, lorsque l'OREALM publia son Livre blanc intitulé *Vers la métropole jardin*. Devant ces conflits, il fallut trancher. En novembre 1973, le préfet de régions décida de dissoudre l'OREALM et de la remplacer par l'OREAC qui se voyait confier désormais l'étude de l'aménagement de l'ensemble de la région Centre y compris les départements *« laissés - pour - compte »* jusqu'à maintenant : le Cher et l'Indre.

« *On peut dire*, affirment les rédacteurs du schéma, *que la formule* « Vers la métropole jardin » *a fait mouche. Cette formule condense, en un slogan imagé, l'aspiration de la collectivité à trouver sur les bords de la Loire les services comme les agréments de la grande ville, mais dans un cadre de nature végétale maîtrisée par l'homme.* » Cette aspiration est-elle fondée ?

Proche de l'agglomération parisienne, la Loire moyenne peut profiter de son dynamisme. D'autre part, elle est un trait d'union entre l'Atlantique, la France de l'est et du sud-est. Elle a une bonne image de marque due à la notoriété de son patrimoine monumental comme à l'attrait de ses paysages. La population pourrait atteindre un million cinq cent mille habitants en l'an 2000, ce qui est loin d'être absurde puisque le taux envisagé est à peine le taux d'accroissement constaté entre les deux recensements de 1962 et 1968.

Plusieurs partis d'aménagement possibles sont passés en revue: développement prioritaire de Tours et d'Orléans; création de villes satellites autour d'Orléans, Blois et Tours; urbanisation systématique des sites de qualité (coteaux et vallées). Mais ces partis sont rejetés, car ils risquent de concentrer l'effort de développement sur les grosses agglomérations au détriment des villes plus petites et des campagnes qui continueraient à se « désertifier ».

Un projet misant sur l'urbanisation des sites de qualité pourrait aussi entraîner la ruée des promoteurs, et donc la ségrégation sociale. Le parti d'aménagement finalement retenu par les techniciens de l'OREAC se définit ainsi: une urbanisation discontinue en alternance avec des coupures vertes, ce que sous-entend d'ailleurs la formule *« Vers la métropole jardin »*. Il traduit quatre grandes orientations :

1) La croissance coordonnée des grandes et des petites villes : en 1968, pour quatre habitants résidant dans les grandes agglomérations il y en avait un dans les petites. L'objectif est au moins de conserver cette proportion ;

2) La cohésion de l'ensemble : les services et les centres d'intérêt doivent être à la portée de tous. Le réseau de transport collectif doit permettre d'y accéder dans un temps au plus égal à soixante minutes. Verra-t-on, par exemple, un « métro Loire » de Tours à Châteauneuf-sur-Loire ? ;

3) L'harmonieuse répartition des villes et des coupures vertes : celle-ci doit être préservée par le maintien de l'agriculture et le développement des activités de loisirs et de tourisme ;

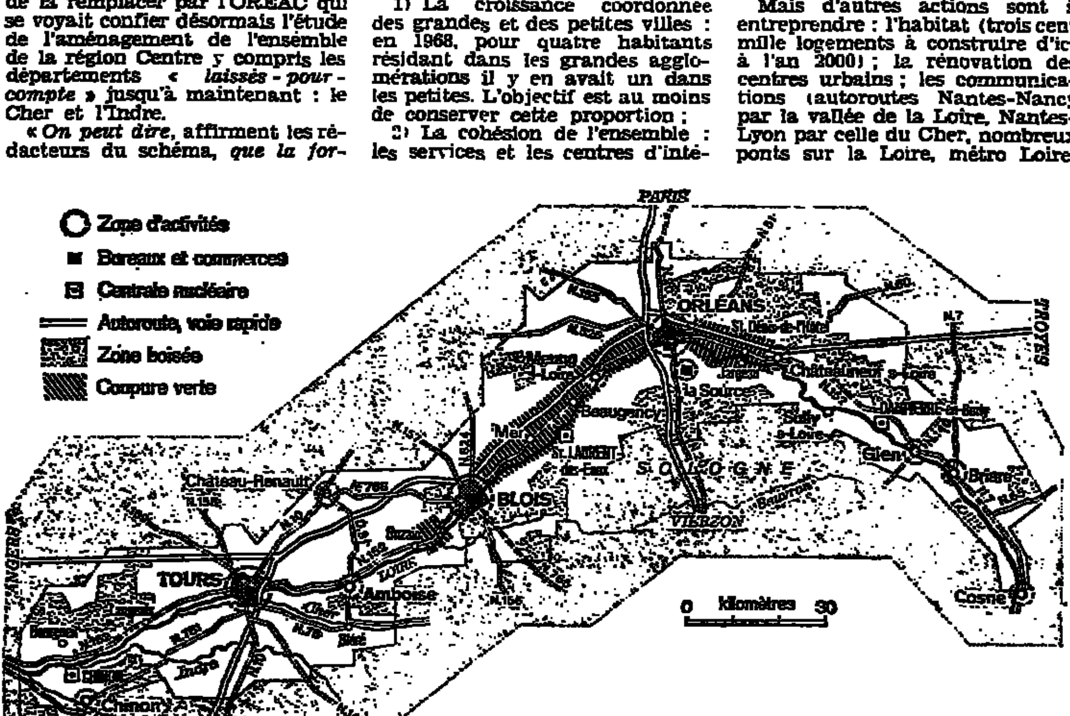
4) Enfin, la qualité et la mise en valeur des paysages. Ce principe commande tout projet d'aménagement de l'espace. Or, fait-on remarquer, les centrales nucléaires avec la construction des tours de réfrigération de plus de cent quarante mètres de haut et de cent mètres de diamètre vont introduire dans le paysage du Val-de-Loire des éléments visuels choquants pour beaucoup. Si l'on n'entend pas remettre en question les programmes de Dampierre-en-Burly et de Saint-Laurent-des-Eaux, on peut s'interroger sur l'opportunité de l'extension de la centrale de Chinon dans un des plus beaux sites de la Loire moyenne.

Une série d'objectifs sectoriels sont ensuite définis par l'OREAC. Par exemple, dans le secteur industriel et dans le secteur des activités de bureaux, trois cent dix mille emplois nouveaux seront créés d'ici à l'an 2000. Ils viendront s'ajouter aux deux cent soixante mille existant en 1968, ce qui fait un accroissement moyen de dix mille emplois par an. Dans l'agriculture : un développement de l'horticulture, du maraîchage et de l'arboriculture, autant d'activités traditionnelles en Val-de-Loire sont prévues. En revanche, on envisage une faible croissance du vignoble, un maintien de la céréaliculture et une décroissance légère de la polyculture. Au total, la surface agricole utile diminuerait de 530 000 hectares à 510 000.

Mais d'autres actions sont à entreprendre : l'habitat (trois cent mille logements à construire d'ici à l'an 2000) ; la rénovation des centres urbains ; les communications (autoroutes Nantes-Nancy par la vallée de la Loire, Nantes-Lyon par celle du Cher, nombreux ponts sur la Loire, métro Loire, etc.) ; l'aménagement de la Loire (régulation des débits, lutte contre la pollution) ; la formation des hommes ; le tourisme (développement d'un tourisme social fluvial et aussi de séminaires) ; la vie culturelle et les loisirs ; enfin, la maîtrise de l'espace (création d'un établissement public foncier commun).

« Ce schéma n'a rien de commun avec de grosses opérations, telles que celle de Fos, par exemple, qui sont comparativement plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre », expliquent les auteurs. Reste à savoir, justement, quelles sont les chances de voir appliquer un jour les directives de ce schéma. Dispose-t-on de moyens suffisants pour éviter qu'il ne reste lettre morte et soit « remisé » dans les tiroirs ? La réponse appartient à l'Etat, au nouvel établissement public régional, mais aussi aux collectivités locales intéressées.

RÉGIS GUYOTAT.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Jouer les docteurs Knock ?

(Suite de la première page.)

La France redresse la tête, vend ses armes à gogo à l'étranger et même aussi quelques autres de ses productions de pointe, signe des contrats à tour de bras et impose au monde sa conception du dialogue avec les Arabes, devenus soudain sinon doux comme des agneaux, du moins compréhensifs et bien résolus à traiter en gens sérieux avec l'Occident.

Une bonne passe

Il est tentant de jouer les docteurs Knock. On connaît la phrase célèbre du héros de Jules Romains : « *La santé est un état précaire qui ne présage rien de bon* ». Le prophète de malheur jouit, en effet, d'un étonnant confort intellectuel. Si ses prédictions se réalisent, il peut glisser à notre oreille : « *Je vous l'avais bien dit* ». Si l'avenir lui donne tort il lui est loisible de répondre : « *Mes avertissements ont permis d'infléchir de manière salutaire les décisions du pouvoir* ».

Le pouvoir, en attendant, est dans une bonne passe. Il y a plusieurs façons de l'apprécier. Certains invoqueront la comparaison avec d'autres pays — et non des moindres — qui tourne à notre avantage. Quand on regarde l'état de la Grande-Bretagne et de l'Italie, il n'y a pas lieu de broyer du noir. Quand on se rend compte de la manière dont sont conduits les Etats-Unis aujourd'hui, comment s'étonner qu'ils soient dans le pire état de « stagflation », battant tous leurs records de hausse de prix et de chômage, état qui paradoxalement pousse Wall Street à la hausse sur le thème : vraiment cela ne pourra aller plus mal. Le président Ford apparaît comme une girouette dans le vent soulevé par les avis contradictoires de M. Simon, son ministre des finances, et de M. Burns, président du Federal Reserve Board.

Vu de Washington, de Rome ou de Londres, M. Giscard d'Estaing apparaît comme un chef d'orchestre de charme. Bien sûr, il y a les Allemands. Sur ce plan, ils font encore mieux. Mais ce sont les Allemands...

D'autres disent : Giscard a de la chance. Et ce n'est pas faux non plus. Comme jadis M. Pinay, rue de Rivoli, qui fut « porté » — si l'on peut dire — par la baisse des matières premières, M. Fourcade est aidé par la baisse du dollar, qui allège la facture du pétrole. Il est également servi par un temps remarquablement clément qui réduit de façon sérieuse notre consommation d'énergie. Enfin, l'accalmie syndicale sert incontestablement le déroulement de la manœuvre de redressement. M. Edmond Maire, dont on ne peut dire qu'il dirige une centrale « molle » reconnaissait lui-même récemment que le recours à une agitation généralisée n'était pas de saison. Ce qui n'est pas pour surprendre. Lorsqu'il n'est bruit que de compression de personnel, de réduction d'horaires, voire de fermetures d'entreprises, le cœur n'y est pas pour pousser à la roue des augmentations de salaires.

Giscard au royaume des aveugles. Giscard le chanceux. Et s'il avait aussi du savoir-faire ? L'honnêteté commande de dire que le « plan de refroidissement » de M. Fourcade a été assez bien dosé. Sans doute a-t-il démarré trop tard. Mais il ne pouvait guère faire moins de casse pour conduire aux résultats attendus — et obtenus : la décompression des prix et de notre déficit extérieur.

Le point le plus délicat

Le tout est maintenant de savoir si l'on ne va pas sortir trop tard de ce plan. Car, si nous manquons souvent les occasions de serrer les écrous, nous savons rater aussi l'heure de les dévisser. Qu'on se rappelle les suites de 1963 et de son plan de stabilisation ! Or il faut bien reconnaître qu'il y a au moins deux raisons de temporiser. Tous les augures disent — et rien ne permet, aujourd'hui, de mettre leurs calculs en doute — que les prix de janvier n'auront pas la belle tenue relative de ceux de décembre. Surtout lorsqu'on sait que les bons résultats du commerce extérieur de décembre ont principalement été obtenus par la baisse des importations, rendre dès maintenant le marché intérieur trop facile aurait le double effet de relancer nos achats à l'étranger et de détourner les industries des marchés extérieurs.

D'un autre côté, on arrive maintenant au point critique où l'effet cumulatif des chutes de production peut devenir fort dangereux. L'automobile et le bâtiment, très déprimés, sont des secteurs qui tirent d'ordinaire l'économie. Les sous-traitants, les industries du « second œuvre » (verre, chauffage central, etc.), subissent de plein fouet la crise en ce moment, et l'équipement ménager en ressent maintenant les effets.

Sans doute les chômeurs victimes de licenciements collectifs touchent-ils pendant un an l'équivalent de 90 % de leurs salaires, mais pense-t-on qu'ils dépensent presque comme avant, alors qu'ils ne savent pas s'ils vont rapidement retrouver un emploi ? Pendant ce temps, les chômeurs partiels réduisent aussi leurs budgets, et la cohorte des jeunes sans emploi s'allonge. Les fabuleuses et scandaleuses enchères du dernier prix d'Amérique ne doivent pas faire illusion : dans la plupart des ménages de salariés [...] fins de mois sont de plus en p[...] difficiles.

Pour ne pas choisir entre [...] deux risques : relance prématu[rée] ou trop tardive, la tentation, [...] fois de plus, sera de se lais[ser] « tirer » par l'Allemagne, qui, e[...] a donné un coup de pouce à [...] économie le 12 décembre dern[ier]. Mais cette fois-ci la « locom[o]tive » allemande ne sera pe[ut-]être pas assez forte pour le tra[...] C'est ce que pense, par exem[ple], M. Denizet, directeur des étu[des] économiques et financières de [la] Banque de Paris et des Pay[s-]Bas (1). Il estime que l'enfonc[e]ment des Etats-Unis dans la cri[se] — il a été enregistré, après [...] P.N.B. négatif en 1974, un milli[on] de plus de demandeurs d'empl[oi] durant les dix premiers jours [de] 1975 — rend l'Europe plus vu[l]nérable, et que nous ne seron[s] pas trop de deux, Allemagne [et] France, pour redonner du nerf [à] l'économie occidentale.

Le « plan Fourcade » a réus[si] jusqu'à présent, mais son coû[t] social pourrait être trop élevé [si] l'on n'affinait pas de plus e[n] plus la manœuvre. C'est peut-êtr[e] du « pilotage à vue », mais pa[r] les temps qui courent, avant d[e] regarder vers les horizons loin[tains], mieux vaut tâcher d'évite[r] les récifs.

PIERRE DROUIN.

(1) Parlant récemment devant u[n] auditoire réuni par le Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE).

MONNAIES ET CHANGES

La revalorisation des stocks d'or au bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire est affectée depuis le 9 janvier 1975 par la comptabilisation, sur la base des cours du marché de l'or, des devises et des droits de tirage spéciaux. En outre, les avoirs en or et les disponibilités à vue à l'étranger apparaissent désormais à des lignes distinctes à l'actif de la situation.

Les avoirs en or ont été comptabilisés au prix de 24 078 F le kilogramme d'or fin, résultant, le 7 janvier, d'une part de la moyenne des cours de l'or sur le marché international de Londres, d'autre part de la moyenne des cotations du dollar des Etats-Unis à Paris. La plus-value dégagée, augmentée de celle des avoirs en or du Fonds de stabilisation des changes, s'est élevée à 55 970 millions de francs et a été portée à un compte spécialement créé à cet effet et intitulé « Réserve de réévaluation des avoirs publics en or ».

Les devises ont été comptabilisées sur la base de la moyenne des cotations du marché des changes de Paris du 7 janvier. Il en résulte une diminution :

- *De 721 millions et 14 millions de francs respectivement des postes « Disponibilités à vue à l'étranger » et « Annuités de prêt de la BIRD et de l'export-import Bank » à l'actif ;*
- *De 63 millions de francs de la rubrique « Dépôts en devises des banques et institutions étrangères » au passif.*

La moins-value nette, soit 672 millions de francs, a été prise en charge par le Fonds de stabilisation des changes.

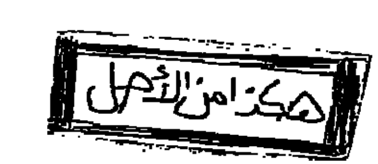
Les avoirs en droits de tirage spéciaux, les concours au Fonds monétaire international, de même qu'au passif le « Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes — Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux » ont été comptabilisés en fonction de la valeur en francs, le 7 janvier, du droit de tirage spécial. Les soldes des rubriques correspondantes de la situation ont été réduits en conséquence. La moins-value nette, soit 12 millions de francs, a été également prise en charge par le Fonds de stabilisation.

L'imputation au Fonds de stabilisation des moins-values ainsi dégagées a entraîné une augmentation correspondante de la rubrique « Autres opérations » du poste « Avances au Fonds de stabilisation des changes » (la variation de cette rubrique, de même que celle du poste « Disponibilités à vue à l'étranger » diffèrent des chiffres indiqués plus haut en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine).

Une autre modification à la situation hebdomadaire résulte de l'apparition, sous la rubrique « Créances sur le Trésor », d'un nouveau poste intitulé « Avances à l'Institut d'émission des départements d'outre-mer » dont le montant est la contrepartie des billets de la Banque de France mis en circulation dans les départements d'outre-mer depuis le 1er janvier 1975.

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	16/1	23/1
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	98 807	99 078
Fonds de stabilisation des changes	7 862	7 881
Annuités de prêt de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	286	286
2) CREANCES SUR LE TRESOR	8 248	13 817
Monnaies divisionnaires	205	218
Comptes courants post.	468	840
Concours au Trésor public	8 335	11 798
CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	983 515	87 444
Effets escomptés	13 946	13 918
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	79 478	65 040
Avances sur titres	44	43
Eff. en cours de recouv.	18 886	8 441
4) DIVERS	2 551	2 766
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	85 404	94 481
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	5 823	4 887
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	1 883	947
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 821	2 821
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	8 71	8 81
COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	47 153	35 132
Comptes cour. des étab. astreints à la constitution de réserves	45 227	33 421
Autres comptes : dispon. et autres engag. à vue	1 925	1 710
5) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 821	1 182
6) DIVERS	9 753	10 235



SOCIALE

Knock ?

ES ET CHANGES

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

A LA SUITÉ DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

La France va acheter davantage de charbon polonais qu'elle paiera en biens d'équipement

Lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, en juin prochain, un important accord d'approvisionnement à long terme pourrait être signé entre la Pologne et la France. Les grandes lignes en ont été dégagées au cours de la deuxième session de la commission intergouvernementale de coopération économique, que MM. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres polonais et Fourcade ont clos le 30 janvier en paraphant un accord quinquennal pour la période 1975-1979.

Cet accord-cadre, qui doit également être signé en juin, est destiné à remplacer les accords commerciaux proscrits par la réglementation européenne et comporte une annexe financière prévoyant l'octroi à la Pologne de crédits pour l'achat d'équipements français. D'autre part, M. Jagielski s'est entretenu avec M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche scientifique, d'un certain nombre de projets industriels dans les secteurs de la chimie, de la métallurgie et des télécommunications.

La France souhaite acheter davantage de charbon afin de diversifier ses sources d'énergie à la suite de la crise pétrolière. La Pologne est désireuse d'en vendre plus, pour payer les achats de biens d'équipement nécessaires à son développement économique, pour rééquilibrer des échanges commerciaux fortement déficitaires à l'égard des pays occidentaux (2 milliards de dollars pour les dix premiers mois de 1974, contre 1,3 milliard pour toute l'année 1973), enfin pour résister aux pressions de l'U.R.S.S., dont *elle dépend notamment pour ses* approvisionnements en pétrole. Le charbon, atout économique essentiel — la Pologne en produit 160 millions de tonnes par an et en exporte 40 millions, ce qui fait d'elle le deuxième vendeur mondial, — est également pour Varsovie une arme politique.

Tout paraît donc aller pour le mieux. La France est d'ailleurs déjà un important acheteur de charbon polonais, en ayant importé 2 millions de tonnes en 1973 et 3,3 millions en 1974, ce qui a représenté respectivement le quart et plus du tiers du total de ses achats à la Pologne. En 1974, Varsovie a été le deuxième fournisseur de la France, derrière l'Allemagne fédérale (10,7 millions de tonnes), devant les Etats-Unis (2,6 millions) et l'U.R.S.S. (1,5 million). Le gouvernement français souhaite maintenant accroître ses approvisionnements, ce qui avait été évoqué lors du séjour du ministre de l'intérieur, *M. Poniatowski, dans la capitale* polonaise, en septembre dernier (*le Monde* du 7 septembre).

Les négociations ont été ardues. Les deux gouvernements viennent de fixer le cadre à partir duquel l'ATIC (Association technique pour l'importation charbonnière) et l'organisme polonais compétent vont maintenant négocier les clauses précises d'un contrat à long terme, en particulier pour le prix du charbon polonais.

Un prêt indexé à dix ans

● Les contrats en cours prévoient l'importation de 1,9 million de tonnes de CHARBON-VAPEUR destiné aux centrales électriques. Le contingent serait augmenté, à partir de 1976, de 500 000 tonnes et ce chaque année jusqu'en 1980. Cependant, il est prévu que les autorités polonaises feront tous leurs efforts pour en livrer davantage (la France souhaiterait 800 000 t.).

● Pour ce qui est du CHARBON A COKE, le contrat en vigueur prévoit des importations annuelles de 1,3 million de tonnes jusqu'à la fin de 1982. Un nouveau contrat, qui reste à négocier, les porterait à 2,5 millions de tonnes à partir de 1983.

● La question du FINANCEMENT a fait également l'objet de longues discussions. En principe, la France fournirait à la Pologne deux types de crédit : le premier — un crédit lié — aurait un taux avantageux ; le second — classique — serait fourni par les banques françaises (on parle d'un montant de 200 à 300 millions de dollars). D'une durée de dix ans, son taux serait indexé sur le marché de l'eurodollar. Ces prêts serviront notamment à financer en partie les investissements nécessaires à l'accroissement de l'extraction du charbon en Pologne.

En ces temps de diplomatie marchande tout devrait être réglé pour l'arrivée du président de la République à Varsovie. « *Nous sommes attachés*, a déclaré M. Fourcade, *à ce que l'accord porte sur des quantités très importantes de charbon et, pour notre part, nous sommes disposés à fournir une partie des équipements d'extraction des mines dont la Pologne pourrait avoir besoin.* » L'accord augmenterait d'environ 70 % les quantités de charbon polonais livrées à la France, ce qui les porterait à un peu plus de 5 millions de tonnes par an en 1983. Les paiements se feraient sur la base du prix international — en 1973, le charbon en provenance de Varsovie a coûté environ 90 F la tonne.

Davantage de ventes d'équipement

L'accroissement des ventes de charbon permettra en tout cas à la Pologne de réduire son déficit commercial à l'égard de la France. Ce déficit a atteint 443 millions de francs en 1973 et s'est élevé à 413 millions pour les dix premiers mois de 1974, les importations françaises ayant toutefois augmenté de 66 % (24 % en 1973), alors que les exportations ont progressé de 54 % en 1973. La France compte cependant intensifier ses échanges avec Varsovie, qui représentaient 2,5 milliards de francs pour les dix premiers mois de l'an dernier (+ 59 %) et atteindraient, selon M. Poniatowski, 4 milliards en 1975.

Paris espère notamment accroître ses ventes de biens d'équipement qui s'élèvent actuellement à 1 milliard par an, ce qui est lié à l'octroi à la Pologne des facilités de crédits « *particulières* ». Les crédits correspondent actuellement à un montant d'achat de 4,5 milliards de francs à utiliser d'ici à la fin de 1975. M. Jagielski a souligné « *l'importance du crédit accordé pour la période suivante, que nous mettrons à profit le plus rapidement possible* ». Le vice-président du gouvernement polonais a également exprimé le souhait que la France occupe la première place dans les échanges commerciaux avec son pays.

La concurrence est toutefois vive, alors que l'Allemagne fédérale, principal partenaire occidental, est devenu en 1974 le deuxième fournisseur mondial de la Pologne, derrière l'U.R.S.S., mais devant la R.D.A., ses exportations étant plus du triple de celles de la France. En outre les principaux pays concurrents ont jusqu'ici bénéficié plus largement de l'expansion très vive du commerce extérieur polonais. Malgré les inquiétudes récentes (*le Monde* du 13 janvier) la Pologne a largement ouvert ses frontières commerciales : pour la première fois cette année, la part des nations occidentales est supérieure à celle des pays de l'Est dans le total de ses achats à l'étranger (51 % contre 44 %). Grâce au crédit, Varsovie s'équipe à l'Ouest.

MICHEL BOYER.

VINGT-TROIS CENTRALES NUCLÉAIRES AMÉRICAINES DEVRONT ÊTRE CONTROLÉES D'ICI UNE VINGTAINE DE JOURS.

La Commission américaine de réglementation nucléaire N.R.C. (Nuclear Regulation Commission), récemment créée à la suite de la disparition de la Commission de l'énergie atomique A.E.C. (Atomic Energy Commission), a donné un délai de vingt jours aux producteurs d'électricité pour contrôler et vérifier vingt-trois centrales nucléaires. On a découvert de petites fissures dans la tuyauterie du système de refroidissement de secours d'un réacteur installé à Dresden, dans l'Illinois, qui appartient au producteur d'électricité Commonwealth Edison.

Ce réacteur est du modèle à eau bouillante, et tous les réacteurs de ce type devront être vérifiés. Un contrôle en tout point analogue avait déjà été fait à la fin de l'année dernière à la suite d'une fuite d'eau survenue toujours sur le même réacteur « Dresden-2 ». L'A.E.C. avait alors donné deux mois aux producteurs pour vérifier vingt réacteurs à eau bouillante. En général, les producteurs profitent d'un arrêt de la centrale prévu pour l'entretien ou le rechargement en combustible pour procéder au contrôle. Si aucun arrêt n'est prévu, la centrale est arrêtée au moment le plus propice.

Cette fois, les producteurs n'ont que vingt jours devant eux pour faire le contrôle. Ces fissures de tuyaux ne sont pas graves et elles n'ont pas donné lieu à des fuites radioactives. Mais la N.R.C. se demande s'il n'y a pas une erreur de conception dans la géométrie de la tuyauterie, ou dans la manière dont les soudures sont faites, ou encore dans la composition du métal utilisé, ou alors une accumulation d'impuretés corrosives dans l'eau. Un groupe de sept personnes a été chargé d'une enquête.

COMMERCE

LES EXPORTATIONS DE FROMAGES FRANÇAIS ONT DIMINUÉ EN 1974

La Fédération des coopératives laitières a qualifié d'« inquiétante » l'évolution de la balance commerciale française dans le secteur des fromages. En 1974, les importations ont progressé de 12 %, passant de 38 700 tonnes à 43 400 tonnes, tandis que les exportations diminuaient de 1,2 % (161 000 tonnes en 1974 contre 163 000 tonnes en 1973).

Ce glissement s'explique, selon la Fédération, par l'application aux échanges intercommunautaires des montants compensatoires destinés à éliminer les variations monétaires. Ceux-ci auraient en effet désavantagé les exportateurs français, jouant à l'inverse en faveur des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale.

CONJONCTURE

A CAUSE DE LA CHERTÉ ET DE LA RARETÉ DU CRÉDIT

Les souscripteurs de plans d'épargne-logement voient souvent leurs projets compromis

Les premiers plans d'épargne-logement souscrits pour quatre ans à partir du 1er janvier 1970, date de leur création, arrivent à échéance, et leurs titulaires sont fondés à réclamer aux organismes qui ont reçu leurs versements — essentiellement, les banques — les prêts prévus dans leur contrat. Des rumeurs ont couru sur les difficultés qu'éprouveraient les souscripteurs à obtenir les prêts en question, et sur les obstacles qu'opposeraient certains établissements à leur délivrance.

Une enquête montre que, si, effectivement, les banques ne manifestent pas un enthousiasme exagéré à remplir leurs obligations — qui, actuellement, leur coûtent cher, compte tenu de l'encadrement du crédit et de la hausse des taux, — elles ne refusent pas l'octroi des prêts. En revanche, les souscripteurs éprouvent quelque découragement devant la hausse du coût des logements (plus de 50 % depuis 1970), alors que le montant maximum des souscriptions est resté fixé, depuis 1970, à 60 000 F, et celui des prêts à 100 000 F. En outre, ils se voient le plus souvent refuser par les banques les prêts complémentaires qu'elles accordaient libéralement il y a encore deux ans, et dont les taux, au surplus, se sont vivement tendus, passant en deux ans de 9 % à plus de 15 %.

Les plans d'épargne-logement avaient pourtant connu un très vif succès. Créés il y a cinq ans pour relancer le régime des comptes d'épargne-logement, victimes de la désaffection du public, ils s'élevaient, au 30 juin 1974, à 1,9 million, la souscription atteignant 31,4 milliards de F, dont 26 milliards de F pour les banques, avec, en tête la B.N.P., et 5 milliards de F pour les caisses d'épargne. Une étude du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) et de la SEDES, filiale de la Caisse des dépôts, s'est efforcée de prévoir le comportement des titulaires des 300 000 contrats dont l'échéance tombe en 1974 et 1975. Retenant un « taux de mortalité » de 15 % (annulation des contrats en cours de route), cette étude montre que 40 % de ces titulaires (120 000) vont faire valoir leur droit à un prêt, soit un montant global de 4 milliards de F en 1974 et 7 milliards de F en 1975, 33 % demanderont une prolongation, prévue réglementairement, et 25 % procéderont à une liquidation pure et simple en récupérant leurs versements majorés de l'intérêt (entre 7 % et 9 %).

Au moment où ces cent vingt mille souscripteurs réclament aux banques leur prêt, plusieurs difficultés peuvent s'élever. Tout d'abord, les établissements qui, rappelons-le, sont juridiquement tenus de s'exécuter — les tribunaux ont déjà tranché en ce sens, — accordent ces prêts à leurs risques propres et sont fondés à exiger des candidats emprunteurs les garanties habituelles notamment l'assurance que la charge annuelle de leur dette (remboursement + intérêts) n'excédera pas 25 % de leurs revenus. A cette occasion, certains d'entre eux ont peut-être tendance à se montrer particulièrement sévères.

Pour les banques, l'arrivée à échéance des plans d'épargne-logement tombe on ne peut plus mal. Il leur faut refinancer des prêts accordés à 4,50 %, alors que le coût de leurs ressources est actuellement bien supérieur. Il est vrai que pendant quatre ans les souscripteurs n'ont obtenu que 3,50 % à 4,50 % d'intérêt, abstraction faite du complément (de même importance) versé par le Trésor. De plus, les établissements doivent « loger » ces prêts dans leur plafond d'encadrement, non prévu en 1970.

Les véritables victimes dans cette l'affaire sont les ménages modestes, pour qui cette procédure avait été conçue et qui, du fait de l'inflation, ne sont plus aujourd'hui en état de réunir les moyens nécessaires à l'achat d'un logement. Depuis 1970, les plafonds n'ont pas été relevés, et certains parlent de désillusion, voire de tromperie. La solution passe sans doute par un desserrement de l'encadrement du crédit au profit du logement par une baisse du taux, et surtout par une mise à jour des conditions régissant l'épargne-logement.

FRANÇOIS RENARD.

● PREMIER TIERS PROVISIONNEL. — M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a fait parvenir à M. Fourcade une lettre dans laquelle il attire l'attention du ministre « *sur la difficile situation des chômeurs partiels et demande en leur faveur des facilités exceptionnelles pour l'acquittement du prochain tiers provisionnel* ».

[Le ministère de l'économie et des finances, à l'heure où nous mettions sous presse, jeudi 30 janvier, venait de prendre connaissance de la demande de M. Bergeron et n'y avait donc pas encore répondu. On faisait cependant remarquer rue de Rivoli qu'en cas de difficultés exceptionnelles il est toujours possible de demander un délai supplémentaire de paiement.]

AUTOMOBILE

M. PIERRE DREYFUS POURRAIT RESTER A LA TÊTE DE LA RÉGIE RENAULT

M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la régie Renault, s'est entretenu jeudi 30 janvier, pendant plus d'une heure, avec le président Valéry Giscard d'Estaing. La conversation aurait porté sur deux sujets : la succession de M. Dreyfus à la tête de la Régie, qui devrait normalement intervenir d'ici à la fin de l'année, et la situation du marché automobile.

Concernant le premier point, le mandat de M. Dreyfus pourrait être prolongé une seconde fois. La décision n'est pas tout à fait prise, mais, de toutes les solutions envisagées, c'est celle qui susciterait le moins d'opposition. Sur le second point, M. Dreyfus s'est fait le porte-parole de l'inquiétude des constructeurs français d'automobiles. La dégradation du marché intérieur se confirme : les ventes semblent devoir rester pendant plusieurs mois à un niveau de 20 % inférieur à celui de 1974.

A la régie Renault, toutefois, on est un peu moins pessimiste, compte tenu des bons résultats de l'an dernier. La production s'est élevée en 1974 à 1 487 000 véhicules contre 1 414 000 en 1973 (+ 5,2 %). La part de Renault sur le marché français est passée de 30 % à 36 % grâce à la Renault-5, qui atteint le pourcentage étonnant de 14,6 % des ventes.

L'EFFORT NUCLÉAIRE DE LA FRANCE EXAMINÉ SAMEDI A L'ÉLYSÉE

Une seconde réunion du conseil central de planification, consacrée aux problèmes de l'énergie, se tiendra samedi matin 1er février, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, à 10 h. 30, au palais de l'Elysée. Elle aura à son ordre du jour les énergies nouvelles, l'énergie nucléaire, le pétrole, le gaz, le charbon, l'hydroélectricité et les problèmes de tarification et de financement.

Faits et chiffres

● M. DURAFOUR, ministre du travail, a installé le comité des usagers de son ministère. Ce comité, présidé par M. Michel Alloncle, député U.D.R. de la Charente, devrait se préoccuper, a indiqué M. Durafour, de la facilité de l'accueil et de l'information du public et des procédures d'admission des Français à tel ou tel droit d'ordre social.

● HUITIEME SEMAINE DE GREVE avec occupation de l'usine Fantasia, à Lyon (trois cents ouvriers maroquiniers), à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise et de sa mise en liquidation. Une cinquantaine de grévistes ont envahi, jeudi 30 janvier, les bureaux de la direction départementale du travail pour réclamer l'accès aux documents comptables de la société.

● ARRET DE L'ACTIVITE de certains ateliers des aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), mercredi 29 janvier, en raison de la grève des pontiers déclenchée le 23 janvier. Ce lock-out partiel affecte environ deux cent quarante salariés sur les quatre mille six cents qu'emploie l'entreprise.

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Le comité des experts a remis son rapport aux gouvernements intéressés

Le rapport d'expertise technique et financière sur les caractéristiques et performances des avions proposés pour remplacer les F-104 Starfighter des armées de l'air danoise, belge, néerlandaise et norvégienne a été remis mercredi 29 janvier aux ministres de la défense de ces quatre pays. Les ministres et leurs conseillers nationaux examineront ce rapport et se rencontreront à Bruxelles, probablement le lundi 17 février, pour comparer leurs points de vue et tenter de choisir le même appareil afin de répondre aux recommandations de l'OTAN, qui souhaite, pour des raisons d'économie et de facilités logistiques, que ces quatre pays soient équipés du même avion (le YF-16 de General Dynamics, le Viggen Eurofighter suédois ou le Mirage F-1 M-53 français).

La Belgique n'a encore fait aucun choix et elle « *ne le fera qu'au moment où tous les éléments du dossier seront définitivement établis, y compris l'avis des ministres de la défense, des affaires étrangères et des affaires économiques* », a affirmé de son côté M. Paul Vanden Boeynants, ministre belge de la défense.

La présentation du Mirage

« *Le choix d'un avion américain pour succéder au Starfighter consacrerait le leadership total des Etats-Unis en aéronautique et signifierait pour l'industrie européenne un rôle de simple sous-traitant à moyen terme, ainsi que sa disparition complète à plus long terme. A l'inverse, le choix du Mirage F-1 M-53 serait l'occasion unique de créer les bases de la véritable industrie aéronautique européenne* », a déclaré, jeudi 30 janvier à Istres (Bouches-du-Rhône) le président-directeur général du groupe privé Dassault-Bréguet, M. Benno-Claude Vallières, à l'occasion du dix-septième vol du prototype.

Sur le plan industriel, le Mirage, a souligné M. Vallières, sera construit en co-production internationale, avec un comité directeur quinquapartite, et non pas en sous-traitance par les pays européens. Le marché, y compris la commande que l'armée de l'air française ferait en cas de succès de l'avion français à l'étranger, serait au total de 470 appareils (348 pour la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark). Chaque industriel européen participera à la fabrication pour la série complète sur la totalité des commandes qui pourraient être passées par la suite. L'appareil était proposé, en janvier 1974, au prix de 27 millions de francs français, non compris les hausses des indices économiques et les fluctuations monétaires, que le gouvernement français entend limiter à 7 % par an.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. Sudreau remettra le 7 février son rapport au chef de l'État

M. Pierre Sudreau, président du comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise, a été reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing le jeudi 30 janvier. Il remettra au président de la République le rapport faisant la synthèse des travaux de son comité, le 7 février, et tiendra une conférence de presse pour en rendre publiques les conclusions le 13 février.

Commentant les résultats d'un sondage sur la forme de l'entreprise, publié par l'hebdomadaire *les Informations*, selon lequel 52 % des Français seraient favorables à l'élection du chef d'entreprise par l'ensemble du personnel, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, a déclaré, d'autre part :

« *C'est une réaction sentimentale et spontanée qui ne tient pas compte des réalités de l'entreprise. Le sondage en question comporte d'ailleurs cinq séries de réponses qui mériteraient d'être analysées ensemble. C'est ainsi que 58 % des salariés, contre 27 %, estiment plus important d'être associés aux décisions concernant leur propre atelier ou leur bureau, plutôt qu'à la politique générale de l'entreprise. (...)*

» *Ce qui demeure de ce sondage,* a poursuivi M. Ceyrac, *c'est le sentiment diffus que le chef d'entreprise doit s'imposer par ses initiatives, sa compétence et son sens des responsabilités. Le récent sondage effectué par la SOFRES, et publié par* le Figaro, *a montré que 74 % des salariés faisaient confiance à leur propre chef d'entreprise pour surmonter les conséquences de la crise actuelle. Voilà la véritable élection.* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/4	7 1/4	6 5/8	7 5/8	1	2
1 mois	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	3 1/2	4 1/2
3 mois	7 3/8	7 7/8	7	7 1/2	5 1/4	5 3/4
6 mois	7 5/8	8 1/8	7	7 1/2	5 7/8	6 3/8

EUROPE

A Bruxelles

Position dure des Neuf dans le débat avec leurs futurs associés sur les importations de sucre

Interrompue le 15 janvier dernier, la conférence ministérielle entre les Neuf et les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent de s'associer à la Communauté a repris ses travaux les 30 et 31 janvier. La discussion porte surtout sur les importations de sucre, question à propos de laquelle les Neuf ont adopté une position dure vis-à-vis de leurs futurs associés. Cette fois, les pays A.C.P. sont représentés par une délégation ministérielle d'une dizaine de membres. L'objectif est toujours de « boucler » la négociation, commencée il y a dix-huit mois, de telle façon que les pays A.C.P. puissent se prononcer sur un projet de convention complet lors d'une conférence ministérielle qu'ils tiendront à Accra, au Ghana, à la mi-février. En cas d'accord, la nouvelle convention serait solennellement signée à Lomé, au Togo, fin février ou début mars.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les problèmes à régler sont encore nombreux, mais l'un d'entre eux — celui que posent les importations de sucre des pays A.C.P. dans la C.E.E. — a pris une dimension plus politique que les autres, si bien qu'il fait peser une menace certaine sur le bon achèvement de la négociation.

La Communauté accepte de s'engager à acheter 1 400 000 tonnes de sucre par an pendant sept ans aux pays producteurs A.C.P., surtout les Caraïbes, Maurice et les Fidji. Elle est disposée à leur garantir un prix minimal égal au prix communautaire, soit actuellement environ 140 livres sterling (environ 1 440 francs) la tonne, à comparer à un prix mondial évoluant autour de 350 livres la tonne. Elle fait valoir qu'il s'agit là d'un prix minimum et que rien n'empêche les producteurs A.C.P. de négocier avec leurs clients, en l'occurrence le Royaume-Uni, un prix plus élevé.

Les pays A.C.P., dont le porte-parole en la matière est le très volontiers virulent ministre du commerce de la Jamaïque, M. Patterson, trouvent apparemment cette offre insuffisante. Les Anglais leur ont proposé d'acheter leur sucre, en 1975, à 250 livres la tonne, alors qu'ils demandent 285 livres. Mécontents d'être ballottés d'un côté de la Manche à l'autre, ils réclamaient, il y a quinze jours, une négociation à trois — A.C.P., Royaume-Uni, C.E.E. — sur le prix du sucre en 1975. Il semble maintenant qu'ils aient renoncé à cette idée. Le premier ministre des Fidji se rend ce vendredi à Londres pour reprendre en leur nom le marchandage avec les Britanniques. Constatant que la Communauté, pour assurer l'approvisionnement immédiat du Royaume-Uni et de l'Italie, subventionne cette année des achats importants de sucre sur le marché mondial, ils ne voient pas pourquoi la C.E.E. ne ferait pas un effort financier pour compléter le prix offert par les Anglais et faciliter ainsi la conclusion d'un « *protocole* » sucre. M. Patterson a ajouté voici quinze jours — et là réside la menace — qu'il ne pourrait y avoir de nouvelle convention d'association tant que la question du sucre ne serait pas réglée.

Les Neuf ne semblent pas disposés à céder ni même à bouger. Ils soulignent que la proposition de la Communauté est très avantageuse, et même « sans précédent » dans les relations entre pays industrialisés et pays du tiers-monde, puisque la garantie à long terme offerte aux A.C.P. est indexée sur celle qui est assurée aux producteurs de la C.E.E. Ils refusent d'ajouter un complément au prix offert par les Anglais.

Le climat politico-psychologique dans lequel s'ouvre la conférence n'est pas, semble-t-il, de nature à favoriser un assouplissement de la position des Neuf. Plusieurs d'entre eux, convaincus que la Communauté consent un effort réellement appréciable en faveur des producteurs de sucre A.C.P., ont été défavorablement impressionnés par l'agressivité de M. Patterson. Celle-ci, racontent-ils, ne reflète-t-elle pas un manque total d'affinité et d'intérêt des pays des Caraïbes pour la Communauté et pour l'association ?

Les Neuf ont pu constater aussi que bon nombre de ministres des pays A.C.P., en particulier africains, étaient rentrés chez eux déçus de ne pas être parvenus à conclure le 15 janvier, irrités eux aussi de la manière dont M. Patterson, sans trop prendre leur avis, avait radicalisé les négociations. Les Neuf sont par ailleurs convaincus que les propositions de la Communauté sont très acceptables pour ceux des pays A.C.P. — tels l'île Maurice et les Fidji — dont le développement reposera encore pour longtemps, en large partie, sur l'économie sucrière.

Dans ces conditions, l'objectif des gouvernements membres, même s'il n'est jamais exprimé aussi nettement, est d'amener les représentants des pays des Caraïbes à enfin composer... ou bien à renoncer pour leur part au protocole. Une telle issue, qui limiterait l'engagement d'achat de la Communauté à environ 800 000 tonnes par an au lieu de 1 400 000 tonnes, serait sans nul doute secrètement applaudie par les ministres de l'agriculture des neuf États membres qui, à la lecture des statistiques de culture, savent d'ores et déjà que l'année prochaine, sauf catastrophe climatique, la Communauté produira suffisamment de sucre pour couvrir ses propres besoins...

Il reste à savoir si la Jamaïque, la Guyane ou la Trinité pourraient renoncer au protocole sucre et néanmoins signer la nouvelle convention d'association. Si tel n'était pas le cas, on pourrait assister à d'autres défections parmi les pays africains anglophones, ce qui, notons-le au passage, ne serait pas pour déplaire en Grande-Bretagne aux partisans d'un retrait du Marché commun et constituerait une défaite importante pour la Communauté. — Ph. L.

SALAIRES

Plusieurs syndicats refusent de signer le projet d'accord à la S.N.C.F.

Les discussions sur l'évolution des salaires en 1975 à la S.N.C.F. se sont terminées le 30 janvier. Les organisations syndicales, qui consultent actuellement leurs adhérents, doivent faire connaître leur réponse le samedi 8 février. Mais, d'ores et déjà, les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.G.A.A.C. (agents de conduite autonomes) ont porté un jugement défavorable sur le projet d'accord.

Le seul point que l'ensemble des syndicats — à l'exception de la C.G.T. — considèrent comme relativement favorable concerne le maintien du pouvoir d'achat. Le système de réajustement trimestriel des salaires en fonction de l'évolution du coût de la vie complété par des augmentations provisionnelles de 1,25 % le 1er janvier, 1 % le 1er avril, 0,75 % les 1er juillet et 1er octobre représente un progrès par rapport à l'accord de l'an dernier.

En outre, si les prix augmentent de plus de 5 % au cours des cinq premiers mois de l'année, une révision sera négociée avec les syndicats à la fin du mois de juin. La C.G.T. elle-même ne condamne pas cette procédure, mais elle rejette la prise en compte comme référence du seul indice officiel des prix de l'INSEE qui, selon elle, minimise l'augmentation réelle du coût de la vie.

Des arrêts de travail chez les « roulants » ?

Sur les autres points de l'accord, les commentaires syndicaux sont partagés. Si la C.F.T.C., qui n'a pas signé l'accord salarial de 1974, juge « *assez positives* » les propositions de la direction concernant l'augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires (qui devrait se traduire au total par l'octroi de trois points uniformes, soit environ 35 francs par mois), la C.F.D.T., la C.G.T. et la F.G.A.A.C. estiment ces propositions notoirement insuffisantes. Ces trois organisations critiquent aussi l'absence de mesures de réforme catégorielles ou d'amélioration des conditions de travail et la médiocrité des propositions concernant les retraités.

Les protestations les plus vives émanent non seulement de la C.G.T., mais aussi de la F.G.A.A.C., qui qualifie le projet de la direction de « *plus mauvais accord proposé depuis le début de la politique contractuelle* ». L'absence de toute mesure spécifique en faveur des personnels roulants explique la vivacité des réactions de la F.G.A.A.C., qui envisage même des arrêts de travail après le 8 février si la direction ne modifie pas son attitude. Une rencontre avec les autres syndicats non signataires, en particulier la C.G.T. et la C.F.D.T., pourrait avoir lieu d'ici à cette date.

EMPLOI

RHONE-POULENC-TEXTILES FERME UN ATELIER DE HUIT CENTS PERSONNES PRÈS DE LYON

Rhône-Poulenc-Textiles a décidé d'arrêter progressivement la production des fils de rayonne pour pneumatiques de son usine de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise. L'atelier employait jusqu'ici 800 personnes. Ce personnel, assure-t-on chez Rhône-Poulenc-Textiles, bénéficiera « *de mesures d'embauche prioritaire dans les autres sociétés du groupe* ». Les ateliers de fabrication de fibres synthétiques industrielles de l'usine de Vaulx-en-Velin, où 530 personnes sont employées, continueront à fonctionner normalement.

Cette fermeture était attendue. La progression irrésistible des pneus à carcasse radiale, qui équipent 85 % des voitures européennes contre 65 % en 1973, condamnait irrémédiablement les pneus plus traditionnels à fils de rayonne. Rhône-Poulenc avait déjà procédé ces dernières années à une réorganisation de ce secteur d'activité en fermant plusieurs unités. Un seul atelier à La Voulte (Ardèche) continue à fabriquer ce type de produit.

[Par rapport avec la crise du textile, la fermeture de l'atelier de l'usine de Vaulx-en-Velin intervient cependant au moment même où les unités de production de Rhône-Poulenc-Textiles ne tournent qu'à 60 % de leur capacité.]

● *La livre turque a été dévaluée* le 30 janvier par rapport aux onze monnaies européennes à taux variables. Cette modification de la parité monétaire — la troisième en moins de quatre mois — varie entre 1,7 et 4 %. — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 JANVIER

Reprise sélective

La Bourse de Paris a continué ce jeudi de faire preuve d'une vitalité assez étonnante. Non contente d'absorber les nombreuses ventes bénéficiaires qui se sont à nouveau produites, elle a repris sa progression et en plusieurs points de la cote des hausses appréciables ont été enregistrées.

A l'ouverture, pourtant, la tendance était plutôt indécise. Mais la reprise sensible de Rhône-Poulenc a stimulé les opérateurs, et, dans la majorité des cas, les valeurs françaises ont effacé, et même parfois au-delà, leurs pertes initiales. Une trentaine d'entre elles ont même franchement monté (2 % environ), et non des moindres, puisque s'agissant de P.U.K., Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, L'Air liquide, U.C.B., Crédit du Nord, Locafrance, Cofimeg, Sefimeg, Compagnie du Nord, Babcock, SIAS, Printemps, Ciments français, Poliet, Grands Travaux de Marseille, J. Borel (dont la cotation a été différée), Aquitaine, B.P., Roussel-Uclaf, Chargeurs? — Bellon, L'Oréal, Bic, Peugeot.

En clôture, le mouvement s'est encore accentué.

Rien ne semble devoir entamer le moral du marché. Il est vrai que la hausse de Wall Street et surtout la nouvelle baisse d'un quart de point du loyer de l'argent à court terme ont puissamment contribué à soutenir les cours. Ajoutons, d'autre part, que l'abaissement à 10 % du taux d'adjudication des bons du Trésor, le premier depuis plusieurs mois, ouvre la perspective d'une nouvelle détente, dont les valeurs mobilières pourraient être les bénéficiaires.

Les cours de l'or se sont stabilisés. Le lingot n'a perdu que 95 F à 25 225 F, tandis que le kilo en barre a gagné 50 F à 25 500 F. Le napoléon s'est traité à 270,60 F (— 0,40 F) après 270,80 F. Le volume des transactions a augmenté : 16,09 millions de francs contre 12,60 millions.

Aux valeurs étrangères, fermeté des pétroles internationaux, des américaines et des néerlandaises. Nouvelle avance des mines d'or.

LONDRES

Défavorablement influencé par le recul de Wall Street et les sombres perspectives du Livre blanc sur les dépenses publiques, le marché vire à la baisse. A 10 heures, l'indice des industrielles avait perdu 12,2 points à 240,1. Progrès des Fonds d'Etat et des mines d'or. Stabilité des pétroles.

OR (ouverture) dollars : 178 25 contre 177 25

VALEURS	CLOTURE 30/1	COURS 31/1
War Loan 3 1/2 %	24 1/4	24 3/8
Beechamps	172	169 1/2
British Petroleum	335	337 1/2
Shell	208	206
Vickers	110	103 ...
Imperial Chemical	208	194 ..
Courtaulds	91	85
De Beers	230	228 1/2
* Western Holdings	29 1/4	29 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	131	123
* West Driefontein	39 1/2	39 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	119,1	120,2
Valeurs étrangères	115,6	118,4

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,4	69,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/1	31/1
1 dollar (en yens)	297 65	297 98

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Le dividende payable au titre de 1974 serait sensiblement majoré. L'an dernier, les actionnaires avaient encaissé 7,40 F net par action.

L.M.T. — Chiffre d'affaires de 1974 (hors taxes) : 1,34 milliard de francs (+ 25,3 %). Le volume des commandes reçues a été supérieur de 20 % à celui de l'année précédente et les résultats de l'exercice, compte tenu du prélèvement exceptionnel de 18 %, seront du même ordre qu'en 1974.

PETROFINA. — Bénéfice consolidé pour 1974 : 5 015 millions de francs belges contre 3 808 millions de francs belges (+ 31,7 %). Cette progression est essentiellement due aux résultats enregistrés en Amérique, qui comptent pour 63,5 % contre 46,70 %. Le dividende net de précompte mobilier s'élève à 170 F.B. contre 130 F.B.

IMETAL (ex-Le Nickel). — Le premier exercice 1974 de la société sera bénéficiaire. Il permettra de reprendre le service du dividende interrompu depuis 1972. Pour l'exercice 1971, les actionnaires du Nickel avaient touché 4,50 F par action.

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

D'importantes ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. Le marché, qui avait poursuivi son avance durant la première demi-heure de transactions, a dû se replier, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 8,54 points à 696,42.

Une intense activité a régné derechef : 29,74 millions de titres ont changé de mains contre 27,41 millions la veille, ce qui porte à 121,04 millions le nombre d'actions échangées en quatre séances, soit plus que le record établi en cinq jours (110,61 millions) durant la semaine au 12 février 1971.

Après les fortes hausses de ces derniers jours, ce recul était attendu. Il a néanmoins été moins prononcé que prévu du fait de la décision de la Chase Manhattan d'abaisser de 9,50 % à 9 % son taux de base, soit à son plus bas niveau depuis mars 1974.

La plupart des compartiments ont subi des pertes. Les « blue chips », qui avaient beaucoup monté ces derniers temps, ont été particulièrement affectées, notamment I.B.M.

Sur 1 845 valeurs traitées, 820 ont baissé, 669 ont monté et 356 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,65 (— 3,40) ; services publics, 79,56 (— 0,83).

VALEURS	COURS 29/1	COURS 30/1
Alcoa	33 5/8	33
A.T.T.	43 3/8	48 1/2
Boeing	16 1/2	16 3/4
Chase Manhattan Bank	35 1/4	36 3/8
Du Pont de Nemours	96	94 3/8
Eastman Kodak	72 5/8	72
Exxon	74	72 1/2
Ford	37 3/8	38 7/8
General Electric	39 1/8	38 3/8
General Foods	22 5/8	23 1/4
General Motors	39 7/8	38 1/2
Goodyear	16 1/8	15 3/4
I.B.M.	187 3/4	182 7/8
I.T.T.	19	18 3/4
Kennecott	34 7/8	33 1/2
Mobil Oil	41 1/4	41 5/8
Pfizer	29 1/8	27 1/2
Schlumberger	93 1/2	91 ...
Texaco	25 7/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	17 1/2	18 1/8
Union Carbide	44 3/4	45 ...
U.S. Steel	45 7/8	46 3/8
Westinghouse	11 7/8	10 7/8
Xerox	67 ...	66 7/8

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	......
Effets privés	....	10 1/8 %
Moyen terme	....	10 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 30 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 60	1 083
5 %	58 30	4 886
6 % 1920-1960	129 80	4 986
3 % amort. 45-54	82	1 584
4 1/4 % 1963	97 30	2 981
4 1/4-4 3/4% 63	83 60	1 588
Emp. N. Eq. 5½ 65	96 06	1 627
Emp. N. Eq.6%66	94 20	2 085
Emp. N. Eq.6%67	91 95	4 011
Emp. 7 % 1973	108 40	0 288
E.D.F. 6 1/2 1950		4 559
— 5 % 1960	96 50	4 731

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	356 20	358 20
— parts 1959	352	365
Ch. France 3 %	113	114
Abeille-I.G.A.R.D.	450	460
Abeille (Vie)	226 50	220 .
A.G.P.	349	342 .
Concorde	266	266
Epargne France	337	342 50
Fonc. T.I.A.R.D.	88 50	88
Foncière (Vie)	271 90	272 .
France (I.A.R.D.)	331	370

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	374	370
Préservatrice S.A.	316	311
Prévoyance	1065	1058
Protectrice A.I.R.	239	240
Alsacien. Banque	d305 ..	306
(Li) Bque Beaupont	*186 50	d193 ..
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	182	180 .
Sté B. et Partic.	391	395
Banque Worms	179	178 ..
C.F.E.C.	...	555
C.S.I.B.	83	o 79 80
Codetel	115 ..	115
Cofica	d 54	d 55
C.A.M.E.	d 7 80	d 8 10
Créd. gén. Indust.	114 80	111
(M) Crédit Méd.	..	68 .
Financière Sofal	144	144
Finextel	114	114
Fr. Cr. et B. (Cie)	88	90 10
France-Bail	190	195
Hydro-Energie	d 48 80	d 58
Immobanque	130	128 50
Immofice	115 80	115 80
Interbail	128	127 .
Locafinancière	113 70	113 80
Lyon-Alemand	127	128 ..
Soc. Mars. Crédit	262 .	262

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	266	265
SLIMINCO	133	132
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	125	126 .
Sovabail	144 80	142 10
UCIP-Bail	119	120
Uffimer	288	294
Unibail	119	122
Un. Ind. Crédit	146	145
Fonc. Chât.-d'Eau	570	575
(M) S.G.F.I.P.	161	161
Fonc. Lyonnaise	554	554
Immob. Marseille	957	957
Louvre	...	240
Midi	465	484
Rente foncière	743	713
S.I.L.I.C.	271 90	270 .
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	239 80	236 .
Cofigi	112	112
Foncina	101	105 .
Gr. Fin. Constr.	107 50	108
Immindo	101	100
Immoinvest	88 60	87 .
Cie Lyon Imm.	94 90	93
Sagimo	103	100 ..
SFIMEG	88 10	90 ..
U.S.I.M.O.	100	108 ..
Union Habit.	127	125

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	111	111 .
Acier Investiss.	94 50	94
Gestion Sélect.	190	190
Invest. et Gest.	101	106 .
Parisienne Plac.	158 .	155 .
Placem. Inter	77	77 —
Sofragi	198	204
Abeille	200	208
Applic. Hydraul.	855	861
Artois	.. ..	75 20
Centen. Blanzy	314	310
C. Roussel-Nobel	238	230
(Ny) Centrest	115	117
(Ny) Champex	..	103 50
Charg. Réun. (p)	2890	2940 ..
Orléans	83	84 40
(Li) Dév. R. Nord	d126	127
Electro-Financ.	277	288 50
Fin. Bretagne	42 20	41 10
Fin. Haussmann	53	52 50
Financière Iéna	o107	o107
Gaz et Eaux	... .	300
La Mure	85 .	85 10
Lebon et Cie	178 90	178 80
(Ny) Lordex	110	110 .
Cie Marocaine	26	26 .
O.V.A.I.M.	o 51 50	50
DPB-Paribas	94 50	95 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Buenza	... ..	28 35
Providence S.A.	253	249 50
Révillon	446	464
(Ny) Sade	...	118
Santa-Fe	.. .	61
Sofio	70 10	70 10
Sofinex	418	418
Cambodge	25	41 .
Clause	442 .	435
Indo-Hévéas	30	100 .
Agr. Ind. Madag.	48	48 ..
Mimot	60	68 .
Padang	64 50	67
Salins du Midi	190 10	195
Aliment. Essent.	43	43 50
Allobroge	170	o163
(Ny) Alsac. Super.	238	240
Banania	270	o260
Fromage Bel	110	113
Berthier-Savech.	790	791
Cédis	457	438
(M) Chambourcy	. .	178
Compt. Moderne	217	208
Docks France	285	280
Economats Centr.	364	355
Epargne	123	o123
Fr. Paul-Renard	d263	o268
Générale-Aliment.	67	67 50
Genvrain	215	224
Goulet-Turpin	158 80	159
Lesieur (Cie fin.)	d317	317
Gr. Moul. Corbeil	170	170
Gr. Moul. Paris	265	264
Nicolas	355	351
Piper-Heidsieck	395	400
Potin	d347	350
Rochefortaise	145	o139
Roquefort	193	196
Saupiquet	o189	189
Sup. Marché Doc.	189 50	191 50
Taittinger	434	420
•Unipol	190	191
Bénédictine	2076	2000
Bras. Indochine	497	497
Cusenier	469	458 50
Dist. Indochine	290	289
Dist. Réunies	285	285
Ricqlès-Zan	64 50	d 67 .
Saint-Raphaël		d170 .
Gest. P. Sogepal	1239	243
Union Brasseries	55 70	55 .
Beghin-Say	149 90	139 30
Stampa	212 80	C213
Sucrerie (Cie Fr.)	271	273 .
Sucr. Bouchon	140	141 ..
Sucr. Soissonnais	322 80	309
Berliet	293	292 .
Chausson (Us.)	56	66 ..
Motobécane	149	150 .
Saviem	72 80	o 70 .
S.E.V. Marchal	59 60	* 62 .
Bois Dér. Océan	130 .	134
Borie	234	229
Camp. Bernard	128	130
C.E.C.	115	115
Cerabati	125	120 40
Chim. de la route	d175 .	182 50
Ciments Vicat	174 .	178 50
Drag. Trav. Pub.	58	58 ..
Dumez	374	382
F.E.R.E.M.	* 87 ..	C 83 80
Française d'entr.	9	9 40
G. Trav. de l'E.	66	65
Herlicq	230	u221
Lambert Frères	79 30	o 76 10
Leroy (Ets G.)	148 .	145
Origny-Desvroise	130 .	130
Porcher	257	256 70
Rougier	190	187
Constr. Routes	29 10	28 .
Routière Colas	149 90	145
Sablières Seine	165	170
Savoisienne	190	189
Schwartz-Hautm.	67 60	68 80
Spie-Batignolles	58	51 .
T.P. Fouger-SNCT	184 80	188
Trindel	147 .	148 .
Voyer S.A.	125	124
Dunlop	23	22 60
Safic-Alcan	125 10	125 50
Bit. Asph. Centr.	90	89 ..
Comiphos	80	80 .
Saumont	451 30	460
Pathé-Cinéma	85 50	85 50
Pathé-Marconi	d 86	88 .
Tour Eiffel	64 50	66 50
Air-Industrie	70 .	69 50
Applic. Mécan.	135	138 90
Arbel	180	180
Ateliers G.S.P.	.	80
Av. Dass.-Breguet	d171 30	d178 .
Bernard-Moteurs	69 90	70
B. S. L.	260	264
Cie des Compt.	171 50	171 20
C. M. P.	289 50	277
Cope All. Europe	195 50	194

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	d435	450
Duc-Lamothe	d310	d310 .
E.L.M. Leblanc	233	d242 .
Ernault-Somua	257 70	258
Facom	835	835
Forges Strasbourg	56 50	56
(Li) F.B.M. ch. fer	d113	u116
Frankel	709	709
Huard-U.C.F.	149 .	147
Jaeger	77 70	d 80 90
Luchaire	117	121 70
Manurhin	105 50	106
Métal Déployé	. .	245
Nadella	103	105
Nodet-Gougis	82	62
Peugeot (act. out.)	220	215
Ressorts-Nord	19	19 50
Rollo	83	82 50
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	90 40	88 ..
Satam	.	21 70
Sicli	140	145 60
Soudure Autog.	197	200 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	u126 60	130 50
Stein et Roubaix	128 10	128 10
Stokvis	95	92
Titan-Coder		
Trailor	433 .	450
Virax	96 80	100 50
Chant. Atlantique	278	278
At. Ch. Loire	59 50	57
France-Dunkerque	40	40 50
Ent. Gares Frig.	139	135
Indus. Maritime	240	240
Mag. gén. Paris	152 60	153 50
Cercle de Monaco	42	41 50
Eaux Vichy	380	370
Grand Hôtel	2595	2500 .
Sofitel	33	32
Vichy (Fermière)	.	66 10
Vittel	220	229 50
Aussedat-Rey	75 .	74
Darblay S.A.	36 .	35 50
Didot-Bottin	164	157 60
Imp. G. Lang	... .	d 15 05
Navarre	... ..	151 50
Néogravure	.	
Papeter. France	44 80	42 60
(B.) Pap. Gascogne	255	250
La Risle	120	120
Rochette Cenpa	105	100 80
A. Thiery-Sigrand	175	175
Bon Marché	29	28 05
Mars Madagasc.	52 10	53
Maurel et Prom.	d111 70	115
Optorg	125	127
Palais Nouveauté	287	287 .
Prisunic	47 50	47 .
Uniprix	70 .	68
Claude	d 77	d 77
Crouzet	132	137
Europ Accumul.	289	280
Fulmen	..	657 .
C.I.P.E.L.	85	82
Lampes (part.)	...	512 .
Merlin Gérin	173	173
Mors	41 50	43
Mot. Leroy-Somer	832	865
Océanic	86	82 50
Paris-Rhône	. .	103
Piles Wonder	448	449 .
Radiologie	180	182
SAFT. Acc. fixes	876	841
Schneider Radio	148	o142
S.I.N.T.R.A.	427	425
Carnaud	67 70	68
Ceflilac	59	58 10
Davum	314	327
Escaut-Meuse	.	180 20
Fonderie précis.	37 80	d 39 .
Gueugnon (F. de)	... ..	101 20
Profilés Tubes Es	41	42 60
Senelle-Maub.	82	81 60
Tissmétal	51	53
Vincey-Bourget	d 65 .	d 67 .
Huaron	104 .	182 50
Kinta	250	256
Mokta	114 60	116 .
Amrep G.	401	395 20
Antargaz	171	171
Hydroc. St-Denis	166 60	168
Labo. Industrie	79 30	77 50
Lille-Bonnières-C.	145 10	149 90
Omn. F. Pétr.	243	240
Oblig. Conv.	263	268
Shell Française	..	65 .
Astral	61 90	o 58 50
Carbone-Lor.	..	94 ..
Cochery	..	39 .
Delalande S.A.	550	556
Finalens	30 60	31 70
FIPP	43 90	44 .
(Ly) Gerland		259
Gévelot	387	371 50
Grande-Paroisse	105	106 .
Huiles G. et dér.	102	100 .
Labaz	.	401

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	229	229
Novacel	128 50	128 50
Parcor	375 ..	372 ..
Quartz et Silice	76	77
Ripolin-Georget	d 58 70	57 ..
Rousselot S.A.	360	375
Soufre Réunies	220	218 .
Synthelabo	348	348
Thann et Mulh.	99 30	99 .
Apache-Willot	43	42 10
Fourmies-S.F.R.F.	38 50	37
Lainière-Roubaix	d 57	58 50
Roudière	420	437
Saint Frères	26	27 10
Timwear	16 25	d 17 .
M. Chambon	135	135 .
Delmas-Vieljeux	178	174
Messag. Marit.		30
Nat. Navigation	90	90
Navale Worms	105	105
Navigation Mixte	142 ..	142
Saga	40	40
Transat (Cie Gle)	59	58 50
C.G.I.A.P.	.	37 20
S.C.A.C.	105 .	100
Steml	280 ..	280
Tr. C.I.T.R.A.M.	c 77 50	c 77 50
Transport Indust.	107	103
(Li) Balout-Farj.	70	70
Bis S.A.	198	206
Blanzy-Ouest	.	179
La Brosse	98 20	98
Cigarettes Indo.	164	164 .
Degremont	195	203
Dong-Trieu	. .	149 ..
Duquesne-Purina	230	220 .
Ferrailles C.F.F.	424	405
Havas	115	115
G. Magnant	o 52	52
Novater	230	235
Publicis	130	128
Sellier-Leblanc	178	170
(Ly) Tan Fr Réun.	8 50	o 8 50
Brass. du Maroc	251	250 .
Brass. Ouest-Afr.	119 50	120
Elf-Gabon	297 50	297 50
Min et Métall	435	438
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	..
Emprunt Young		153 .
Nat. Nederlanden	118	125 .
Phoenix Assuranc.	d 13 80	d 13 80
Algemene Ban.	508	512 .
Bco Pop. Español	325	320
B. N. Mexique	.	25 20
B. règl. intern.	5100	4990
Bowring C.T.	4 25	4 60
Commerzbank	332	330
Deutsche Bank	564	564
Bowater	8 20	9 .
Bruxelles Lamber	.. .	213 70
Gén. Belgique	... ..	326 .
Rolinco	185 50	189
Robeco	281 70	265 20
Cavenham	7 05	7 90
Grand Metropolit.	d .	4 20
Lyons (J.)	4 60	d 7 20
Goodyear	66 .	68 90
Pirelli	8 35	5 .
I.H.C.	57	55
Kubota	6 85	5 60
S.K.F.	153	150 .
Pakhoed Holding	265	261 .
Femmes d'Aujour.	..	53
Marks Spencer	16 20	16 50
A.E.G.	176	132 .
E.M.I.	9 60	10 .
Hitachi	2 05	1 95
Honeywell Inc.	112	117
Matsushita	5 50	5 50
Otis Elevator	C132	123
Sperry Rand	129 60	134 90
Xerox Corp.	285	298 10
Arbed	518	518
Cockerill-Ougrée	. ..	136 20
Finsider	. ..	1 75
Hoogovens	109 .	106 70
Mannesmann	403	405
Steel Cy of Can.		114
Thyss. c. 1 000	119 90	115
Blyvoor	54	53 25
De Beers (port.)	13 95	14 20
De Beers p. cp.	16 50	17 60
General [illegible]	115 ..	110
Hartebeest	129 .	136
Johannesburg	d 93	91 50
Middle Witwat.	.. ..	19 40
President Steyn	..	106
Stilfontein	..	26 05
Vaal Reefs	170	173
West Rand	21 40	20 05
Alcan Alum.	97 30	89 50
Cominco	115 60	120 50
Finoutremer	... .	136
Minerais Resourc.	13 85	13 95
Noranda	. ..	130 50
Vieille Montagne	511 ..	496 10
Am. Petrofina	.	140
British Petroleum	32 ..	32 50
Gulf Oil Canada	115	118
Petrofina Canada	d 89	d 89
Shell Tr. (port).	20	20 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	80 ..	81 50
Dart Industries	81 ..	87 75
Foseco	10 ..	10 70
Gevaert	137	139
Glaxo	30	30
Grace and Co	109 90	106 80
Pfizer Inc.	131 50	132 90
Procter Gamble	403 .	415 ..
Courtaulds	. ..	6 40
Est Asiatique	94 .	95 ..
Canadian Pacif.	69	C 70 20
Wagons-Lits	d 75	d 75
Barlow-Rand	C 12 70	12 80
British Am. Tob.	24 20	25 50
Suéd. Allumettes	... ..	104 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	.... ..	1025 .
Cellulose Pin	... ..	146 .
Coparex	340 .	332 .
Dofan	. ..	64 .
Ecco	435 .	406 .
Euratrep	1810 .	1820 ..
Francarep	109 50	106 .
Interrechnique	145	140 .
Locatel	505 ..	540 .
Métall. Minière	.. ..	65 .
Pronuptia	... ..	410 .
Sabl. Mor. Cor.	... ..	152 .
Tranchant Electr.	.. ..	34 .
Utinex	... ..	114 ..
Oce v. Grinten	... ..	.. .

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 31/1

O. C. B. : Val. de 2 actions, soit	838 ..

SICAV

Plac. institut.	10974 72	10603 59
1re catégorie	10033 26	9836 63

31/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	106 77	101 93
Actions sélec.	134 77	128 66
Aedificandi	147 68	140 98
Agfimo	153 05	146 11
A.L.T.O.	140 89	134 50
America-Valor	219 62	209 66
Assurances Plac.	107 42	102 55
Bourse-Investiss.	115 18	109 96
B.T.P. Valeurs	120 42	116 35
C.I.P.	233 86	223 26
Convertibles	104 88	100 12
Convertimmo	116 61	111 32
Drouot Invest.	132 23	126 23
Elysées-Valeurs	144 81	138 24
Epargne-Croiss.	430 85	411 31
Epargne-Inter	215 26	205 50
Epargne-Mobil.	147 95	141 24
Epargne-Oblig.	130 96	125 02
Epargne Revenu	252 98	241 51
Epargne Valeur	158 73	151 53
Foncier Investis.	270 78	258 41
Fortune 1	112 10	107 02
France-Croissance	113 49	108 34
France-Epargne	111 11	106 07
France-Garantie	201 81	197 86
France-Invest.	116 41	110 16
Laffite Rend.	119 62	114 20
Laffitte-Tokyo	115 95	110 69
Nouv. France-Obl.	246 89	235 70
France Placement	123 40	117 72
Gestion Rendem.	178 52	170 52
Gest. Sél. France	141 17	134 77
I.M.S.I.	131 90	125 91
Indo-Valeurs	141 89	135 46
Intercroissance	129 09	123 24
Intersélection	123 38	117 79
Livret portef.	174 13	166 81
Paribas Gestion	115 35	110 10
Pierre Investiss.	162 22	154 36
Rothschild-Exp.	225 28	215 08
Select-Croissance	469 96	448 65
Sélection Mondial	95 20	90 88
Sélection-Rend.	126 55	120 81
Slivafrance	144 95	138 38
Slivam	104 88	100 12
Slivarente	135 87	129 71
Slivinter	108 49	103 57
Sogepargne	247 99	236 74
Sogevar	275 18	262 71
Soleil-Investiss.	128 87	123 03
U.A.P. Investiss.	105 43	100 65
Unifoncier	281 17	268 42
Unijapon	120 54	115 07
Unisic	108 40	103 42
Worms Investiss.	200 84	191 73
31/1		
Crediinter	120 84	115 36
Croissance-Imm.	123 81	118 20
Epargne-Unie	259 49	247 72
Euro-Croissance	124 07	118 45
Financière privée	294 58	280 23
Fructidor	129 32	123 46
Gestion Mobilière	166 58	159 03
Mondiale Invest.	168 48	160 84
Oblisem	118 16	112 80
Optima	127 54	121 78
Sicavimmo	162 45	155 08
S. I. Est	320 03	305 52
Soginco	106 ..	101 19
Soginter	341 31	325 83
Univalor	140 48	134 11
Valorem	133 03	127 .

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	525	526 10	526 10	525 40
1040	C.N.E. 3 %	1040	1043	1043 ..	1036 .
260	Afrique Occ.	264	265	267 50	265
320	Air Liquide	321 90	322	326	323 ..
67	Als. Part. Ind.	70 30	69	69 10	69
77	Alsthom	95 05	96 80	96 50	96 80
26	Amtar P. Ati.	33 05	33 50	32	32 ..
270	Applicat. gaz	277	277	276 40	277 ..
405	Aquitaine	449 90	458 90	460	457 .
75	— (certif.)	72 70	80 95	81 90	81 ..
182	Arjom.-Prioux	171	175	177	175
193	Aux. Entrepr.	206 60	209 .	209	205 .
194	Auxil. Navig.	195 50	195 50	194	192 .
38	Babc.-Fives	37 50	39	39 80	37 30
138	Bail-Equip.	144 90	144	143	141 60
158	Bail-Invest.	152 90	153 90	155	153 90
166	B.C.T.	165	168	168	168
97	Bazar H.-V.	98 50	96 50	98	94 80
135	Béghin-Say	140	142	143 10	139 30
670	Bic	684	705	795	730
480	Bouygues	533	536	542	533
425	B.S.N.-G.D.	428	423	424 80	423 .
1820	Carrefour	1880	1895	1895	1835
1240	Casino	1260	1295	1245 .	1221
189	C.D.C.	245 50	245	245 .	249 30
140	Cetelem	159	156 10	155 10	152 40
193	Char. Réun.	196	199 90	203 50	199 50
71	Chât.-Comm.	82 60	82	80 70	81
215	Chiers	220 .	219	217 50	215 10
99	Chim. Rout.	106 ..	104 40	108 50	105
85	Cim. Franç.	92 50	94 80	94 10	94 .
111	— (obl.)	112 80	110 30	111	111 30
1260	C.I.T. Alcatel	1310	1318	1320	1301
30	Citroën	29	29	29	32
185	Club Méditer.	190	200	206	207
325	C.M. Industr.	329	323	323	317
104	Cofimeg	112 ..	114 50	115	114
66	Cofimur	72 90	74	74 ..	74 50
395	Cie Bancaire	421	428	429 .	428 .
315	C.G.E.	330	328	328 50	329 90
144	C. Entrepr.	140	138	141 50	148
118	Cat.-Fauchet	120	128	123	123
125	Cr. Com. Fr.	122	122 10	125 10	120 10
156	— (obl.)	157	164	164	161 10
300	Créd. Fonc.	326	324	328	325
148	C. F. Imm.	152 50	154 10	155 80	155 ..
113	Créd. Indust.	118	116	115	112 70
320	Créd. Nat.	321 50	320	320	314
89	C. Nord U.P.	98	99	98	96 ..
174	Creusot-Loire	182 50	184 90	185	183 50
151	C.S.F.	165	168 80	168 30	161
77	D.B.A.	91	92 30	91 50	91
165	Dumez-N.-E.	168	163 80	166 50	161
62	Dollfus-Mieg	69 20	70 60	70 30	69 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
600	Cie Gle Eaux	608 .	613	610 .	606 ..
106	Electro-Méc.	111 90	118 .	111 .	108 .
195	Eng. Matra	219 .	216	216	217
167	E. J. Lefebvre	169	172 ..	172	168 40
58	Esso S.A.F.	61 90	62	62 .	60 80
158	Eurafrance	164 90	165 80	166 50	164 80
275	Europe N° 1	309	292	308	297 50
205	Ferodo	227 .	231	240	230
146	Fin. Paris P.B.	158	161	163	160 30
69	Fin. Un. Eur.	58 90	60	60 ..	59 50
55	Fraissinet	57	57	57	56 60
92	Fr. Pétroles	106	106 90	107	106
22	— (Certific.)	24 70	24 80	24 80	24.50
85	Galeries Laf.	89	88 ..	90	86 40
104	Gle d'entr.	108	108	108	106
144	Gle Fonderie	176 10	174 ..	177	171 10
184	Générale Occ.	196	197	197 50	197
150	G. Tra. Mars.	153 50	158 .	158 10	156
505	Guyenne-Gas.	505	500	509	490
147	Hachette	145	147	148 10	145
230	Hutch. Mapa	234 60	229 70	228	231
84	Imétal	92	93 60	95 50	95
675	Inst. Mérieux	708	717 ..	720	717
480	J. Borel Int.	515	560	578	569
88	Jeumont Ind.	96	96	108	99
66	Kali Ste Th.	73	74	74	72 60
62	Kléber-Col.	65 80	66 90	65 90	65
268	Lab. Bellon	260	268	268 .	271 50
187	Lafarge	173 90	172	171 .	169 50
230	— (obl.)	239 90	240	241	238
350	La Hénin	405	400	405	400
1640	Legrand	1649	1694	1690	1680
152	Locabail	173 50	173 50	178 50	173 50
145	Locafrance	158	159	158 .	158
208	Locindus	224	223 50	223 50	220
890	L'Oréal	871	890	885	898
2840	— obl. conv.	2980	2900	2980	2900
365	Lyonn. Eaux	430	430	428 50	430
38	Mach. Bull	37 20	37 20	37 70	37 50
800	Mais. Phénix	751	765 .	759	758
131	Mar. Firminy	138	139 ..	139	136 50
52	Mar. Ch. Réu.	55	55	55	56 .
1710	Mat. Téléph.	1741	1741	1758	1751
43	M.E.C.I.	50 10	50 10	51	50
125	Mét. Norm.	124 80	124 50	124 60	123 40
800	Michelin-B.	790	790	795	795
465	— oblig.	484	484	485	484
535	Moët-Hen.	521	521	522	530
250	Moulinex	255	255	259	257
500	Mumm	483	483	483	483
245	Nat. Invest.	260	258	257 50	254
96	Nobel-Bozel	105	99 50	103 .	104
30	Nord	34	35 20	35 05	35
111	Nouvel. Gal.	115 90	116 .	117 60	116

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
165	Olida-Caby	171	170	170	170
75	Opfi-Paribas	83	80 50	82 10	79 30
122	Paris-France	121 30	121 30	121 30	121 30
133	Patern. S.A.	147 .	148 60	147	146 80
61	Pechelbronn	66 50	66 50	65 50	68
126	P.U.K.	128 50	133 80	135	133 90
63	Penarroya	66	63 30	64 10	63 50
285	Penhoët	259	255 20	259 80	250 20
440	Pernod	482	477	480 10	480
115	Perrier	127 .	125 30	126 20	125 30
31	Pétroles B.P.	37 70	38 50	38 50	37 80
165	Peugeot	188	190	194	190
245	— (obl.)	258	257	257	257
70	Pierre Auby	72 95	72 95	72 95	72 50
100	P.L.M.	100	103	103	103 ..
400	Poclain	449	439	443 50	434 20
108	Pollet et Ch.	119 50	126	125 90	124
61	Pompey	63	61 20	62	62
98	P.M. Labinal	107	106 80	105	105 10
66	Prénatal	65 80	65 10	66 .	66
76	Presses Cité	77	77	77	77 50
187	Prétabail Si	190	192 50	196	188 90
138	Prical	151	153	158	154
245	Primagaz	243	248	247 80	250
84	Printemps	89 10	91 80	95	93 90
320	Radar S.A.	325	320	322	324 50
400	— (obl.)	438	438	[illegible]	429 40
335	Radiotech.	345 10	350	351 50	347
114	Raffin. (Fse)	104 60	103 50	102	105
195	Raff. St-L.	193 50	187	191	191
355	Redoute	383	385	386	379
139	Rhône-Poul.	137	139	143 40	144
480	Ricard	520	520	520	518
260	Rouss. Uclaf	258	262	261	256 90
490	Rue Impérial	500	505	500	499
89	Sacilor	90 ..	89 .	89	88
470	Sagem	474	474	473	465
118	Saint-Gobain	123 30	125 30	131 90	130
485	S.A.T.	512	505	507	508
133	Saulnes	145	141 10	141 50	142
125	Saunier-Duv.	148 30	145 10	148	149 ..
168	Schneider	171	169	169	166
61	SCOA	68 70	67 50	67 50	66 50
102	Sefimeg	105	107	108 .	105
109	Selchimé	111 50	111	111	109
328	S.I.A.S.	327 80	336 50	336 90	330
285	Sign. E. El.	297	293	302	302 ..
102	Simco	103	104 90	104 90	104
73	S.I.M.N.O.R.	84	81 50	81 50	80
1590	Sk. Rossignol	1742	1740	1745	1705
68	Sogerap	74	71 20	71 20	69 80
450	Sommer-All.	451	452	462	443
205	Suez	230	229 30	229	227

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Talcs-Luz.	266 .	266	274 50	270 .
250	T.R.T.	278	280	293	290 10
840	Tél. Electr.	882 .	860	865	846
625	Tél. Ericss.	638	640	638	630
62	Terres Roug.	70 40	67 50	68	68 80
153	Thomson-Br.	172 .	172	175	174 90
139	U.I.S.	138	138	138	138
385	U.C.B.	315 .	325	325	319
182	Un.Fr. Bques	183 .	185	184 50	182
61	U.T.A.	64	64 05	64 05	62 85
95	Usinor	99 50	98 90	98 90	97 10
116	— (obl.)	115 50	115 50	118	116 50
142	Vallourec	144 80	144	145 .	142
635	V.Clicquot-P.	622	615	615	615
660	Viniprix	705	701	708 .	701 .
200	Amer. Tel.	213 50	214	213 50	213 50
21	Ang. Am. C.	23 05	24 40	25	25
195	Angold	206 10	211	218 60	207 40
255	Astur. Mines	278	278	270	277
220	B. Ottoman	292	296	289 80	291
260	BASF (Akt.)	258	259	258	258
198	Bayer	212	206	206	206
105	Buffelsfont.	116	115	115	112 90
9 50	Charter	11 05	11 80	11 80	11 95
145	Chase Manh.	157	158 ..	158	158
366	C.F. Fr.-Can.	416	416	416	416
12	De Beers (S)	14 20	C 14 40	14 40	14 20
187	Dome Mines	211	206 50	202 ..	202 50
395	DuPont Nem.	400	422 90	420	415
295	East. Kodak	303 50	323	321	320
60	East Rand	71 50	71	71	70 .
210	Ericsson	218 50	221	221	220
290	Exxon Corp.	320	328	326	329
154	Ford Motor	166	169	168 80	170
143	Free State	148 80	150 50	148 10	148 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
158	Gen. Electric	169 70	175 ..	176 .	178 50
159	Gen. Motors	174	175 50	174 90	175 50
19	Goldfields	22 10	22 30	22 60	22 10
36	* Harm. Go.	43 50	43 90	43 60	43 60
220	Hoechst Akti.	226 80	227	226 .	224 10
16	Imp. Chem.	19 80	19 75	20 50	19 50
111	Imperial Oil	122 20	122	121 .	120 10
715	I.B.M.	795	827	823 .	816
100	Internickel	108 .	110 60	111 50	110 90
72	I.T.T.	80 ..	84 45	84 50	84 45
165	Mob. Oil Co.	179	185 50	187 .	182 10
4460	Nestlé	4860	4890	4890	4859
375	Norsk Hydro	406	416	421 .	420 ..
6	Olivetti	6 95	6 90	7 10	6 80
445	Petrofina	484 50	494 .	509 .	504
40	Philips	44 70	47	46 ..	45 90
133	Prés. Brand	139 .	139 50	136 10	141 10
215	Quilmès	226 .	232	237	231
161	* Randfont.	177 .	172	171 50	170 ..
50	Rand. Selec.	55	55	56	55 80
113	Royal Dutch	134 30	139	140 ..	140
9 60	Rio Tinto Zin	12 45	12 90	13 25	12 65
153	St-Helena	165 20	164 50	164	161 50
440	Schlumberger	415	410	407 ..	410
18	Shell Tr (S.)	20 30	21	22 20	21 20
425	Siemens A.G.	428 ..	427	424 50	435 ..
23	Sony	26 95	28 50	28 20	28 ..
11	Tanganyika	12 50	12 90	12 75	12 65
165	Unilever	171 .	175	175	174
27	Union Corp.	25 90	26 .	25 75	26 ..
154	U. Min. 1/10	156 80	158 .	159 90	156 ..
255	West Driet	268 ..	268 .	267 90	265 .
114	West Deep	121 50	121 .	122 50	123 40
186	West Hold.	190 .	190	192	182
4	Zambia Cop.	3 95	3 95	3 90	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 350	4 317	4 35
Canada ($ can. 1)	4 375	4 332	4 35
Allemagne (100 DM)	185 600	185 750	184 50
Belgique (100 fr.)	12 432	12 405	12 05
Danemark (100 krd.)	78 500	77 800	77 50
Espagne (100 pes.)	7 777	7 705	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	10 343	10 285	10 35
Italie (100 lires)	0 678	0 675	0 665
Norvège (100 krn.)	86 550	85 900	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 600	177 800	177 25
Portugal (100 esc.)	17 940	17 885	17 75
Suède (100 krs.)	108 600	108 300	107 50
Suisse (100 fr.)	173 250	173 900	173 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	25450	25225 .
Or fin (kilo en lingot)	25320	25225
Pièce française (20 fr.)	271 .	270 60
Pièce française (10 fr.)	191	191 10
Pièce suisse (20 fr.)	265	262 60
Union latine (20 fr.)	245 30	244 40
Souverain	247	246 40
Pièce de 20 dollars	1197 60	1188 40
Pièce de 10 dollars	615	590 .
Pièce de 5 dollars	470	455 .
Pièce de 50 pesos	1014	1003
Pièce de 10 florins	241 50	240 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

POUR AIDER M. WILSON

Le projet de la Commission européenne sur les contributions budgétaires des Etats est proche des thèses britanniques

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, conformément au mandat qui lui avait été confié lors de la conférence « au sommet » tenu à Paris les 9 et 10 décembre 1974, vient de soumettre aux Etats membres un projet de « mécanisme correcteur » des contributions nationales au budget de la Communauté. Ce texte, qui va dans le sens des revendications de Londres en la matière, est, dans l'esprit de ses auteurs, destiné à amener M. Harold Wilson à recommander aux électeurs britanniques de voter en faveur du maintien de leur pays dans la C.E.E. lors du référendum de juin prochain.

A Londres, les milieux officiels ont expliqué leur satisfaction. Un porte-parole du gouvernement a déclaré que la proposition de la commission fournissait la « base nécessaire » à une décision prochaine du conseil des ministres des Neuf.

Le modèle conçu par la Commission va très largement à la rencontre des demandes présentées par le gouvernement britannique et s'écarte au contraire de la conception nettement plus restrictive défendue par les Français. Peut-on s'en étonner ? La bonne foi semble l'interdire ; le ton a été en effet donné lors de la conférence « au sommet » de Paris : les neuf chefs de gouvernement, soucieux d'écarter la menace d'un retrait du Royaume-Uni, ont choisi alors de faciliter la tâche de M. Wilson, en lui permettant de marquer des points dans la « renégociation » du traité d'adhésion. Comme chacun sait, c'est uniquement s'il peut présenter cette renégociation comme un succès que le premier ministre sera en mesure de recommander aux électeurs de se prononcer lors du référendum de juin en faveur du maintien dans la C.E.E.

C'est danc cet esprit qu'à Paris les chefs de gouvernement ont retenu l'idée, en elle-même, il est vrai, parfaitement hétérodoxe, de « mécanisme correcteur ». Une fois l'orientation donnée et son coût politique accepté, il ne convenait pas de ratiociner et de proposer un « mécanisme correcteur » conçu de façon à ce que ses effets concrets soient aussi insignifiants que possible. c'est ainsi, en tout cas, que le collège européen a interprété le mandat qui lui avait été donné à Paris.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf se saisiront de ce dossier lors de leur prochaine session les 10 et 11 février à Bruxelles. Il est dans l'ordre des choses de penser que les Français protesteront alors contre le laxisme dont a fait preuve la Commission et s'emploieront à rendre plus sévères les conditions de déclenchement du « mécanisme correcteur ».

Quelles sont-elles ? Pour que le « mécanisme correcteur » puisse jouer, autrement dit pour qu'un Etat membre puisse être remboursé d'une partie de la contribution qu'il a fournie au budget européen, il convient selon la Commission que deux conditions soient remplies.

● L'Etat membre désireux de voir jouer cette clause de sauvegarde d'un nouveau genre doit se trouver placé dans une situation économique difficile caractérisée de la sorte : son produit national brut par tête doit être inférieur à 85 % du P.N.B. moyen par tête dans la C.E.E. ; sa balance des paiements courants doit être déficitaire. Par ce double critère, la Commission entend écarter l'application de la correction budgétaire dans le cas où le Royaume-Uni aurait rétabli, notamment grâce au pétrole de la mer du Nord, l'équilibre de sa balance commerciale, tout en conservant, à cause, par exemple, d'une insuffisante affectation des nouvelles ressources aux investissements intérieurs, un P.N.B. inférieur à la moyenne communautaire. Il est précisé enfin que l'économie du pays concerné ne doit pas se trouver dans une phase de rattrapage rapide : si la croissance du P.N.B. est supérieure de plus de 20 % à celle constatée dans les autres Etats membres, le « mécanisme correcteur » ne devrait pas jouer. Ce dernier critère vise aussi à tenir compte des possibilités d'une relance rapide de l'économie britannique en 1978-1980 grâce à l'exploitation du pétrole dans la mer du Nord.

De notre correspondant

● La contribution de l'Etat membre au budget de la Communauté doit dépasser de 10 % — et non de 20 %, comme nous l'avons écrit hier par erreur dans nos dernières éditions sur la foi de premières informations — sa part relative dans le P.N.B. de la Communauté. Il y a eu, semble-t-il, un long débat au sein de la Commission sur l'écart à prendre en considération ; celui qui a été finalement retenu, soit 10 %, est très faible et risque de rendre plus fréquente qu'il n'est souhaitable la mise en œuvre du « mécanisme correcteur ». On peut penser que les Français s'efforceront d'imposer un seuil de déclenchement moins « sensible ».

Comment pourrait jouer pratiquement un tel « mécanisme correcteur » ? La commission propose qu'en tout état de cause les sommes remboursées au Royaume-Uni soient limitées aux deux tiers de l'écart constaté entre sa contribution budgétaire et sa part relative dans le P.N.B. de la Communauté. Il est suggéré également que le remboursement soit progressif en fonction de l'importance de l'écart constaté entre la contribution au budget européen et la richesse relative du pays. En d'autres termes, le remboursement serait minime en cas de faible écart et, au contraire, plus important dans le cas d'écarts plus amples.

PHILIPPE LEMAITRE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le président Senghor* est arrivé, jeudi 30 janvier, à Paris, pour un séjour privé de quarante-huit heures, au cours duquel il rencontrera M. Abelin, ministre de la coopération. Il se rendra en visite officielle au Soudan en février.

● *Grève à la Japan Airlines.* — La quasi-totalité des quelque cent employés des agences de la compagnie aérienne Japan Airlines, à Paris, sont en grève avec occupation des locaux depuis trois jours. Le conflit porte sur des revendications salariales et sur l' « *ambiance de travail* ». Le personnel réclame une augmentation minimale de 14 % des salaires au 1er avril ; la direction propose 11 %. Les employés « *protestent avec vigueur* » contre l'arrivée en France de Japonais non titulaires de la carte de travail, et qui, selon eux, répondent au téléphone et assurent le départ des avions à partir de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy-en-France.

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1975 a été tiré à 566 796 exemplaires.

L'arrêt d'un haut fourneau de la Solmer

LE PARI DE L'EMPLOI A FOS N'A PAS ÉTÉ TENU déclare la C.G.T.

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Après l'annonce faite au comité d'entreprise, le 30 janvier (*le Monde* du 31 janvier), par M. Durand-Rival, directeur général de la Solmer, de l'arrêt momentané du haut fourneau numéro un du complexe sidérurgique de Fos, l'union locale C.G.T. de Fos a vivement réagi et déclare dans un communiqué « *ne pouvoir accepter les affirmations de la Solmer. L'arrêt du haut fourneau*, estime la C.G.T., *entraînera certainement des licenciements dans de nombreuses entreprises sous-traitantes de la région. Les travailleurs feront encore les frais d'une politique antisociale, et on ne peut que constater que le pari de l'emploi à Fos n'a pas été tenu.* »

Les unions locales C.G.T. et C.F.D.T. refusent l'une et l'autre la proposition faite par la directylon de Solmer de mettre en congé, pour six jours à Pâques, l'ensemble du personnel. Elles demandent que soient, au contraire, diminués, sans perte de salaires, de quarante à trente-six heures, les horaires des salariés travaillant en feu continu, et de quarante-trois heures un quart à quarante heures ceux des personnels de journée. La C.G.T. exige, d'autre part, « *le maintien du programme et des délais concernant la réalisation de la deuxième tranche du complexe sidérurgique de Fos* ». — G. P.

LE F.P.L.P. ET LE FAT[...] DÉMENTENT QUE LES FED[...] RESPONSABLES DE L'OPÉRATION D'ORL[...] AIENT ÉTÉ LIBÉRÉS

Dans une correspondance d[...] de Bagdad, le quotidien liba[...] *Al Bayrak* affirme que les a[...]rités irakiennes ont remis [...] F.P.L.P. (Front populaire pou[...] libération de la Palestine) [...] trois membres du comma[...] responsable de l'opération [...] l'aéroport d'Orly la semaine [...]nière. Les trois fedayin, aj[...] ce journal, auraient aussitôt [...] remis en liberté par le F.P.[...] M. Habbache, le chef du F[...] populaire, séjourne depuis [...] credi à Bagdad à l'occasion [...] « congrès populaire de soutie[...] l'Irak face aux agressions [...]niennes ».

Interrogé, ce vendredi 31 [...]vier, par notre correspondan[...] Beyrouth, le porte-parole of[...] du F.P.L.P. a démenti les in[...]mations publiées par *Al Ba[...]* Un porte-parole du Fath a, [...] sa part, déclaré que les [...] Palestiniens étaient toujours d[...]nus par les Irakiens et faiss[...] l'objet d'une « enquête sérieus[...]

● *La deuxième confére[...] de l'Union interparlement[...] (U.I.P.) sur la coopération et sécurité européennes* réun[...] vingt-neuf délégations (vingt-[...] Etats européens, les Etats-Un[...] le Canada), à son ouverture [...] 31 janvier à Belgrade. Elle du[...] jusqu'au 6 février et fait s[...] à la première conférence te[...] à Helsinki en janvier 1973. (A.F.P.)

